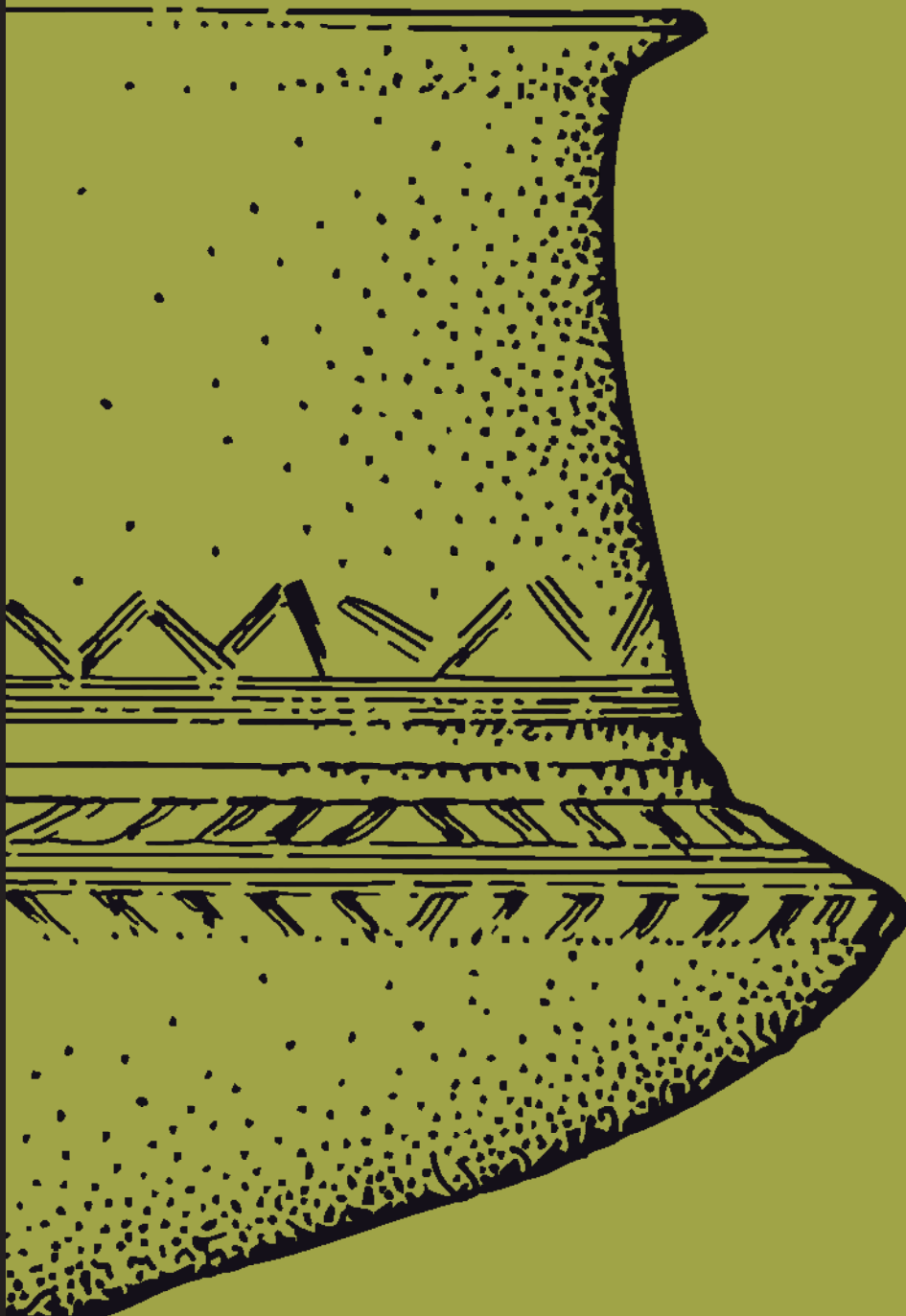


Bulletin de l'Association
pour la Promotion
des Recherches
sur l'Age
du Bronze



Bulletin de l' **Association**
pour la **Promotion**
des **Recherches**
sur l' **Âge**
du **Bronze**



ISSN : 2257-1248 (imprimé)
ISSN : 2803-8754 (en ligne)

Editorial

Notre journée annuelle d'information se tiendra le samedi 4 mars 2023 et les deux jours qui précèdent seront consacrés à la seconde rencontre de travail sur le thème « *Parures incarnées* », complémentaire de la journée de 2022 autour des « *Parures désincarnées* ». Cette nouvelle session, co-organisée avec le Musée d'Archéologie nationale se place dans le cadre du Prix Joseph Déchelette attribué en 2021 à notre collègue Marilou Nordez.

Le retour d'une certaine « sérénité sanitaire » nous autorise à relancer nos réunions en présentiel et il faut s'en féliciter.

Comme pour toutes les années paires, nous avons pu organiser à Metz, les 22-25 juin 2022, notre colloque international sur les « *Modèles d'occupation du sol à l'âge du Bronze en Europe* » en étroite partenariat avec l'Inrap et le Service régional de l'Archéologie du Grand Est, l'Eurométropole et le Musée de la Cour d'Or de Metz. Le comité d'organisation regroupait Marie-Pierre Koenig, Jean-Charles Brénon, Thierry Klag au titre de l'Inrap Grand Est, Claude Mordant et Marc Talon pour l'Aprab. Ce colloque a été placé en hommage à notre collègue Franck Thiériot, cheville ouvrière à l'initiative de ce projet et tristement disparu en mai 2021. Nous avons eu le plaisir d'accueillir pendant ces trois jours plus d'une centaine de participants issus de quatorze pays différents, preuve du succès de ces journées consacrées à la promotion des études sur l'âge du Bronze européen.

Quelques semaines auparavant, nous avons co-organisé les 4^e rencontres Nord-Sud de Préhistoire récente, en partenariat avec les associations Internéo et RMPR, initialement prévues à l'Université de La Rochelle à l'automne 2021, mais repoussées en ce printemps 2022 du 27 au 30 avril à cause du covid. Le thème retenu « *La place des morts chez les vivants, Architectures, Mémoires et Rituels, de la fin du Mésolithique à l'âge du Bronze* » a retenu lui aussi une forte communauté de chercheurs. Isabelle Kerouanton et Christophe Maitay ont activement représenté l'Aprab dans tout le montage et la logistique de cette rencontre, qu'ils en soient remerciés.

Notre activité éditoriale ne faiblit pas et en plus du Bulletin annuel, nous avons édité les actes de notre journée thématique de 2020 dans le supplément n° 8 « *Mesurer le temps de l'âge du Bronze* ». Cette collection de nos suppléments s'étoffe et prend une dimension intéressante pour la diffusion de nos activités ; d'autres numéros sont d'ores et déjà en cours de réalisation. Le comité de lecture, ouvert à la communauté européenne des bronziers, établi l'an dernier (*cf. Bulletin*), aura pour mission de nous aider à amplifier l'influence de nos publications thématiques. Les propositions de manuscrits sont à annoncer au fil de l'année auprès de Rebecca Peake, secrétaire scientifique des Suppléments. Le Bulletin annuel restera bien sûr notre organe de liaison privilégié et c'est un plaisir, que je pense partagé, d'en parcourir les colonnes.

L'annonce d'une grande année de l'âge du Bronze en France en 2025 constitue assurément l'évènement de l'année. L'Inrap a retenu l'âge du Bronze dans le cadre de sa saison culturelle 2025, le Musée d'Archéologie nationale présentera une grande exposition rétrospective et l'Aprab mettra toute son énergie et sa passion en œuvre pour assurer la réussite de cette année, d'emblée marquante pour notre spécialité. Il va de soi que des manifestations variées animeront toute cette année 2025 à l'échelle de la France et nous comptons sur votre créativité pour nous proposer des idées.



Je suis toujours heureux de remercier par avance le Musée d'Archéologie nationale, pour la qualité et cordialité de son accueil lors de nos journées : nos remerciements donc à sa directrice Madame Rose-Marie Mousseaux, notre collègue Rolande Simon-Millot et à tous les membres du personnel du Musée qui nous apportent leur concours lors de ces journées.

Merci aux artisans fidèles du Bulletin, à Isabelle Kerouanton qui en gère la lourde charge d'harmonisation et de mise en page, à Pierre-Yves Milcent, à Emmanuelle Leroy-Langelin l'organisatrice de notre journée annuelle d'information.

Merci aux membres du Conseil d'administration pour leur attention au bon fonctionnement de notre compagnie.

Encore et toujours, une excellente année 2023, en attendant cette célébration exceptionnelle de l'âge du Bronze de 2025 !

Claude Mordant
Président de l'APRAB





**Journée annuelle d'actualités de
l'APRAB
Musée d'Archéologie Nationale
Saint-Germain-en-Laye
Samedi 5 mars 2022**



Nouvelles occupations de l'âge du Bronze à Méaulte, ZAC du Pays du Coquelicot 2 (Somme)

LYDIE BLONDIAU, NATHALIE BUCHEZ, ISABELLE LE GOFF et YANN LORIN *

Le projet de la ZAC du Pays du Coquelicot à Méaulte

Après les fouilles liées au projet de la plateforme agro-industrielle à Méaulte en 2005, de nouvelles occupations de l'âge du Bronze ont été découvertes en 2019 et 2020 lors d'opérations archéologiques réalisées sur la ZAC du Pays du Coquelicot. Trois enclos circulaires funéraires, une nécropole à incinération et des secteurs d'habitat ont ainsi été fouillés (fig. 1). Nous traiterons ici de la nécropole à incinération (site 19) et de l'habitat (site 17). En partie contemporaines, ces deux occupations posent la question de la relation entre ces espaces domestiques et funéraires, à l'âge du Bronze et au-delà, sur la longue durée. L'importante surface diagnostiquée ou fouillée sur la commune de Méaulte depuis 2005 permettra, par la suite,

d'élargir le champ d'observation à un rayon d'un kilomètre environ autour de ces deux occupations.

1. La nécropole à crémation (site 19)

1.1 - Organisation de l'espace funéraire

L'ampleur du décapage, avec ses 30 581 m², fut un atout pour percevoir l'espace investi au cours de l'âge du Bronze pour ensevelir les défunts. Imperceptible lors du diagnostic, la fouille a finalement révélé un lieu funéraire de 150 m de longueur et 85 m de largeur couvrant quelques 10 000 m² (fig. 2). On soulignera la difficile détection de ces sépultures installées dans de petites fosses ubiquistes, le plus souvent détectées à la condition d'être densément regroupées ou

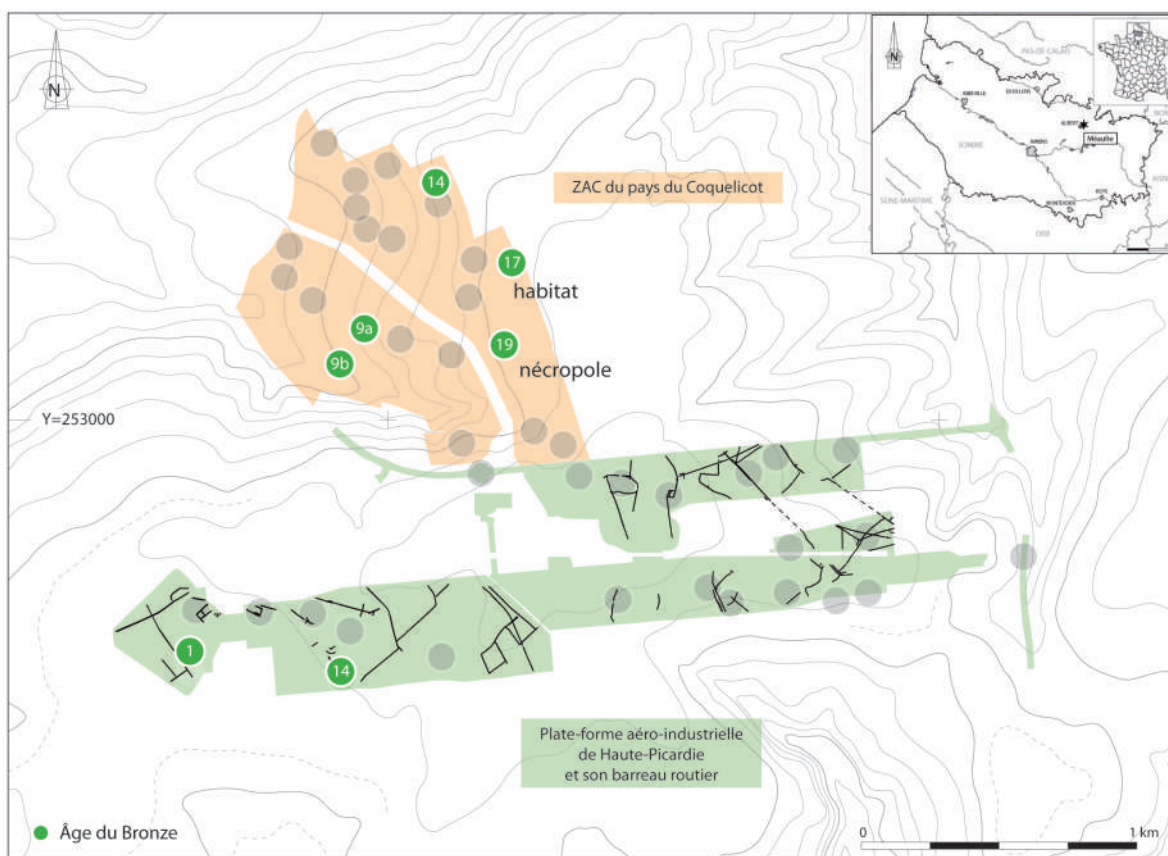


Fig. 1 - Méaulte (Somme). Plan de localisation des occupations archéologiques par phase sur la ZAC du Pays du Coquelicot et la Plate-forme aéro-industrielle de Haute-Picardie. Rachid Kaddeche (DAO), d'après relevés topographiques de Lydie Blondiau et Erick Mariette (INRAP)



site 19 : situation de l'occupation funéraire

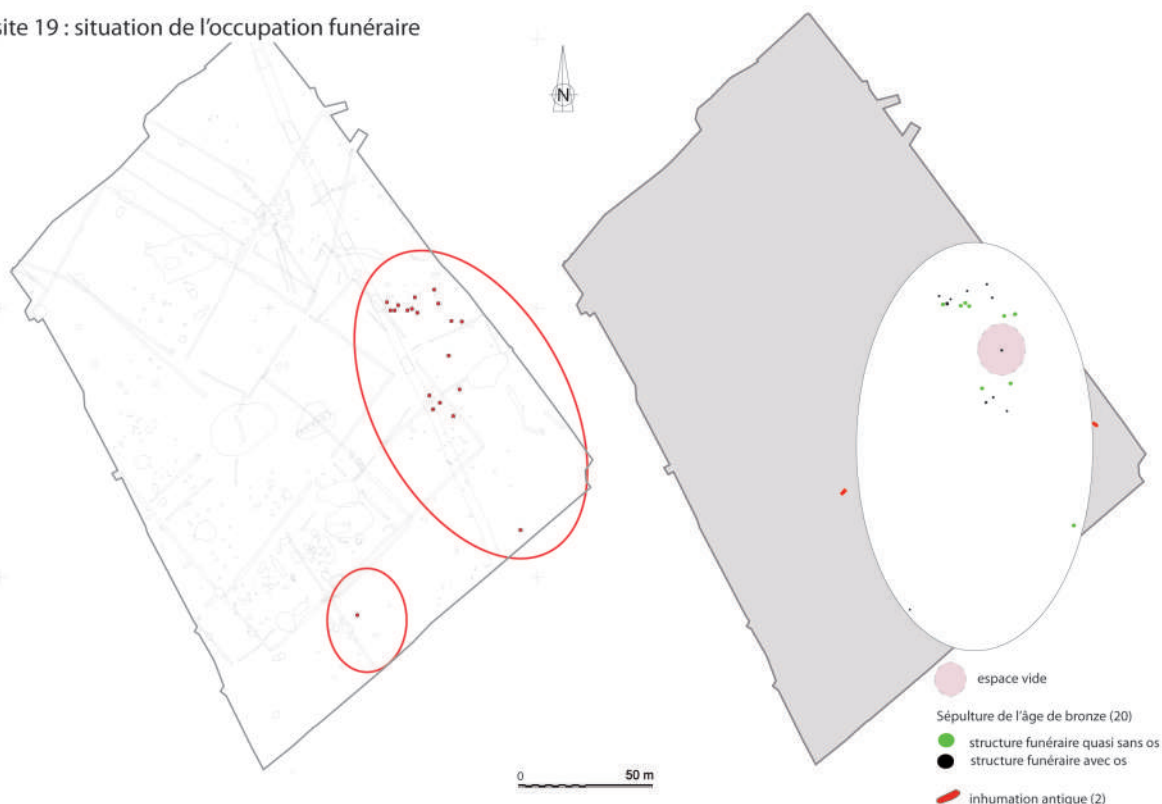


Fig. 2 - Méaulte (Somme).

A : situation de la nécropole au sein de l'emprise de l'opération archéologique. B : emprise au sol et densité de la nécropole de l'âge du Bronze. Rachid Kaddeche (DAO), d'après relevés topographiques de Lydie Blondiau et Erick Mariette (INRAP)

associées à un monument funéraire ou une autre structure d'envergure aisément perceptible lors d'un décapage archéologique. De plus, à Méaulte, la faible profondeur de leur creusement n'est guère favorable à leur conservation, caractéristique partagée également par le large fossé rectiligne, creusé ultérieurement en bordure ouest du lieu funéraire. Pour ces raisons, il n'est pas exclu que quelques tombes aient disparu.

La plupart de la vingtaine de structures funéraires détectées est rassemblée dans un secteur à l'est du site. Ce groupe de tombes s'étire sur une soixantaine de mètres de longueur et quelques autres indices funéraires ont été détectés jusqu'à une centaine de mètres plus au sud au point qu'elles semblent isolées. L'ampleur du décapage a été un atout majeur pour la détection de ces sépultures discrètes, situées à l'écart du pôle funéraire. En revanche, la proximité de la bordure de l'emprise de fouille au sud et à l'est de la nécropole, invite à considérer une possible extension du secteur funéraire et on ne peut exclure que les deux tombes isolées annoncent en fait, l'existence d'autres pôles situés au-delà des limites de l'emprise de fouille. D'après les éléments disponibles, le complexe funéraire se dé-

veloppe donc, globalement, selon un axe nord-ouest/sud-est, avec un noyau de tombes et deux sépultures isolées.

Dans la zone la plus dense, l'agrégation des tombes y est cependant relativement lâche avec une distance d'un à dix mètres environ entre elles. Le centre du regroupement est occupé par la sépulture n° 394 dédiée à un adulte ou sub-adulte, ceinturée par un espace libre de 25 m de diamètre environ. L'absence d'autres sépultures dans un rayon constant de 12 m pourrait être significative et marquer en négatif une délimitation, produite par un tertre circulaire disparu ou par d'autres dispositifs architecturaux.

Les activités funéraires cessent probablement avec l'âge du Bronze pour reprendre après un long hiatus, à la fin du III^e s. apr. J.-C. Fruit du hasard ou non, on notera l'implantation de deux tombes à inhumation dotées de mobilier, à la périphérie de la zone funéraire, une à l'est et l'autre à l'ouest, distantes de quelques 90 m. Il ne s'agit pas à proprement parler d'une nécropole ; leur implantation peut être en relation avec le réseau de fossés lié à un habitat de l'époque romaine.

1.2 - Forme et contenu des tombes

Les vingt fosses funéraires retrouvées présentent un aspect semblable : une fosse circulaire simple, de 30 à 70 cm de diamètre, comblée par des restes du combustible d'un bûcher. Y figure surtout un épandage de sédiment noirci par de fines particules de charbon de bois, mêlé parfois à quelques éclats de silex chauffés. Il y a peu de mobilier associé en général ; sur le site 19, il faut signaler la présence d'un petit anneau en alliage cuivreux, de 12 mm de diamètre, de section triangulaire dont le type n'évoque pas un *hair-ring*.

Les quelques variations portent sur la présence ou non d'une charge osseuse mélangée aux restes du combustible. Le contenu de onze fosses est doté d'ossements et pour neuf d'entre elles, aucune esquille n'a été détectée après tamisage total. Il est fréquent de trouver ce type de structures dépourvues d'os brûlés au sein des nécropoles de l'âge du Bronze, sous influence du domaine MMN (Manche-Mer du Nord). Sur le site 19, elles se situent plutôt au cœur du noyau de sépultures, autour de la tombe 394 et de son éventuel monument funéraire. S'il est délicat de les considérer comme des sépultures, elles jouent probablement un rôle dans le cadre des activités funéraires. Rappelons la forte tendance à l'abstraction des tombes et des défunts auxquels elles sont dédiées, dans le système funéraire du domaine MMN.

La seconde variation concerne l'importance de la charge osseuse transférée avec les vestiges de combustible du bûcher, entre 4,6 g et 200 g d'esquilles éparses indiquant qu'une petite partie seulement du squelette est transportée dans la fosse sépulcrale. La valeur pondérale la plus faible correspond au squelette d'un jeune enfant qui bénéficie d'une tombe individuelle (n° 322) située dans la partie la plus dense de l'occupation funéraire.

Une seule des tombes d'adultes (n° 626) se distingue par une masse osseuse nettement plus élevée. Les 1059 g d'os déposés correspondent à un seul individu dont toutes les parties du corps sont particulièrement bien représentées dans la tombe. Dans un système funéraire qui tend à la fois à réduire et fragmenter le corps « en cendres » et par ailleurs, à centrer l'élaboration de la tombe sur les vestiges du bûcher plutôt que sur ceux du défunt (os, emblèmes, objet personnel...), la bonne représentation physique de ce défunt interpelle. Cette tombe se distingue aussi par son isolement au sud de la nécropole.

1.3 - Éléments de datation

L'occupation funéraire avec son noyau de tombes, peut-être groupées autour d'un monument funéraire et la présence exclusive de sépultures avec des restes de bûcher, quasi sans mobilier d'accompagnement, rappellent deux traits régionaux caractéristiques de la fin du Bronze moyen et du Bronze final (Billand *et al.* 2017 ; Le Goff *et al.* à paraître). Bien que typique de l'âge du Bronze, cette pratique connue sur la longue durée n'aide guère à préciser le phasage de la nécropole. Dans la Somme tout particulièrement, sa prédominance est telle qu'elle devient quasi la seule façon de traiter les restes incinérés du défunt durant tout le Bronze final.

À Méaulte - site 19 - la mise en évidence d'une chronologie relative entre ces tombes similaires a débuté par un test sur la partie charbonneuse (tronçons de branches à vie courte) extraite de deux tombes (n° 410 et 626). Le résultat donne des dates inattendues, attribuant ces échantillons au Haut-Empire et à l'époque mérovingienne. L'une de ces deux tombes, la 626, a fait l'objet d'une seconde datation, effectuée cette fois sur os calciné (blanc). L'échantillon osseux est alors attribué avec 95,4 % de probabilité, à une période située entre 770 BC - 471 BC (94,2 %) et entre 434 BC - 423 BC (1,3 %) (Poznan R_- Date : 2475,30).

Ces premiers tests à partir d'un échantillon de charbon de bois bien qu'issu d'une couche représentative du dépôt cinéraire ne sont guère encourageants pour dater les fosses avec témoins de combustion, dépourvues d'ossements humains. Quant à la date sur os calcinés, le résultat après calibration indique un intervalle étendu qui couvre le premier âge du Fer et le début du second. Malgré l'effet « plateau », ce résultat intéresse à double titre car il révélerait un usage particulièrement tardif de ce type de tombe et il ajouterait un nouveau cas au faible corpus régional des sépultures du premier âge du Fer. D'autres datations s'avèrent donc utiles et nécessaires.

Au moins cinq autres occupations funéraires existent dans un rayon d'un kilomètre environ autour du site 19 (**fig. 3**). Au nord, est connu un enclos circulaire arasé d'un diamètre de 18 m *a priori* dépourvu de sépulture (site 14) d'après les éléments acquis lors du diagnostic tandis qu'à l'ouest, deux autres enclos circulaires sont également détectés (sites 9 a et 9b). Au sud, sur l'emprise de la plate-forme aéro-industrielle, deux zones funéraires concentrées découvertes



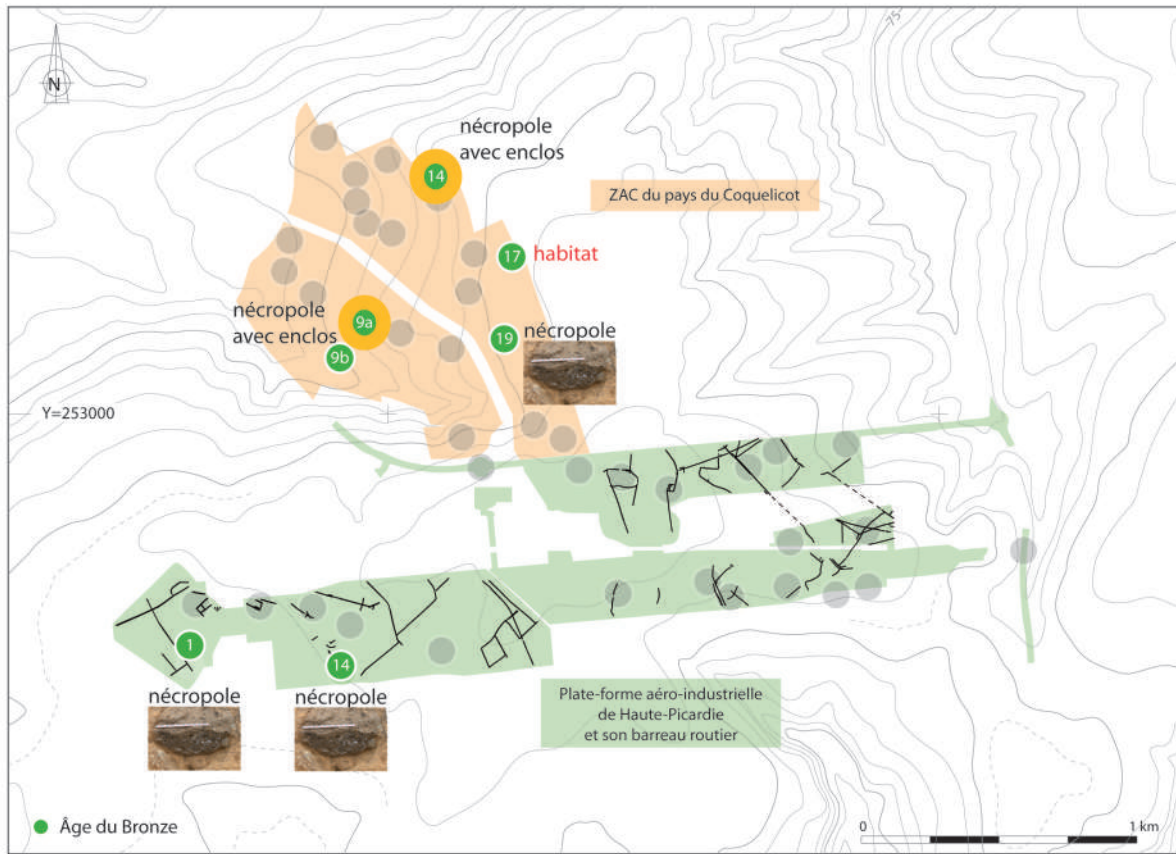


Fig. 3 - Méaulte (Somme). Distribution des sites funéraires de l'âge du Bronze dans un rayon d'un kilomètre autour de la nécropole site 19. Rachid Kaddeche (DAO), d'après relevés topographiques de Lydie Blondiau et Erick Mariette (INRAP)

en 2005 (sites 14 et 1), dépourvues de monuments funéraires, regroupent des tombes semblables à celles du site 19. Le site 1 comporte une douzaine de tombes, datées également par ¹⁴C grâce à la fraction minérale de l'os, de la transition du Bronze moyen II-Bronze final I, avec un ancrage possible dès le Bz B1-B2.

2. L'habitat (site 17)

La fouille a révélé plusieurs phases d'occupations sur une emprise totale de 1,72 ha, qui peut être étendue à 2,7 ha, en considérant le secteur 16 voisin. Le décapage de cette emprise complémentaire, prescrite pour la fouille d'une nécropole laténienne sous la responsabilité de Nathalie Soupart, a permis de vérifier l'absence de vestiges antérieurs au V^e s. av. J.-C. dans la partie méridionale de l'emprise. Les indices d'habitat couvrent toute la surface du site 17 et s'étendent sur une aire de 190 m de longueur du nord au sud et 90 m de largeur d'est en ouest (fig. 4). Plusieurs états d'occupation ont été reconnus au cours des III^e, II^e et I^{er} millénaires av. J.-C.

Une première présence est datée du Néolithique avec de rares indices du Néolithique moyen et principalement d'autres du Néolithique final (fig. 4, en vert). L'ensemble des fosses et des trous de poteau essentiellement apparaît peu structuré. La nature de l'occupation diverge sensiblement des vestiges habituellement observés dans les Hauts-de-France, où de nombreux bâtiments allongés néolithiques sont régulièrement découverts (Joseph *et al.* 2011). Il est cependant envisageable qu'un bâtiment se positionne hors emprise vers l'est, où les vestiges se densifient. En l'état, cette phase se caractérise par la présence de plusieurs fosses regroupées au nord-est du décapage. Le matériel issu des remplissages traduit une production artisanale textile importante, révélée par les poids de métiers à tisser de formes variées, cylindriques et piriformes. L'occupation suivante s'établit dans le courant du II^e millénaire à partir du Bronze moyen, avec plusieurs groupes de structures qui se développent autour d'une implantation architecturale principale. Une trentaine de trous de poteau indique la présence d'une bâtisse sur poteaux plantés avec un plan de base rectangulaire de 28 m de longueur pour 8,5 m de largeur (fig. 5).

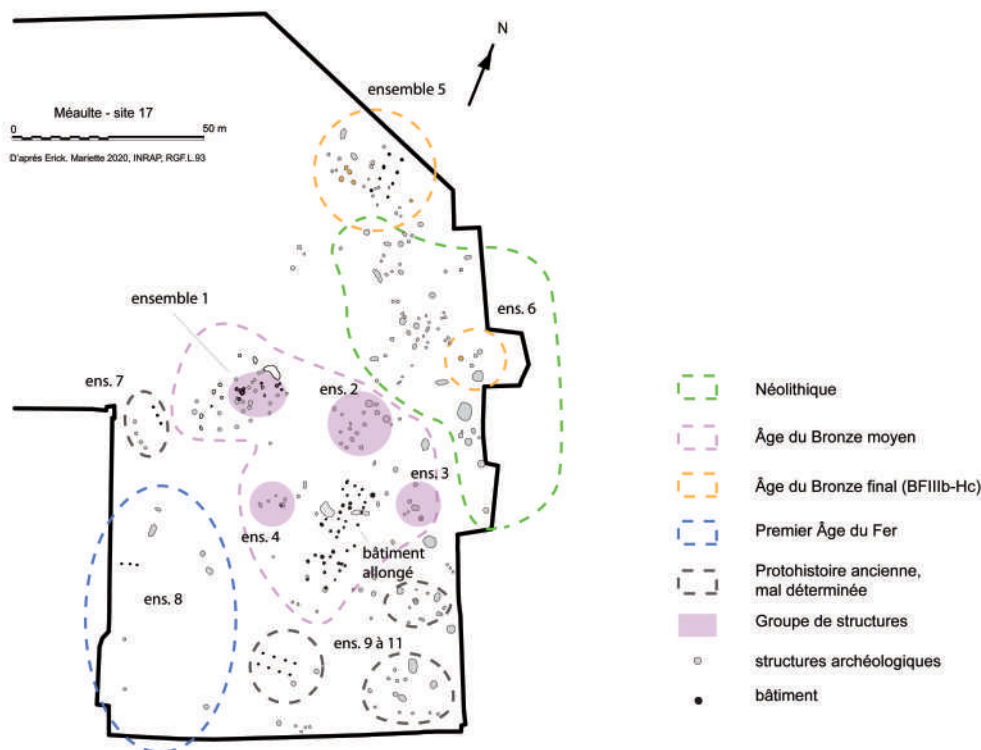


Fig. 4 - Méaulte (Somme). Plan phasé des occupations du site 16 sur la ZAC du Pays du Coquelicot. Yann Lorin (DAO), d'après relevés topographiques Erick Mariette (INRAP)

Implantée sur une colline sablonneuse, elle s'oriente quasi nord-sud. Une dizaine de trous de poteau marque un probable axe faitier, de part et d'autre duquel s'implantent des alignements incomplets de poteaux de fondation du bâtiment. Un pignon droit s'observe au nord avec une possible terminaison en pans coupés au sud. Un radier composé de silex, identifié sur l'aire interne, pourrait constituer l'assise d'un foyer installé à l'intérieur du bâtiment allongé. Une conservation différentielle d'une extrémité à l'autre de l'édifice affecte la bonne lecture du plan.

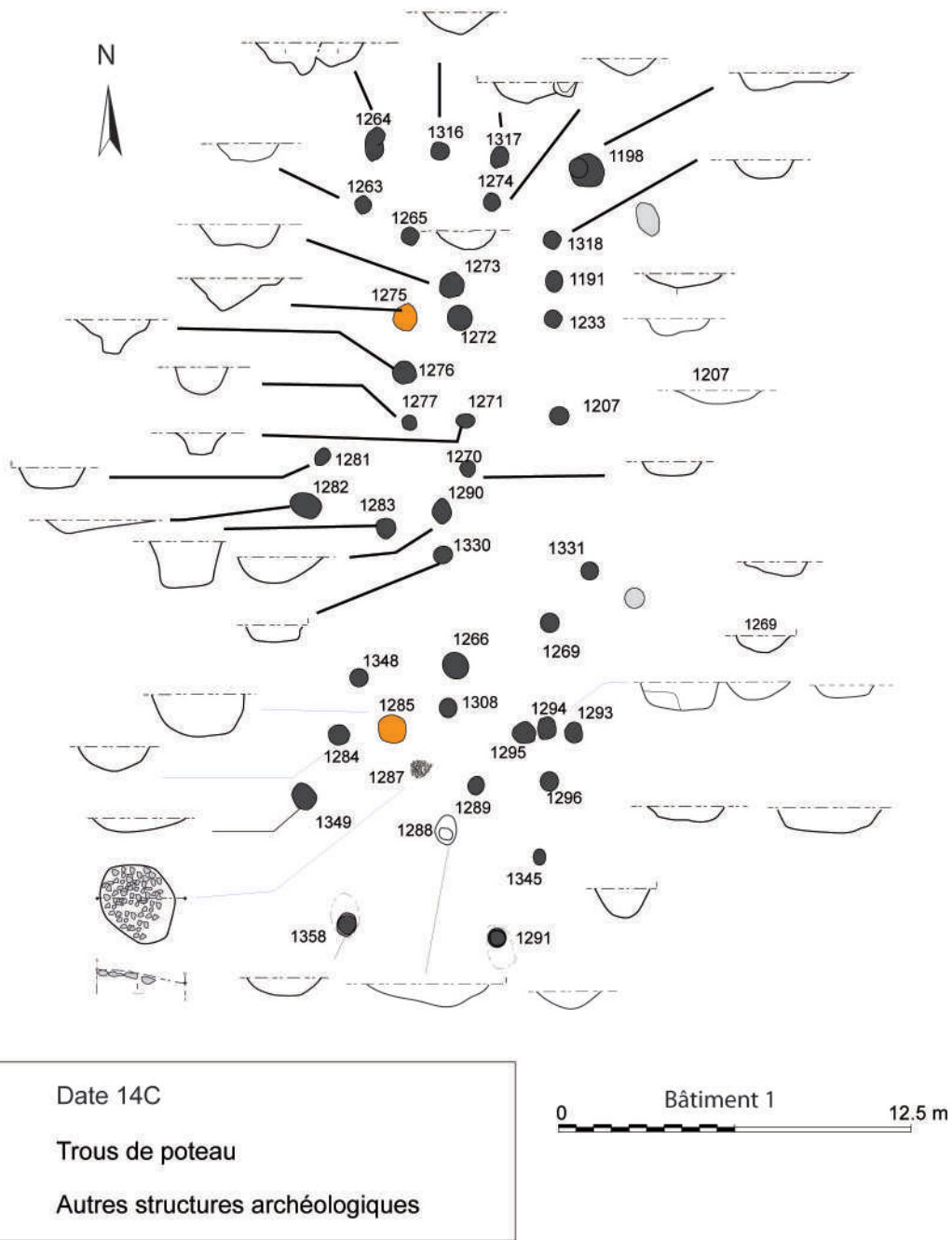
Deux datations ^{14}C , basées sur des fragments de charbons de bois trouvés dans les trous de poteau, permettent de proposer un calage entre le Bronze moyen 2 et le Bronze final 1. Les échantillons de charbons de bois sont attribués avec 95,4 % de probabilité, à une période située entre 1518 BC et 1410 BC (95,4 %) pour le trou de poteau 1275 et entre 1445 BC et 1268 BC (95,4 %) pour le poteau 1285 (Poznan R_Date : 3195,35 et Poznan R_Date : 3105,35).

Les dates obtenues écartent un hypothétique rattachement au Néolithique final présent sur l'emprise. Le plan décrit une organisation générale

de la construction qui se distingue des modèles néolithiques. Pour le Bronze moyen, les sites régionaux de l'âge du Bronze ne livrent pas de traces tangibles de ces grands bâtiments allongés sur poteaux plantés connus ailleurs, sous des formes diverses, en particulier dans certaines régions proches des Hauts-de-France (Normandie et Flandres belges). Ainsi, du côté normand, les habitations principales de plans circulaires, caractéristiques du Bronze moyen 1 tendent à être remplacées par des édifices quadrangulaires à deux nefs (Billand *et al.* 2017 ; Marcigny *et al.* 2007, fig. 3, p. 314). Les comparaisons les plus proches sont à rechercher en Belgique, sur les sites de Maldegem-Burkel, Aalter/Woestyne Amandsberg (De Mulder 2019, fig. 3, p. 34) ou avec les plans des bâtiments à trois nefs à Sint-Amandsberg (*ibid*, fig. 4, p. 35).

Pour les exemples normands, les datations recueillies à Nonant « La Bergerie » offrent une fourchette proposant un calage de la construction entre 1515 et 1132, et, entre 1516 et 1267 pour la ferme de l'île de Tatihou. Du côté belge, les datations radiocarbone situent la maison de Maldegem autour de 1500 av. J.-C., celle d'Aalter entre 1600 et 1300 et celle de Sint-Amand-





Meaulte 17_1275 R_Date(3195,35)
 68.3% probability
 1499BC (68.3%) 1438BC
 95.4% probability
 1518BC (95.4%) 1410BC

Meaulte 17_1285 R_Date(3105,35)
 68.3% probability
 1423BC (35.8%) 1378BC
 1347BC (32.5%) 1305BC
 95.4% probability
 1445BC (95.4%) 1268BC

Fig. 5 - Méaulte (Somme). Plan du bâtiment allongé du site 16. DAO Yann Lorin (INRAP)

sberg entre 1500 et 1200 (De Mulder 2019, fig. 2, p. 33). Le calage des deux datations radiocarbone du bâtiment de Méaulte dans la seconde partie du Bronze moyen peut donc être conforté par les comparaisons recueillies dans les régions voisines.

Quatre ensembles de structures reconnus autour de ce bâtiment ont été fouillés intégralement et se distinguent par les regroupements géographiques décrits (fig. 4 et 6) ; il s'agit de concentrations de simples fosses souvent en forme de cuvettes, de petite (de 0,25 à 0,50 m) à moyenne dimensions (0,55 à 1 m). Les structures de stockage sont identifiables par leur remplissage supérieur constitué de limon gris foncé contenant du charbon de bois. Elles sont de petit module conformément aux observations déjà faites en région. Au cours de l'âge du Bronze moyen, des fosses simples de ce type sont fréquemment utilisées et peuvent être interprétées comme des fosses-silos (Leroy-Langelin et al. 2017, fig. 12.5b). Ces structures présentent principalement une forme ovale ou circulaire, des parois verticales et une base plane. Le diamètre à l'ouverture varie de 0,70 m à 1 m, pour une capacité de stockage relativement réduite et inférieure à 1 m³. Les analyses carpologiques en cours pour l'occupation de Méaulte devraient permettre de valider cette hypothèse.

L'ensemble 1, composé d'une vingtaine de creusements regroupés sur un espace de 100 m², est marqué par une concentration d'une douzaine de structures sur un espace plus réduit (Fig. 6, ensemble 1). Cette configuration sur une aire géographique limitée a d'abord laissé penser à une construction de plan sub-circulaire à l'image de celles connues dans les Hauts-de-France (Leroy-Langelin et al. 2021). Cette hypothèse est en cours d'étude, mais les premières analyses des structures, entre arasement partiel et la nature des comblements (peu de modules correspondant à des trous de poteau, remplissage évoquant du stockage) conduisent à interpréter l'ensemble comme une simple concentration de structures de stockage. Leur fouille manuelle a livré des indices d'occupations domestiques (rejets céramiques, matériel de mouture, artisanat du textile) qui indiquent que l'habitat est proche. L'option d'un groupe architectural cohérent n'est pas écartée.

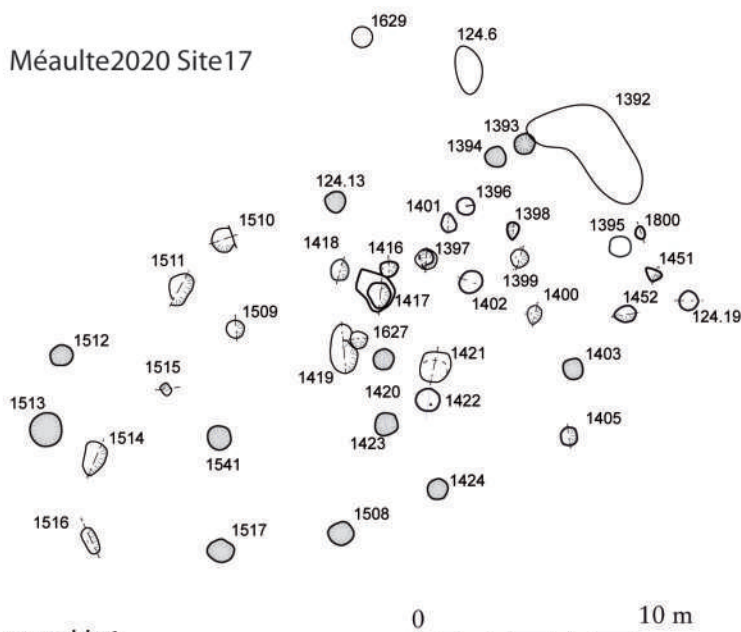
Le mobilier associé est peu important quantitativement, mais suffisant pour une caractérisation techno-stylistique. Les données techniques recueillies (préparation de la pâte incluant l'ajout d'une grande quantité de silex pilé, montage aux colombins posés en oblique en face interne...)

sont comparables à celles reconnues dans le cas des assemblages régionaux dont la datation est centrée sur le Bronze moyen, et donc révélatrices d'une même tradition culturelle. Les aspects stylistiques confirment un rattachement au Bronze moyen II-Bronze final I et attestent d'affinités avec le *Deverel Rimbury*. Ces formes, décorées ou non de boutons sous le bord et/ou de cordons lisses ou digités, sont particulièrement caractéristiques des sites régionaux du Bronze moyen, habitat comme nécropole (Blanchet, Talon 2005 ; Buchez, Talon 2005). Les seuls profils identifiés relèvent en effet de formes simples, à paroi subverticale se terminant généralement par un bord aminci. Le dégagement d'une lèvre oblique observé dans un cas (fig. 6) est plus inhabituel pour la période, mais se systématisent ensuite. Un micro-vase est muni de petits boutons ou ergots coniques (fig. 6). Il évoque les vases accessoires mis au jour dans des sépultures du Bronze ancien en Bretagne, dans les îles anglo-normandes et en Grande-Bretagne. Outre-Manche, ces petits récipients aux formes variées portent le nom générique de *Pigmy Cup* et leur fonction reste inconnue (Gibson 2002). L'exemplaire de Méaulte est cependant plus particulièrement proche de celui de Dainville « Les Biefs » (Buchez et al. 2017, p. 210) issu d'un fossé d'enclos funéraire associé à une sépulture à incinération. La datation fournie dans ce cas (3065±40 BP, 1420–1222 cal BC) est cohérente avec celles obtenues pour l'occupation de Méaulte (Poz-134587 et Poz-134747 : 3195±35 BP, soit 1518-1410 cal BC ; Poz-134589 : 3105±35 BP, soit 1445-1268 cal BC). Une fourchette large correspondant au Bronze moyen II-Bronze final I (ou Bz C-D de la chronologie allemande) ou une fourchette resserrée sur le Bronze moyen II (ou Bz C) peuvent être retenues pour ce site.

Plusieurs phases d'occupation plus tardives des lieux prennent sans doute place entre l'étape moyenne du Bronze final (Ha C-D) et la transition avec La Tène ancienne (Ha D3-LTA). Quelques lots de tessons notamment issus d'un ensemble de structures situé au nord de l'emprise fouillée sont caractérisés par un dégraissant mixte de grains de silex et de chamotte. Aucune forme n'est identifiable. La datation ¹⁴C réalisée pour l'une des structures donne 2850±35 BP, soit 1122-915 cal BC (Poz-134704), ce qui tendrait à situer l'occupation en lien avec ces mobiliers au Bronze final IIb-IIIa (ou Ha A1-B1).

Sur la base des formes répertoriées, essentiellement des profils à ressaut, d'autres mobiliers se-





ensemble 1

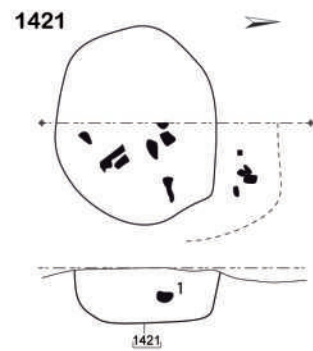
- structures du Bronze moyen
- indices arasés



1421

0 ECH 1/2 5cm

DAO: St. Lancelot



1421

1421



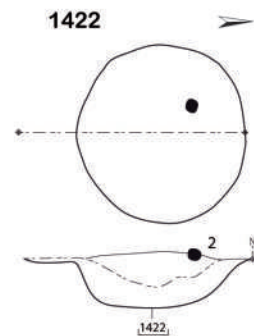
1422



1422

0 ECH 1/2 3cm

DAO: St. Lancelot



1422

1422

limon sableux brun, carbonneux.

0 1m

■ mobilier céramique

1 Gobelet

2 Pigmy cup

Fig. 6 - Méaulte (Somme). Structures et mobilier associé de l'ensemble 1-site 16. DAO Yann Lorin, d'après Buechez et Lancelot (INRAP)

raient à situer dans une phase du premier âge du Fer marquée par le plein développement de ce type de morphologie (soit les étapes 2 et 3 de la périodisation régionale mises en correspondance avec le Hallstatt moyen et final / Ha D ; Bardel *et al.* 2013). Dans ce cas, les pâtes sont, au moins pour partie, exclusivement chamottées. Les profils à ressort n'étant pas totalement absents des corpus régionaux de l'étape 1 (fin Ha C), un positionnement dans une première partie du premier âge du Fer n'est pas nécessairement exclu, mais quoi qu'il en soit, la datation ¹⁴C disponible apparaît quelque peu discordante (Poz-134746 : 2670±30 BP, soit une fourchette comprise entre 900 et 794 cal BC, durant le BF IIIb). Enfin, la proposition de reconnaître une occupation plus récente, attribuable au Ha D3-LTA, repose sur la présence de quelques formes, à carène vive et lèvre bien différenciée, pouvant paraître plus évoluées.

Deux bâtiments de modules plus modestes ont été enregistrés en association directe avec des fosses au sein des ensembles 5 et 9 (fig. 4). Ces deux plans rectangulaires et réguliers sur huit poteaux marquent une occupation protohistorique plus tardive, probablement au premier âge du Fer. Enfin, deux séries de trois poteaux alignés pourraient marquer la présence d'une faitière, pour des constructions arasées ou plus fugaces (fig. 4, ensembles 7 et 8). La juxtaposition de ces occupations pose le problème habituel d'interprétation pour des creusements ayant livré des lots céramiques d'effectifs modestes. La proposition de phasage spatial repose sur les ensembles les plus complets et elle devra être validée au terme de l'étude complète des mobiliers et structures. Les occupations les plus récentes dont l'organisation doit encore être précisée semblent reconnues à la périphérie de l'emprise.

Conclusion

Les fouilles réalisées sur la ZAC du Pays du Coquelicot ont mis au jour une large occupation domestique et funéraire. Plusieurs zones d'habitats couvrent presque toute la durée du Bronze moyen au Ha C. À ce jour, c'est le seul site associé à un bâtiment allongé qui soit identifié dans les Hauts-de-France pour l'âge du Bronze moyen. Les occupations successives pourraient correspondre à une seule unité d'habitation qui s'est déplacée sur une surface relativement restreinte sur la colline. Cette particularité pourrait expliquer la stabilisation en contrebas de la nécropole en relation avec cet habitat.

Bibliographie

Billand B., Le Goff I., Talon M. 2017a : Évolution des rites et systèmes funéraires à l'âge du Bronze ancien et moyen dans le Nord-Ouest de la France, in Lehoërf A., Talon M. (dir.) : *Movement, Exchange and Identity in Europe in the 2nd and 1st Millennia BC: Beyond Frontiers*, Actes du colloque de Boulogne-sur-Mer (octobre 2012), Oxbow Books, Oxford, p. 133-158.

Billand B., Buchez N., Henton A., Leroy-Langelin E., Lamotte D., Le Goff I., Lorin Y., Marcigny C., Sergent A., Talon M. 2017b : Entre Bronze moyen et Bronze final : la deuxième moitié du II^e millénaire de la Normandie au Nord de la France, in Lachenal T., Mordant C., Nicolas T., Véber C., (éd.) : *Le Bronze moyen et l'origine du Bronze final en Europe occidentale (XVII^e-XIII^e siècle av. J.-C.)*, Actes du colloque international de l'Association pour la Promotion des Recherches sur l'Âge du Bronze (Strasbourg, 17-20 juin 2014), Mémoires d'Archéologie du Grand Est, n°1, Strasbourg, p. 217-236.

Blanchet J.Cl., Talon M. 2005 : L'âge du Bronze dans la moyenne vallée de l'Oise : apports récents, in Bourgeois J., Talon M. : *L'âge du Bronze du Nord de la France dans son contexte européen*, Actes du 125^e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques (Lille, 2000), Paris, éditions du CTHS, p. 227-268.

Buchez N., Talon M. 2005 : L'âge du Bronze dans le bassin de la Somme, bilan et périodisation du mobilier céramique, in Bourgeois J., Talon M. : *L'âge du Bronze du Nord de la France dans son contexte européen*. Actes du 125^e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques (Lille, 2000), Paris, éditions du CTHS, p. 159-188.

Buchez N., Deckers M., Gutierrez C., Henton A., Talon M. 2017 : Les découvertes récentes de mobilier céramique Bronze ancien-début Bronze final dans le nord-ouest de la France, in Lehoërf A., Talon M. (dir.) : *Movement, Exchange and Identity in Europe in the 2nd and 1st Millennia BC: Beyond Frontiers*, Actes du colloque de Boulogne-sur-Mer (octobre 2012), Oxbow Books, Oxford, p. 190-226.

Buchez N. et Lorin Y. 2019 : Les Hauts-de-France sous influence, in Leroy-Langelin E., Lorin Y. (dir.) : *L'habitat des Hauts-de-France et ses marges à la Protohistoire ancienne. Habata 1*, Revue du Nord, n° 27 Hors Série, collection Art et Archéologie, Lille, p. 31-46.

De Mulder G. 2019 : L'habitat de l'âge du Bronze à La Tène ancienne dans l'ouest de la Flandre, in Leroy-Langelin E., Lorin Y. (dir.) : *L'habitat des Hauts-de-France et ses marges à la Protohistoire ancienne. Habata 1*, Revue du Nord, n° 27 Hors Série, collection Art et Archéologie, Lille, p. 31-46.

Joseph F., Julien M., Langelin E., Lorin Y., Praud I. 2011 : L'architecture domestique des sites du III^e millénaire avant notre ère dans le Nord de la France, in Bostyn F., Martial E., Praud (dir.) : *Le Néolithique du Nord de la France dans son contexte européen : habitat et économie aux IV^e et III^e millénaires avant notre ère*, Actes du 29^e colloque interrégional sur le Néolithique (Villeneuve d'Ascq, 2 et 3 oct. 2009), Revue archéologique de Picardie, n° spécial, 28, Amiens, p. 249-273.



Gibson A. 2002 : *Prehistoric Pottery in Britain and Ireland*, Tempus, Stroud.

Le Goff I., Billand G., Buchez N. à paraître : Rendre des pratiques funéraires visibles et lisibles. Zoom sur les nécropoles picardes de l'âge du Bronze, *Actes du Congrès préhistorique de France 2021* (Toulouse, 31 mai -4 juin 2021), Société préhistorique française, Paris.

Leroy-Langelin E., Lorin Y., Masse A., Sergent A., Talon M. 2017 : Open Bronze Age settlement forms in the north of France: state of knowledge and study strategies, in Lehoërff A., Talon M. (dir.) : *Movement, Exchange and Identity in Europe in the 2nd and 1st Millennia BC: Beyond Frontiers*, Actes du colloque de Boulogne-sur-Mer (octobre 2012), Oxbow Books, Oxford, p. 172-189.

Leroy-Langelin E., Lorin Y., Lefèvre P., Audouit F. 2021 : L'habitat des Hauts-de-France à l'âge du Bronze : premiers résultats du collectif HABATA, in Marcigny C., Mordant C. (dir.) : *Bronze 2019, vingt ans de recherches*, Actes du Colloque anniversaire de l'APRAB (Bayeux, juin 2019), Orep Editions, Nonant, p. 283-294.

Marcigny C., Lespez L., Ghesquière E., Clet-Pellerin M. 2007 : Emprise ou déprise agricole à l'âge du Bronze moyen sur le littoral de la Manche? Une lecture du phénomène grâce aux sites normands, in Richard H., Magny M., Mordant C. (dir.) : *Environnements et cultures à l'âge du Bronze en Europe occidentale*, Actes du 129^e Congrès national des Sociétés historiques et scientifiques (Besançon, 2004), Paris, éditions du CTHS, p. 311-326.

*

Blondiau Lydie
Inrap Hauts-de-France, UMR 8164 -HALMA
lydie.blondiau@inrap.fr

Buchez Nathalie
Inrap Hauts-de-France, UMR 5608 - Traces
nathalie.buchez@inrap.fr

Le Goff Isabelle
Inrap Hauts-de-France, UMR 7206
isabelle.le-goff@inrap.fr

Lorin Yann
Inrap Hauts-de-France, UMR 9022 - Héritages CY
Cergy Paris
yann.lorin@inrap.fr

Saint-Jean-Froidmentel, Terres du Buisson (Loir-et-Cher) : une occupation du début du Bronze final dans la vallée du Loir

ANTOINE DAVID avec la collaboration de KLET DONNART, SIMON HUTSON, MARINE LAFORGE, CÉCILE LE CARLIER DE VESLUD, MAFALDA ROSCIO, FRANÇOISE TOULEMONDE *

Le projet d'extension de la carrière de sables et graviers localisée sur la commune de Saint-Jean-Froidmentel (Loir-et-Cher), au lieu-dit « Terres du Buisson », a entraîné la réalisation d'un diagnostic archéologique par l'Inrap en juillet et août 2015 (Djemali 2015), sur une superficie totale de 15,7 ha, puis d'une fouille préventive par le bureau d'études Éveha à l'automne 2018, sur une superficie de 1,35 ha (David 2020).

1. Présentation du site

La commune de Saint-Jean-Froidmentel se situe à l'extrémité nord du département du Loir-et-Cher, à la limite avec l'Eure-et-Loir, à environ 20 km au nord-est de Vendôme (Loir-et-Cher) et

15 km au sud-ouest de Châteaudun (Eure-et-Loir). Le site des Terres du Buisson, au nord-est du territoire communal, est implanté sur le versant de la vallée du Loir, qui s'écoule à 500 m à l'est de l'emprise fouillée. Le terrain présente une légère déclivité vers l'est et le nord-est, en direction d'un cours d'eau non pérenne (fossé drainant du Chanteloup) qui rejoint le lit majeur du Loir. Si l'extrémité occidentale de la parcelle possède un substrat alluvial graveleux, le reste de la surface fouillée s'établit sur une couverture limoneuse relativement bien développée, essentiellement des formations lœssiques remaniées par colluvionnement et pédogénéisées. Les structures archéologiques s'inscrivent en large majorité dans des colluvions limono-argileuses humifères brunes, rendant leur lecture particulièrement difficile.

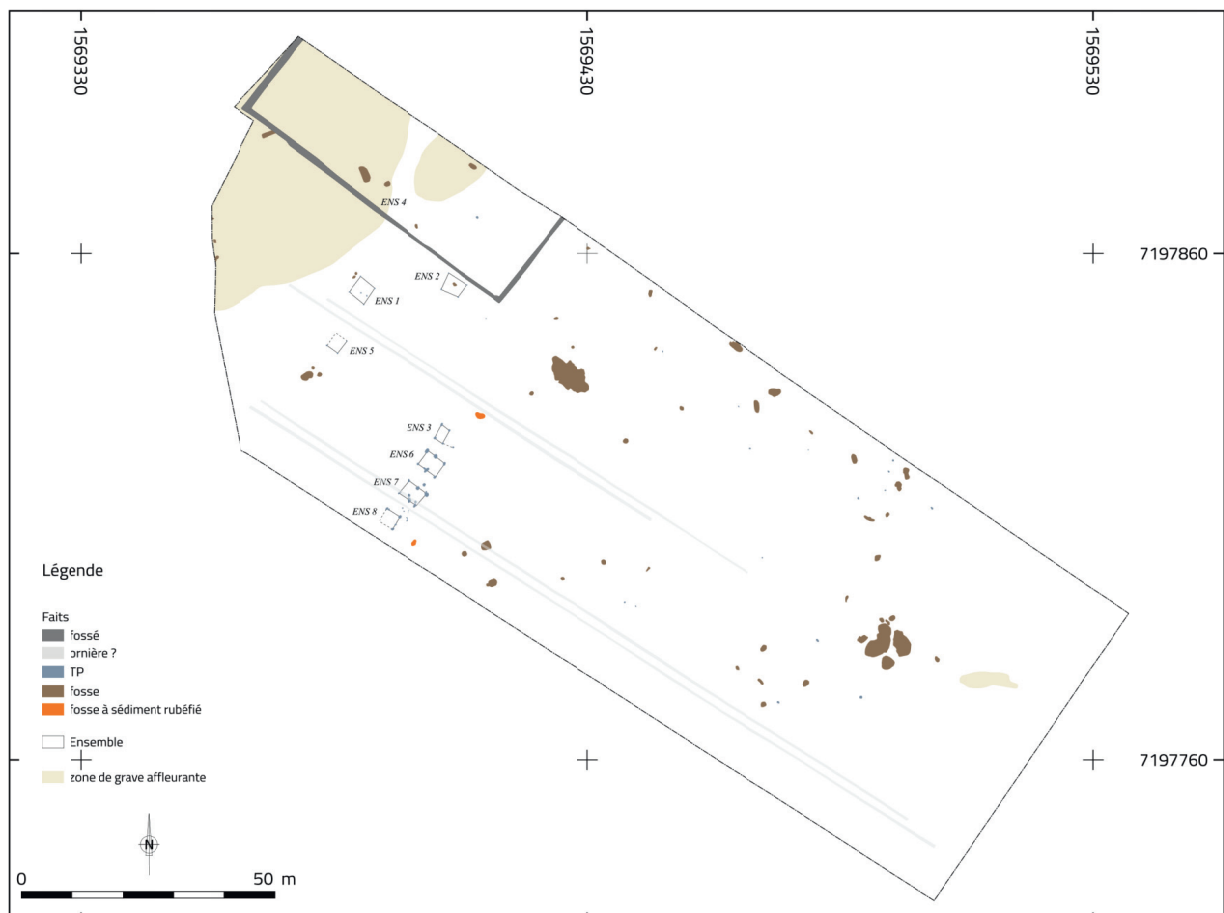


Fig. 1 - Saint-Jean-Froidmentel, Terres du Buisson (Loir-et-Cher). Plan épuré des vestiges (A. David, S. Hutson © Éveha)



2. Les faits archéologiques

L'occupation mise en évidence est relativement peu dense puisque seuls 128 faits anthropiques avérés ont été enregistrés. Ils sont quasi exclusivement rattachés à une occupation de l'âge du Bronze, quelques-uns traduisent une fréquentation aux époques moderne et contemporaine dont un enclos quadrangulaire au nord-ouest (**fig. 1**).

2.1 - Les fosses

La majorité des faits mis au jour sur le site correspondent à des fosses dont la fonction exacte reste difficile à établir. Certaines se distinguent par leur comblement ou leurs caractéristiques morphologiques. Deux fosses ovoïdes, d'environ 1,50 x 0,80 m, présentent du sédiment rubéfié dans leur comblement. Toutefois, aucun impact thermique n'est perceptible sur le substrat, excluant l'hypothèse de structures de combustion. Elles peuvent donc simplement être considérées comme ayant recueilli des rejets engendrés par une activité liée au feu, peut-être juste issus de foyers domestiques. On notera tout de même l'absence totale de mobilier dans leur comblement et l'identification d'une seule graine malgré les prélèvements systématiques de sédiment, ces observations n'allant pas dans le sens de rejets domestiques.

D'autres fosses se distinguent par leurs dimensions imposantes comme à l'est de l'emprise où un regroupement d'excavations enregistré comme un seul et même ensemble lors du diagnostic devait correspondre à une coalescence de plusieurs fosses contiguës avec un comblement terminal uniforme. Cela s'est confirmé non seulement par l'individualisation de plusieurs faits en surface après nettoyage manuel, mais également par les sondages pratiqués lors de la fouille. Les deux plus vastes creusements s'étendent respectivement sur 7,20 x 3,10 m et 5,50 x 2,50 m. Leurs complements sont massifs et peu anthropisés ; une poche de rejet charbonneux d'une trentaine de centimètres de diamètre a toutefois été observée à la base du comblement terminal de F 113 et elle a livré l'essentiel du mobilier de cette fosse : cinq pièces lithiques et une cinquantaine de tessons de céramique.

La fonction exacte de ces différentes fosses, et notamment des deux plus grandes, assimilables aux fosses dites « polylobées », est difficile à déterminer. Elles sont parfois interprétées, à l'instar de beaucoup d'autres de différentes formes, comme résultant de l'extraction de ma-

tériau limono-argileux, nécessaire notamment pour la confection des murs de bâtiments en torchis, puis utilisées comme dépotoir. Cette interprétation pourrait se justifier ici par le fait qu'aucun des creusements n'entame la grave oxydée sous-jacente au substrat argileux orangé et affleure tout au plus son toit. Quant à la réutilisation comme dépotoir, elle ne serait ici que faiblement illustrée par le mobilier recueilli.

Quelques autres creusements plus ou moins imposants sont disséminés sur le reste de l'emprise, plus particulièrement concentrés dans sa partie nord-est. Ils ont comme point commun de n'avoir pas ou peu livré de mobilier. Localisée à l'opposé près de la bordure occidentale de l'emprise, la fosse F 47 se distingue sur ce point. Elle présente en réalité deux creusements distincts, avec des dimensions maximales de 2,50 m de longueur pour 1,60 m de largeur et 1 m de profondeur au plus. La fonction initiale de cette fosse reste là encore difficile à établir : la régularité du second creusement et sa profondeur pourraient néanmoins plaider en faveur d'une structure de stockage. La quasi-totalité du mobilier recueilli se concentre dans le comblement terminal, indiquant un probable emploi ultime comme dépotoir. Ce mobilier est plutôt diversifié : une cinquantaine de tessons de céramique dont cinq formes, un fragment de terre à bâtir et quatre éclats de silex, ainsi qu'un fragment d'os long de grand mammifère – seul reste de faune du site – et une petite coulure d'alliage cuivreux à forte teneur en plomb (**fig. 5**). Cette fosse F 47 est associée à deux autres plus petites et se trouve à quelques mètres d'un petit bâtiment sur poteaux, avec lequel elle pourrait éventuellement avoir fonctionné.

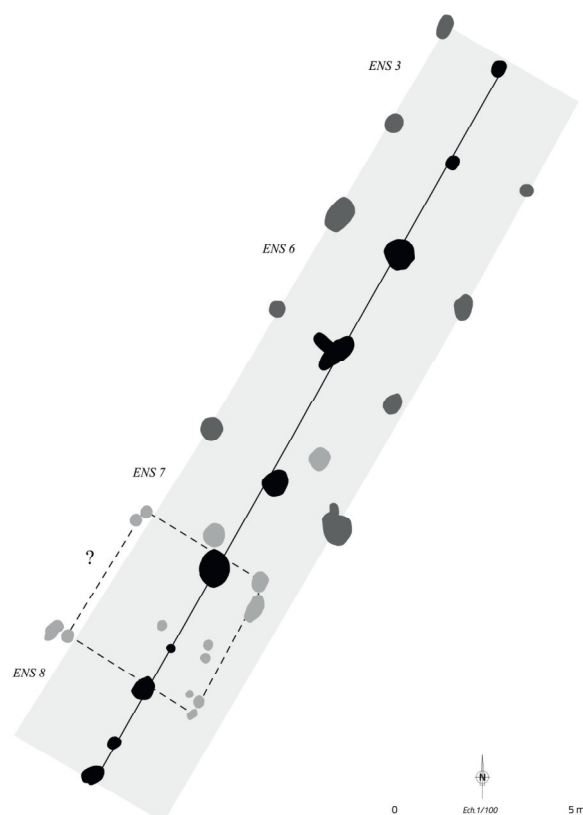
2.2 - Les bâtiments sur poteaux

L'observation de la distribution des trous de poteau sur l'emprise a permis de proposer la restitution de sept plans de bâtiments. Ils ont comme point commun de correspondre à des modules assez simples, globalement carrés ou rectangulaires, reposant sur quatre ou six poteaux porteurs principaux, et de faible superficie, comprise entre 5,70 et 14,40 m², du moins si l'on s'en tient à la surface du cadre porteur.

Par ailleurs, bien que tous ces bâtiments soient orientés sensiblement de la même façon, leur localisation les répartit de façon évidente en deux groupes, distinction qui se confirme également sur d'autres points. Ainsi, les trois bâtiments les plus à l'ouest (ENS 1, 2 et 5) distants d'une dizaine de mètres, correspondent exclusivement à

des modules sur quatre poteaux porteurs, avec des creusements de faibles dimensions (autour de 0,30 m de diamètre et 4 à 15 cm de profondeur). À l'inverse, les quatre autres bâtiments sont plus rapprochés, avec des modules à peine plus variés et les trous de poteau sont de dimensions parfois plus élevées (atteignant des diamètres de 0,60 à 0,80 m et une profondeur dépassant régulièrement 20 cm, allant jusqu'à 46 cm), constat qui ne peut s'expliquer uniquement par une différence d'arasement ou de lisibilité du terrain. Cette distinction pose la question de la stricte contemporanéité de ces deux groupes.

La proximité et la configuration des bâtiments ENS 3, ENS 6, ENS 7 et ENS 8 invitent à envisager une autre hypothèse : celle que ces quatre derniers ensembles, définis comme quatre petits bâtiments, forment en réalité un seul et même grand bâtiment (**fig. 2**). Celui-ci comprendrait alors deux nefs, de part et d'autre d'un axe faitier matérialisé par l'alignement de dix trous de poteau, et mesurerait 23 m de longueur pour 4,50 m de largeur, soit une superficie de 103,50 m². Cette proposition se heurte tout de même à quelques écueils, comme l'espacement irrégulier des trous de poteau censés matérialiser l'axe faitier, qui n'apparaissent en outre pas plus puissants que les autres et l'absence manifeste de toute trace des poteaux latéraux dans la partie sud du bâtiment. Dans cette même zone, plusieurs trous de poteau ne semblent d'ailleurs



pas, ou secondairement, participer à cette architecture, voire pourraient définir un autre plan de construction surimposée.

L'hypothèse d'un grand bâtiment néanmoins trouve des parallèles avec les architectures connues à l'échelle régionale ou supra-régionale : le bâtiment du site des Augeries, à Châtres-sur-Cher (Loir-et-Cher), daté du Bronze moyen I (Durand, Creusillet 1999) ; les bâtiments du type B du site de La Savinière à Ancenis (Loire-Atlantique), également datés du Bronze moyen I (Maitay *et al.* 2018, p. 646-648) ; ou encore un bâtiment à abside avec un axe faitier mis en évidence sur le site du Grand Ormeau à Sublaines (Indre-et-Loire), attribué au Bronze final IIIa (Frénée *et al.* 2008).

3. Mobiliers et attribution chronologique

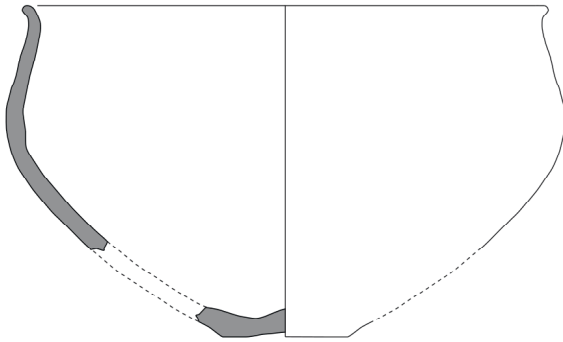
3.1 - La céramique et la problématique de datation

L'attribution chronologique du site reste délicate à établir avec précision, pour plusieurs raisons. La première tient évidemment à l'indigence du mobilier, notamment céramique. Le corpus recueilli sur l'emprise de la fouille se limite ainsi à 325 tessons, pour un poids légèrement inférieur à 2,5 kg ; il ne comprend qu'une dizaine d'éléments typologiques discriminants, qui se répartissent dans quatre fosses seulement (**fig. 3**). L'ensemble du lot paraît homogène et les éléments discriminants sont concordants avec ceux recueillis lors du diagnostic (étude H. Froquet-Uzel) : gobelets à panse bitronconique et petit rebord éversé (CER003-1 et 003-2 ; CER008-1), pot à rebord oblique et carène haute orné d'une ligne digitée au niveau du diamètre maximum de la panse (CER007-2), pot (?) orné d'une ligne digitée sub-orale (CER007-1), bol ou jatte à panse hémisphérique (CER008-2), fragment d'encolure éversée ou bol à panse tronconique (CER015-1), fragment de panse orné d'une ligne d'impressions digitées au niveau du diamètre maximum (CER015-2), fond plat en pâte grossière orné d'une cupule centrale (vase ouvert ?) (CER010). Il en ressort des affinités à la fois

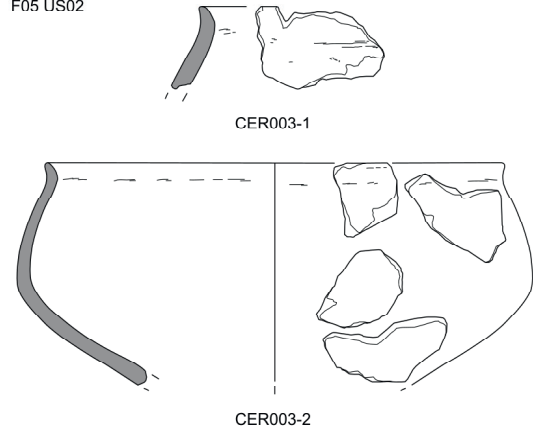
Fig. 2 - Saint-Jean-Froidmentel, Terres du Buisson (Loir-et-Cher). Hypothèse de restitution d'un seul grand bâtiment pour les ensembles ENS 3, ENS 6, ENS 7 et ENS 8, avec possible surimposition d'un autre plan (A. David © Éveha)



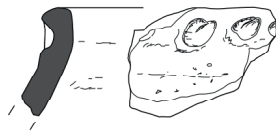
Diag. Tr. 38, F69, US4



F05 US02



F47 US03

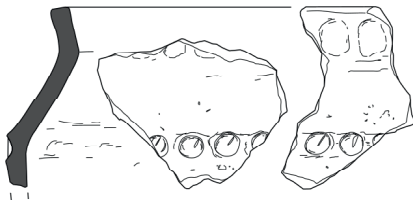


CER007-1

F47 US05



CER008-1

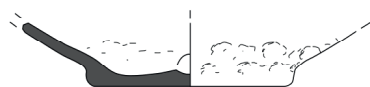


CER007-2



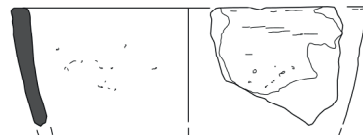
CER008-2

F50 US02



CER010

F113 US04



CER015-1



CER015-2



Fig. 3 - Saint-Jean-Froidmentel, Terres du Buisson (Loir-et-Cher). Dessins du mobilier céramique issu d'un enclos circulaire caractérisé au diagnostic (en haut à gauche, H. Froquet-Uzel ©Inrap) et des différentes fosses du site (M. Roscio © Éveha)

avec le style Deverel-Rimbury et avec le groupe à céramique cannelée du Bronze final initial, illustrant la situation de ce secteur à la lisière des mondes atlantiques et continentaux pour la seconde moitié de l'âge du Bronze. Ces éléments convergent ainsi vers une attribution assez large autour de l'étape initiale du Bronze final (XIV^e-XII^e s. av. J.-C.)

Afin de conforter voire préciser cette attribution chronologique, une série de 17 datations au radiocarbone ont été pratiquées sur charbons de bois préalablement sélectionnés, les restes osseux étant totalement absents. Les datations obtenues sont pour le moins discordantes et constituent un second motif de fragilisation de toute certitude quant à la datation de cette occu-

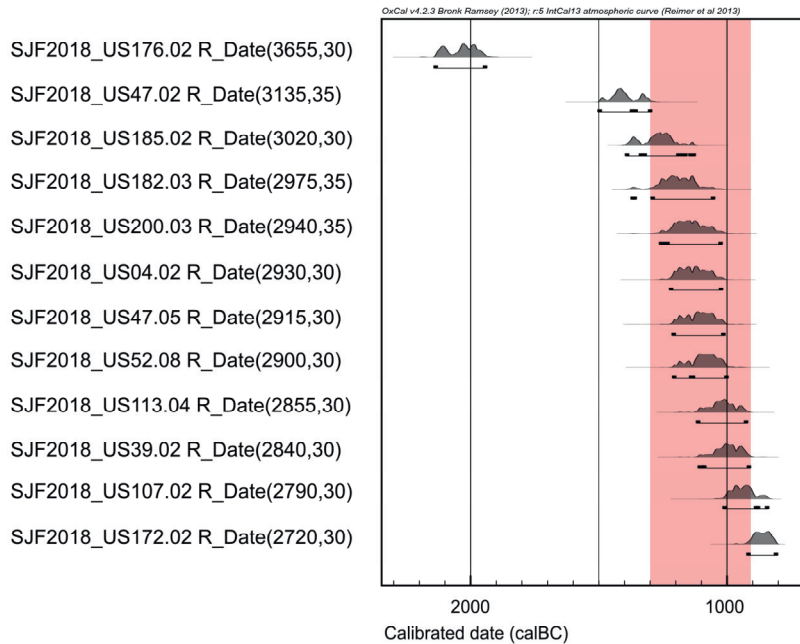


Fig. 4 - Saint-Jean-Froidmentel, Terres du Buisson (Loir-et-Cher). Courbes des datations radiocarbone calibrées couvrant l'âge du Bronze ; en rouge, intervalle couvrant le Bronze final II et IIIa (A. David © Éveha)

pation. Les valeurs observées couvrent en effet, dans leur ensemble, un vaste champ chronologique, du Mésolithique au Bronze final. Une telle disparité engendre forcément des interrogations sur la pertinence de ces datations, sur leur cohérence et surtout sur les conclusions qui pourraient en être tirées.

Sans entrer dans le détail, une grande partie des datations les plus anciennes semblent devoir être écartées, de façon plus ou moins évidente. La remise en question des résultats obtenus par les analyses radiocarbone est d'autant plus forte si l'on se penche sur le cas des bâtiments, pour lesquels des trous de poteau appartenant à un même ensemble livrent dans deux cas des datations distantes de plus 1000 ans.

Au final, sur les 17 échantillons analysés, 11 livrent une datation du Bronze moyen ou Bronze final. Leur confrontation tend à privilégier – dans la mesure où l'on considère que les faits datés appartiennent bien à une seule et même occupation – un intervalle s'étendant de façon large entre 1300 et 900 av. J.-C., correspondant au Bronze final II et IIIa (fig. 4). La correspondance avec la fourchette proposée par l'étude céramique est donc minime, car elle ne concerne que la fin de l'étape initiale du Bronze final (BF IIa). En conclure que l'occupation protohistorique des Terres du Buisson serait attribuable à cette période reviendrait par ailleurs à exclure une grande partie des datations radiocarbone, qui couvrent majoritairement l'étape moyenne du Bronze final (BF IIb-IIIa). En confrontant l'ensemble des données (forme de l'occupation, mobiliers, datations absolues), il

paraît prudent de s'en tenir à une attribution chronologique large pour cette occupation, qui se situerait plutôt dans l'étape initiale ou moyenne du Bronze final.

3.2 - Les autres mobiliers

Le nodule métallique retrouvé dans le comblement de F 47 (fig. 5) a bénéficié d'une analyse au pistolet XRF. Celle-ci a permis de déterminer qu'il s'agit d'une coulure formée par un alliage de plomb (~22 %), étain (~19 %) et cuivre (~4 %). Ceci étant, la mesure a porté sur la surface, fortement altérée ; les valeurs mesurées ne correspondent donc pas à la composition du métal sain. En effet, dans la couche de corrosion certains éléments sont mobiles (comme le cuivre) et tendent donc à disparaître dans le milieu d'enfouissement, à l'opposé du plomb et de



Fig. 5 - Saint-Jean-Froidmentel, Terres du Buisson (Loir-et-Cher). Coulure d'alliage cuivreux provenant de la fosse F 47 (cliché A. David © Éveha)



l'étain, qui restent dans la couche de corrosion. La teneur mesurée en plomb et étain est donc disproportionnée par rapport à celle du cuivre. Enfin, la surface est recouverte d'un peu d'argile incrustée, qui explique la présence de silice (~33 %) et de fer (~7 %) dans l'analyse.

Le mobilier lithique rassemble un total de 121 pièces. Il s'agit de silex local, disponible sur place ou à proximité immédiate, qui a été exploité sans chercher à compenser sa qualité moyenne. Il est débité exclusivement par percussion directe à la pierre dure, pour la seule production d'éclats. La chaîne opératoire de débitage est simple et plutôt bien maîtrisée. Peu de supports sont transformés en outils, parmi lesquels dominent les éclats retouchés. Ils ne sont accompagnés que de coches et de denticulés, la diversité typologique est donc très faible.

Tous les éléments de la chaîne opératoire étant représentés, le débitage semble avoir été réalisé sur place. Seules manquent les entames, ce qui semble indiquer le test de la matière première sur le lieu de collecte, à moins que cette absence

ne soit due qu'à la faiblesse de l'effectif total. Le nombre réduit d'outils et leur très faible diversité typologique pourrait indiquer qu'ils ne prennent qu'une part minimale à l'économie du site.

On note également la présence de carporestes. Les vestiges de plantes domestiques relèvent presque exclusivement d'une seule catégorie, celle des céréales. Au rang de ces dernières figurent l'orge vêtue (*Hordeum vulgare*), le millet commun (*Panicum miliaceum*), les blés vêtus amidonniers (*Triticum dicocum*), épeautre (*Triticum spelta*) et un blé nu (*Triticum cf. aestivum s.l./durum/turgidum*). Aucune légumineuse n'est attestée, tandis que dans la catégorie des plantes à huile, on observe la conservation d'une unique semence de caméline cultivée (*Camelina sativa*).

Bien qu'elles n'aient pu être toujours déterminées de façon très précise, les semences de flore sauvage semblent quant à elles appartenir principalement aux cortèges des adventices, compagnes des cultures dans les champs ou les

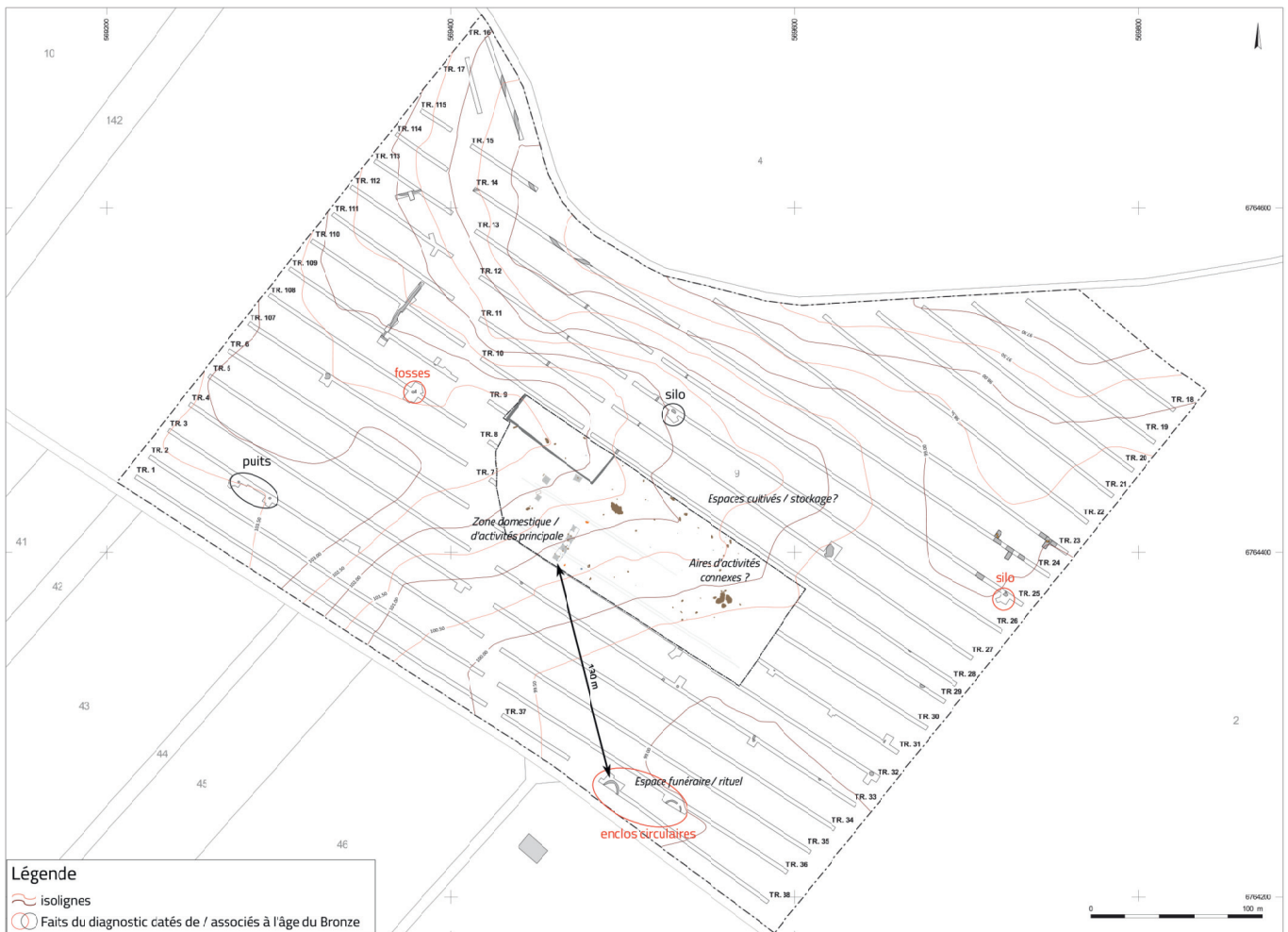


Fig. 6 - Saint-Jean-Froidmentel, Terres du Buisson (Loir-et-Cher). Plan masse du diagnostic avec étendue envisagée des occupations mises en évidence (A. David d'après Djemmali 2015 © Éveha)

jardins. On retrouve par ailleurs des fragments de coque de noisette (*Corylus avellana*), du prunellier (*Prunus spinosa*) et du mûrier-ronce (*Rubus fruticosus*).

4. Organisation spatiale

Le site de Saint-Jean-Froidmentel semble révéler une organisation spatiale cohérente, plutôt structurée. Les bâtiments se concentrent ainsi exclusivement dans la partie ouest de l'emprise. La majorité des rejets se retrouvent d'ailleurs parmi les fosses les plus proches (en dehors des fosses polylobées à l'est), appuyant l'interprétation de ce secteur comme lieu d'habitat ou d'activité principale.

Au nord-est et à l'est, sont creusées plusieurs fosses, dont certaines plus ou moins regroupées et parfois de dimensions importantes. Une grande partie d'entre elles n'est d'ailleurs rattachée à l'occupation protohistorique que de façon hypothétique, car elles ont peu ou pas livré de mobilier. Elles pourraient ainsi matérialiser divers petits secteurs d'activités, ayant fonctionné de façon concomitante ou s'étant déplacés progressivement.

Si aucun système de délimitation n'est perceptible, on note tout de même un effet de limite très net dans la répartition des structures archéologiques, totalement absentes des angles nord-est et sud-est de l'emprise. Cependant, ce manque pourrait être imputé à l'érosion et/ou à la lisibilité du terrain, mais il peut tout aussi bien marquer réellement la limite de l'occupation protohistorique, même si le terroir exploité, ou du moins sous son contrôle, comme les terrains cultivés, ne s'étendait pas au-delà, comme le suggèrent d'ailleurs d'autres structures mises au jour lors du diagnostic (**fig. 6**).

Ainsi, au nord et au nord-est, ce sont deux silos, distants de plus de 200 m, qui ont été caractérisés, dont l'un (Tr. 25, F31) a livré du mobilier attribuable à l'étape initiale du Bronze final ; certaines structures localisées en limite septentrionale de l'emprise fouillée pourraient d'ailleurs éventuellement, par leur gabarit, se voir attribuer cette même fonction. Il est impossible en l'état de présager du caractère isolé de ces silos ou de leur participation à des batteries plus conséquentes ; néanmoins, on peut avancer, avec toute la prudence nécessaire, l'hypothèse qu'ils aient pu s'inscrire en marge des espaces cultivés du finage de cette occupation.

À environ 140 m au sud-ouest de la fouille, deux puits ont été mis en évidence, mais leur

maigre mobilier céramique ne permet pas d'assurer leur contemporanéité avec le reste de l'occupation ; si tel est le cas, il faudrait alors envisager une étendue du territoire contrôlé sur plusieurs hectares.

Par ailleurs, il faut signaler la découverte de deux enclos circulaires en limite sud-est des terrains diagnostiqués. Bien qu'aucune fosse n'ait été perçue dans leur espace interne, ni le moindre indice funéraire dans leurs fossés, ils rappellent, par leur morphologie et les nombreux blocs de silex et calcaires dans leurs fossés, les monuments de Courcelles (Loiret), datés de l'étape initiale du Bronze final (Froquet-Uzel 2015). Cette attribution chronologique est confirmée par le mobilier céramique retrouvé dans l'un de ces deux enclos, comprenant notamment un gobelet de morphologie très proche de celui recueilli dans une des fosses de la fouille (F 05), garantissant *a priori* la contemporanéité de ces deux secteurs (**fig. 3**).

Les données de la fouille et du diagnostic combinées nous offrent donc un aperçu relativement exceptionnel d'un territoire de l'âge du Bronze, incluant à la fois sa composante domestique et rituelle/funéraire.

Bibliographie

David A. 2020 : *Saint-Jean-Froidmentel (Loir et Cher), Terres du Buisson. Une occupation du Bronze moyen-final et un enclos d'époque moderne dans la vallée du Loir*, Rapport final d'opération de fouille archéologique préventive, Limoges/Orléans, Éveha, Service régional de l'Archéologie du Centre-Val-de-Loire, Orléans.

Djemmal N. 2015 : *Saint-Jean-Froidmentel, Loir-et-Cher, « Terres du Buisson ». Extension de carrière dans la vallée du Loir*, Rapport de diagnostic, Orléans, Inrap, / Service régional de l'Archéologie du Centre-Val-de-Loire, Orléans.

Durand S., Creusillet M.-F. 1999 : Un bâtiment trapézoïdal à Châtres-sur-Cher, in : *Les premiers paysans en région Centre (5000-2000 av. J.-C.)*, Catalogue de l'exposition au Musée des Beaux-Arts d'Orléans, novembre 1999 – février 2000, Orléans, Arep Centre, p. 49-50.

Frénée É., Aubier M., Baguenier J.-P., Baray L. 2008 : *A85 (Indre-et-Loire), Sublaines, Le Grand Ormeau*, Rapport final d'opération de fouille archéologique préventive, Inrap, Service régional de l'Archéologie du Centre-Val-de-Loire, Orléans.

Froquet-Uzel H. (dir.) 2015 : *Les nécropoles de l'âge du Bronze de Courcelles (Loiret)*. Tours, FERACF (Revue archéologique du Centre de la France, suppl. 56).

Maitay C., Maguer P., Ard V. 2018 : Architecture des bâtiments du Néolithique à l'âge du Bronze dans le Centre-Ouest de la France, in Lemerrier O., Sénépart I., Besse M.,



Mordant C. (dir.) : *Habitations et habitat du Néolithique à l'âge du Bronze en France et ses marges*, Actes des II^e Rencontres Nord/Sud de Préhistoire récente, Dijon, 19-21 novembre 2015, Archives d'Écologie préhistorique, Toulouse, p. 637-655.

*

Antoine David
Responsable d'Opération, Éveha
antoine.david@eveha.fr

Klet Donnart
Lithicien, Éveha et UMR 6566 CreAAH, Rennes 1
klet.donnart@eveha.fr

Simon Hutson
Topographe, Éveha
simon.hutson@eveha.fr

Marine Laforge
Géomorphologue, Éveha et UMR 6566 CreAAH,
Rennes 1
marine.laforge@eveha.fr

Cécile Le Carlier de Veslud
Ingénieur archéométallurgiste, Laboratoire Archéosciences, UMR 6566 CreAAH, Rennes 1
cecile.lecarlier@univ-rennes1.fr

Mafalda Roscio
Céramologue, Éveha et UMR 5138 ArAr, Lyon 1
mafalda.roscoio@eveha.fr

Françoise Toulemonde
Carpologue, UMR 7209 Archéozoologie, Archéobotanique, Sociétés, Pratiques et Environnements, MNHN/CNRS, Paris
francoise.toulemonde@gmail.com



Les occupations de l'âge du Bronze (ancien et final) des Roches de Vayres à Chasseneuil-du-Poitou (Vienne)

ANTOINE DAVID avec la collaboration de ROMARIC BOQUART, QUENTIN FAVREL, MARINE LAFORGE, FRANÇOISE TOULEMONDE, MARION VANTOMME *

Le projet de construction d'une nouvelle station de traitement des eaux usées sur la commune de Chasseneuil-du-Poitou (Vienne), au lieu-dit Les Roches de Vayres, a entraîné la réalisation d'un diagnostic archéologique par l'Inrap en mai 2018 (Maitay 2018), portant sur une surface d'un peu plus de 2 ha. Les résultats ont conduit à la prescription d'une fouille préventive, réali-

sée par le bureau d'études Éveha en février-mars 2019 (David 2020a) sur une superficie de 15 060 m². Elle a été complétée en juin 2020 par une prospection géophysique, réalisée dans le cadre d'une opération programmée financée par le Service régional de l'Archéologie de Nouvelle-Aquitaine (David 2020b).

Fig. 1 - Chasseneuil-du-Poitou - Roches de Vayres (Vienne). Recalage du plan phasé de l'occupation sur cliché pris par satellite (Fond : © AppleMap, 2020. DAO A. David, M. Vantomme © Éveha)

1. Présentation du site

La commune de Chasseneuil-du-Poitou est localisée au centre du département de la Vienne, à une dizaine de kilomètres au nord de Poitiers, sur la rive gauche du Clain, à une vingtaine de kilomètres avant sa confluence avec la Vienne. L'emprise prescrite se trouve au nord du bourg actuel et s'inscrit dans la plaine alluviale de cette rivière, qui s'écoule actuellement à environ 500 m à l'est du site. Au niveau du décapage, le substrat montre une grande diversité de faciès avec globalement trois grandes formations qui se distinguent : des calcaires altérés, des graviers et galets, et des sables.

Les investigations menées ont permis de mettre en évidence des vestiges d'occupations d'au moins quatre périodes différentes (fig. 1) ; seuls ceux se rattachant à l'âge du Bronze seront ici présentés.



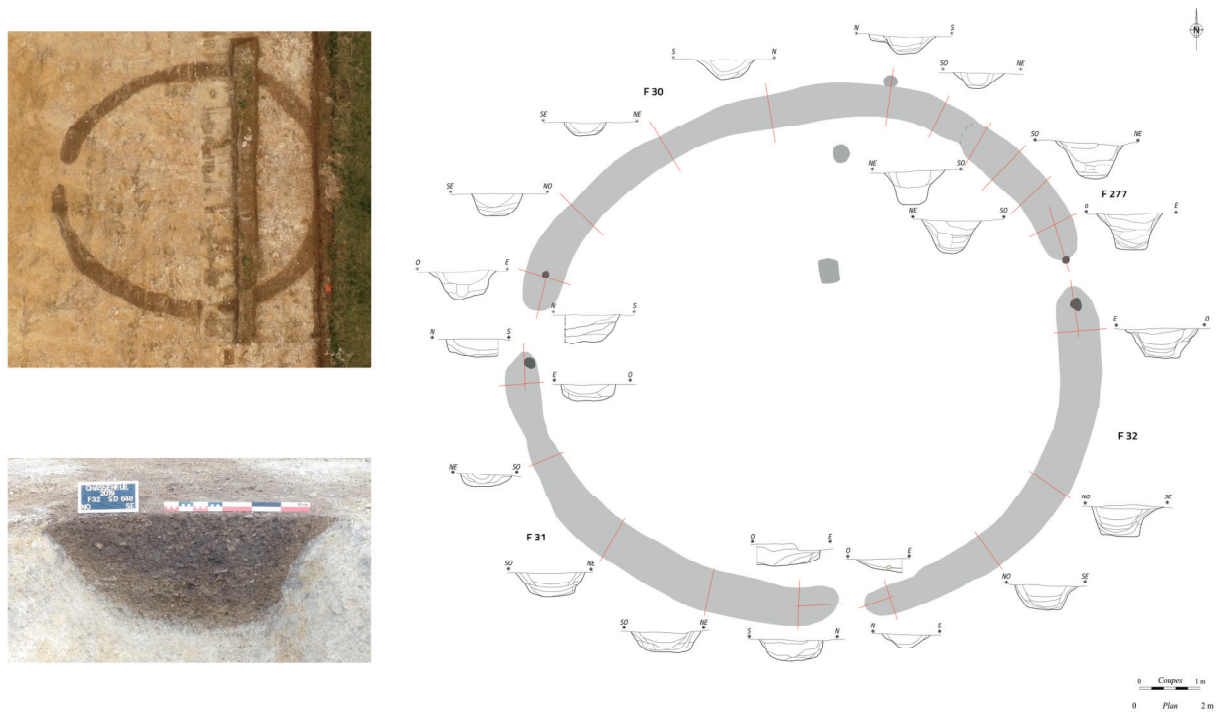


Fig. 2 - Chasseneuil-du-Poitou - Roches de Vayres (Vienne). Plan et coupes de l'enclos circulaire (DAO A. David © Èveha)

2. L'enclos circulaire du Bronze ancien

2.1 - Description

Mis en évidence lors du diagnostic, l'enclos circulaire, localisé en bordure centre-est de l'emprise, n'a d'abord pas pu être dégagé dans son intégralité, son extrémité orientale étant située sous l'accotement de la route. Une ouverture complémentaire en fin d'intervention a toutefois permis d'en saisir le plan complet (fig. 2). S'il est apparu dans un premier temps comme composé de trois tronçons de fossés (F 30, F 31 et F 32), séparés par trois interruptions à l'ouest, au sud et à l'est, les sondages pratiqués ont permis de mettre en évidence un quatrième tronçon au nord-est (F 277), marqué par un creusement subitement plus profond. La largeur des interruptions est très variable : 1,20 m à l'ouest, 0,70 m au sud et 0,75 m à l'est. En revanche, à l'emplacement où débute F 277, F 30 ne présente pas d'interruption évidente, ce qui laisse penser que cette dernière s'est estompée du fait de l'érosion et/ou de sa jonction avec F 277 ou qu'il n'y a jamais eu de véritable interruption du fossé à cet emplacement et que le creusement de F 277 constitue de fait une reprise partielle de F 30.

Il n'est d'ailleurs pas impossible que les tronçons de fossés qui composent l'enclos n'aient pas été creusés simultanément car leur observation fine permet de déceler une légère irrégularité

dans leur implantation. Ainsi, l'enclos n'est pas réellement circulaire, mais plutôt ovale, soit 14 m de longueur pour l'axe est-ouest et 13 m d'axe nord-sud. Si dans l'ensemble les creusements montrent tous des parois plus ou moins évasées et un fond globalement plat, leurs profils sont assez variables d'un tronçon à l'autre voire au sein du même tronçon.

Une berme stratigraphique nord-sud a été maintenue lors du décapage pour réaliser des observations géomorphologiques relatives à une éventuelle élévation sur l'aire interne de l'enclos. Elle n'a finalement livré aucune indication, le tracé des fossés se lisant parfaitement dans la terrasse alluviale qui est constituée dans ce secteur de calcaire altéré surmonté seulement par une dizaine de centimètres de colluvions succédant immédiatement à la terre végétale. La lecture stratigraphique ne permet pas non plus d'envisager la présence d'une quelconque levée de terre (talus, tertre,...) à proximité immédiate des fossés, parce qu'il n'en existait aucune, ou qu'elle se trouvait trop en retrait pour y avoir glissé par érosion. La dynamique de comblement est relativement identique pour l'ensemble des tronçons avec trois séquences dans le remplissage.

La première est marquée par des niveaux indurés, constitués de calcaire altéré mêlé de sédiment plus ou moins fin, d'aspect gris clair à gris-bleuté, présents en fines couches parfois très ponctuelles sur le fond, voire sur les parois.

La présence de mobilier, même très rare, dans ces couches confirme qu'il s'agit bien d'un comblement et non d'une altération du substrat, comme cela aurait pu être envisagé au vu de leurs compositions.

La deuxième séquence est marquée par des couches gravillonneuses et caillouteuses alternant avec des niveaux limoneux plus sombres. Ces couches, peu épaisses et assez pauvres en mobilier, suggèrent des apports principalement naturels.

La dernière séquence est marquée par une couche limoneuse très sombre et organique facilement identifiable sur l'ensemble de l'enclos qui constitue le comblement terminal des fossés. Très homogène, elle est également riche en tessons de céramique, très fragmentés, traduisant vraisemblablement un dépôt secondaire et massif.

En outre, les coupes réalisées au niveau des interruptions ouest et est de l'enclos ont permis de

relever l'implantation de poteaux qui ont été implantés une fois les fossés au moins partiellement comblés, car leurs creusements recoupent nettement les première et deuxième séquences de comblement. Par contre, ils n'existent clairement plus au moment de la troisième et ultime séquence de comblement, qui vient systématiquement en recouvrir le négatif. S'il apparaît indéniable que ces poteaux ont eu un rôle en lien direct avec les interruptions au niveau desquelles ils s'inscrivent, leur fonction n'en demeure pas moins difficile à établir. Non seulement leur implantation par rapport à l'extrémité des fossés varie légèrement, mais en outre leur gabarit n'apparaît pas identique : leurs dimensions varient de 20 à 38 cm de diamètre. Ces variations, dans l'implantation comme dans le module des poteaux, permettent difficilement d'envisager la restitution d'une structure type portique à l'emplacement des interruptions concernées ; ces poteaux ont donc peut-être



Fig. 3 - Chasseneuil-du-Poitou - Roches de Vayres (Vienne). Mobilier céramique issu du comblement du fossé de l'enclos circulaire (DAO Q. Favrel © Éveha)

simplement servi de marqueurs pour signaler ces interruptions et éventuellement mettre en exergue l'accès à l'aire interne de l'enclos.

Aucun autre indice de poteau n'a en tout cas été perçu au sein des fossés et les coupes longitudinales, pratiquées systématiquement dans les sondages qui ont fait l'objet de relevés, permettent d'exclure la restitution d'un enclos palissadé.

Aucun fait localisé dans l'aire interne de l'enclos circulaire ou à proximité immédiate ne peut être rattaché à cette occupation.

2.2 - Attribution chronologique

Le mobilier recueilli dans les seuls tronçons de fossés de l'enclos, composé quasi exclusivement de céramique, est relativement abondant (609 restes pour près de 3,5 kg). Ce mobilier se concentre en très large majorité (74 % du NR et 77 % du PR) dans les couches constituant l'ultime séquence de comblement des fossés et apparaît extrêmement fragmenté. Partant de ce constat, il semblerait évident de conclure à la nature détritique de ces niveaux supérieurs de comblement, dont la céramique permettrait de situer chronologiquement l'abandon, du moins en théorie.

L'étude de ce mobilier a permis d'identifier 36 éléments diagnostiques au sein de ce lot (**fig. 3**). Certaines formes renvoient clairement à la fin du Néolithique – particulièrement concentrés dans le tronçon nord-est (F 277) ; d'autres trouvent en revanche des comparaisons de la fin du Bronze ancien au début du Bronze final (F31-CER367 ; F32-CER435). Une majeure partie reste toutefois impossible à attribuer chronologiquement et culturellement, notamment les fonds plats et les bords simples. Notons la forte proportion de petits bords fins à lèvres arrondies et à pâte noire ; difficilement orientables pour certains, témoins de formes ouvertes type assiette ou coupe pour d'autres, ils présentent de nombreuses similitudes du point de vue des traitements de surface et du dégraisant.

Les datations radiocarbone pourraient appuyer cette attribution chronologique à la fin du Néolithique, deux d'entre elles indiquant un intervalle entre 2850 et 2490 cal BC (4080±25 BP et 4050±25 BP). Néanmoins, une autre datation pratiquée sur une cheville osseuse de capriné fournit un résultat au Bronze ancien A2 (3520±20 BP soit 1922-1770 cal BC). Au vu du caractère homogène et massif de ce comblement

terminal sur l'ensemble de l'enclos, il est inenvisageable d'avancer l'hypothèse d'un remplissage sur plusieurs siècles et d'un brassage de son contenu expliquant le mélange de matériel du Néolithique final et du Bronze ancien. En outre, cela impliquerait une coexistence au moins partielle entre l'enclos circulaire et le bâtiment sur poteaux faitiers localisé immédiatement au nord-ouest (**fig. 1**), dont les datations radiocarbone sont d'ailleurs un peu plus récentes pour le Néolithique final (comprises globalement entre 2350 et 2100 cal BC).

Une seule explication nous semble alors apporter une cohérence à tous ces éléments factuels *a priori* contradictoires : le creusement des fossés a dû impacter des niveaux d'occupation néolithiques, potentiellement à caractère domestique et antérieurs au bâtiment sur poteaux faitiers, s'étendant sur cette zone. Lors de ce creusement, ils se sont mêlés à la terre végétale de l'époque et ont été stockés potentiellement sous forme de terre ou de talus – dont ils ont alors constitué au moins la base – dans l'aire interne de l'enclos ; lors de l'abandon de ce dernier, les terres de ce terre ou talus ont une nouvelle fois été remobilisées pour servir alors à colmater définitivement les fossés, expliquant à la fois la présence du mobilier néolithique dans les niveaux supérieurs et son caractère très fragmenté, conséquence de ces remobilisations successives. Dès lors, le colmatage des fossés et l'abandon définitif de l'enclos circulaire seraient à envisager au cours du Bronze ancien A2.

Ce type d'enclos circulaire, légèrement irrégulier et à fossé interrompu, trouve d'ailleurs de bons exemples de comparaison régionalement. Les plus proches reconnus sont certainement les deux mis au jour sur le site des Varennes à Saint-Georges-les-Baillargeaux, juste sur la rive opposée du Clain : des datations radiocarbone placent l'enclos septentrional au Bronze A1 (3650±40 BP soit 2140-1901 cal BC) et l'enclos méridional au Bronze A2 (3423±39 BP soit 1878-1618 cal BC) (Fouéré 2011). Deux autres exemplaires assez proches ont été reconnus lors de la phase 10 du diagnostic de la LGV Sud-Est-Atlantique, à Poitiers (Vienne). Le premier, au lieu-dit Les Basses Landes, a livré quelques éléments de céramique et de silex datant du Néolithique ou du début de l'âge du Bronze. À environ 1,5 km au sud-ouest, au lieu-dit La Croix de Bois, un autre enclos circulaire à fossé interrompu n'a livré aucun mobilier permettant d'en proposer une datation (Bats 2010). En s'éloignant quelque peu géographiquement, on peut mentionner l'enclos fouillé au Fief du Chail

à Port-d'Envaux (Charente-Maritime), attribué là encore au Bronze A2 grâce à une datation radiocarbone (Ernaux *et al.* 1999).

Par ailleurs, le site de Champ Vallée à Cholet (Maine-et-Loire) a également livré deux enclos circulaires attribués au Bronze ancien. L'enclos méridional a fourni quelques éléments de forme et des décors plastiques qui renvoient au Bronze ancien ; une datation radiocarbone donne un résultat à la charnière entre le Néolithique final et le Bronze ancien (3910±50 BP soit 2566-2207 cal BC). Le mobilier retrouvé dans l'enclos septentrional présente quant à lui un rapprochement avec les productions du Bronze ancien, mais n'autorise pas une datation certaine (Sicard, Chérel 2015).

2.3 - Nature et étendue de l'occupation

L'implantation de cet enclos circulaire semble marquer un changement de fonction des lieux, puisqu'il succède à un bâtiment du Néolithique final très vraisemblablement domestique. Il est très difficile voire impossible d'évaluer l'intervalle de temps entre l'abandon du bâtiment et l'implantation de l'enclos, mais d'après les éléments énoncés, toute contemporanéité semble exclue et cet écart pourrait être d'au moins deux siècles. Cela pose donc la question du lieu de vie des populations ayant creusé cet enclos. Aucune trace ne semble en subsister sur l'emprise, mais il ne faut pas exclure l'hypothèse de structures d'habitat peu ou pas ancrées dans le sol et envisager les effets d'une érosion potentiellement forte. En outre, faut-il considérer que la symbolique de ce type de monument implique une « sacralisation » des lieux et donc une distanciation des habitats ? Cette distinction entre zone d'habitat et zone culturelle/funéraire est-elle vraiment si marquée ? Bien évidemment, ces questions ne peuvent trouver de réponse au seul regard des données acquises.

Cela pose également la question de l'étendue exacte de cette occupation du Bronze ancien et de la possible existence d'autres monuments. Ainsi, on signalera la mise au jour sur la même emprise, au sud, d'un enclos en fer à cheval (fig. 1). Il ne contenait aucun mobilier ni écofact permettant une datation radiocarbone. Il est toutefois antérieur aux fossés de La Tène finale, qui le recoupent. Son attribution chronologique précise reste donc inconnue. Mais son comblement initial, composé d'un amalgame de graviers calcaires liés par un sédiment argilo-limoneux très compact, est identique à celui de l'enclos circulaire. Il a d'ailleurs fait

l'objet d'observations micro-morphologiques, qui ont confirmé sa nature anthropique.

Par ailleurs, les photographies aériennes montrent très clairement l'existence d'un autre enclos circulaire à environ 90 m à l'est de l'enclos fouillé, au lieu-dit Les Écluzelles (fig. 1). Également bien mis en évidence lors de la prospection géophysique, les mesures réalisées sur SIG permettent de lui restituer un diamètre moyen interne de 24 m et externe de 30 m, pour des fossés d'environ 3 m de largeur à l'ouverture. La qualité des données de la cartographie magnétique n'est par contre pas suffisante pour statuer sur la présence éventuelle de structures anthropiques sur son aire interne. En revanche, le cliché satellite laisse apparaître deux courtes excroissances linéaires, dans sa partie sud, dont il demeure toutefois difficile de déterminer s'il s'agit réellement d'anomalies liées à des creusements anthropiques. En l'absence de tout élément chronologique, rien ne garantit cependant que l'enclos des Écluzelles soit contemporain de celui des Roches de Vayres. Aucun autre monument de même nature n'a par ailleurs été mis en évidence par la prospection géophysique.

3. Les trous de poteau du Bronze final

3.1 - Description

L'occupation du site au Bronze final n'est clairement matérialisée que par la présence de deux trous de poteau, localisés au sud-ouest de l'emprise (fig. 4). Ils sont de morphologie similaire : F 233 est de plan ovale et mesure 0,44 m de longueur par 0,37 m de largeur, pour une profondeur de 0,23 m, tandis que F 234 est de plan circulaire, de 0,48 m de diamètre pour 0,30 m de profondeur. Leur profil montre une paroi plus évasée d'un côté que de l'autre et un fond en cuvette. Seul F 234 semble conserver la trace d'un négatif de poteau, marqué par un comblement central plus sombre, uniquement perçu en coupe. Ceci étant, le pendage des tessons de céramique observé dans le comblement de F 233, plus sombre dans son ensemble, suggère l'existence de deux couches distinctes dont les limites ne sont pas lisibles.

3.2 - Mobiliers et datation

Plusieurs tessons de céramique ont été recueillis dans les complements de ces deux structures, parmi lesquels une assiette tronconique décorée sur l'intérieur et l'extérieur dans F 234 attri-



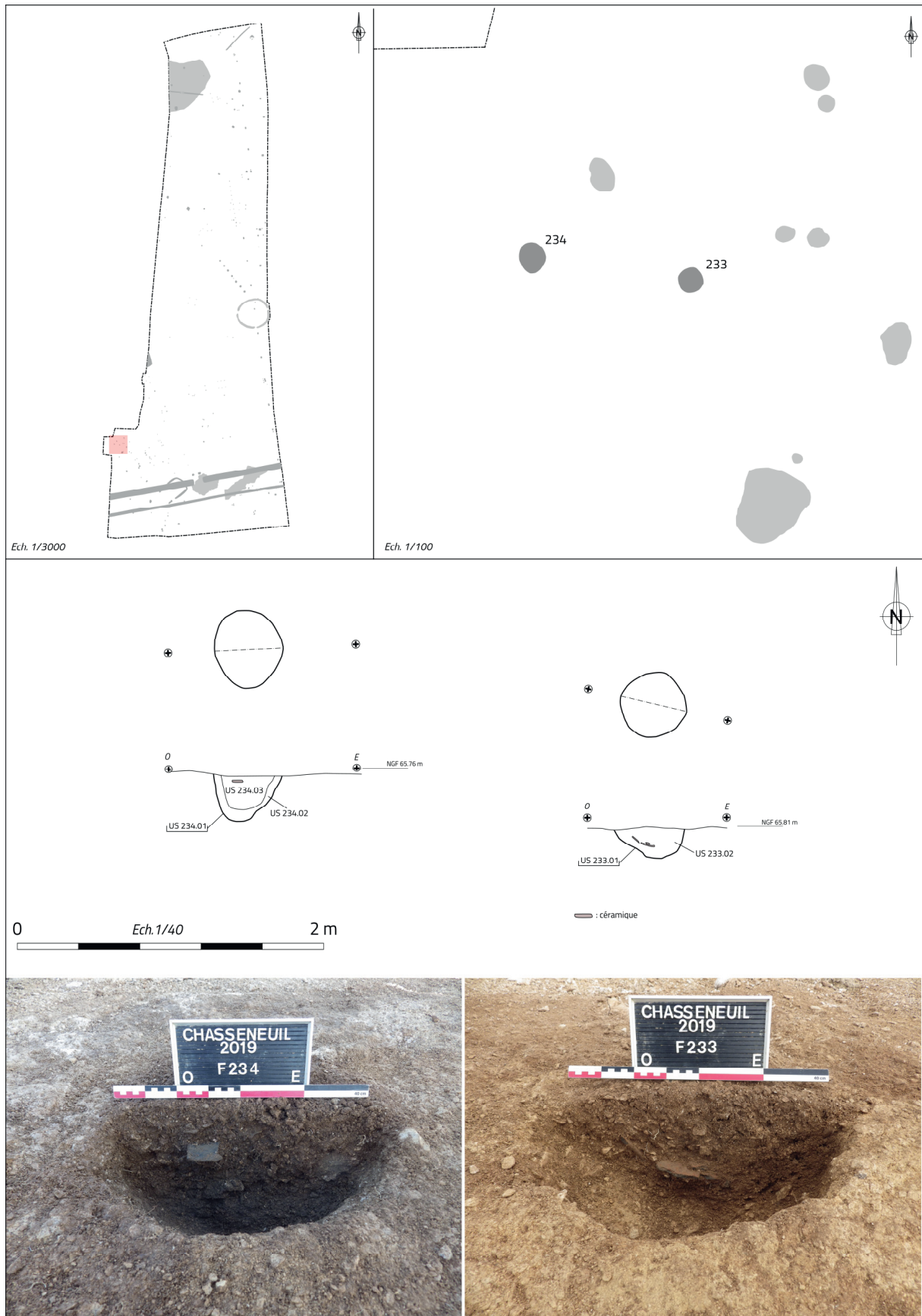


Fig. 4 - Chasseneuil-du-Poitou - Roches de Vayres (Vienne). Localisation, plan et coupe des trous de poteau F 233 et F 234 (DAO A. David © Éveha)

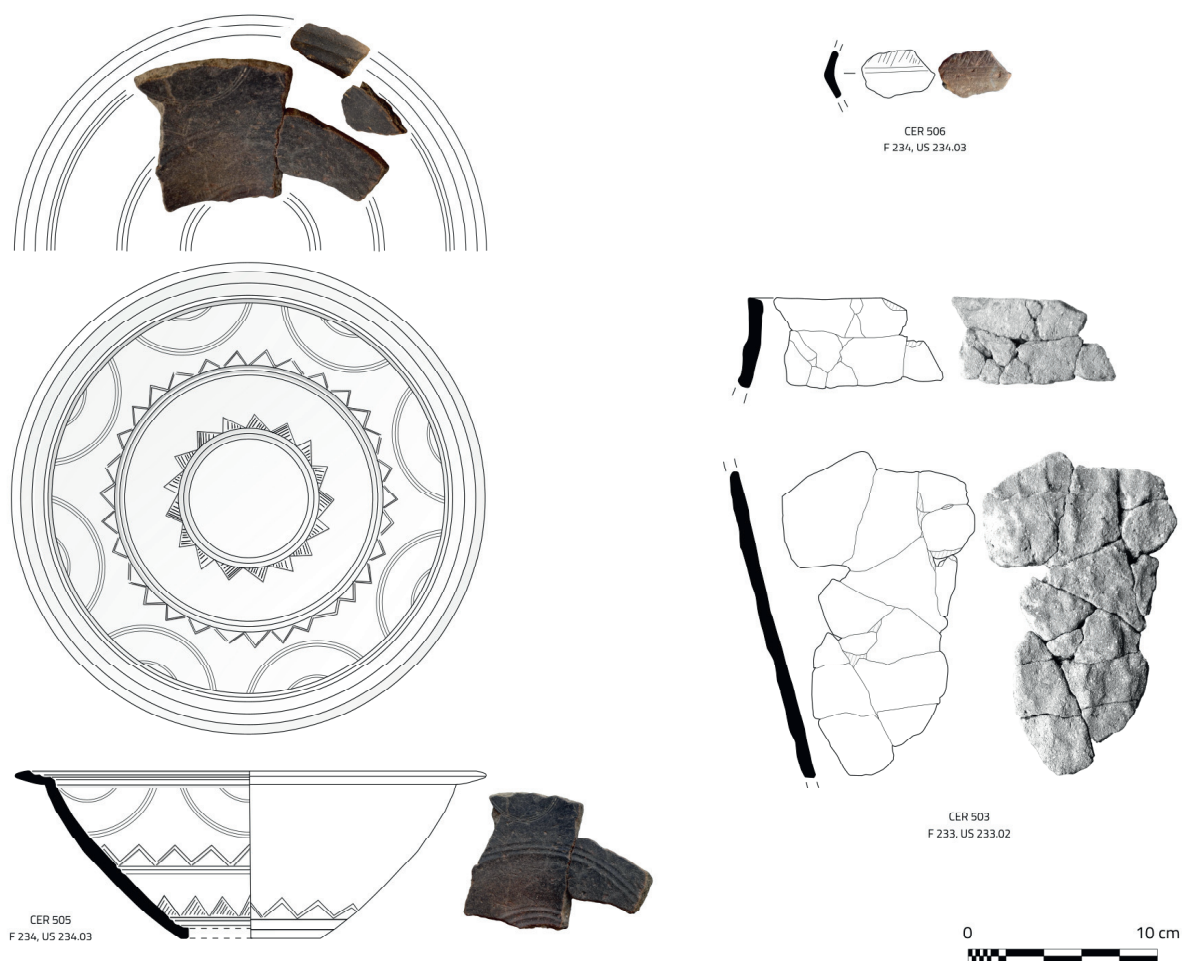


Fig. 5 - Chasseneuil-du-Poitou - Roches de Vayres (Vienne). Mobilier céramique issu des trous de poteau F 233 et F 234 (DAO Q. Favrel © Éveha)

buable de façon précise à l'étape moyenne du Bronze final (IIb-IIIa) et plus particulièrement au style RSFO (Rhin-Suisse-France Orientale). Des exemplaires comparables ont été retrouvés au Bois-du-Roc à Vilhonneur (Gomez de Soto 1980) et dans la grotte de Rancogne (Gruet *et al.* 1997, pl. 12, n° 11). Par analogie, les tessons d'une jarre à traînées digitées découverts dans F 233 peuvent être rattachés de façon cohérente à la même période (fig. 5). Les datations radiocarbone vont d'ailleurs en ce sens, le résultat obtenu pour F 233 s'inscrivant parfaitement dans l'étape moyenne du Bronze final : 2870±20 BP soit 1123-976 cal BC. À l'inverse, la fourchette obtenue pour F 234 est antérieure de près de deux siècles (3020±25 BP soit 1386-1196 cal BC) et diverge ainsi de l'analyse de la céramique, dont l'attribution chrono-culturelle ne fait pourtant aucun doute. Cette divergence peut s'expliquer par un effet « vieux bois » sur l'échantillon de F 234, constitué de petits charbons de chêne à feuillage caduc dont la proximité de l'écorce n'a pu être établie, ouvrant la

voie à ce possible biais ; à l'inverse, l'échantillon analysé pour F 233 est constitué de graines carbonisées, de durée de vie plus courte et permettant donc d'obtenir un résultat plus fiable.

Outre la céramique, des carporestes ont en effet été recueillis dans ces deux trous de poteau. Ces deux petits assemblages de restes carbonisés sont constitués de quelques céréales, d'un fruit de cueillette et de deux herbacées sauvages. Il s'agit de l'orge vêtue (*Hordeum vulgare*), du millet commun (*Panicum miliaceum*), d'un blé et d'une céréale indéterminés (*Triticum sp.* et *Cerealia*), du chêne (*Quercus sp.*), du gaillet bâtard (*Galium cf. spurium*) et d'une Polygonaceae. Les céréales sont présentes exclusivement sous forme de grains, tandis que les vestiges de chêne sont constitués de fragments de cotylédons de gland.

3.3 - Nature et étendue de l'occupation

La présence de tessons de céramique et de carporestes au sein de ces deux trous de poteau



suggère un apport détritique, résultant soit d'un nettoyage de surface soit d'une percolation de ces éléments depuis le niveau de sol, après abandon des structures. Ces dernières s'inscriraient ainsi à l'origine dans un cadre domestique. Pour autant, leur fonction initiale est difficile à déterminer. En effet, malgré la présence de plusieurs autres trous de poteau aux alentours, aucun ne présente de morphologie similaire ou s'inscrit sur l'axe défini par F 233 et F 234 et n'a livré de mobilier potentiellement contemporain. Un élargissement ponctuel du décapage vers l'ouest n'a pas permis non plus de repérer de creusements supplémentaires. S'il est donc délicat de faire de ces deux creusements les seuls témoins subsistant d'une construction sur poteaux, cette hypothèse ne doit cependant pas être écartée.

D'autres petits bâtiments sur poteaux identifiés sur l'emprise pourraient éventuellement se rattacher également à cette occupation, mais compte tenu de l'absence de tout indice chronologique, cette proposition restera à l'état d'hypothèse.

Aussi ténue soit-elle, cette occupation présente tout de même un intérêt particulier. D'abord par le rattachement de sa céramique au style Rhin-Suisse-France Orientale (RSFO), par cette écuelle décorée qui demeure somme toute relativement exceptionnelle. En outre, cela constitue une occurrence supplémentaire de ce style déjà fréquemment mis en évidence en Centre-Ouest (Gomez de Soto 2013).

Ensuite parce que cette attribution chronologique permet de dresser un parallèle direct avec l'occupation du Bronze final IIb-IIIa du site de Vert Nord, localisé à 600 m au sud de l'emprise des Roches de Vayres. Le caractère très dispersé de cet habitat ouvert, qui s'étend potentiellement bien au-delà des limites de l'emprise décapée au nord comme au sud, pourrait laisser envisager un maillage lâche, mais régulier du territoire, avec plusieurs habitations ou noyaux d'habitat séparés par de vastes zones dépourvues de structures, pouvant couvrir plusieurs centaines à plusieurs milliers de mètres carrés, correspondant potentiellement à des espaces dévolus à l'agriculture ou à l'élevage (Maitay 2016). Les rares vestiges reconnus aux Roches de Vayres pourraient ainsi s'inscrire dans cette logique et ne trouver un sens qu'à une échelle bien plus large, celle d'un territoire. Néanmoins, il convient de garder une certaine prudence sur ce parallèle puisque même si elles sont attribuées à la même période, rien ne garantit que les structures de Vert Nord soient contemporaines entre elles et encore moins avec celles des Roches de

Vayres. On ne retrouve pas dans la céramique de Vert Nord les éléments morphologiques et stylistiques canoniques du RSFO, ce qui tend peut-être à indiquer la présence de deux groupes humains distincts.

Bibliographie

Bats C. 2010 : *Poitiers - Biard, Vienne. LGV SEA 2, Section Tours / Angoulême – Phase 10, PK 91,3 - PK 97,1*, Rapport de diagnostic, Inrap, Service régional de l'Archéologie de Poitou-Charentes, Poitiers.

David A. 2020a : *Chasseneuil-du-Poitou (86), Les Roches de Vayres. Fragments d'occupations du Néolithique à la fin du second âge du Fer dans la vallée du Clain*, Rapport final d'opération de fouille archéologique préventive, Limoges Éveha, Service régional de l'Archéologie de Nouvelle-Aquitaine, Poitiers.

David A. 2020b : *Chasseneuil-du-Poitou (86), « Les Écluelles » / « Les Roches de Vayres »*. Rapport de prospection géophysique, Service régional de l'Archéologie de Nouvelle-Aquitaine, Poitiers.

Ernaux P., Farago-Szekeres B., Gomez de Soto J. 1999 : *Enclos funéraire du Bronze ancien du Fief du Chail à Port-d'Envaux (Charente-Maritime)*, *Bulletin de la Société préhistorique française*, 96-1, p. 53-62.

Fouéré P. 2011 : *Poitou-Charentes, Vienne, Saint-Georges-lès-Baillargeaux, Les Varennes. Regards sur l'occupation du plateau des Varennes depuis le Néolithique jusqu'à l'Antiquité*, Rapport final d'opération de fouille archéologique préventive, Inrap, Service régional de l'Archéologie de Poitou-Charentes, Poitiers.

Gomez de Soto J. 1980 : *Les cultures de l'âge du Bronze dans le bassin de la Charente*, éd. Pierre Faniac, Périgueux.

Gomez de Soto J. 2013 : *En France de l'Ouest, de la Loire à l'Aquitaine septentrionale, de la céramique cannelée au style RSFO. Diffusion ou polygénie ?*, in Leclercq W., Warmenbol E. (dir.) : *Échanges de bons procédés. La céramique du Bronze final dans le nord-ouest de l'Europe*, Actes du colloque international organisé à l'Université libre de Bruxelles (1^{er}-2 octobre 2010), CreA-Patrimoine, Bruxelles, p. 267-285.

Gruet M., Roussot-Larroque J., Burnez C., 1997 : *L'âge du Bronze dans la grotte de Rancogne (Charente)*, Société des amis du Musée des antiquités nationales et du Château de Saint-Germain-en-Laye, Réunion des musées nationaux, (coll. « Antiquités nationales », mémoire 3), Saint-Germain-en-Laye.

Maitay Ch. 2016 : *Poitou-Charentes, Vienne, Chasseneuil-du-Poitou, Vert Nord. Modalités d'exploitation d'un territoire agricole à la fin du second millénaire avant notre ère*, Rapport final d'opération de fouille archéologique préventive, Inrap, Service régional de l'Archéologie de Nouvelle-Aquitaine, Poitiers.

Maitay Ch. 2018 : *Nouvelle-Aquitaine, Vienne, Chasse-neuil-du-Poitou, Les Roches de Vayres. Des indices d'occupation du Néolithique au second âge du Fer sur la rive gauche du Clain*, Rapport de diagnostic, Inrap, Service régional de l'Archéologie de Nouvelle-Aquitaine, Poitiers.

Sicard S., Chérel A.-F. 2015 : Le vaste ensemble protohistorique de Champ Vallée à Cholet (Maine-et-Loire) : une vocation funéraire et rituelle?, *Bulletin de l'Association pour la Promotion des Recherches sur l'Âge du Bronze*, 13, p. 107-122.

*

Antoine David
Responsable d'Opération, Éveha
antoine.david@eveha.fr

Romarc Boquart
Responsable de secteur
romarc.boquart@orange.fr

Quentin Favrel
Céramologue, Éveha et UMR 8215 Trajectoires, Paris 1
quentin.favrel@eveha.fr

Marine Laforge
Géomorphologue, Éveha et UMR 6566 CreAAH, Rennes 1
marine.laforge@eveha.fr

Françoise Toulemonde
Carpologue, UMR 7209 Archéozoologie, Archéobotanique, Sociétés, Pratiques et Environnements, MNHN/CNRS, Paris
francoise.toulemonde@gmail.com

Marion Vantomme
Topographe, Éveha
marion.vantomme@eveha.fr



Un habitat du Bronze final IIIb (IX^e s. av. J.-C.) à Sandillon - Les Fraudes (Loiret, Centre-Val-de-Loire)

EMILIEN ESTUR, avec la collaboration de CÉLINE COUSSOT, OLIVIA DUPART, LOÏC GAUDIN, MAGALI LABILLE, CAROLINE SCHAAL*

1. Contexte

La fouille préventive prescrite à Sandillon – Les Fraudes (Estur dir. 2022), réalisée durant l'été 2020 dans le cadre de l'aménagement d'un contournement routier entre Saint-Denis-de-l'Hôtel et Marcilly-en-Villette dans le Loiret, une vingtaine de kilomètres au sud-est d'Orléans, a permis de poursuivre l'investigation d'un habitat du Bronze final découvert lors du diagnostic de 2010 (Souris (de) dir. 2011, p. 181-183). La fouille a porté sur une surface de 3400 m² située 1 km au sud du cours actuel de la Loire.

L'habitat est situé dans la moitié orientale de l'emprise prescrite (fig. 1), la partie occidentale ayant livré quelques faits archéologiques de la période romaine. Il se situe très probablement sur une montille (ou à proximité de celle-ci) qui se serait formée au cours de la fin du Pléniglaciaire supérieur ou lors du Tardiglaciaire. L'étude géomorphologique montre néanmoins des dynamiques de sédimentation complexes dues aux évolutions de l'activité hydrologique de la Loire au cours de l'Holocène. L'habitat du Bronze final semble ainsi s'installer sur un point haut à un moment où les crues de la Loire semblent moins fortes et moins régulières.

2. Les faits archéologiques

L'exploration de l'emprise prescrite a permis la découverte de 50 faits archéologiques (EA) rattachables à une occupation du Bronze final, soit 21 fosses et 29 trous de poteau avec des zones d'épandage peu lisibles en plan (fig. 1). Les trous de poteau découverts peuvent être rattachés à trois bâtiments potentiels (EAS). Cette occupation se prolonge très probablement vers l'est en dehors de l'emprise explorée.

2.1 - Les bâtiments

Il s'agit de constructions de plans plutôt quadrangulaires sur poteaux plantés, possédant peut-être des parois déportées bien que l'état d'arasement des vestiges découverts ne per-

mette pas de l'affirmer avec certitude. Des bâtiments possédant des parois déportées ont toutefois été décrits dans la région à Varennes-Changy, Loiret (Billoin *et al.* 1997, p. 41-54) et à Sours, Eure-et-Loir (Frénée *et al.* 2017), rendant cette hypothèse crédible. Il est également possible qu'il s'agisse de bâtiments à abside, ce type de plan étant attesté dans la région au Bronze moyen et final dans la région Centre-Val-de-Loire (Frénée *et al.* 2017).

Le premier bâtiment (EAS 1), quadrangulaire avec sept poteaux porteurs et un poteau interne, est implanté dans la partie centrale de l'emprise (fig. 2). Il mesure environ 3,50 m de longueur pour 2,50 m de largeur. L'un de ses poteaux d'angle a été restitué car il n'a pu être observé lors de la fouille en raison peut-être de son état de conservation ou d'une difficulté de détection liée à la sécheresse de l'été 2020. Le poteau compris à l'intérieur pourrait correspondre à un aménagement ou une partition interne. Des bâtiments de plan similaire ont pu être observés sur différents sites de l'âge du Bronze en région Centre-Val-de-Loire (Frénée *et al.* 2017, fig. 107 et 117). En l'absence d'indices tangibles, il est hasardeux de proposer une fonction à cette bâtisse : grange, remise ou petit bâtiment à vocation artisanale ?

Le second bâtiment (EAS 2), quadrangulaire également, est restitué à partir de 5 à 10 poteaux selon les hypothèses et il se prolonge probablement hors emprise. La première hypothèse est celle d'une petite construction sur cinq poteaux porteurs avec un sixième probablement hors emprise. Dans cette hypothèse, la bâtisse quasi carrée mesurerait 3,30 m de longueur pour 3 m de largeur (fig. 2) ; il pourrait s'agir d'un grenier surélevé. La seconde hypothèse propose le plan d'un bâtiment quadrangulaire plus vaste pouvant avoir des parois déportées et plusieurs travées (fig. 2). Il mesurerait de 6,40 m à 7,40 m de largeur, en ne prenant en compte que la partie observée. Avec cette proposition, certains trous de poteau auraient pu être arasés par les crues ou bien détruits par les creusements de fosses postérieures. En effet, dans les fosses situées immédiatement au nord de ces trous de poteau, les jets abondants d'éléments de terre à bâtir

rubéfiée pourraient provenir de sa démolition suite à un incendie. Avec cette hypothèse, cette construction correspondrait probablement à une habitation. Néanmoins, ce second cas de restitution de plan se heurte au fait que les poteaux de la partie sud du bâtiment sont altimétriquement 0,20 m plus bas que ceux de la partie nord.

Le troisième bâtiment potentiel (EAS 3) regroupe neuf trous de poteau ; deux sont très arasés, mais ont pu être identifiés en plan à l'issue du décapage. Cette construction, probablement de plan quadrangulaire, se prolonge vraisemblablement hors-emprise ; il mesurerait 10 m de longueur et 5 m de largeur dans la partie fouillée. Ce bâtiment possédait peut-être des parois déportées. Trois poteaux situés à l'intérieur pourraient correspondre à des aménagements ou des partitions internes. Il est possible qu'il s'agisse d'une habitation.

2.2 - Les fosses

Une vingtaine a pu être rattachée à l'occupation du Bronze final, il s'agit très probablement de

fosses d'extractions et cinq d'entre elles ont vraisemblablement été ensuite utilisées comme dépotoirs (**fig. 3**). Ces fosses, généralement de plan ovale ou irrégulier, mesurent de 2 à 3 m de grands axes pour 1,50 m à 2 m de petits axes. Leurs profils sont également variables : parois évasées ou verticales et fonds plats ou en cuvettes ; la fosse 1093 présente un surcreusement dans sa partie sud-est (**fig. 3**). Leurs comblements sont assez homogènes à base d'un sédiment sablo-argileux assez compact et de couleur gris-brun avec des inclusions de petits graviers de silex et une présence fréquente de charbons de bois pour les fosses dépotoirs.

Les ensembles formés par les fosses EA 1017, 1098-1100 et 1099 ou les 1098 et 1100 correspondent vraisemblablement à un seul et même creusement recoupé par la fosse 1099 (**fig. 3**). Il est assez remarquable car il a livré sous forme d'amas une grande part de la terre à bâtir rubéfiée collectée (25 kg sur 28 kg retrouvés sur l'emprise) et ces éléments architecturaux pourraient provenir éventuellement de la démolition du bâtiment 2 après l'incendie de celui-ci (*cf.*

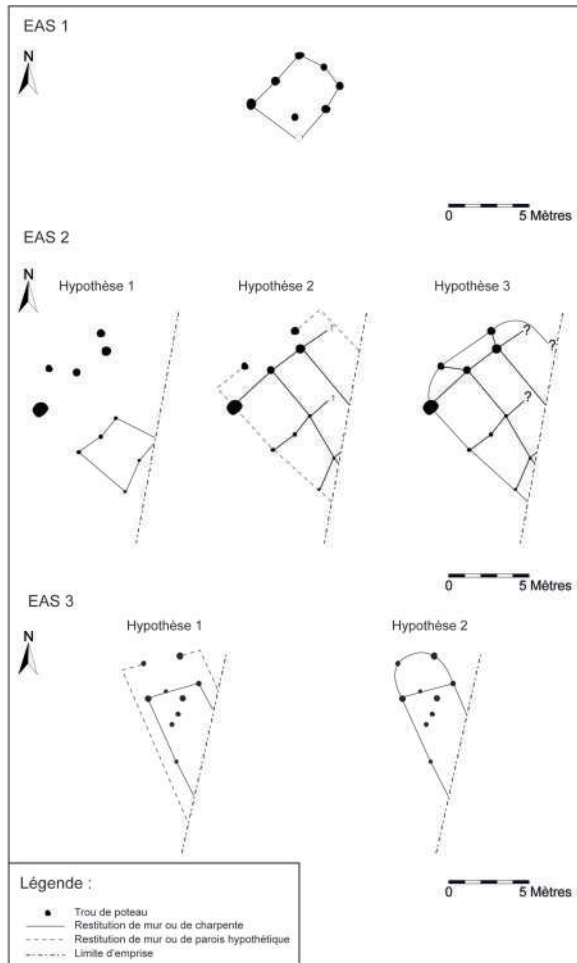


Fig. 2 - Sandillon (Loiret) - Les Fraudes. Essais de restitutions des plans de bâtiments (© SAP - CD 45)

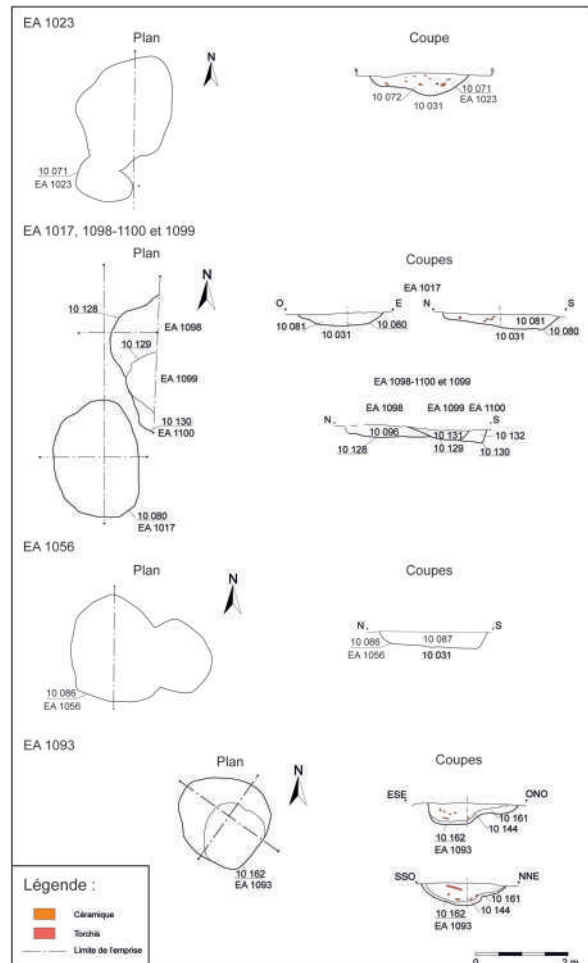


Fig. 3 - Sandillon (Loiret) - Les Fraudes. Plans et coupes des principales fosses (© SAP - CD 45)

supra), ou de celle d'un autre bâtiment situé hors emprise. La fosse 1017 n'a livré très majoritairement que des fragments de parois à clayonnage tandis que la 1098-1100 n'a donné quasi exclusivement que des fragments de parois de terre massive ou de sols, ce qui indiquerait potentiellement deux phases dans le processus de démolition du bâtiment. Ces fosses ont également livré un abondant mobilier céramique, une dizaine de tronçons de bracelets en terre cuite, un potentiel fragment de fusaiöle, de potentiels fragments de pesons et quelques éclats de silex taillé (**fig. 4-5**).

Les autres fosses dépotoirs (EA 1023, 1056 et 1093) ont également livré un abondant mobilier céramique, mais nettement moins de fragments de terre à bâtir rubéfiée. Elles ont également livré des éléments de bracelets en terre cuite, des fragments de pesons et des fusaiöles.

3. Le mobilier archéologique

3.1 - La céramique

Le lot céramique comprend 3682 restes pour un NMI de 182 et un poids d'environ 38 kg, en incluant le mobilier découvert lors du diagnostic. Le NTI (Nombre typologique d'individus) est d'environ 100 pouvant être rattachés à des types morphologiques qui ont été dessinés. La grande majorité provient du comblement des fosses d'extraction réutilisées comme dépotoirs.

La céramique non-tournée grossière représente 40 % du NMI total, la semi-fine 12 % et la fine est légèrement majoritaire avec 47 % du NMI total ; 64,3 % du NTI concernent des formes basses pour 35,7 % du NTI de formes hautes. Les pâtes montrent des inclusions de quartz, micas, des petits silex et de rares petits fragments calcaires, en quantité et granulométrie variables selon les catégories techniques. Les inclusions des pâtes sont assez proches de celles des limons argilo-sableux constituant le substrat local.

La céramique fine présente un répertoire varié, avec des écuelles tronconiques simples (**fig. 4, nos 1-2**), des écuelles ou assiettes tronconiques à bord horizontal mouluré (**fig. 4, nos 3-4**), des écuelles arrondies décorés de cannelures plus ou moins larges (**fig. 4, nos 5-6**), des bols et des gobelets à profil sinueux décorés de cannelure (**fig. 4, nos 7-8**), des tasses à anses (**fig. 4, n° 9**) et quelques formes hautes (**fig. 4, nos 10-11**). Les vases de cette catégorie technique sont souvent lissés finement en surface et quelques-uns

portent un engobe de couleur rouge violacé (**fig. 4, n° 6**).

La céramique semi-fine comprend également des écuelles tronconiques simples (**fig. 4, n° 12**), des gobelets à anses (**fig. 4, n° 13**) et de petits pots ovoïdes, parfois décorés d'impressions digitées, probablement des pots à cuire (**fig. 4, nos 10-11**).

La céramique grossière est également représentée par de grandes écuelles ou des jattes tronconiques (**fig. 4, n° 16**), mais surtout par de grands vases de stockage à profil ovoïde et décorés de cordons torsadés à la base du bord (**fig. 4, nos 17-18**).

L'assemblage découvert s'inscrit bien dans les séries typo-chronologiques régionales (Simonin *et al.* 2009, fig. 2-5 ; Joly, Mercey 2010, fig. 1) ou de l'est du Bassin parisien (Nicolas, Peake 2013, fig. 12-14) attribuées au Bronze final IIIb. La répartition fonctionnelle et la variété des formes retrouvées ne montrent pas de sélection ou de prédominance notable d'une forme par rapport aux autres, situation qui renforce l'hypothèse d'un site d'habitat.

3.2 - Les autres mobiliers

Comme évoqué précédemment, les fosses ont livré 28 kg de terre à bâtir rubéfiée. Il s'agit pour partie de fragments de parois en torchis clairement identifiés par la présence de traces de clayonnage ; le reste, exempt d'empreintes, semble provenir d'aménagements en terre massive (probablement murs ou sols construits).

Quelques fragments d'ossements animaux peu identifiables ont été collectés ; cette faible quantité et la mauvaise conservation des restes animaux retrouvés sont probablement dues à la nature du terrain local acide et assez sableux. On notera néanmoins la présence d'un objet effilé, possiblement en os, retrouvé lors du diagnostic, mesurant un peu plus de 5 cm de longueur (**fig. 5, n° 1** ; Souris (de) 2011, p. 182-183 et 203). Il est possible que cet objet soit un outil lié au tissage. Mais il pourrait aussi s'agir d'un petit ciseau servant à réaliser des décors sur céramique ou sur cire pour préparer la fabrication à la cire perdue de bijoux par exemple. Il est également possible qu'il ait été emmanché. Sa morphologie est en tout cas très similaire à des ciseaux ou des ciselets en bronze retrouvés dans la grotte du Quéroy à Chazelles en Charente (Gomez de Soto, Kerouanton 1991, fig. 13-14) ou à Villiers-sur-Seine « Le Gros Buisson » (Peake dir. 2020, p. 301, fig. 197).

D'autres objets renvoient à l'artisanat tex-



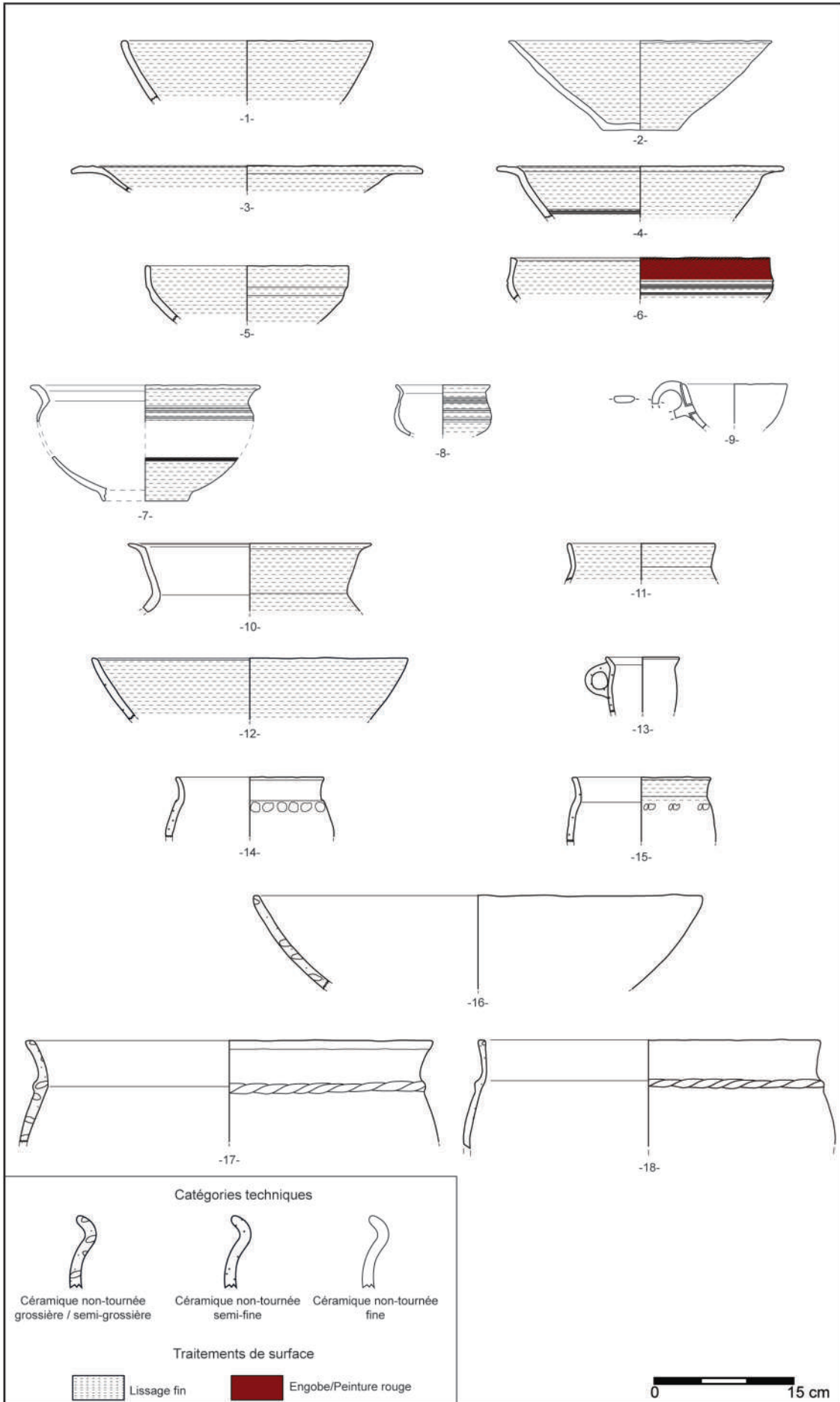


Fig. 4 - Sandillon (Loiret) - Les Fraudes. Céramiques du Bronze final IIIb (© SAP – CD 45)

tile identifiable sur ce site. On note la présence d'au moins un peson de forme peut-être pyramidale ou cylindrique, d'autres éléments de pesons plus ou moins fragmentaires (**fig. 5, n° 2**) et trois fusaiöles biconiques dont deux décorés (**fig. 5, nos 3-5**). Elles sont assez similaires à d'autres découvertes sur des sites du Bronze final en région Centre-Val-de-Loire ou dans l'est du Bassin Parisien (Simonin *et al.* 2009, fig. 3 ; Peake *et al.* 2020, p. 277-279, fig. 180-181).

Les objets de parures sont exclusivement des bracelets annulaires fermés en céramique à section circulaire ou en D (**fig. 5, nos 6-7**), les mieux conservés mesurent 10 cm de diamètre. On dénombre une vingtaine de fragments de ces bracelets en terre cuite retrouvés dans les fosses dépotoirs. Ces objets se retrouvent régulièrement sur les sites d'habitats du Bronze final en région Centre-Val-de-Loire (Irribarria, Moireau 1991, fig. 11 ; Simonin *et al.* 2009, fig. 3), dans l'est du Bassin Parisien (Peake *et al.* 2020, p. 319, fig. 206) ou dans le centre-ouest de la France ; la grotte du Quéroy à Chazelles (Charente) en a livré plus d'une quinzaine de fragments (Gomez de Soto, Kerouanton 1991, fig. 13-17). Ces bracelets ressemblent à leurs homologues en « lignite » de la même période dont ils représentent peut-être des imitations ? Ceux-ci sont fabriqués à partir d'une pâte proche de celle des céramiques fines du site, ils sont polis pour avoir un aspect brillant et cuits en atmosphère réductrice pour obtenir une teinte variant du gris-brun au gris très foncé.

L'assemblage lithique se compose de 72 pièces dont la plupart sont des éclats. Le mobilier est principalement issu de fosses, particulièrement des fosses dépotoir EA 1017 (n=29), EA 1093 (n=14) et EA 1023 (n=9). L'analyse technologique met en évidence une production simple d'éclats courts et épais réalisés sur de petits blocs ou galets alluviaux en silex du Crétacé récoltés à proximité directe du site, dans le lit majeur de la Loire ou dans un rayon proche pour les silicifications tertiaires. L'emploi de la percussion sur enclume peut être envisagé pour le débitage de certaines pièces. L'investissement technique est faible et la matière première, de qualité variable, n'a pas fait l'objet d'une sélection particulière. Les outils sont rares et typologiquement peu caractéristiques, il s'agit d'éclats utilisés sur supports « opportunistes » et d'un grattoir. Ce petit assemblage bien contextualisé s'accorde avec les éléments habituellement mis en évidence en contexte contemporain et trouvent régionalement des comparaisons directes avec le site de Villemandeur, dans la val-

lée du Loing, (Frénée *et al.* 2015).

4. Les analyses paléoenvironnementales

Plusieurs prélèvements ont été réalisés dans les fosses dépotoir pour conduire des études carpologiques, palynologiques et anthracologiques. L'étude palynologique a donné peu de résultats, probablement en raison de la nature du sédiment acide et sableux qui se prête mal à la conservation des pollens comme à celle des ossements.

4.1 – La carpologie

Les restes carpologiques sont essentiellement des graines carbonisées retrouvées dans le comblement des fosses dépotoirs. Un corpus assez limité de 58 restes ne permet d'avoir que des informations très partielles quant à l'économie végétale et à l'environnement du site. On notera la présence de différentes céréales, d'une oléagineuse et l'absence de légumineuses. Les céréales représentées sont différents blés vêtus : blé amidonnier, blé épeautre et l'espèce *New Glume Wheat*, mais on remarque aussi la présence d'un reste de blé nu, de plusieurs restes d'orge vêtue et de millet commun. La plante oléagineuse est représentée par une graine de pavot qui pouvait être utilisé comme condiment ou huile dans certaines préparations alimentaires, ou comme plante médicinale voire psychotrope. Son latex possède différentes propriétés, mais ces usages ne semblent pas attestés à l'âge du Bronze en France (Peake *et al.* 2020, p. 203). Des graines de sureau et un reste de gland de chêne traduisent peut-être des pratiques de cueillette. Les autres graines de différentes adventices, plantes messicoles et rudérales confirment la présence d'un environnement anthropisé.

4.1 – L'anthracologie

L'étude a porté essentiellement sur des prélèvements réalisés dans les fosses 1017 et 1098-1100 où le sédiment avec d'abondants charbons était associé aux rejets de terre rubéfiée. L'écrasante majorité (95 %) des charbons de bois identifiables résulte de la combustion de bois de chêne. Cet assemblage associé à des restes de torchis rubéfié révèle des combustions différentes, en atmosphère « ouverte » ou anaérobie selon les fragments. Une estimation des diamètres de certains charbons propose de petits modules entre 2 et 6 cm. Ces informations indi-



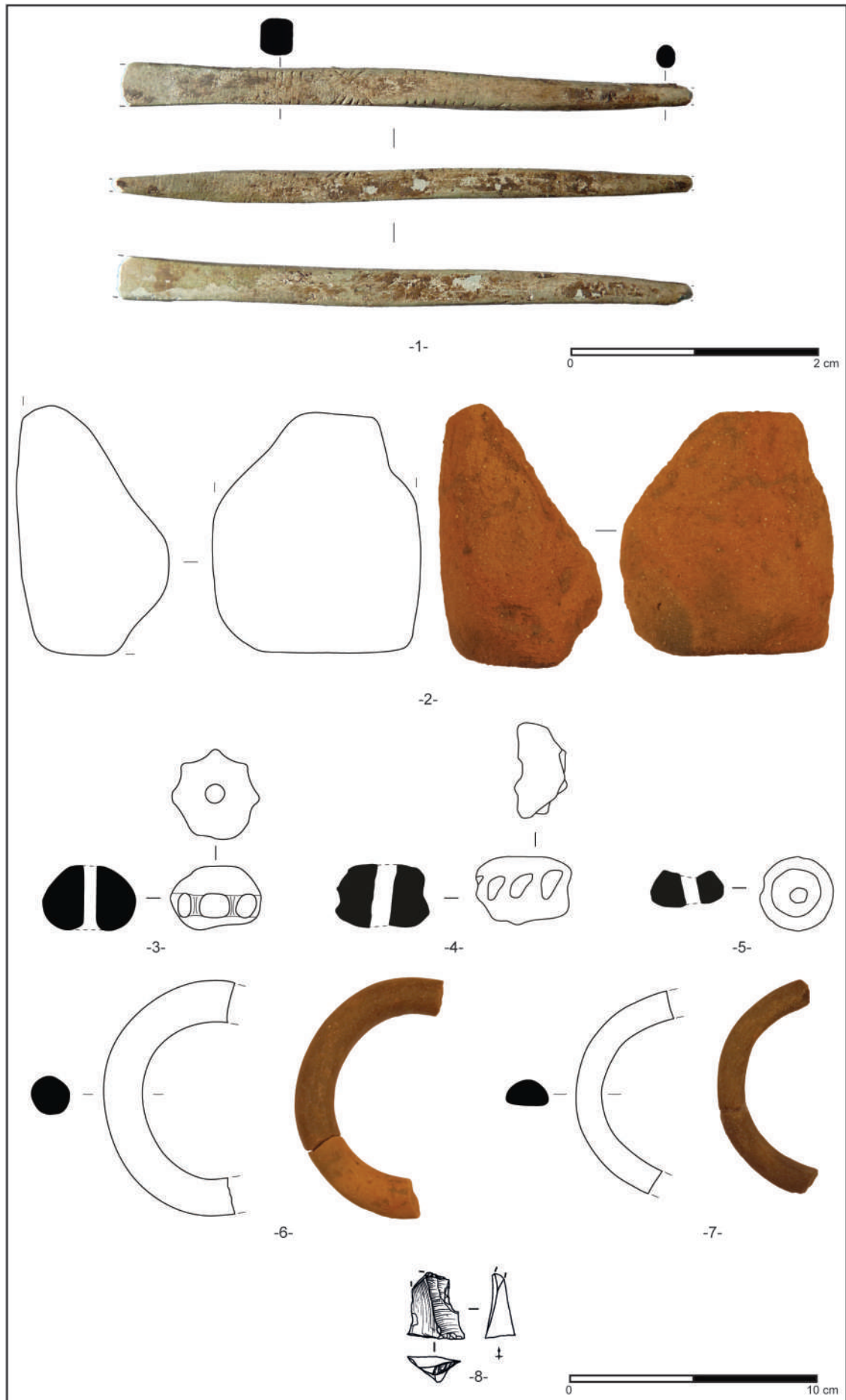


Fig. 5 - Sandillon (Loiret) - Les Fraudes. Objets en os (n° 1), en terre cuite (nos 2-7) et grattoir en silex (n° 8)
 (© SAP - CD 45)

queraient que l'on serait vraisemblablement en présence de bois d'œuvre utilisé dans des parois réalisées en clayonnage ou dans de petits éléments de charpente.

5. Conclusion

La fouille préventive réalisée à Sandillon – Les Fraudes a permis l'étude d'un habitat du Bronze final IIIb qui s'inscrit bien dans le contexte des nombreuses découvertes de sites du Bronze final réalisées depuis plus d'une trentaine d'années (Lardé dir. 2016, p. 47), autant dans la plaine alluviale du lit majeur de la Loire que sur ses basses terrasses.

Nous sommes ici en présence d'un habitat situé sur un point haut de la plaine alluviale, dans un environnement probablement ouvert et anthropisé. La vocation principale de celui-ci semble probablement agro-pastorale, avec des activités artisanales connexes qui semblent tirer parti des matières premières disponibles dans l'environnement immédiat.

D'un point de vue chrono-culturel, l'étude de la céramique contribue à illustrer l'étape tardive du Bronze final dans le Val de Loire (Simonin *et al.* 2009). Il convient aussi de signaler les affinités fortes du répertoire céramique étudié avec celui de l'est du Bassin parisien (Nicolas, Peake 2013 ; Peake 2017).

Bibliographie

Billoin D. (dir.), Durand S., Herment H., Humbert L. 1997 : *Varennes-Changy « Les Canas – Lieu des Champs » (Loire – Région Centre) PK 41, Autoroute 77*, Document final de synthèse de fouilles préventives, AFAN, Service régional de l'Archéologie du Centre, Orléans.

Carroza L., Marcigny C., Talon M. (dir.) 2017 : *L'habitat et l'occupation des sols à l'âge du Bronze et au début du premier âge du Fer*, CNRS éditions – INRAP, Paris.

Estur E. (dir.), Coussot C., Dupart O., Gaudin L., Labille M., Morisse V., C. Schaal 2022 : *Sandillon « Les Fraudes » (Loire, Centre-Val-de-Loire), Contournement de Jargeau et Saint-Denis-de-l'Hôtel (RD 921), un habitat du Bronze final IIIb et une occupation antique*, Rapport final d'Opération préventive, SAP - CD 45, Service régional de l'Archéologie Centre-Val-de-Loire, Orléans.

Frénée E., Froquet-Uzel H., Hamon T., Mercey F., Noël J.-Y. 2017 : Habitats, nécropoles et territoire à l'âge du Bronze et au début du premier âge du Fer en région Centre, in Carroza L., Marcigny C., Talon M. (dir.) 2017 : *L'habitat et l'occupation des sols à l'âge du Bronze et au début du premier âge du Fer*, CNRS éditions – INRAP, Paris, p. 161-186.

Frénée E. (dir.), Bayle G., Coubray S., Debrost H., Gay J.-P., Havet M., Lethrosne H., Martin S., Musch J. (coll.) 2015 : *Villemandeur, Loiret, Chemin rural de Platteville. Les occupations domestiques protohistoriques de Villemandeur, Chemin rural de Platteville*. Rapport de fouille. Pantin: Inrap Centre - Île-de-France.

Gomez de Soto J., Kerouanton I., Boulestin B. (coll.), Bourhis J.-R. (coll.) 1991 : La grotte du Quéroy à Chazelles (Charente) – Le Bronze final IIIb, *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 88, n° 10-12, p. 341-392.

Iribarria R., Moireau F. 1991 : Un ensemble clos du Bronze final - Hallstatt ancien à Muides-sur-Loire (Loir-et-Cher), *Revue archéologique du Centre de la France*, t. 30, p. 84-95.

Joly S., Mercey F. 2010 : Une nouvelle occupation du Bronze final dans le Val d'Orléans : Bonnée, "les Terres à l'Est du Bourg" (Loiret), *Bulletin de l'Association pour la Promotion des Recherches sur l'Âge du Bronze*, n° 7, p. 51-54.

Lardé S.(dir.), Braguier S., Fourré A., Frénée E., Lethrosne H., Liard M., Mercey F. 2016 : *Vienne-en-Val (Loiret, Centre - Val de Loire) – « Les Terres de Saint-Germain », Occupations protohistoriques et antiques, du XX^e S. av. J.-C. au IV^e s. ap. J.-C.*, Rapport final d'Opération préventive, INRAP, Service régional de l'Archéologie Centre-Val-de-Loire, Orléans.

Nicolas T., Peake R. 2013 : Entre espace funéraire et habitat domestique ; assemblages céramiques des étapes moyenne et finale du Bronze final dans l'est du Bassin parisien, in Leclercq W., Warmenbol E. (dir.) : *Échanges de bons procédés, la céramique du Bronze final dans le nord-ouest de l'Europe*, Actes du colloque international organisé à l'Université libre de Bruxelles les 1^{er} et 2 octobre 2010, CReA-Patrimoine, Bruxelles, p. 85-110.

Peake R. 2017 : Normes et variabilités d'un corpus céramique de la fin de l'âge du Bronze : l'exemple de Villiers-sur-Seine (Seine-et-Marne), in Mordant C., Wirth S. (dir.) 2017 : *Normes et variabilités au sein de la culture matérielle des sociétés de l'âge du Bronze*, Actes de la journée thématique de la Société Préhistorique Française organisée avec l'Association pour la Promotion des Recherches sur l'Âge du Bronze (Dijon, 15 juin 2013), Société préhistorique française, Paris, p. 105-120.

Peake R. (dir.), Allenet de Ribemont G., Auxiette G., Chausse Ch., Coubray s., Delattre V., Escanilla Artigas N., Hachem L., Hamon C., Ledigol Y., Leroyer Ch., Mille B., Perriere J., Pihuit P., Minni D.) Nicolas Th., Ruby P., Toulemonde Fr., Valero C., Veber C. 2020 : *Villiers-sur-Seine, un habitat aristocratique du IX^e siècle avant notre ère*, Collection Recherches archéologiques, n° 18, INRAP, CNRS-Éditions, Paris.

Simonin D., Frénée É., Froquet H., Herment H. (coll.) 2009 : Évolution typologique de la céramique de la fin de l'âge du Bronze au milieu du premier âge du Fer dans le Gâtinais occidental et la région orléanaise, in Chaume B. (dir.) 2009 : *La céramique hallstattiennne de France orientale : approches typologique et chrono-culturelle*, actes du colloque international (Dijon, 21-22 novembre 2006), Édi-



tions universitaires de Dijon, Dijon, p. 365-399.

Souris (de) L. (dir.), Hamel A., Jan S., Jaudon H., Labille M., Leclerc F., Mazeau Y., Steinmetz M. 2011 : *Marcilly-en-Villette, Sandillon (Loiret, Déviation Jargeau/Saint-Denis de l'Hôtel RD921, Tranche 1 (Loiret, Centre), Rapport préliminaire de diagnostic archéologique, Conseil Départemental du Loiret, Service d'Archéologie préventive, Service régional de l'Archéologie du Centre, Orléans.*

*

Emilien Estur
Responsable d'opération – Service d'archéologie Préventive CD 45 – membre associé à l'UMR 6249 Chrono-environnement
emilien.estur@gmail.com

Céline Coussot
Géomorphologue – INRAP, UMR 8591 Laboratoire de Géographie physique
celine.coussot@inrap.fr

Olivia Dupart
Archéologue, lithicienne – Service d'archéologie préventive CD 45, UMR 8215 Trajectoires
olivdupart@free.fr

Loïc Gaudin
Anthracologue/palynologue – Arkeomap – membre associé à l'UMR 6566 CReAAH
loic.gaudin@arkeomap.com

Magali Labille
Archéologue – Service d'archéologie Préventive CD 45
magali.labille@loiret.fr

Caroline Schaal
Carpologue – membre associée à l'UMR 6249 Chrono-environnement
caroline.schaal@univ-fcomte.fr



À propos des occupations de hauteur fortifiées et de la fouille de remparts de l'âge du Bronze final 3 près de Gannat (Allier, Auvergne)

FLORIAN COUDERC, FABIEN DELRIEU, BERTRAND DOUSTEYSSIER, DAVID LALLEMAND, VIVIEN MATHE, PIERRE-YVES MILCENT, FABRICE MULLER, MAXIME PASQUEL, MANON VALLÉE *



Fig. 1 - Photo aérienne du plateau de Bègues avec, en arrière-plan, celui de Jenzat. PCR Pays de Gannat, photo B. Dousteysier

1. Introduction

Depuis le XVIII^e s., de nombreuses découvertes et recherches archéologiques ont été réalisées aux abords du cours moyen de la Sioule, dans les environs de la ville de Gannat, au sud du département de l'Allier. Dans les communes de Bègues et Jenzat, elles intéressent notamment la Protohistoire et singulièrement l'âge du Bronze final. Sachant que certains des vestiges identifiés sont remarquables et laissent entrevoir un riche potentiel scientifique sur le terrain, un Projet Collectif de Recherche « Le Pays de Gannat (Allier) de la Protohistoire à l'Antiquité. Des vestiges archéologiques à la modélisation territoriale » a été initié en 2019, sous la direction de Pierre-Yves Milcent et David Lallemand¹ : il est dédié à un secteur regroupant quinze communes. Cet article est consacré à une présentation liminaire des travaux de l'équipe de recherche, de 2019 à 2021 (*cf.* également à ce sujet le carnet de recherche du PCR : <https://pcrbj.hypotheses.org/>). Il concerne principalement les fortifications des deux sites de hauteur de Bègues et Jenzat, distants seulement de

2,7 km à vol d'oiseau, et qui dominent chacun la rive droite de la Sioule (**fig. 1 et 2**). Un article consacré aux dépôts métalliques de Jenzat suit dans ce même bulletin.

2. Objectifs et méthodes du PCR

L'enjeu principal de l'enquête est de documenter et étudier sur la longue durée, de la Protohistoire et de l'époque romaine, une micro-région de l'Auvergne polarisée par deux plateaux fortifiés et offrant un important potentiel de recherches interdisciplinaires. Un des buts est de suivre et préciser l'histoire non linéaire de l'urbanisation des sociétés en Gaule continentale à travers cet exemple. Concrètement, il s'agit de rassembler, analyser et interpréter toute la documentation déjà disponible, au moyen notamment d'un SIG, et d'enrichir ces données par différents moyens :

- prospections aériennes (B. Dousteysier) ;
- levés LIDAR à haute résolution centrés sur les communes de Bègues et Jenzat (SAPDA) ;
- repérage des tourbières et carottages pour ten-



ter d'accéder à des archives paléo-environnementales (A.-M. Dendievel) ;

- prospections géophysiques (V. Mathé) sur les plateaux de Bègues et Jenzat : méthode magnétique pour couvrir les surfaces ouvertes et identifier les anomalies sur de grandes surfaces ; méthode électrique pour caractériser sur des transects les systèmes de fortification, notamment en milieu boisé ;
- prospections manuelles systématiques au détecteur de métaux avec relevé au GPS du plateau boisé de Jenzat ;
- sondages manuels pour caractériser certaines anomalies et anticiper la menace du pillage des sites ;
- fouilles après décapage mécanisé dans les secteurs identifiés comme ayant un fort potentiel archéologique à même de répondre aux problématiques (datation et nature des occupations protohistoriques en particulier).

Une prospection subaquatique programmée dans le lit de la Sioule n'a en revanche pas pu être engagée.

3. Le plateau de Bègues et son système de fortifications

Le village de Bègues et son plateau dominant de presque 130 m un coude des gorges de la Sioule, ainsi qu'un point de franchissement important de cette rivière (à l'époque romaine, l'importante voie *Augustonemetum-Avaricum* passait à cet endroit apparemment). Le plateau a fait l'objet de plusieurs sondages anciennement, principalement au niveau d'un rempart de barrage identifié dès le début du XX^e s. à l'extrémité occidentale du plateau, au lieu-dit « Les Charmes » (fig. 2, n° 1). Ce système défensif faisant au moins 400 m de longueur protège une surface d'environ 6 ha intra-muros (fig. 3). Il est constitué d'un rempart fermant, au sud et à l'ouest, le plateau bordé sur ses autres flancs par le cours de Sioule. Il a souvent été associé à la présence d'un noyau vitrifié dont les restes démantelés ont pu être mis au jour en périphérie de l'ouvrage et pour certains dans sa masse même. Les quelques éléments collectés permettent aujourd'hui d'envisager la présence d'un ouvrage multiphasé. Ce dernier est constitué de différents états qui s'incrémentent jusqu'à former, par endroit, une masse considérable. Il est cependant difficile de déterminer avec précision quels éléments procèdent des aménagements dé-

sifs successifs et des accumulations liées à l'activité d'épierrement engendrée par la mise en culture ancienne des parcelles adjacentes. Ce rempart qui reste à caractériser d'un point de vue chronologique est précédé par un large fossé continu sur son flanc méridional. Ce dernier a été identifié aussi bien par des prospections aériennes que par la conduite de campagnes de prospections géophysiques. Son attribution chronologique demeure également à établir. Il est donc tout à fait envisageable que l'éperon des Charmes, occupé au cours du Bronze final 3 (950-800 av. J.-C.) de la chronologie régionale (Milcent 2004, p. 421-422, pl. 5), ait connu la mise en place, pour la même période, d'un ouvrage défensif à l'instar des très nombreux sites de hauteur contemporains documentés en Auvergne.

4. Le plateau de Jenzat : présentation générale et nature des occupations internes

En aval de Bègues, à Jenzat, un plateau de micaschiste domine également une boucle de la Sioule située environ 150 m plus bas. Sa partie méridionale, la plus élevée, présente une surface rythmée par des plis géologiques au sommet desquels apparaissent deux barrages artificiels délimitant une surface interne de l'ordre de 25 ha (fig. 4). Prospections, sondages et fouilles permettent depuis 2019 d'identifier un peu partout des vestiges attribuables pour l'essentiel au Bronze final 3 récent (900-800 av. J.-C.). Intra-muros, ces derniers se rapportent à des fosses d'habitat, des empreintes au sol de bâtiments, du mobilier domestique épars en raison de l'érosion, et de nombreux dépôts intentionnels. Une fosse au mobilier détritique (F1), apparemment recoupée par le creusement d'une fosse à dépôt métallique, a livré une graine d'orge datée par le radiocarbone entre 905 et 806 av. J.-C. avec 95,4 % de probabilités. Le comblement d'une autre fosse (F15), ovale (1,35 x 1,10 m) et profonde d'une trentaine de cm, est constitué d'un dépôt de vases plus ou moins entiers, retournés (fig. 5), dont le spectre morpho-typologique assez large et les décors (bandes peintes en rouge et noir, lamelles d'étain, mais aucun « pictogrammes ») sont caractéristiques des productions céramiques du sud-est du Bassin parisien au Bronze final 3 récent.

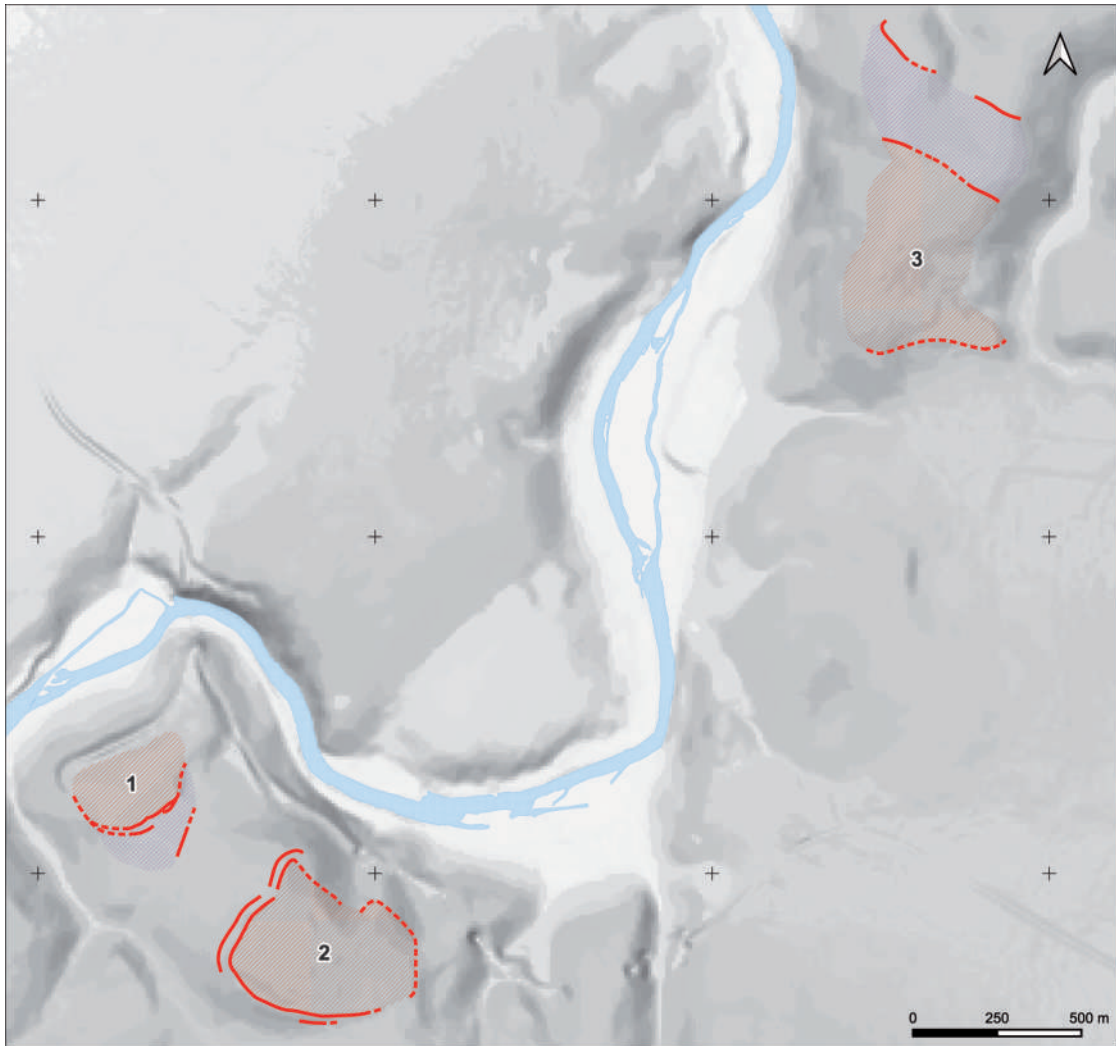


Fig. 2 - LIDAR (levés SAPDA) et localisation des plateaux de Bègues (1 et 2) et Jenzat (3) avec les lignes de fortification avérées ou supposées (lignes rouges continues et discontinues). PCR Pays de Gannat, SIG F. Muller



Fig. 3 - Photo aérienne de l'éperon barré des Charmes à Bègues. PCR Pays de Gannat, photo B. Dousteysier



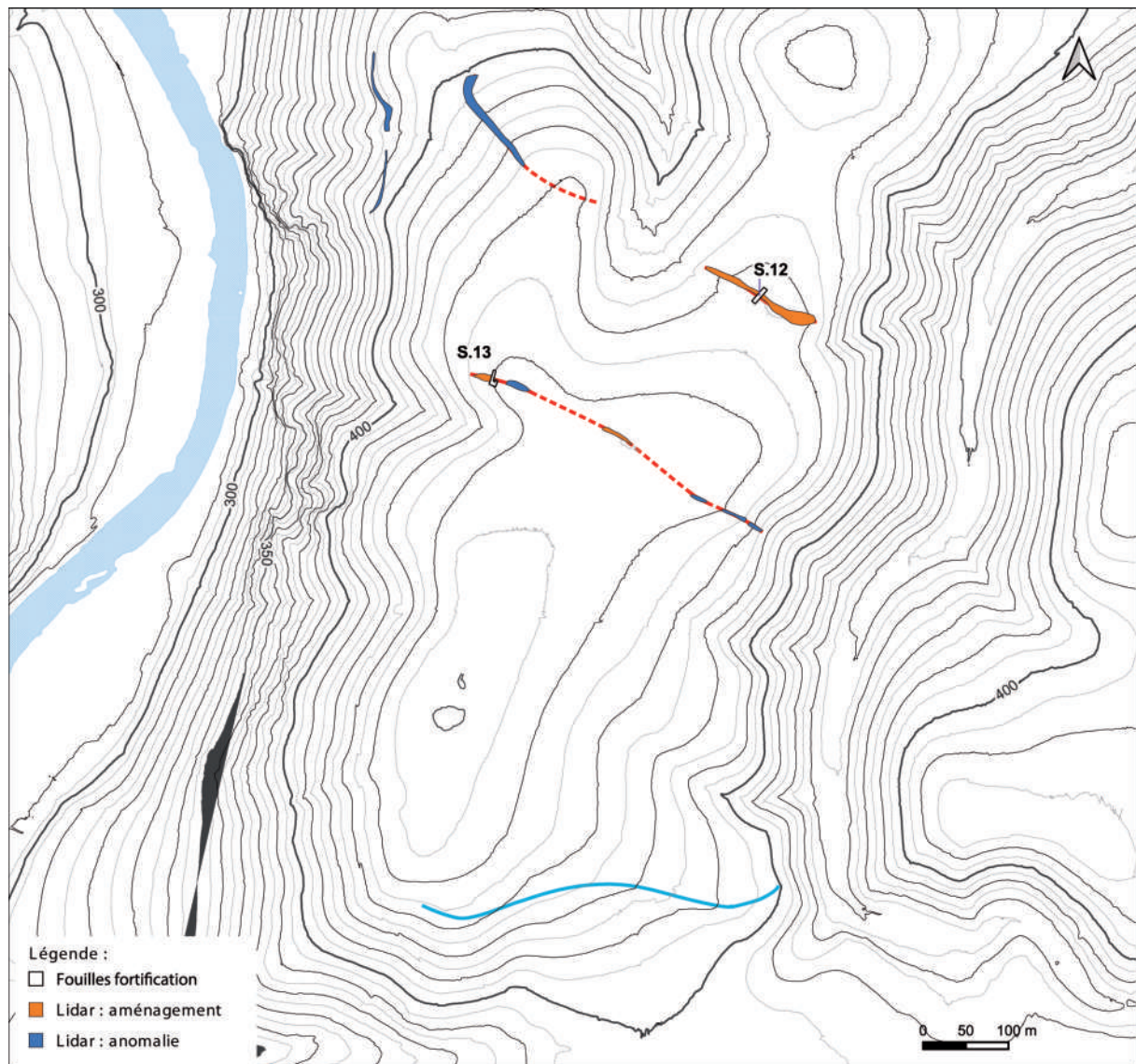


Fig. 4 - Plan du plateau de Jenzat avec emplacement des fortifications et principales anomalies topographiques. PCR Pays de Gannat, SIG F. Muller

5. Le système de fortification interne de Jenzat

5.1 - Un alignement d'anomalies topographiques

La partie la plus large du plateau présente des segments de bombements topographiques dessinant une ligne transversale. Leur position et leur orientation (nord-ouest / sud-est) suggéraient qu'ils appartiennent à un même tracé de barrage de l'espace sommital (**fig. 4**), peu ou prou parallèle à un rempart extérieur plus lisible sur le terrain. La présence de vestiges et de dépôts métalliques à proximité de cette ligne poussait à s'interroger sur la nature anthropique de ces bombements et sur les relations entre les découvertes archéologiques faites en 2019-2020 et le tracé d'une possible fortification. Pour tenter de répondre à ces hypothèses, une fouille a été ou-

verte en 2021 sur le segment le plus occidental de la ligne de bombements (resp. M. Pasquel), dans un secteur (S.13) où plusieurs fosses de dépôts métalliques pillés avaient été relevées. À cet endroit, et alors que la conservation du bombement de terrain apparaît très remaniée et altérée, ces fosses forment une petite concentration en contact direct avec ce dernier sur sa face sud.

5.2 - Un amas linéaire de blocs rocheux

En surface, on notait la présence d'un amas de blocs rocheux massif dont la composition, bien qu'hétérogène, présentait de nombreux blocs de quartzite ou en phase de minéralisation, clairement rapportés et sans doute choisis pour leur dureté conséquente et leur densité bien supérieure à celle du micaschiste présent naturellement dans le substrat (**fig. 6**). Ces blocs ne sont pas spécialement exogènes localement, mais



Fig. 5 - Jenzat, fosse d'habitat F15 avec un dépôt de céramiques de l'âge du Bronze final 3 en cours de fouilles. PCR Pays de Gannat, cliché P.-Y. Milcent



Fig. 6 - Jenzat, fortification intérieure. Vue en coupe de l'aménagement arasé, avec, à gauche, un amas de blocs et, à droite, le creusement d'une tranchée de palissade. PCR Pays de Gannat, cliché M. Pasquel

leur présence en si grande quantité en cet endroit n'est envisageable qu'avec des apports anthropiques. Ainsi cet amas linéaire pourrait correspondre aux vestiges d'un talus massif, construit avec soin et profitant d'un plissement géologique du substrat qui forme ici une sorte de ressaut. Il se poursuit dans le paysage sur une centaine de mètres vers l'ouest et alors que le ressaut géologique s'estompe dans les pentes qui mènent à la Sioule.

5.3 - Les éléments d'une fortification palissadée

Ces observations de surface peuvent être mises en parallèle avec les résultats du sondage effectué en 2021, qui a montré l'existence d'un fond

de creusement linéaire d'environ 0,80 m de large, pour 0,30 m de profondeur conservée, et dont le comblement a fourni du mobilier domestique et artisanal attribuable au Bronze final 3 (tessons de céramique, fragments de meules et broyeurs, galet lustré...). Cet aménagement semble avoir profité de la topographie et de la géologie : il est placé contre le front rocheux naturel afin d'ancrer une série de poteaux jointifs de diamètres compris entre 0,60 et 0,80 m, calés au sud par l'amas de blocs massif précédemment décrit. Cette construction assez opportuniste offrait de bonnes qualités architecturales et permettait une fondation solide pour une palissade.

À l'arrière et au sud de ce tracé, le front rocheux offre un espace plutôt aplani sur environ 1,20 m



de large, permettant une bonne circulation et offrant une position en surplomb de part et d'autre, avec, vers le nord, une légère pente descendante formée par un glacis de micasciste. Les horizons sédimentaires à son contact ont livré quelques tessons de céramiques relevant de la même chronologie (BF 3). La position de ce mobilier indique que cette surface de glacis était à nu à cette époque.

La tranchée de palissade, suivie sur environ 1,60 m, est attestée, mais l'étude de son mode de construction nécessite des investigations plus conséquentes et extensives sur des secteurs mieux conservés. La technique observée en 2021 peut être liée en effet à la situation particulière de ce segment occidental, et d'autres modes de constructions ne sont pas à exclure pour le reste du tracé de la fortification interne.

Dans la partie orientale du sondage, le tracé de la tranchée disparaît au profit d'un autre petit creusement linéaire à la perpendiculaire et en direction du nord, profitant lui aussi d'une diaclase et de l'altération géologique. Cet élément pourrait être envisagé comme le vestige d'un re-

tour en angle de la palissade, mais la conservation générale de cette structure force à la prudence dans les interprétations. En l'état, il n'est pas possible d'exclure l'hypothèse d'un ou plusieurs autres stigmates de pillage. La présence de dépôts en cet endroit a été confirmée en effet par la fouille d'un nouvel ensemble (F41), cette fois intact et dans son contexte entier, renforçant ainsi les hypothèses de relations entre le tracé de la fortification interne et ces dépôts.

6. Le système de fortification externe de Jenzat

À 200 m environ au nord du talus interne, a pu être identifié un système défensif barrant de part en part la partie orientale du plateau (**fig. 4**). Il possède une longueur totale de 150 m et une orientation logiquement perpendiculaire à l'axe général du plateau qu'il scinde. Les dernières données Lidar obtenues en 2022 sur le site semblent indiquer que ce rempart se poursuit plus à l'ouest après une interruption correspondant à un thalweg central d'orientation nord-sud.



Fig. 7 - Jenzat, rempart extérieur. Vue en coupe des deux trous de poteau constitutifs de deux palissades parallèles. PCR Pays de Gannat, cliché F. Delrieu

Dans cette section occidentale, l'ouvrage défensif semble cependant mal conservé ou bien moins marqué dans le paysage. Il reste cependant cohérent avec sa section orientale puisque gardant exactement la même orientation et possédant, à l'évidence, une morphologie très proche quoique nettement moins volumineuse.

6.1 - Le rempart externe

Le rempart tel qu'identifié lors de la fouille 2021 a pu être observé sur les 5 m de large de l'emprise de la fouille (resp. F. Delrieu). Il possède une largeur totale de 7,50 m dans sa configuration originelle. L'ensemble de sa masse repose directement sur le substrat rocheux de micaschiste et colonise la partie la plus haute de la lèvre supérieure d'un plissement géologique d'orientation est-ouest.

Le rempart semble avoir été érigé selon différentes étapes et un ordre finalement assez logiques :

deux probables rangées de trous de poteau sont implantées de manière parallèle avec un écart d'environ 2,20 m (fig. 7). Les fosses de fondation de ces deux palissades sont aménagées directement dans le sol en place et viennent perforer le substrat rocheux sur plusieurs dizaines de centimètres (entre 30 et 60 cm). La rangée externe de trous de poteau est implantée sur le point le plus haut de la lèvre supérieure du plissement micaschisteux. La rangée interne se localise 2,20 m en arrière, au sud. Ces deux

alignements sont peut-être joints par des parois en bois qui permettraient par la suite de contenir la masse interne du rempart ;

une fois ces deux palissades parallèles aménagées, la masse interne du rempart est déposée dans le ou les caissons qu'elles délimitent. Cette masse est composée très majoritairement de plaquettes de micaschiste démantelées et provient peut-être d'un fossé-carrière situé juste en contrebas, au nord ;

une fois ce squelette de rempart érigé, une masse de terre et de pierre est déposée au sud, le long de sa limite interne. Elle prend la forme d'une rampe partant du niveau du sol en place et s'élevant régulièrement jusqu'à atteindre un mètre de haut (actuellement) au contact de la palissade interne du rempart. La fonction de cette rampe est certainement double. Elle permet d'une part de contrebuter et donc d'assurer la stabilité de la limite du rempart constituée par la palissade interne. Elle permet également l'accès à la partie sommitale du noyau du rempart. Se pose à ce niveau la question de la circulation sur le rempart. La partie haute de cette levée de terre constitue-t-elle ce niveau de circulation, ou permet-elle seulement un accès aisé à un cheminement localisé sur la partie sommitale du noyau du rempart ? Il semble pour l'heure prématuré de répondre à cette interrogation, mais plusieurs exemples contemporains dont Igé « Le Crochemélier » dans l'Orne (Delrieu, San Juan 2011) permettent de privilégier la première solution.



Fig. 8 - Jenzat, rempart extérieur. Vue de la fosse-carrière depuis la partie haute du rempart. PCR Pays de Gannat, cliché F. Delrieu



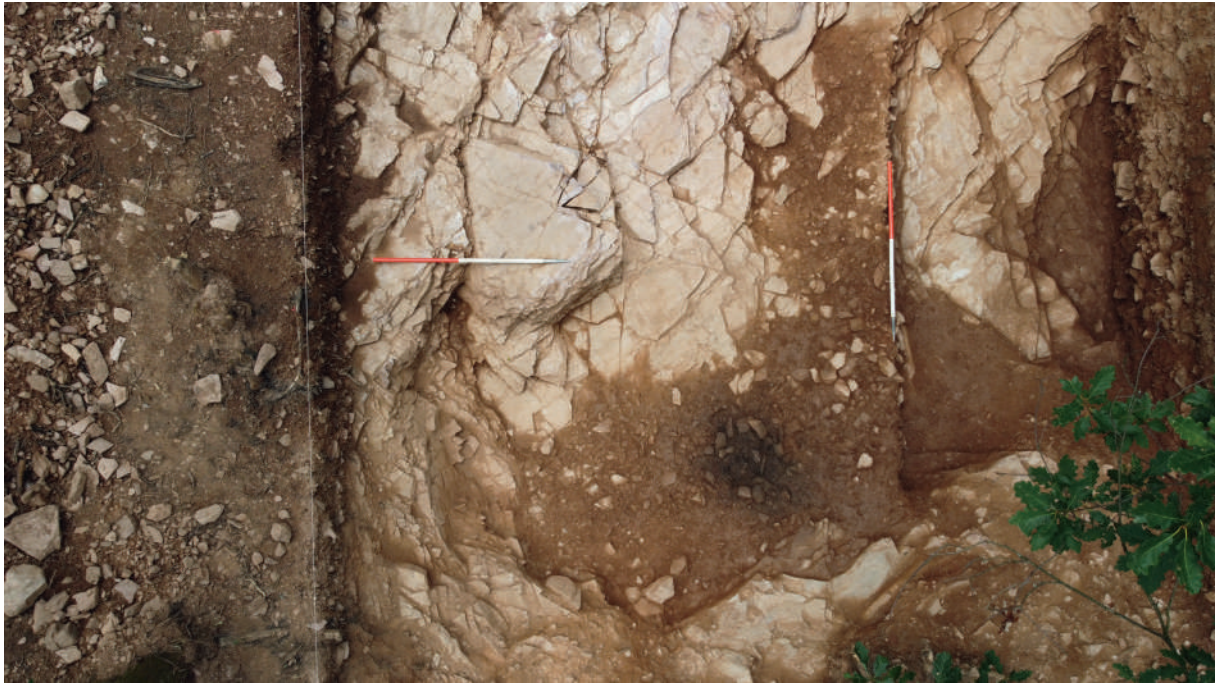


Fig. 9 - Jenzat, rempart extérieur. Cliché zénithal du foyer et du lambeau de sol se développant en périphérie. PCR Pays de Gannat, cliché F. Couderc



Fig. 10 - Jenzat, rempart extérieur. Vue du glacis surplombé par la masse du rempart depuis l'extérieur du site (sud-ouest). PCR Pays de Gannat, cliché F. Delrieu



6.2 - Le fossé-carrière

Comme cela avait été identifié lors de l'observation préalable du système défensif et confirmé par la mesure d'un profil de résistivité électrique par V. Mathé, une zone excavée a bien été identifiée au nord et en contrebas du rempart et du glacis (**fig. 8**). Elle semble correspondre à un fossé d'une largeur évoluant entre 3 et 5 m et s'accroissant d'est en ouest.

Cette excavation semble avoir été aménagée en contrebas et à l'extérieur du rempart afin d'extraire des matériaux en vue de son érection. La présence de blocs et de plaquettes de mica-schiste sans sédiment entre les deux palissades du rempart pourrait correspondre à cette activité d'extraction. Par la suite, lors du fonctionnement du site et du rempart, le fossé est comblé, probablement dans un souci de condamnation. Il voit s'installer une occupation significative comme l'atteste la présence importante de rejets domestiques en surface de son comblement dont un foyer associé à un paléosol scellé par la condamnation de l'ouvrage (**fig. 9**).

6.3 - Le glacis

L'espace entre la limite externe du rempart et la bordure interne de la fosse-carrière est occupée par un important glacis de 5,50 m de large en moyenne (**fig. 10**). Visible avant la fouille et présent sur l'ensemble du tracé du rempart, ce dernier est directement aménagé à la surface du rocher affleurant. Il est doté d'un fort pendage et permet, à lui seul, d'assurer un débattement de 2 m environ entre la base de la limite externe du rempart et la limite interne de la fosse-carrière. Sa régularité est remarquable et, eu égard au délitement naturel du mica-schiste, il semble difficile d'établir si son pendage régulier est naturel et d'origine géologique (plissement) ou accentué par l'Homme par un travail de bûchage ou de régularisation.

6.4 - Éléments de comparaison

Le système défensif de Jenzat présente un caractère inédit à l'échelle nationale. En effet sa structure globale n'a pas d'équivalent, que ce soit au Bronze final 3 ou au cours de la Proto-histoire ancienne de manière générale. Cependant, certaines de ses constituantes architecturales trouvent des parallèles pertinents.

En premier lieu, l'usage de systèmes palissadés dans les ouvrages défensifs est un fait récurrent,

voire caractéristique du Bronze final 3. Bien que cette séquence chronologique corresponde à une véritable acmé dans l'occupation des sites de hauteur en France (Milcent 2009 ; Delrieu, San Juan 2011 ; Delrieu, Furestier 2018), rares sont les ouvrages défensifs bien documentés pour cette période. Ce maigre corpus est constitué d'une dizaine d'occurrences réparties sur l'ensemble du territoire français. On observe la présence de palissades simples sur au moins deux sites que sont le Puech de Mus en Aveyron (Gruat *et al.* 2003) et Le Crochemélier dans l'Orne (Delrieu 2013). Dans les deux cas, ces palissades sont continues, composées de pieux jointifs et fondées par de puissantes tranchées. C'est le cas semble-t-il pour le talus interne de Jenzat, mais ce n'est pas vrai pour l'ouvrage défensif externe qui, certes, utilise un système de palissades, mais ces palissades sont composées de pieux disjoints selon une implantation parallèle et de façon à permettre l'aménagement de caissons à combler. Cette logique se retrouve sur plusieurs sites de l'ouest de la France. En premier lieu sur l'éperon barré de La Rochette à Mauron, dans le Morbihan (Tinevez *et al.* 2011). Sur le site de La Campagne à Basly dans le Calvados, on retrouve la même double palissade parallèle toujours avec un écart se situant autour de 2,50 à 3 m et qui est ici interprétée comme l'implantation d'un système de rempart à caissons dont le comblement a pu être identifié dans le fossé localisé quelques mètres en aval (Delrieu, San Juan 2011). Cet aménagement défensif, attribuable au Bronze final 1 et 2, révèle une très grande proximité avec les aménagements mis au jour sur le site de La Rochette. Dans ces deux cas, le rapprochement avec l'ouvrage défensif externe de Jenzat doté d'une double palissade, probablement de même fonction, est notable. La présence à Jenzat d'une rampe en arrière du rempart externe permettant probablement l'accès au sommet de la courtine est également un fait avéré sur au moins deux remparts attribuables au Bronze final 3. Toujours dans l'ouest de la France, un aménagement de même type a été identifié sur le site du Crochemélier à Igé dans l'Orne (Delrieu 2013). Une rampe de 7 à 8 m de large, continue et localisée en arrière de la palissade faisait office d'accès au sommet de la courtine. Sur le même site, il faut également remarquer la présence d'un glacis de 4 m de large, continu et taillé dans le rocher qui permettait la jonction entre la palissade externe et la bordure interne du fossé qu'elle surplombait. Plus proche géographiquement, l'éperon barré du Razé en Haute-Loire a



révélé la présence d'un petit rempart en pierre sèche de 2 m de large. Il est précédé d'une rampe de 5 m de large, constituée de matériaux accumulés à dessein et permettant l'accès à la partie haute de l'armature défensive en pierre constituant la courtine (Dendievel *et al.* 2020). Ces exemples attestent l'originalité de l'ouvrage défensif externe de Jenzat qui semble associer différents éléments architecturaux déjà observés lors de la fouille de plusieurs remparts du Bronze final. Le système de double palissade parallèle, probablement associé à des caissons, est déjà bien attesté dans l'ouest de la France, mais souvent pour des séquences plus précoces du Bronze final. L'aménagement de rampes d'accès au sommet de la courtine en arrière du rempart comme de glacis taillés dans la roche faisant la jonction entre rempart et fossé sont par contre des éléments clairement constitutifs d'ouvrages défensifs attribuables au Bronze final 3. En observant ces différents éléments de proximité architecturale, il semble évident que l'ouvrage extérieur de Jenzat prend pleinement racine dans l'art architectural défensif du Bronze final. Si certains éléments architecturaux sont à l'évidence constitutifs d'usages locaux (rampe d'accès à la courtine par exemple), l'utilisation de doubles palissades voire de caissons atteste une réelle proximité architecturale avec des ouvrages relevant de l'aire culturelle du Bronze final atlantique.

7. Les occupations de hauteur fortifiées de Bègues et Jenzat dans leur contexte

Au Bronze final 3, les occupations de hauteur de Bègues et Jenzat étaient globalement contemporaines. Même si les fortifications de Jenzat sont seules pour le moment à être bien datées, on peut penser, compte tenu de la topographie de leur installation, qu'elles formaient des établissements défendus. Les vestiges internes sont encore insuffisamment appréhendés, mais les premiers indices donnent à penser que chacun de ces deux sites a été le siège de formes d'habitat. Leur durée, leur organisation et leur statut demeurent à cerner. La proximité de ces deux sites défendus, du même côté du débouché des gorges de la Sioule, pourrait surprendre en comparaison d'autres régions de France. Toutefois, la situation observée dans certaines micro-régions de l'Auvergne offre des cas similaires pour le Bronze final 3, spécialement dans la zone de Clermont-Ferrand qui est aussi la mieux documentée (fig. 11 ; Milcent 2004 ; Auxerre-

Géron *et al.* 2021 ; Couderc 2021). La densité des sites s'explique en partie par un état avancé de la recherche, mais probablement aussi parce qu'elle relève de micro-régions où les conditions étaient propices au développement d'un habitat plus dense et au réseau sans doute plus hiérarchisé qu'ailleurs. Pour ne donner que quelques exemples du Puy-de-Dôme, la grande agglomération du Bronze final 3 du plateau de Corent est également environnée d'établissements de hauteur contemporains distants de 2 ou 3 km à vol d'oiseau (Milcent, Couderc 2021).

La chronologie des sites de Bègues et Jenzat est classique puisque le IX^e s. av. J.-C. marque le pic principal des occupations de hauteur en France à l'âge du Bronze, et l'un des principaux pics à l'échelle de toute la Protohistoire (Milcent *et al.* 2021, p. 189, fig. 11). À Bègues, les 6 ha intra-muros correspondent à une valeur surfacique supérieure à la moyenne des données nationales pour cette époque (valeur médiane de la distribution : 4 ha ; Milcent, Couderc *et al.* 2021, p. 354-355, fig. 5B), ce qui permet d'attribuer le site à la classe de taille moyenne (entre 5 et 11,9 ha). En revanche, avec 25 ha *a minima*, la superficie du site de Jenzat montre que nous avons affaire à un établissement dit de grande taille (c'est-à-dire entre 12 et 49,9 ha ; Milcent, Couderc *et al.* 2021, p.354). La complexité des fortifications plaide aussi en faveur de l'identification d'un site majeur, ce que confortent les nombreux dépôts métalliques mis au jour intra-muros. Une fois de plus, ces différences entre des sites contemporains et très proches n'est pas surprenante à l'échelle régionale : le plateau de Corent, déjà évoqué et impressionnant tant par sa très grande superficie (58 ha) que par sa densité d'occupation (Milcent, Couderc 2021), est environné de sites aussi bien très petits, tel que le Puy d'Ecouyat à Parent (1,5 ha), que de grande taille comme le Puy Saint-Romain (14 ha). Ces structures territoriales polarisées par des établissements de hauteur majeurs, et associées à une concentration des dépôts métalliques constituent probablement un modèle assez largement partagé à l'échelle de l'Europe occidentale.

8. Conclusion et perspectives

Les travaux du PCR consacré au pays de Gannat révèlent des modalités d'occupation qui peuvent sembler originales au Bronze final 3 (plusieurs habitats défendus à peu de distance), mais dont

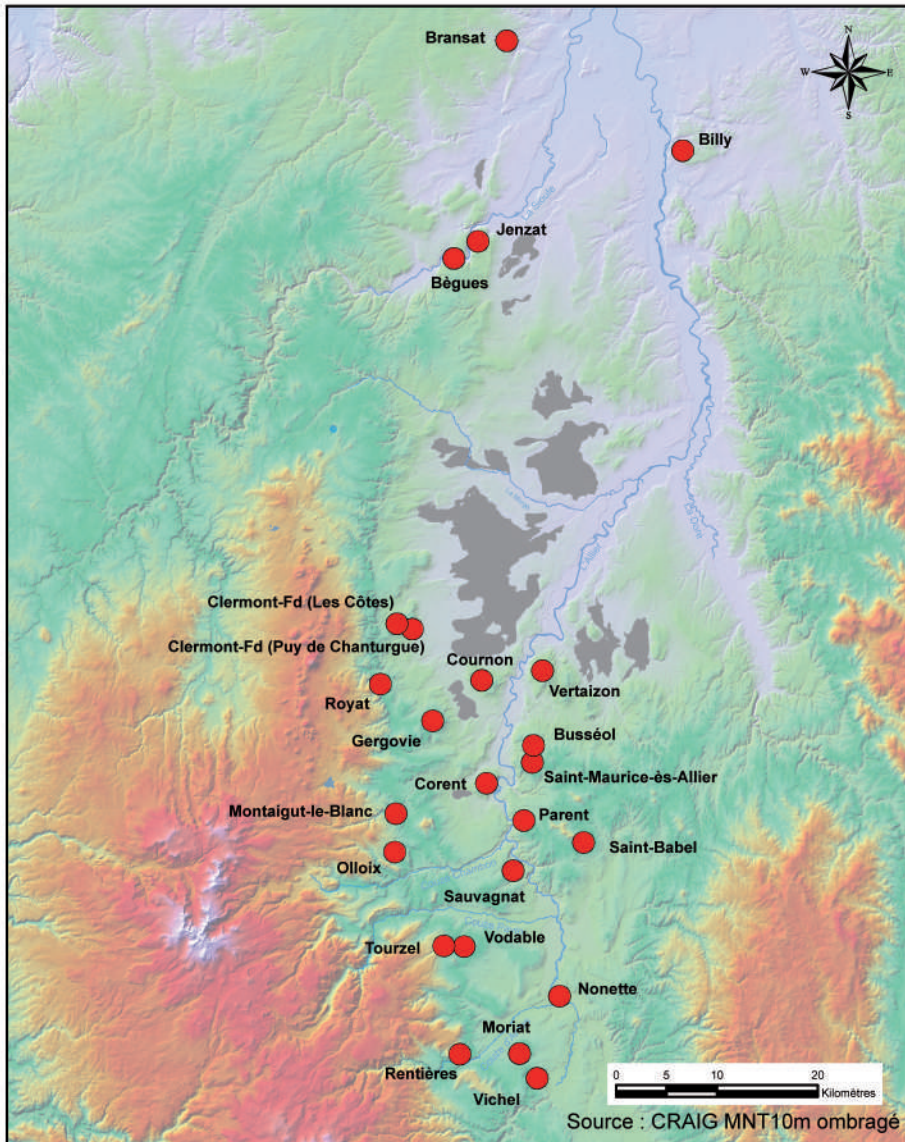


Fig. 11 - Répartition des établissements de hauteur occupés au Bronze final 3 en basse Auvergne ; la zone vide, entre Clermont-Ferrand et Bègues, résulte en partie d'une recherche moins intensive qu'ailleurs. PCR Pays de Gannat, SIG Fl. Couderc

on trouve des parallèles ailleurs. Ils attestent l'existence d'un pôle territorial majeur, et dont l'importance apparaît réactivée à la fin du premier comme à la fin du second âge du Fer sur le plateau de Bègues avec le développement de nouvelles fortifications (Milcent 2004 ; Pion 2008 et 2009 ; Lallemand 2007) : au V^e s. av. J.-C., la pointe du plateau de Bègues livre des traces de contacts avec la Méditerranée (céramique attique, amphore vinaire) ; au début du I^{er} s. av. J.-C., dans un dernier élan de résilience, la partie calcaire du plateau de Bègues, où se trouve le bourg actuel, est ceinturée d'un rempart à poutrage interne enfermant une agglomération d'une vingtaine d'hectares.

À une échelle micro-régionale, ces séquences de développement, qui pourraient témoigner d'expériences urbaines, s'expliquent par un contexte territorial présentant des éléments géostratégiques ainsi que des potentialités en ressources,

notamment minières et agropastorales. Placés sur le cours de la Sioule, peu après la sortie de ses gorges les plus encaissées, les sites protohistoriques de ce secteur entretiennent un lien direct avec cette rivière, pour en contrôler sans doute le franchissement, tout comme pour bénéficier de son tracé comme axe de communication vers le nord-est et sa jonction avec le cours de l'Allier. À l'ouest et à environ 20 km existent des formations géologiques recelant des minerais d'étain (cassitérites notamment) assez conséquents ; des minerais d'autres métaux (galène argentifère et chalcopryrite principalement) sont également présents dans le massif des Combrailles, vers le sud-ouest (Pasquel 2014). À l'est et à peu de distance de Jenzat s'étend la plaine de la Limagne bourbonnaise, parcourue par de nombreux petits cours d'eau. Ce territoire est riche de sols propices à la céréaliculture, aux productions fourragères et issues de l'élevage. Il a d'ailleurs livré plusieurs sites ou indices de



sites ruraux de l'âge du Bronze final donnant l'idée d'un paysage assez peuplé. En bas du plateau de Jenzat, une source salée est également une ressource potentielle dont la présence mérite d'être signalée.

À l'échelle du PCR, prospections, sondages et fouilles programmées demeurent plus que jamais indispensables pour enrichir et mieux caractériser cette première image que nous avons voulu livrer des sites fortifiés de Bègues et Jenzat, notamment en mettant l'accent sur une étude fine des systèmes de fortification, et en remplaçant les habitats dans un paysage où les nécropoles et voies de circulation commencent à se dessiner. Un autre volet consisterait à mieux caractériser les ressources exploitées ou potentiellement exploitables à l'âge du Bronze.

Notes

1- Les institutions porteuses du PCR sont l'Université de Toulouse Jean Jaurès, l'UMR 5608-TRACES et le SAPDA (Service d'Archéologie Préventive du département de l'Allier). Il bénéficie notamment de l'appui du SRA Auvergne, de l'Inrap, de la Chaire Arvernes 2.0 et de l'Association LUERN.

Bibliographie

Auxerre-Géron Fl.-A., Couderc Fl., Dedet B., Delrieu F., Durand E., Gruat Ph., Kurzaj M.-C., Milcent P.-Y., Müller F. 2021 : Les sites fortifiés et de hauteur dans le Massif central entre le Bronze IIIb et La Tène ancienne. Premier essai de synthèse, in Delrieu F., Feliu Cl., Gruat Ph., Kurzaj M.-C., Nectoux E. : *Les espaces fortifiés à l'âge du Fer en Europe*, Actes du 43^e colloque de l'AFEAF (Le Puy-en-Velay, 30 mai-1^{er} juin 2019), Paris, p.261-278.

Couderc Fl. 2021 : *Sites et paysages protohistoriques en Basse-Auvergne (XXII^e-V^e s. av. J.-C.)*. Thèse de doctorat d'archéologie de l'université de Toulouse Jean Jaurès, Toulouse, 2 vol.

Delrieu F. 2013 : Chronologie et statut des sites fortifiés de hauteur au Bronze final et au 1^{er} Fer ancien dans le Nord-Ouest de la France (Haute-Normandie, Basse-Normandie et Bretagne), in : *L'âge du Fer en Europe, Mélanges offerts à Olivier Buchsenschutz*, Mémoires 32, Ausonius, Bordeaux, p.131-146.

Delrieu F., San Juan G. 2011 : Les petites enceintes et éperons barrés du Bronze final au Premier âge du Fer en Basse-Normandie, in Barral P., Dedet B., Delrieu F., Giraud P., Le Goff I., Marion S., Villard-Le Tiec A. dir. : *L'âge du Fer en Basse-Normandie*, Actes du colloque AFEAF de Caen, Presses Universitaire de Franche-Comté, p.51-73.

Delrieu F., Furestier R. 2018: Les établissements fortifiés et de hauteur à l'âge du Bronze et au début du premier âge du Fer en France : introduction et premiers éléments de réflexion, in Delrieu F., Furestier R., dir. : *Habitats de hauteur et fortifié à l'âge du Bronze et au premier âge du Fer entre Alpes et Massif central*, Actes de la table ronde d'Orgnac-l'Aven (février 2016), Lattes, *Documents d'Archéologie Méridionale*, 40, p. 9-17.

Dendievel A.-M., Delrieu F., Duny A. 2020 : Entre lacs et tourbières : approche pluridisciplinaire de l'évolution des paysages et des zones humides de la Pénide à Espalem (Haute-Loire). *BIOM (Revue scientifique pour la biodiversité du Massif central)*, 1, p. 1-11.

Gruat Ph., Marty G., Marchand G. 2003: Systèmes de fortification de l'habitat de hauteur du Puech de Mus à Sainte-Eulalie-de-Cernon (Aveyron) au V^e s. av. J.-C. *Documents d'Archéologie Méridionale*, 26, p. 63-157.

Lallemant 2007 : L'organisation du peuplement au nord du Massif central, le carrefour des cités arverne, biturige et éduenne, in Jouannet Chr., Deberge Y. (éd.) : *L'archéologie de l'âge du Fer en Auvergne*. Actes du XXVII^e colloque de l'AFEAF (Clermont-Ferrand, 29 mai – 1^{er} juin 2003), Monographies d'Archéologie Méridionale, vol. 1, Lattes, p.111-134.

Milcent P.-Y. 2004 : *Le premier âge du Fer en France centrale*. Société préhistorique française, mémoire XXXIV, Paris, 2 vol., 718 p. dont 132 pl.

Milcent P.-Y., Couderc Fl., av. la coll. de Delrieu F. 2021 : Corent et les établissements défendus de hauteur à l'âge du Bronze en France, in Marcigny C., Mordant Cl. (éd.) : *Bronze 2019. 20 ans de recherche*. Actes du colloque international anniversaire de l'APRAB (Bayeux, 19-22 juin 2019), supplément n° 7 au Bulletin de l'APRAB, OREP, Nonant, p.349-360.

Milcent P.-Y., Couderc Fl., Auxerre-Géron Fl., Barral Ph., Basset C., Bénétet J., Bernard L., Blancquaert G., Carrara S., Chevillot Chr., Chevrier S., Colin A., Deberge Y., Dedet B., Delrieu F., Dufay-Garel Y., Dumas A., Durand E., Duval H., Féliu Cl., Gaillard C., Gardes Ph., Giraud P., Gomez de Soto J., Gorgues A., Gruat Ph., Hiriart E., Isoardi D., Kurzaj M.-C., Lallemant D., Landolt M., Laruz J.-M., Lautier L., Le Dreff Th., Maitay Chr., Malrain Fr., Martiniaux L., Mocchi Fl., Nouvel P., Parachaud K., Rémy J., Séjalon P., Sergent Fr., Venco Cl., Verdin F., Walter M., avec la collaboration de Bertocello Fl., Bocquillon H., Chappa L., Chausserie-Laprée J., Curé A.-M., Dutreuil P., Indino G., Landreau G., Marrou P., Nillesse O., Pace B., Péfau P., Saint-Pierre Chr., Sarrazin A., Saurel M., Serieys M., Soler M., Vignaud D. 2021 : Les établissements de hauteur défendus protohistoriques en France (XXII^e-I^{er} siècles av. J.-C.), in Delrieu F., Feliu Cl., Gruat Ph., Kurzaj M.-C., Nectoux E. (éd.) : *Les espaces fortifiés à l'âge du Fer en Europe*, Actes du 43^e colloque de l'AFEAF (Le Puy-en-Velay, 30 mai-1^{er} juin 2019), Paris, p. 175-194.

Pasquel M. 2014 : *Les sites fortifiés protohistoriques du département de l'Allier et de ses marges, Organisation du territoire et contextes d'implantations*. Mémoire de master de l'université de Besançon. 2 vol., vol. 1 - 301 p., vol. 2 - 136 p.

Pion P. 2008 : Bègues (03), éperon barré des Charmes. Bilan documentaire et état des connaissances sur le site à partir des fouilles anciennes, in: *PCR « Sites fortifiés et Occupations de hauteur en Auvergne de l'âge du Bronze final à la fin des âges du Fer »*. Service régional de l'Archéologie de l'Auvergne, Clermont-Ferrand, 20 p., 27 fig.

Pion P. 2009 : Eperon barré des Charmes (Bègues, Allier). Résultat des sondages 2008. *Bulletin de l'A.F.E.A.F.*, 27, p.47-48.

Tinevez J.-Y., Quesnel L., Marcoux N., Donnart K., Bardel V., Gautier M., Bernard V., Fontugne M., Van Der Plicht J., Oberlin C. 2011: Le site de La Rochette à Mauron (Morbihan) : les multiples occupations d'un promontoire, *Revue archéologique de l'Ouest*, 28, p. 71-148.

*

Florian COUDERC
Docteur en archéologie protohistorique
UMR 5608-TRACES / UMR 8215-Trajectoires

Fabien DELRIEU
SRA Auvergne-Rhône-Alpes
UMR 5138 ArAr

Bertrand DOUSTEYSSIER
Université Clermont Auvergne, CNRS, Maison des Sciences de l'Homme

David LALLEMAND
Responsable de service
Service d'Archéologie préventive du Département de l'Allier

Vivien MATHE
Maître de conférences habilité
Université de La Rochelle / UMR 7266-LIENSs

Pierre-Yves MILCENT
Maître de conférences habilité
Université de Toulouse Jean Jaurès / UMR 5608-TRACES

Fabrice MULLER
Inrap / MSH Clermont - Maison des Sciences de l'Homme de Clermont-Ferrand

Maxime PASQUEL
Archéologue Protohistorien, Responsable de Recherches Archéologiques
Inrap Limoges

Manon VALLÉE
Docteure en archéologie protohistorique
UMR 8215-Trajectoires



Sites et paysages protohistoriques en Basse-Auvergne (XXII^e - I^{er} s. av. J.-C.)

FLORIAN COUDERC*

Cette recherche est le fruit d'une thèse de doctorat soutenue en 2021 à l'université de Toulouse Jean Jaurès (Couderc 2021). Elle avait pour objectif d'aborder les sociétés de la Protohistoire ancienne au travers de l'étude des paysages et des territoires sur le temps long, du Bronze ancien à la transition entre le premier et le second âge du Fer. Pour ce faire, l'ensemble de la documentation produite jusqu'en 2019 a été compilé, de la découverte fortuite à la fouille préventive, en passant par les données de diagnostic et des recherches en archéologie programmée. S'en est suivi le développement d'outils et de méthodes afin de questionner les données et de pouvoir restituer les dynamiques d'occupation du sol et des structures sociales, politiques, économiques, voire symboliques des sociétés de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer.

1. Contexte géographique et archéologique

La zone étudiée dans le cadre de cette recherche s'établit en Basse-Auvergne, dans les environs de Clermont-Ferrand (**fig. 1**). Il s'agit de plaines et de vallées se situant dans les zones de basse altitude du Massif central, dans un bassin d'effondrement tertiaire, autrefois marécageux :

la Grande Limagne d'Auvergne. L'aire étudiée est traversée par l'Allier, véritable axe névralgique pour le Massif central, qui connecte cet espace avec le sud du Bassin parisien au nord. Ces plaines et cette vallée de l'Allier sont bordées par les massifs de la chaîne des Puy à l'ouest et les contreforts du Livradois-Forez à l'est. Au sud, cet espace se referme progressivement en entonnoir dans les environs d'Issoire. Les paysages sont donc variés, allant des zones de moyenne montagne à la vaste plaine marécageuse. Au centre, dans les environs de Clermont-Ferrand, une multitude de buttes et plateaux d'origine volcanique ponctuent le paysage et offrent une diversité de contextes aux sociétés anciennes pour s'établir et se développer (**fig. 2**).

Cette diversité des paysages est une aubaine pour cette approche des territoires et des paysages, car il est possible, au sein de cette microrégion, d'effectuer des analyses sur le temps long et d'identifier des tendances marquées dans les rythmes d'occupation du sol. De plus, cette région dispose d'un corpus de sites archéologiques particulièrement abondant, fruit d'une double caractéristique liée à l'attractivité du milieu du pourtour de la Grande Limagne sur les

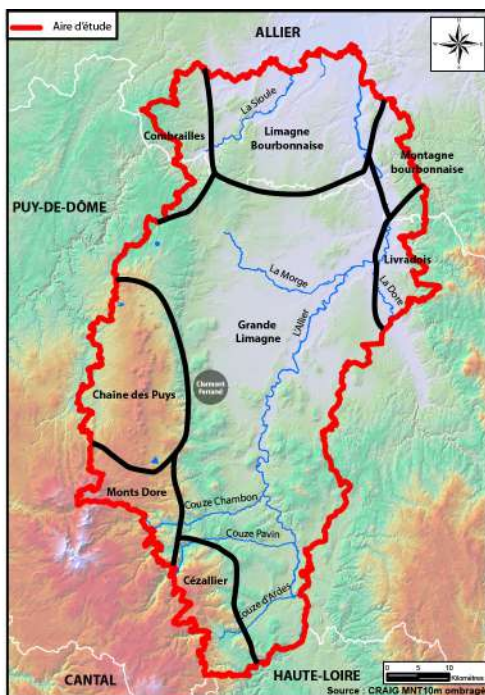


Fig. 1 - Localisation de la zone d'étude.
DAO F. Couderc



Fig. 2 - Vue aérienne des puy de la Limagne. Cliché F. Couderc

sociétés protohistoriques, ainsi que d'une dynamique de recherche en archéologie préventive et programmée particulièrement accrue dans les environs de Clermont-Ferrand (Couderc, à paraître). Les données renvoient autant au domaine domestique que funéraire, en passant par des indices d'activités agropastorales ou la pratique des dépôts métalliques. Cette diversité renforce la pertinence des analyses qu'il est possible de mener sur ce corpus et des modélisations qu'il sera possible de proposer.

2. Les principaux apports

Il est bien évidemment impossible de synthétiser dans un court article l'ensemble des résultats obtenus dans le cadre de cette recherche, mais simplement de présenter les grandes lignes de ces travaux. Le premier volet de cette thèse porte sur l'étude des habitats et des nécropoles du Bronze ancien. Le bassin de Clermont-Ferrand est certainement la région qui a livré le plus de vestiges se rapportant au Bronze ancien à l'échelle de la France, voire de l'Europe occidentale. Grâce à l'archéologie préventive, de vastes habitats et nécropoles ont été découverts. Les habitats, caractérisés par plusieurs centaines, voire milliers de fosses et structures de stockage, s'établissent parfois sur près de 10 ha. Ils livrent un mobilier domestique et artisanal abondant, qui a fait l'objet d'études approfondies, notamment par Joël Vital en ce qui concerne la céramique (Vital 2016). Ces occupations domestiques sont souvent associées à des nécropoles à inhumations monumentales, qui livrent parfois un mobilier de grande qualité (métallique, parure de coquillages...). La particularité de ces sites réside dans le fait qu'ils sont occupés généralement sur la longue durée entre 2100 et 1700 av. J.-C. Bien évidemment, chacun de ces sites a ses spécificités structu-

relles et chronologiques. Leur étude a permis d'aborder leur structure territoriale, ainsi que de se questionner sur l'organisation sociopolitique des populations du Bronze ancien dans le bassin clermontois. Dans le cadre de cette thèse, il est proposé que les sociétés du début de l'âge du Bronze présentaient une organisation multipolaire, probablement hétérarchique avec une forte cohésion territoriale (fig. 3).

Le second volet de cette recherche porte sur l'étude des établissements de hauteur du Bronze final (fig. 4). Suite à une enquête nationale, il a

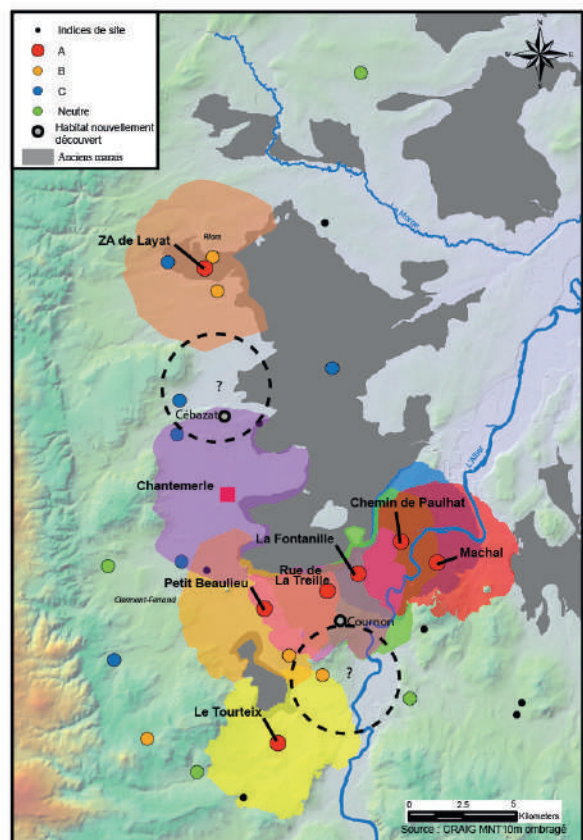


Fig. 3 - Carte présentant les territoires théoriques des principaux sites du Bronze ancien en Grande Limagne. DAO F. Couderc





Fig. 4 - Vue aérienne du site de hauteur du Puy Saint-Romain. Cliché F. Couderc

été démontré que la Basse-Auvergne présente l'une des plus fortes densités de sites de hauteur en France (Milcent, Couderc 2021). Cette densité est le résultat de recherches en archéologie programmée menées anciennement et dans le cadre de cette thèse, qui permettent de dresser une cartographie assez précise de ce type d'occupations. Une attention particulière a été portée sur l'analyse de la dynamique chronologique de ces sites, qui est particulièrement difficile à aborder compte tenu des données à notre disposition. Toutefois, il apparaît nettement que le pic qui se forme au cours du Bronze final 3b fait suite à un intérêt progressif de la part des populations pour ces sites au cours de l'ensemble du Bronze final. Leur vocation défensive a souvent été mise en avant dans la bibliographie. Or, par l'étude de la structure territoriale, il semble qu'il existe une organisation particulièrement complexe et hiérarchisée de ces établissements et donc que la fonction défensive seule ne peut expliquer cet attrait pour les hauteurs. En effet, certains d'entre eux comme les sites de Corent et de Jenzat présentent un statut tout à fait particulier et très privilégié à l'échelle de la région. D'autres en revanche, ont des surfaces extrêmement réduites et n'ont livré jusqu'à présent que très peu de mobilier en prospection. Il apparaît que ces sites forment un véritable réseau, polarisé par des sites privilégiés et organisés en différents *clusters* selon une certaine cohérence géographique. Toutefois, ces sites sont encore peu étudiés et il est nécessaire de procéder à des fouilles afin de produire des données suffisantes, permettant de mener des réflexions plus abouties sur ces questions.

Le troisième volet s'intéresse à la question des

habitats des fosses de cuisson du Hallstatt C. Un basculement s'opère durant le VIII^e s. av. J.-C., siècle durant lequel les établissements de hauteur du Bronze final sont pratiquement tous abandonnés, au profit de petites unités domestiques réparties très largement dans la plaine (fig. 5). Ce basculement est un phénomène visible sur l'ensemble de l'Europe occidentale, dont les raisons, même si elles peuvent être en partie liées à une péjoration climatique, sont complexes et probablement aussi d'ordre socio-politique. Ces sites ne font malheureusement que rarement l'objet de fouille extensive et la perception de ces sites reste donc assez lacunaire ; il serait particulièrement important à l'avenir, d'y développer des fouilles. En effet, ces occupations, bien que souvent modestes, occupent des espaces jusqu'à présent délaissés par les sociétés de l'âge du Bronze. On assiste à une mise en valeur agricole de nouveaux terroirs, démontrant la capacité d'adaptation des sociétés du début de l'âge du Fer. La présence en nombre de fosses de cuisson à pierres chauffées est une des particularités de l'Auvergne. Elles sont interprétées comme des structures pour des cuissons d'aliments carnés sur des lieux dévolus à des banquets collectifs intercommunautaires. Il s'agit d'une pratique ancienne et très largement documentée au travers de travaux ethnographiques (Jeunesse, Denaire 2017), permettant la cohésion et la reproduction de la structure sociale d'une société dans un territoire donné. Cette interprétation tranche avec la vision misérabiliste que l'on avait de ces sociétés du début de l'âge du Fer, qui présente une structure sociale particulièrement complexe à explorer encore.

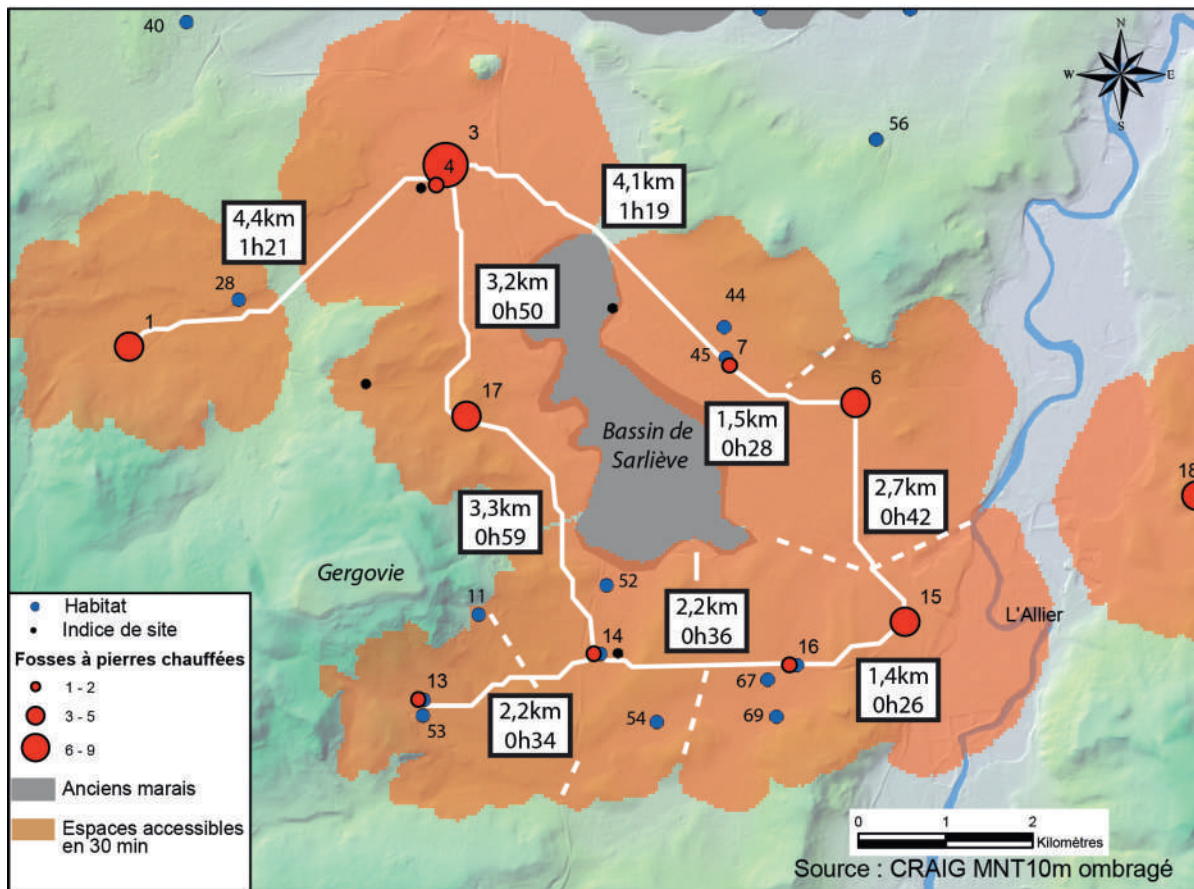


Fig. 5 - Modélisation des aires d'agrégation des fosses de cuisson, des habitats et des itinéraires pondérés du Hallstatt C en Limagne. DAO F. Couderc

Enfin, le dernier volet de cette recherche se penche sur la question de la formation des réseaux au travers des monuments à enclos circulaires et quadrangulaires, interprétés comme des nécropoles (fig. 6). La plupart de ces sites ont été reconnus en prospection aérienne par B. Dousteysier (Université Clermont Auvergne) et ceux qui ont été fouillés dans le cadre de l'archéologie préventive, montrent une très longue durée d'occupation, du Bronze final pour les enclos circulaires au début du second âge du Fer pour les quadrangulaires. Il est particulièrement intéressant de voir que ces monuments se répartissent le long des cours d'eau de la Basse-Auvergne (Allier, Morge et Sioule) pour former un véritable maillage à travers le territoire. L'analyse spatiale des monuments démontre que contrairement à ce que l'on pourrait penser, il n'était visible qu'à quelques dizaines, voire centaines de mètres de distance. Cela renforce l'hypothèse qu'ils jalonnaient des voies de circulation et que les monuments étaient des marqueurs essentiels du paysage. Certains tronçons, comme la Morge, ne disposent d'aucun monument quadrangulaire, hormis à ses extrémités, ce qui prouverait que cet axe n'était plus emprunté durant le second âge du Fer, ou du

moins qu'il n'avait plus le même statut qu'à la fin de l'âge du Bronze. Les rares cas où des monuments sont visibles de part et d'autre d'un cours d'eau correspondent souvent à des zones densément occupées par des monuments circulaires et quadrangulaires. Ces espaces, comme ceux dans les environs des Martres-d'Artière sont de véritables carrefours et probablement des zones de franchissement des cours d'eau. Cette hypothèse est renforcée par la présence d'une voie romaine qui franchit l'Allier dans le même secteur. Ces nécropoles et ces réseaux jouent un rôle prépondérant dans la structure territoriale des sociétés de la Protohistoire sur le temps long et sont les témoins d'une organisation et d'une gestion de l'espace à l'échelle régionale durant le Bronze final et la transition entre le premier et le second âge du Fer.

Conclusion

Cette thèse de doctorat a permis de synthétiser un corpus documentaire particulièrement abondant et diversifié. Les modèles proposés et les interprétations sont voués à évoluer et à être précisés en fonction des découvertes à venir. Il apparaît toutefois que les structures territoriales



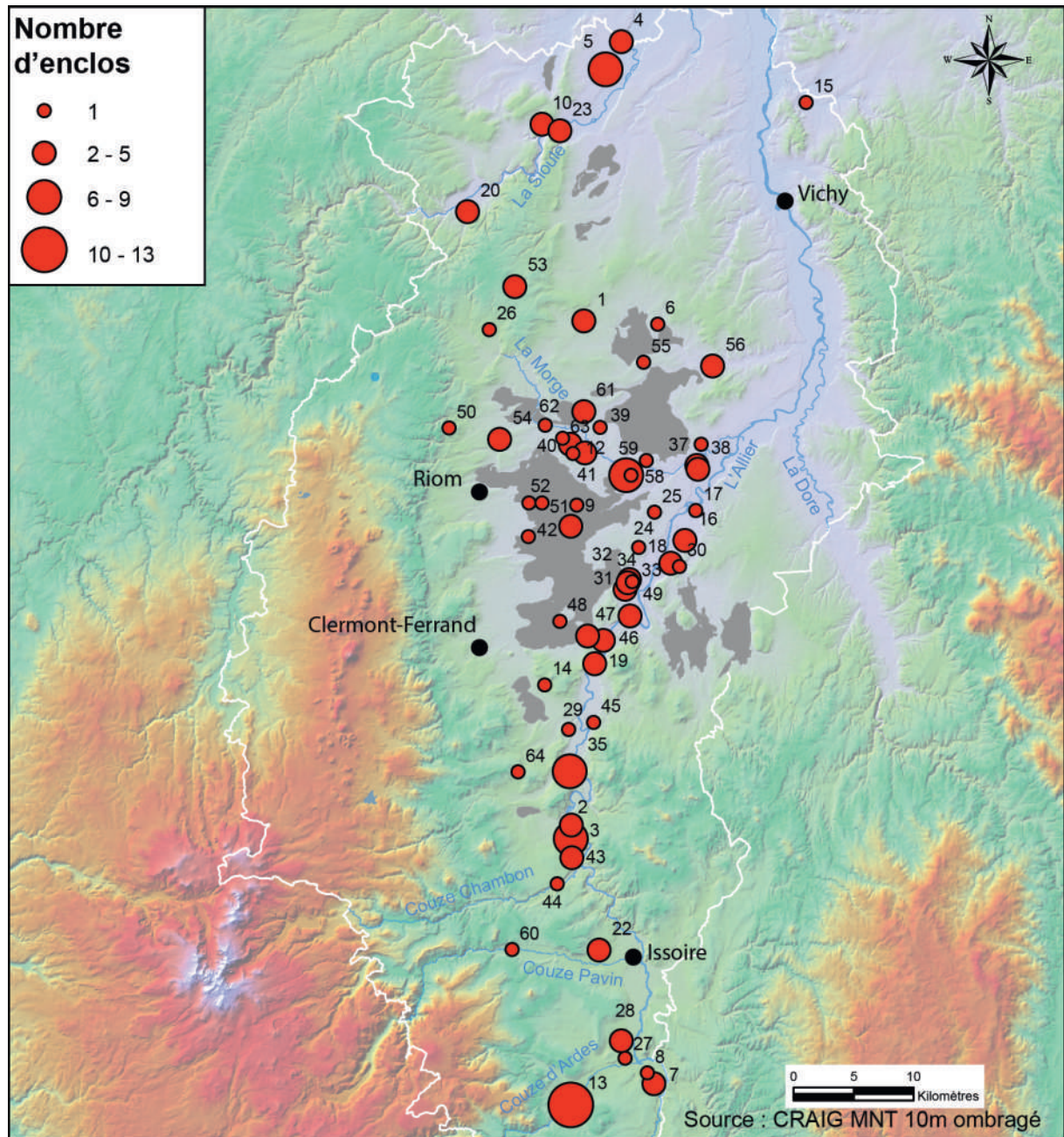


Fig. 6 - Répartition des enclos circulaires et quadrangulaires reconnus en prospection aérienne et en fouille sur la Limagne. DAO F. Couderc

et sociales des sociétés du Bronze ancien au début du second âge du Fer, ne suivent pas une lente et progressive ascension, du plus simple au plus complexe. Au contraire, cette recherche met en avant une évolution sinusoïdale des sociétés avec des structures sociopolitiques complexes dès le Bronze ancien et qui fluctuent fortement dans le temps, avec des périodes de replis, de centralisation des activités et du pouvoir, ou à l'inverse, de dispersion et de partage des terres. L'étude des paysages et des territoires n'est pas une simple représentation cartographique des sites, mais un outil pour comprendre l'évolution des sociétés anciennes,

en intégrant des données diverses et variées, afin de restituer des modèles qui devront être confrontés par la suite à d'autres secteurs géographiques d'Europe occidentale.

Bibliographie

Couderc F., à paraître : De la mesure de la représentativité des données archéologiques à l'identification de faits historiques en Protohistoire : méthodologie appliquée dans le val d'Allier (Puy-de-Dôme, sud Allier), in : *Hiatus, lacunes et absences : identifier et interpréter les vides archéologiques*, Actes du 29^e Congrès préhistorique de France (Toulouse, 31 mai-4 juin 2021).

Couderc F. 2021 : *Sites et paysages protohistoriques en Basse-Auvergne (XXII^e - V^e s av J-C)*, Thèse de doctorat, Université de Toulouse 2 Jean Jaurès, Toulouse.

Jeunesse C., Denaire A. 2017 : Origine des animaux sur pied, circuit de la viande. La formation des assemblages osseux dans le contexte d'une fête traditionnelle à Sumba (Indonésie), *Bulletin de la Société préhistorique française*, 114, 1, p. 115-136.

Milcent P.-Y., Couderc F. 2021 : Les établissements de hauteur défendus protohistoriques en France (XXII^e - I^{er} s. av. J.-C.), in Delrieu F., Féliu C., Gruat P., Kurzaj M.-C., et Nectoux E. (dir.) : *Les espaces fortifiés de l'âge du Fer en Europe*, Actes du 43^e colloque international de l'AFEAF (Le Puy-en-Velay, 30 mai - 1er Juin 2019), AFEAF, Paris, p. 349-360.

Vital J. 2016 : Le mobilier céramique Bronze ancien du Petit Beaulieu (Clermont-Ferrand, Puy-de-Dôme) : caractérisation typologique, positions chronométriques et composantes culturelles, in Cauliez J., Sénépart I., et Jallot L. (dir.) : *De la tombe au territoire*, Actes des 11^e Rencontres méridionales de Préhistoire récente (Montpellier, 25-27 septembre 2014), Archives d'Ecologie préhistorique, Toulouse, p. 345-361.

*

Florian Couderc
Docteur en archéologie protohistorique
UMR5608 TRACES / UMR 8215 Trajectoires
florian.couderc@hotmail.fr



Des fosses du Bronze final à caractère cultuel à Decize - le Four à Chaux (Nièvre)

FRANCK DUCREUX*

Je creusai une fosse d'une coudée dans tous les sens, et j'y fis des libations pour tous les morts, de lait mielleux d'abord, puis de vin doux, puis enfin d'eau et par-dessus, j'y répandis de la farine blanche....(Homère, Odyssée, chant II)

De nouvelles pistes de recherche permettent aujourd'hui de réinterpréter certaines structures, identifiées lors de fouilles ou de diagnostics anciens, trop souvent perçues par défaut comme des structures d'habitat par contraste avec celles du milieu funéraire aisément identifiables. Cette dualité dans l'interprétation des vestiges archéologiques peut être aujourd'hui remise en question, notamment grâce à la publication des fosses d'Onnens / Corcelles-pré-Concise, les Côtes (Suisse) publié en 2014 par Mireille David-Elbiali (Elbiali *et al.* 2014). Ses relectures fonctionnelles ouvrent un champ de recherche encore peu exploré avec la définition de sites dont le caractère cultuel ou rituel, souvent décrié par le passé, semble devoir aujourd'hui s'affirmer. Dans cet article, nous nous attacherons à décrire trois fosses, découvertes en 2010 au cours d'un diagnostic sur la commune de Decize (Nièvre), au lieu-dit le Four à Chaux, qui semblent entrer dans cette catégorie.

1. Les fosses de Decize, le Four-à-Chaux

Elles pourraient passer à première vue pour des structures anodines, de peu d'intérêt archéologique. Elles apparaissent à environ 0,40 m sous la surface du sol actuel, associées à un petit niveau de lambeaux de sol d'occupation, bien mis en évidence par des tessons de vases piétinés et brûlés. Cette dernière remarque est importante, car elle permet d'exclure une forte érosion dans ce secteur, observation déterminante pour la discussion qui suit.

Les structures ST 65 et ST 70 sont situées dans le même sondage, distantes d'à peine un mètre, tandis que la structure ST 1135 est localisée dans un sondage éloigné des deux premières d'une petite centaine de mètres. Bien sûr, le caractère lacunaire du diagnostic ne permet pas d'évaluer le site dans son entièreté et l'existence d'autres structures, ignorées des sondages semble probable, sinon certaine.

Au premier regard, ces trois fosses offrent un aspect irrégulier, aux contours mal définis en raison du terrain sableux de la terrasse de la Loire dans lequel elles ont été creusées, mais aussi par un manque d'attention évident apporté aux creusements de ces structures (**fig. 1**). Cette irrégularité se confirme à la fouille, motivée par l'abondant mobilier récolté en surface du décapage (**fig. 2**). Ces fosses, creusées apparemment sans soin semblent n'avoir d'autre fonction que l'enfouissement du mobilier retrouvé (**fig. 2**). Leur fouille met en évidence l'originalité de leur remplissage.

La structure ST 65 renferme un dépôt de céramiques brisées et empilées grossièrement, mais selon une démarche réfléchi. L'ensemble du creusement est occupé par une très forte quantité de tessons qui résulte de dépôts successifs, mis en place suivant un ordre bien défini : les gros vases sont déposés en premier dans le fond de la fosse, interviennent ensuite les vases de taille moyenne, puis la vaisselle fine. Les derniers, dans la partie supérieure du remplissage, présentent de très forts impacts d'une sur-cuisson intervenus après leur mise en place dans la fosse (**fig. 3-4**). Cette dernière remarque est justifiée par l'observation des traces de surchauffe sur les tessons en fonction de leur profondeur d'enfouissement. En effet, elles sont extrêmement marquées sur le mobilier en surface puis diminuent fortement dans la partie médiane du remplissage pour disparaître presque entièrement sur les céramiques au fond de la fosse. D'autre part, un différentiel de sur-cuisson, parfois assez fort, est aussi enregistré sur des tessons appartenant aux mêmes vases. Ces deux remarques amènent inévitablement vers l'hypothèse d'un feu puissant, mais de courte durée, allumé au niveau du sol après le bris des vases et le comblement de la fosse. Par ailleurs, la fragmentation des céramiques, très élevée dans la partie supérieure de la fosse, devient nettement moindre dans le fond du creusement.

La structure ST 70 présente une dynamique de comblement assez différente car aucune organi-

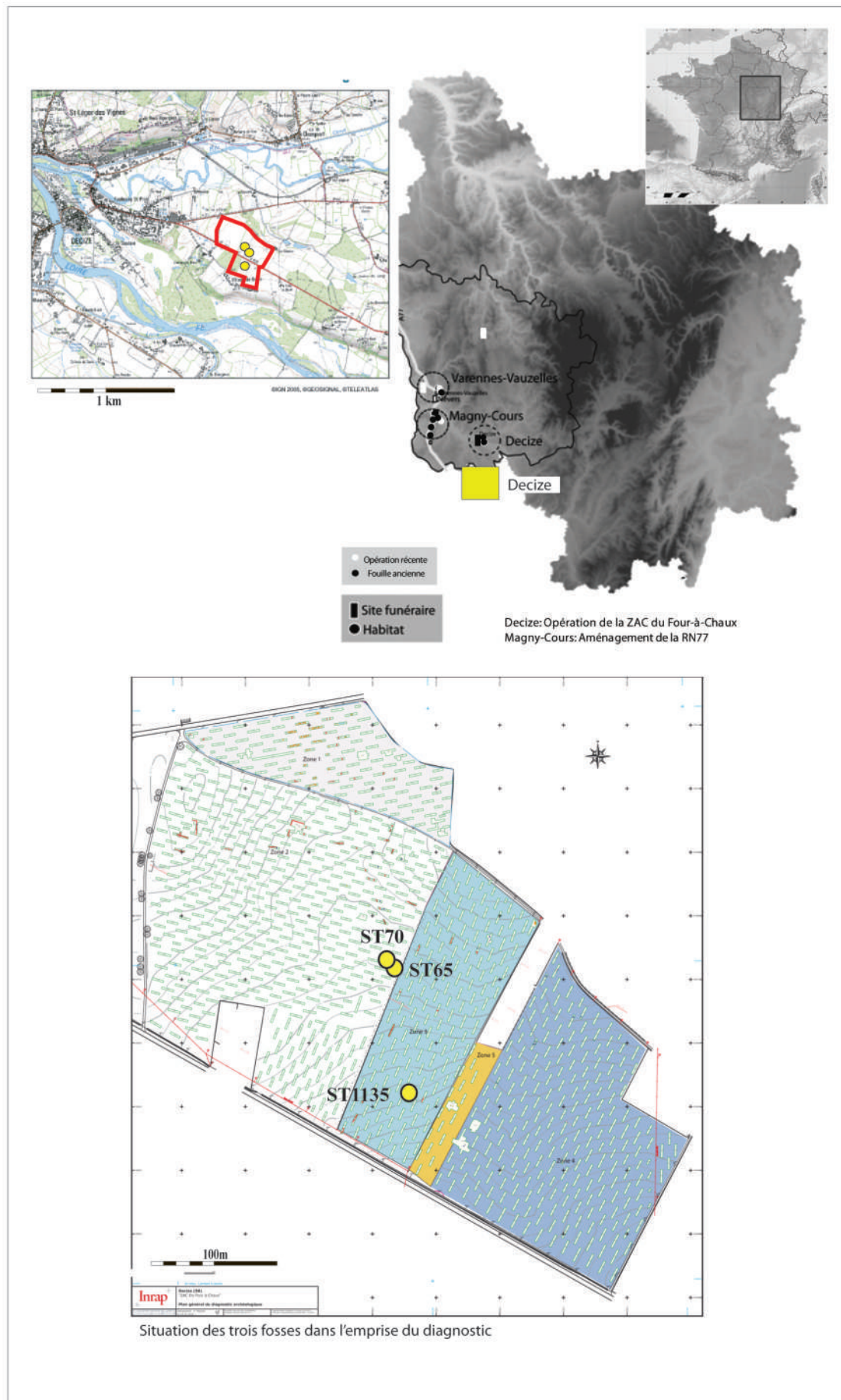


Fig. 1 - Situation géographique du site de Decize et implantation des trois fosses dans le cadre du diagnostic de la ZAC du Four à Chaux (Nièvre). Plan : J. Berthet, DAO : Y. Amrane, F. Ducreux, Inrap



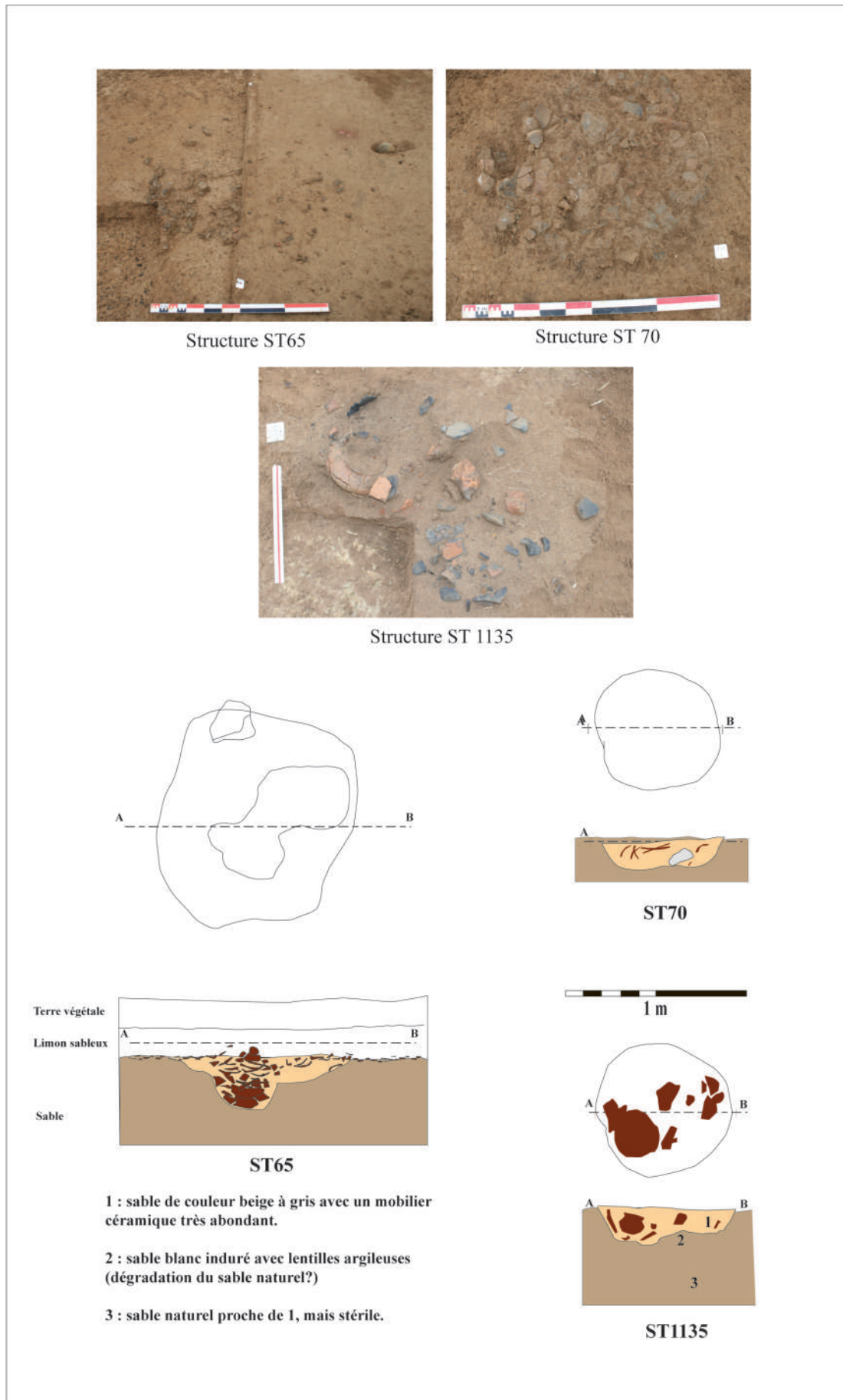


Fig. 2 - Decize - ZAC du Four à Chaux (Nièvre). Plans et clichés des trois fosses lors de leur dégagement. Les difficultés de lectures des contours des creusements dans le substrat sableux apparaissent ici nettement. Relevés, DAO : Y. Amrane, F. Ducreux, Inrap ; clichés : F. Ducreux, Inrap



Fig. 3 - Decize - ZAC du Four à Chaux (Nièvre). Clichés des trois fosses en cours de fouille. On notera l'abondance de mobilier dans les fosses ST 65 et 70, ainsi que des traces de sur-cuisson évidente pour le mobilier de la structure ST 1135. Clichés : F. Ducreux, Inrap

sation du dépôt n'y a été relevée. Son remplissage renferme une très importante quantité de céramiques, brisées et brûlées, associées cette fois à des meules entières, de petites tailles qui ne semblent pas avoir subi l'action du feu.

Enfin, la fosse ST 1135 présente un comblement nettement moins fourni en mobilier céramique, si ce n'est un vase entier à pâte fine associé aux fragments d'un autre vase, une jarre de stockage, mais avec aussi des vestiges d'argile cuite en assez forte quantité.

Il est important de noter d'emblée la contemporanéité des céramiques issues de cette fosse

avec celles des deux structures précédentes marquées par les mêmes impacts de sur-cuisson. Cette identité permet de supposer alors que malgré leur éloignement, ces fosses appartiennent à une même phase d'usage du site.

2. Le mobilier céramique contenu dans les fosses

Ces fosses contiennent donc un abondant mobilier céramique fortement dégradé par une sur-cuisson des vases. Les ST 65 et 70 renferment l'essentiel du mobilier, car celui de la ST 1135 est nettement moins abondant (fig. 5). Les trois structures ont livré 3241 tessons soit un nombre minimum de 412 individus. Cependant, l'établissement de ce NMI s'avère peu fiable en raison du nombre très important de tessons brûlés et déformés impossibles à recoller. L'étude a permis d'isoler un nombre réel d'environ 90 vases pour les trois fosses. La ST 65, la plus riche, regroupe un corpus d'une quarantaine de vases utilisables. Dans la ST 70, le lot de 1108 tessons correspond à 47 vases utilisables et pour la ST 1135, seuls deux vases ont pu être identifiés.

La composition typologique des ensembles de vases dans chaque fosse est assez semblable, mais avec quelques différences : l'ensemble de la ST 70 est constitué de céramiques de plus petites tailles alors que la ST 65 dispose de trois gros vases brisés déposés dans le fond de la fosse. D'autre part, dans l'ensemble de la ST 70, s'observe un fort contingent d'assiettes à parois convexes (environ 30 individus identifiés), décorées de cannelures concentriques sur le fond et de perforations opposées disposées sous les rebords des récipients. Ces formes se retrouvent également dans la fosse ST 65, mais en moindre quantité avec seulement trois exemplaires.

Du point de vue typo-fonctionnel, une grande partie du répertoire des productions céramiques du début du Bronze final, comme de grosses et petites jarres, est représentée ici, mais l'absence de gobelets est remarquable ; celle-ci est peut-être due aux spécificités des productions de l'époque, qui ne privilégient pas ce type de forme. Les récipients montrent un rapport diamètre / hauteur la plupart du temps inférieur ou égal à 1, qui indique une dominante très nette de formes surbaissées, typique des productions locales du début du Bronze final (Ducreux 2021). Contrairement aux sites d'habitat où ils sont enterrés à des fins de stockage, les gros vases sont



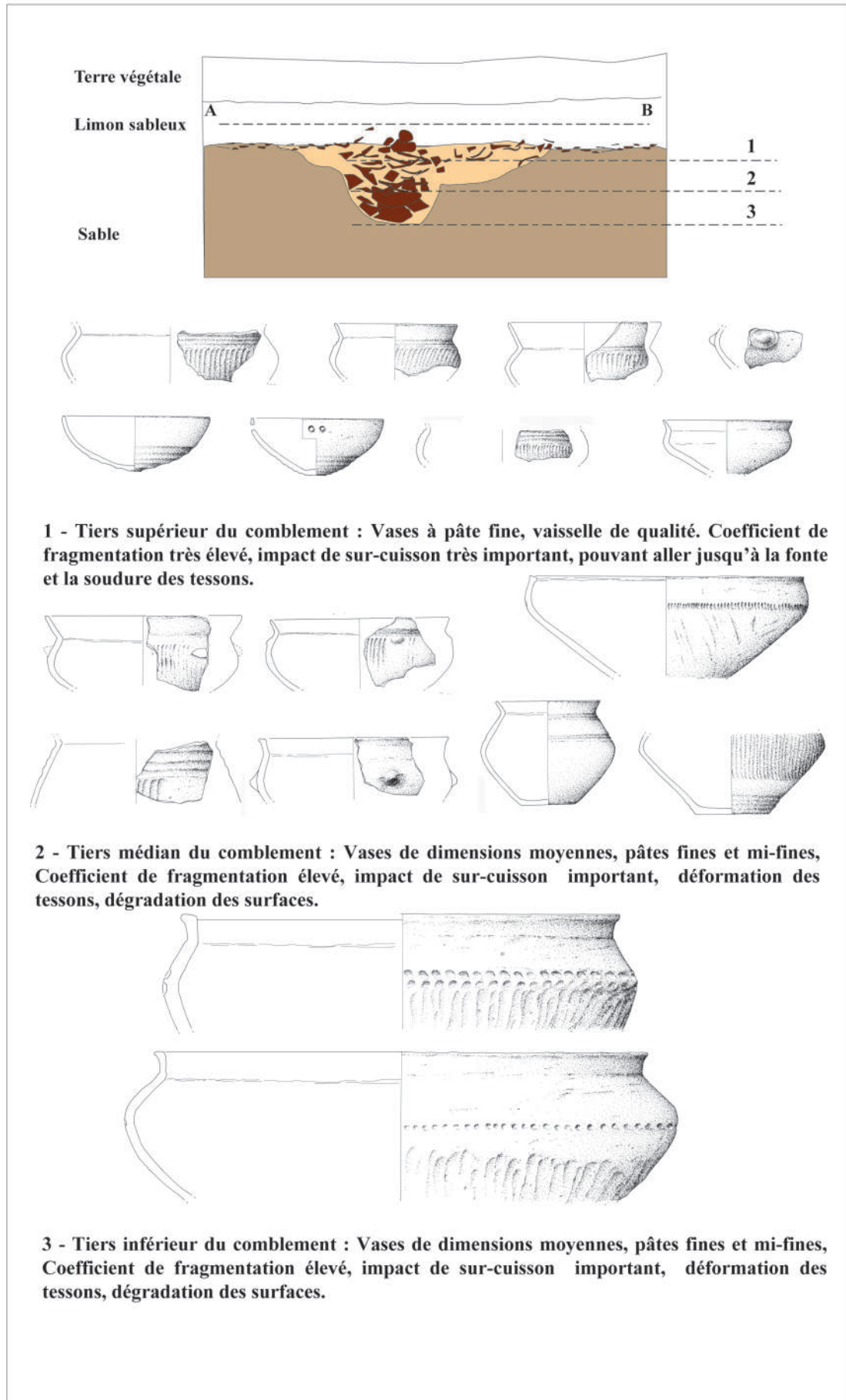


Fig. 4 - Decize - ZAC du Four à Chaux (Nièvre). Dynamique du remplissage et composition du dépôt céramique de la structure ST 65. DAO : F. Ducreux, Inrap

Structure.	Nombre de tessons	Nombre minimum d'individus
ST 65	2131	239
ST 70	1108	156
ST 1135	17	2

Décompte du mobilier céramique présent dans les structures



Fig. 5 - Decize - ZAC du Four à Chaux (Nièvre). Mobilier présent dans la structure ST 65 (échantillonnage réalisé sur la base des vases les moins brûlés). Dessins : F. Ducreux, F. Gauchet, Inrap

ici brisés et participent au même dépôt que ceux de plus petite taille. Ils ont probablement été utilisés pour le transport de denrées alimentaires sur le site, en vue de leur consommation. Les vases plus petits ont pu aussi être utilisés pour cette fonction et alors pourvus d'un couvercle, rôle qui a pu être joué par les assiettes à rebords perforés. Ces mêmes assiettes, comme les jattes basses, ont pu être aussi utilisées, pour le service et la consommation des aliments.

Du point de vue chrono-typologique, ce lot céramique est daté sans hésitation de la seconde moitié du Bz D2 et même précisément de sa période très finale. Il se compare sans problème au vaste corpus de Sevrey « en Longeois » (Ducreux 2021, fig. 53-66). L'ensemble est logiquement rapporté au style cannelé méridional dans sa version bourguignonne et à la phase 3 (*ibid.*, p. 390), qui correspond à une période d'expansion vers l'ouest (grotte de Rancogne, Charente, Gomez de Soto 2012) et le nord-est de la France (grotte de Courchapon, Mordant 2014).

Ce style cannelé méridional, dans toutes ses expressions régionales montre de fortes affinités culturelles avec le nord de l'Italie et la vallée du Rhône (Vital 2014). Il développe systématiquement des décors cannelés, aux motifs linéaires, orthogonaux ou plus baroques, placés sur des vases le plus souvent aux profils surbaissés et carénés. Il s'impose sur tout le centre-est de la France jusqu'au Ha A1, avant de se diluer dans un autre style, de composante plus orientale : le Rhin Suisse-France orientale (Ducreux 2013, p.75).

3. L'interprétation fonctionnelle des structures : un site à caractère événementiel ?

Les difficultés rencontrées lors de la fouille de ces fosses, tant par les délais (dernier jour de l'opération) que par les conditions météorologiques (dégel fort après plusieurs semaines de froid intense), n'ont pas permis une réflexion optimum sur le terrain. Ce n'est qu'après le traitement du mobilier que sont apparues certaines constantes comme la présence de vases entiers, mais brûlés, les traces de sur-cuisson récurrentes pour un ensemble typologique extrêmement homogène.

Ces fosses ont d'abord été interprétées par défaut et de façon peu convaincante comme reliées à un habitat vraisemblablement arasé, mais cette idée d'un habitat se heurte aux observations de terrain où des lambeaux de sol d'occupation conservés en certains endroits

contredisent un arasement du site. Au contraire, il a bénéficié d'un épais recouvrement limoneux d'origine éolienne qui a permis sa bonne conservation. Ces trois fosses apparaissent isolées puisqu'elles ne sont pas associées aux structures domestiques courantes comme des puits, des silos, des vases enterrés ou des trous de poteau habituellement retrouvés sur les habitats de cette période. L'idée de fosses-dépotoirs de potier a aussi été envisagée, mais aussi rejetée toujours en raison de leur isolement, mais aussi du fait de la nature du mobilier céramique qui présente des caramels de cuisson, des traces d'usure sur le fond des récipients, qui a été brisé volontairement et incendié après utilisation ; cette dernière remarque condamnant l'hypothèse de façon définitive. L'idée du repas communautaire, impliquant un nombre important de convives, vu le nombre de vases enfouis sur place, est donc apparue la plus probante et ouverte à discussion.

4. Un repas communautaire, oui, mais de quelle nature ?

Pour répondre à cette question, on peut s'appuyer sur un scénario possible de l'évènement tel qu'il a pu être appréhendé grâce aux observations de terrain et aux études :

- Transport des denrées (liquides ou solides) à consommer sur place ;
- Préparation de certains aliments *in situ* (farines ou bouillies) à l'aide notamment de meules également transportées sur place ;
- Consommation ;
- Bris volontaire des vases ayant servi au repas ;
- Préparation rapide de deux fosses dans lesquelles ont été enterrés les restes et autres déchets, notamment les céramiques, selon un ordre précis : gros vases au fond de la fosse, puis ceux de taille moyenne et enfin, petite vaisselle fine ;
- Incendie volontaire des restes.

Le reliquat des déchets est enterré dans une petite fosse annexe.

L'idée du repas communautaire s'associe d'emblée à une symbolique spirituelle, voire rituelle. Un repas pris en commun possède souvent un fort contenu social ; c'est l'un des signes les plus expressifs de l'identité d'un groupe (Drachline, Petit-Castelli 1984). Cet acte de vie s'inscrit de manière récurrente au sein des cultures et il est profondément ancré dans les croyances et dans les institutions. Les éléments qui le composent situent, évoquent, justifient,

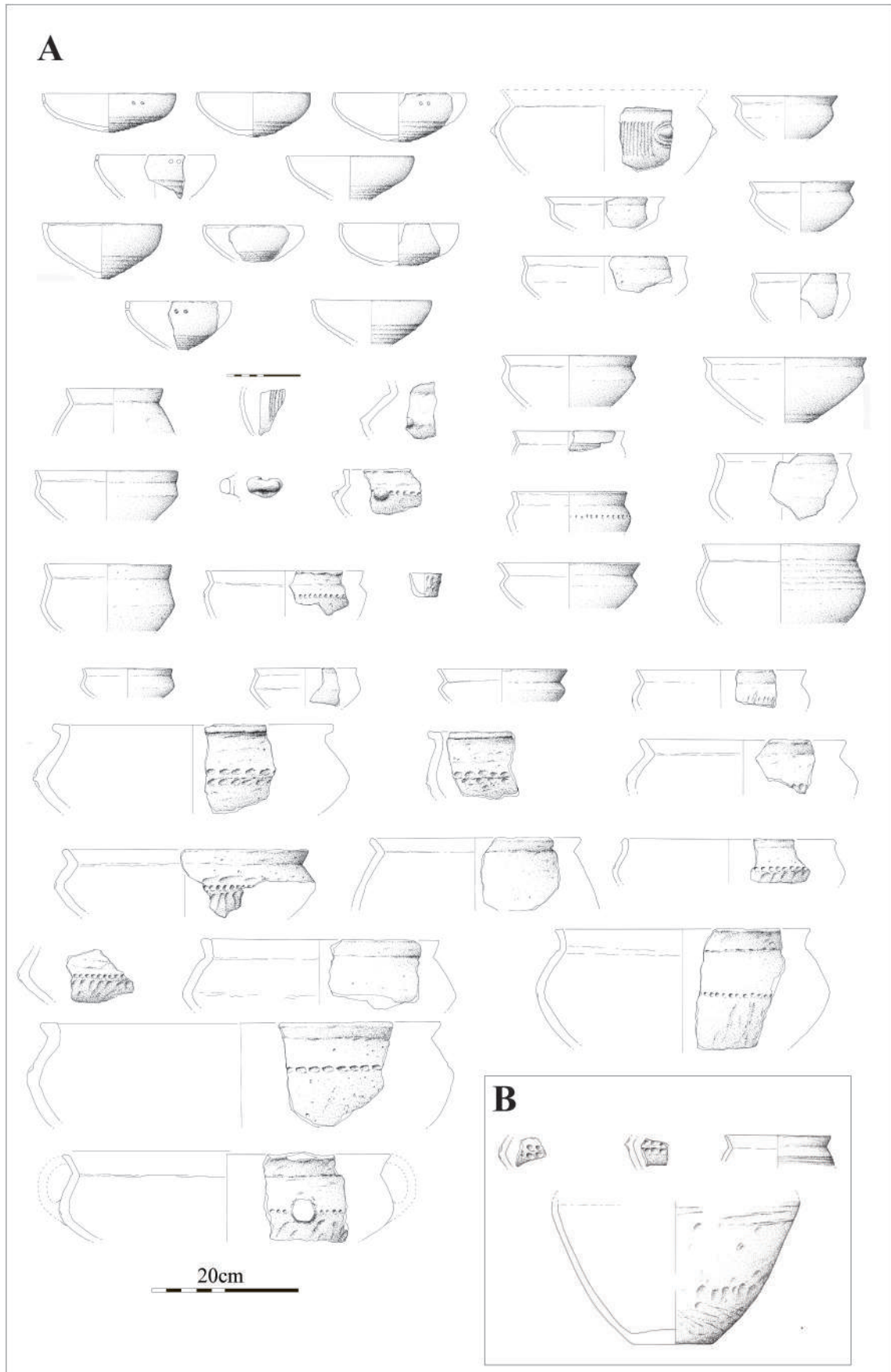


Fig. 6 - Decize - ZAC du Four à Chaux (Nièvre). Mobilier présent dans la structure ST70 (échantillonnage réalisé sur la base des vases les moins brûlés) et dans la structure ST 1135 (B, ensemble du mobilier dessinable)
Dessins : F. Ducreux, F. Gauchet, Inrap



accompagnent les pratiques et les rites de l'existence : « En fait, la nourriture et ses dérivés jouent un rôle essentiel : ils alimentent les mœurs » (Richard 1990).

Évidemment, ces préoccupations n'étaient pas étrangères aux populations protohistoriques, mais elles sont difficilement identifiables lorsqu'il s'agit de les mettre en évidence par l'étude de structures matérielles et le mobilier d'une fouille. Les motivations de tels repas peuvent correspondre à différents événements de la vie quotidienne comme des mariages ou des cérémonies d'initiation imperceptibles par le seul examen de témoins de la culture matérielle.

La nature des aliments consommés peut être déterminante pour l'interprétation de ces événements.

À Decize, la nature sableuse du sol encaissant ne permet pas la conservation des micro-restes carpologiques ou botaniques, mais, toutefois, l'absence d'ossements animaux, carbonisés ou non est à relever. La présence de petites meules dans la fosse ST 70 suppose la préparation de céréales (farines, bouillies ...) ce qui s'accorde bien avec les traces de caramels de cuisson relevés à l'intérieur des gros vases. Ils n'ont malheureusement pas été conservés et analysés. La petite taille de ces meules suggère qu'elles ont été sélectionnées pour être aisément transportables d'un lieu à un autre. Dans l'état actuel des données, nous serions donc tentés de privilégier l'hypothèse de la consommation de liquides, de céréales sous la forme de bouillies lors d'un repas rituel.

5. L'identification sur le terrain des sites à caractères culturels

Ils sont très souvent associés à des repas votifs au Néolithique et au deuxième âge du Fer, périodes où ils sont bien documentés. Pour l'âge du Bronze, les données manquent encore et les exemples restent peu nombreux sur le territoire national. Des comparaisons existent cependant de l'Italie du nord jusqu'en Europe centrale, à l'image du site de Sommacampagna-Custoza, près de Vérone, où des aires de céramiques volontairement brisées et incinérées ont été fouillées (Salzani 1999).

L'hypothèse de repas ritualisés à Decize repose essentiellement sur le bris et l'incendie des vases, qui, à l'instar du site italien, constitue souvent l'étape ultime de ce type d'événements. Bien entendu, peu d'éléments concrets existent pour caractériser de tels événements. L'extrait

de l'Odyssée, mis en exergue au début de ce texte, introduit quelques éléments de réflexion, mais ils doivent être considérés avec prudence, car ils s'insèrent dans un récit romanesque. Le déficit d'informations sur ce thème pour l'âge du Bronze ne repose pas que sur un défaut de documentation, mais il naît au départ d'un problème d'interprétation puisqu'il faut considérer que tous les sites livrant ces fosses ne sont pas d'emblée selon les attributions traditionnelles à rattacher à des habitats ou des espaces funéraires. En Bourgogne, la fosse d'Aiseray, la Gravière (Côte-d'Or), fouillée au milieu du XIX^e siècle, a été interprétée à tort comme une sépulture à incinération. La structure contenait environ 80 vases empilés; en particulier des gobelets à épaulement datés du Ha B2 (Gaulin 1847). Ils n'étaient pas brûlés, mais leur présence en nombre pourrait résulter d'un repas rituel pris en communauté.

Une relecture des informations de terrain issues des fouilles de Sevrey - en Longeois et de Saint-Loup-de-Varenes - Corvée de Lux qui ont porté sur les deux extrémités d'un seul et même site a permis de reconnaître un certain nombre de critères caractéristiques de cette pratique rituelle (Ducieux 2020) :

- Caractère isolé des structures ;
- Nature irrégulière des creusements ;
- Incendies récurrents des vestiges, plus ou moins poussés selon les sites ;
- Mobilier céramique extrêmement abondant et de qualité ;
- Vases brisés sur place ;
- Absence de vestiges d'habitat dans le périmètre immédiat des fosses (vases silos, puits, silos, trous de poteaux) ;
- Organisation des structures selon des alignements.

Bien sûr, si certaines constantes apparaissent, il convient aussi d'en lister les écarts. La surface des sites peut varier de quelques dizaines de mètres carrés à Decize ou au contraire, se développer sur plusieurs centaines de mètres à Sevrey / Saint-Loup-de-Varenes. Ces variations d'ampleur de l'occupation peuvent s'expliquer par des durées de fréquentation des lieux très différentes d'un site à l'autre. Les fosses de Decize apparaissent strictement contemporaines en relation avec la tenue d'un seul événement tandis que celles de Sevrey / Saint-Loup marquent des occupations sur un créneau chronologique plus large, du Bz D2 au Ha A1. La population participante à l'événement joue également ici un grand rôle. Sur la base du nombre de vestiges à

Sevrey, il semble avoir été fréquenté à plusieurs reprises par une population plus nombreuse que celle de Decize. Des fosses aménagées dans lesquelles le mobilier a été brûlé sont attestées à Onnens (David-Elbiali *et al.* 2014) et Saint-Loup de Varennes (Teyssonneyre *dir.* 2015), mais elles sont absentes à Decize, de même que les dépôts d'objets métalliques, comme celui d'une épée du type Rosnoën à Saint-Loup-de-Varennes associée aux fosses (Teyssonneyre *et al.* 2017).

À Decize comme à Sevrey / Saint-Loup-de-Varennes, les structures sont implantées sur la première terrasse de deux cours d'eau majeurs, la Loire et la Saône. Cette position naturelle dominante possède une vue directe sur les cours d'eau et cette localisation peut être motivée par la recherche d'une symbolique naturelle et spirituelle forte, à l'origine de la cérémonie.

6. La chronologie des sites

Les fosses de Decize sont datées par leur mobilier de la fin du Bz D2 et c'est aussi la datation proposée pour celles de Sevrey et de Saint-Loup-de-Varennes. Les rares exemples champenois, rattachables à ce corpus, comme la fosse de Buchères (Riquier, Grisard *dir.* 2014, vol. 4, fig. 6-19) ou celle de Bologne-en-Champagne (Thevenard 2010) appartiennent à la même période. Des dépôts de céramiques sont également attestés en Alsace, à Ittenheim, par exemple, mais ne semblent pas relever des mêmes caractéristiques structurelles. En effet ce dépôt d'Ittenheim regroupe trois vases soigneusement mis en scène (une jarre retournée coiffant un vase plus petit, et une jatte). Il est daté du Bz C1 - C2 et interprété sans plus de précisions comme un dépôt de céramiques non funéraire (Logel 2014). D'autres dépôts existent également dans cette région, mais ceux-ci, plus tardifs (Ha B1 - Ha B2), sont souvent liés aux nécropoles à incinérations, comme pour le site d'Ungersheim (Boës *et al.* 2007) et ne reflètent pas les mêmes pratiques.

La synthèse effectuée pour la Suisse et l'Europe centrale par Mireille David-Elbiali montre également une dominante très nette des structures datées de cette période du Bz D pour ces régions (*op cit.* 2014). Cette chronologie très resserrée pour des structures recensées sur une vaste zone géographique, des Carpates à la vallée de la Loire, doit être soulignée et ces dépôts de céramiques, pouvant être considérés comme ritualisés existent ainsi largement en Europe.

Il est difficile, à l'heure actuelle, de dire s'il s'agit de l'expression d'un même phénomène culturel ou si, au contraire, ces dépôts revêtent des significations différentes selon les régions et les périodes. À ce jour, on peut noter cette concentration significative de ce type de dépôts pour le Bz D sans pouvoir facilement l'interpréter.

7. Pour conclure

Ce rapide tour d'horizon permet d'attirer l'attention sur des sites ou des structures dont la fonction n'est pas liée aux sites d'habitat ou funéraires classiques de l'âge du Bronze. Ces structures présentent un certain nombre de points communs, comme le bris volontaire et souvent, l'incendie des déchets, caractéristiques qui permettent d'évoquer un lien avec des événements de nature communautaire. La qualité de l'information disponible est inégale selon les régions et bien des structures de ce type ont pu échapper à cette interprétation, pourtant essentielle pour des analyses culturelles et d'occupation de l'espace à l'âge du Bronze. À ce titre, il conviendra de poursuivre les recherches pour parfaire la qualité des informations relatives à cette thématique.

Bibliographie

Boës E., Van Es M., Michler M. 2007 : Variabilité des dépôts de crémation durant le Bronze final et le début du Hallstatt à Ungersheim, Lehle (Haut-Rhin), in Gonda C., Mazimann J.P., Richard A., Schifferdecker F. (ed.) : *Premières journées archéologiques frontalières de l'arc jurassien, 2005, actualité archéologique régionale*, Boncourt, Canton du Jura, p.175-188.

David-Elbiali M., Falquet C., Nitu CA., Studer J. 2014 : *Fosses rituelles de l'âge du Bronze au pied du Jura : pratiques sacrificielles à Onnens / Corcelles-près-Concise-Les Côtes (canton de Vaud, Suisse) et contribution à la définition de la phase Bz D1 en Suisse occidentale*, Lausanne, Cahiers d'Archéologie romande, 147.

Ducieux F. 2020: *Du Bronze moyen à l'aube du Bronze final en Bourgogne orientale. Analyse chrono-culturelle des styles céramiques (XVI^e-XII^e siècle avant n. è.)*, avec la participation de F. Gauchet, L. Jacotey, J.-B. Lajoux, D. Lamotte, M. Roscio, D. Sordoillet, Éditions Universitaires de Dijon – Société archéologique de l'Est, Collection Art, Archéologie & Patrimoine.

Gaulin M. 1847 : Notes sur un squelette et sur un grand nombre de vases découverts dans une sablière de la commune d'Aiseray, *Mémoires de la Commission archéologique de Côte-d'Or*, t. II, 1842-1846, p. 173-176.



Gomez de Soto J. 2012 : En France de l'ouest, de la Loire à l'Aquitaine septentrionale, de la céramique cannelée au RSFO : diffusion ou polygénie ?, in Leclercq W., Warmenbol E. (éd.) : *Échanges de bons procédés : la céramique du Bronze final dans le nord-ouest de l'Europe*, Actes du colloque international à l'Université libre de Bruxelles (1-2 oct. 2010), Bruxelles, CreA-Patrimoine, p. 267-285.

Logel T. 2014 : Le dépôt de céramique du Bronze moyen d'Ittenheim, Bas-Rhin, *Bulletin de l'Association pour la Promotion des Recherches sur l'Âge du Bronze*, 12, p. 74-81.

Mordant C. 2014 : Courchapon et les groupes culturels du Bronze final en France orientale, in Arbogast R.-M., Grefier-Richard A. dir. : *Entre archéologie et écologie, une Préhistoire de tous les milieux, Mélanges offerts à Pierre Pétrequin*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté, 928 - Environnement, sociétés et archéologie, 18, p. 387-398.

Riquier V., Grisard J. dir. 2014 : *Buchères, Moussey, Saint-Léger-près-Troyes Aube, Parc Logistique de l'Aube, l'évolution d'un terroir dans la plaine de Troyes I et II : campagnes de fouille 2005 et 2006*. Rapport de fouille archéologique, Saint-Martin-sur-le-Pré, Inrap, Service régional de l'Archéologie de Champagne-Ardenne, Châlons-en-Champagne, 8 vol.

Salzani I. 1999 : Il sito protostorico di Custoza (Sommacampagna -Verona), *Padusa*, 32-33, p. 7-45.

Teyssonneyre Y. dir. 2015 : *La Corvée de Lux, Saint-Loup-de-Varenes (71) : périphéries de sites de plusieurs occupations datées entre le Néolithique final et le IV^e s. de notre ère*, Rapport final d'opération archéologique, Evéha, Service régional de l'Archéologie de Bourgogne, Dijon, 2 vol.

Teyssonneyre Y., Roscio M., Save S. 2017 : Note sur une épée de type Rosnoën à Saint-Loup-de-Varenes (Saône-et-Loire) : un dépôt métallique en contexte terrestre daté du Bronze final initial, *Bulletin de l'Association pour la Promotion des Recherches sur l'Âge du Bronze*, 15, p. 161-169.

Thévenard J.-J. 2010 : *Des "ratés" de cuisson d'une fournée de potier du Bronze final IIa, 1200-1100 avant notre ère : Bologne Haute-Marne, Lotissement "La Champagne"*. 3^e tranche, Rapport de diagnostic, Inrap Grand Est Nord Metz, Service régional de l'Archéologie de Champagne-Ardenne, Châlons-en-Champagne.

Vital J. 2014 : Repères chronologiques, typologiques et géographiques pour la céramique du Bronze final du Rhône aux alpes, *Documents d'Archéologie méridionale*, t. 35, p. 54-82.

*

Franck Ducreux

Inrap Grand-est-sud – UMR 6298 ARTEHIS Dijon

franck.ducreux@inrap.fr



Les sanglots longs des violons de l'automne...

ISABELLE KEROUANTON, CHRISTOPHE MAITAY*

Les sanglots longs des violons de l'automne...



Cliché G. Dandurand

Le 1^{er} juin 1944, et répétés les 2, 3 et 4 juin, sur les postes TSF, ces trois vers du poète Paul Verlaine, en provenance de Radio Londres, s'adressaient aux résistants français du réseau Ventriloquist, chargé de saboter les installations ferroviaires et téléphoniques encore en état de marche, peu de temps avant le débarquement des alliés sur les plages de Normandie.

... blessent mon cœur
D'une langueur
Monotone.

Le 5 juin 1944, Radio Londres termine la strophe, annonçant le passage à l'offensive. Les alliés déferlent, le lendemain, sur les plages normandes.



Cliché C. Maitay





Cliché G. Dandurand

La communication que nous avons présentée en mars 2022 à l'assemblée des amoureux de l'âge du Bronze réunis à Saint-Germain-en-Laye au Musée de l'Archéologie Nationale n'a de rapport avec ce mois de juin 1944 qu'avec le secret auquel nous étions, jusqu'à ce 5 mars, tenus. Il nous fallait trouver un titre qui ne dise rien de ce qui allait être présenté. Nous avons trouvé celui-là...

Pour expliquer ce secret, ces mystères, il faut en réalité remonter presque un an plus tôt, fin mars 2021. Car c'est à l'occasion de travaux d'aménagements urbains (pose d'un lampadaire) sur la commune de Saint-Projet-Saint-Constant, commune déléguée de La Rochefoucauld-en-Angoumois qu'un réseau karstique, inconnu jusqu'alors, a révélé aux spéléologues explorateurs de l'Association de Recherches Spéléologiques de La Rochefoucauld un site archéologique souterrain dans un état de conservation remarquable, qu'ils baptisèrent Trou de la Licorne.

La déclaration de découverte a très rapidement été réalisée, et, dans les mois qui ont suivi, les premières expertises ont été réalisées. Nous avons eu la chance et l'honneur de faire partie de ces équipes d'experts.

Le réseau est très étendu (environ 1 à 1,4 km de linéaire), et labyrinthe. Il se développe, aujourd'hui, sous un lotissement installé peu à peu depuis la seconde moitié du XX^e s.

Il se présente comme une succession de salles de moyennes à grandes tailles, reliées par des galeries plus ou moins étroites, mais dans la plupart desquelles on circule debout. L'accès ancien n'est pas connu, mais supputé. Actuellement, l'accès se fait par l'emplacement qui était initialement prévu pour le lampadaire (désormais parfaitement fonctionnel et posé quelques



Cliché G. Dandurand



Cliché G. Dandurand



Cliché G. Dandurand



Cliché G. Dandurand



Cliché C. Maitay



Cliché C. Maitay



Cliché C. Maitay





Cliché C. Maitay

mètres plus loin, sur le même trottoir) ; il n'est pas naturel, a été (un peu) élargi par les spéléologues, et on n'y circule pas debout... Accès désormais fermé et protégé par une plaque de fonte et une grille.

Dans les salles, comme dans les galeries, de nombreux vestiges sont présents : des ossements d'animaux ou humains, de la poterie. Très peu d'objets métalliques ont en revanche été vus en surface.

Trois principales phases chronologiques ont pu être identifiées à l'occasion de nos deux visites d'expertise (sans rien prélever ni toucher, si ce n'est avec les yeux).

Les plus anciens vestiges semblent dater du Bronze ancien, ou de sa transition avec le Bronze moyen. Il est particulièrement intéressant de noter que ces vases de la fin du Bronze ancien / début du Bronze moyen sont systématiquement cachés dans des anfractuosités de la roche, dans des endroits assez peu ou difficilement accessibles. Cela ne signifie pas, bien sûr, que ce sont les seuls vestiges de cette période présents dans la cavité ; les occupations ou fré-

quentations plus récentes ont pu faire disparaître les traces de leurs prédécesseurs, préservant ces seuls vases qui ne se trouvent pas dans le passage ou dans les principales salles.

Un ou deux tessons à décor excisé (ou estampé, sans manipulation il est difficile de le préciser) témoignent d'une fréquentation du réseau pendant l'âge du Bronze moyen (typique du groupe des Duffaits).

Mais la plus grande part du mobilier céramique, que l'on retrouve dans toutes les salles, et dans toutes les galeries, peut assurément être datée de la fin de l'âge du Bronze, et probablement dans une phase ancienne de l'étape finale de l'âge du Bronze final (BFIIIb ancien). Les tessons de céramique sont présents dans l'ensemble du réseau, mais la présence de récipients en position fonctionnelle ou primaire est notée. Ainsi ce petit bol, placé sur une remontée du plancher de la grotte, reçoit encore l'eau qui suinte du plafond. Ou bien encore cet ensemble de gobelets en bulbe d'oignon placés dans une coupe, probablement protégés par un couvercle, et le tout placé près du squelette d'un individu qui semble de grande taille (il n'est pas possible d'appro-

cher ces ossements et toutes les observations n'ont pu, jusqu'à présent, être réalisées que de loin ou en agrandissant les photos prises).

Les traces d'aménagement anthropiques de la grotte semblent nombreux : terrasses, murets, foyers...

Et, notamment dans une galerie, de nombreuses traces de pas (dont certains de petite taille) ont été préservées dans la boue qui tapisse l'ensemble de la grotte.

Depuis ces premières visites exploratoires et expertises (Marchet-Legendre *et al.* 2022 ; Dandurand *et al.* 2022), l'accès au réseau est fermé, et un conseil scientifique vient d'être mis en place pour combiner au mieux nécessité de conservation de cet ensemble remarquable et nécessité d'enregistrement et d'étude. Gageons que nous parlerons Licorne encore pour quelques décennies...

Bibliographie

Marchet-Legendre G., Bricchi-Duhem H., Primault J., Galant P., ARS-LR, Dandurand G., Maitay C., Kerouanton I. 2022 : Une rare grotte sépulcrale de l'âge du Bronze, *Archéologia*, 608, p. 12-13.

Dandurand G., Kerouanton I., Maitay C., Bruxelles L., Fourvel J.-B., Doucet D., avec la collaboration de l'ARS-LR, Bricchi-Duhem H., Primault J., Marchet-Legendre G., Margarit X. 2022 : Le Trou de la Licorne à La Rochefoucauld-en-Angoumois (Charente, Nouvelle-Aquitaine), *Bulletin de la Société préhistorique française*, 119, 2, p. 332-336.

*

Isabelle Kerouanton
Inrap Nouvelle-Aquitaine et Outre-Mer
isabelle.kerouanton@inrap.fr

Christophe Maitay
Inrap Nouvelle-Aquitaine et Outre-Mer – UMR 5608
TRACES
christophe.maitay@inrap.fr



Cliché G. Dandurand



Une fosse d'extraction du Bronze final à l'abondant mobilier céramique : la fouille de Sézanne, Maison de Santé (Marne)

CÉLINE GODARD et ALEXANDRE MONNIER*

En septembre et octobre 2018, une fouille archéologique a été menée par l'Inrap sur la commune de Sézanne (Marne), avant la construction d'une maison de santé par la Communauté de communes de Sézanne-Sud Ouest Marnais (Godard *et al.* 2020). Etablie sur une surface de 2913 m² (fig. 1), la fouille se situait à l'emplacement de l'ancienne gare ferroviaire de Sézanne, désormais désaffectée.

Lors de l'intervention, deux phases d'occupations distinctes ont été mises en évidence (fig. 1) : l'une, récente, est liée au passé ferroviaire de la gare de Sézanne durant les XIX^e et XX^e siècles ; l'autre, beaucoup plus ancienne, se rapporte au Bronze final, et plus précisément au Bz D2. Elle est exclusivement matérialisée par quelques fosses d'extraction de matériau, le reste de l'occupation domestique se développant très probablement plus au sud, au-delà des limites de l'intervention. Parmi les structures mises au jour, une vaste fosse polylobée, la St. 6, avait préalablement été identifiée au diagnostic et avait motivé la prescription de fouille en raison du mobilier récolté lors de cette première phase d'intervention (Verbrugge 2017). En effet, 245 fragments de céramique, pour 33

formes, avaient été recueillis lors d'un unique test mécanique réalisé au sein de la fosse, offrant la possibilité d'étoffer la typo-chronologie de référence pour le secteur de Sézanne à la fin de l'âge du Bronze.

1. La fosse polylobée

1.1 - Morphologie et stratigraphie

Localisée au cœur de l'emprise, la fosse St. 6 apparaît sous un niveau de colluvions épais de 0,60 m et s'implante au sein d'un substrat constitué d'altérites de craie campanienne. De plan irrégulier, la structure mesure 5 m de largeur et 7 m de longueur maximum, pour une superficie évaluée à 25 m² (fig. 2). Elle est conservée sur 0,60 m à 0,82 m de profondeur. Lors de sa fouille exhaustive, au moins six creusements internes ont été identifiés (fig. 2) : ces derniers comportaient majoritairement un front de taille, un fond incurvé, une zone de dégagement et des parois évasées en partie supérieure. La morphologie et les dimensions des creusements illustrent une activité d'extraction des al-

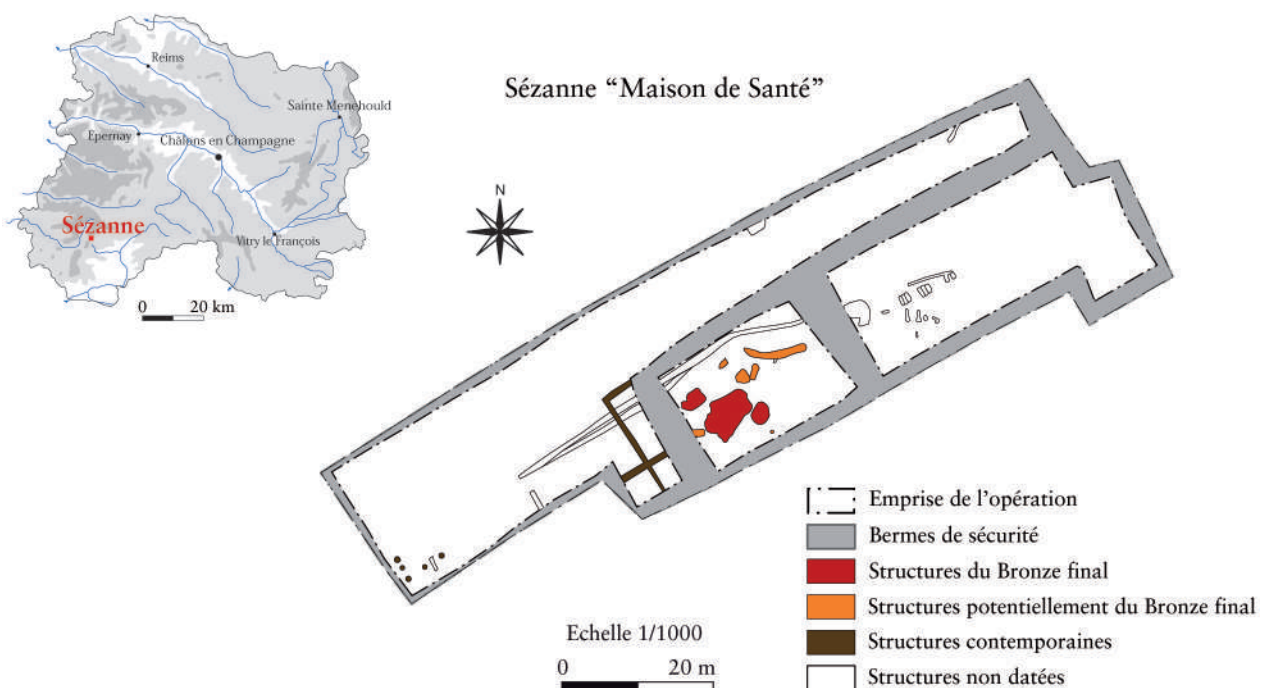


Fig. 1 - Sézanne, Maison de Santé (Marne). Localisation de l'opération de fouille et plan général phasé des vestiges mis au jour (© C. Godard, Inrap)

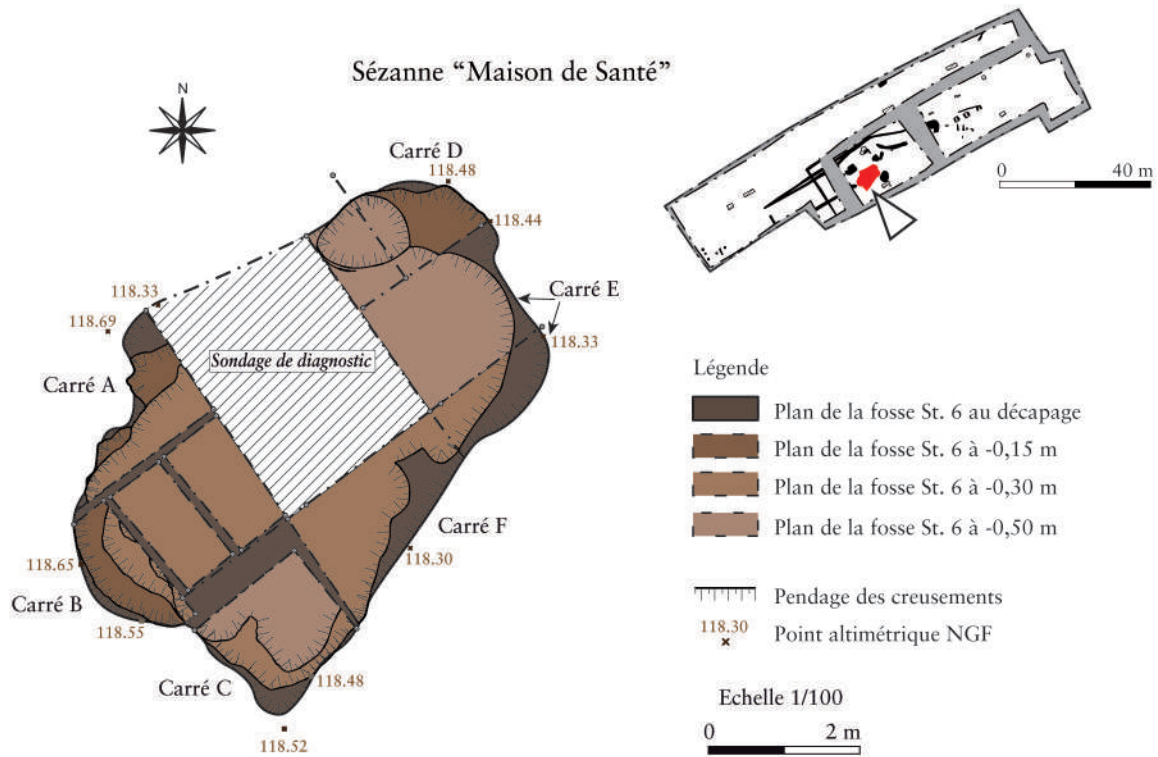


Fig. 2 - Sézanne, Maison de Santé (Marne). La fosse polylobée St. 6 en plan et ses différents creusements (© C. Godard, Inrap)

térites de craie, destinées à la construction (torchis ou briques en fonction de la texture et de la malléabilité du matériau ; Durost 2010) ou aux aménagements domestiques (fours, plaques foyères, etc.).

Plusieurs grandes phases de comblement ont été observées (fig. 3), dont un premier remplissage constitué d'unités stratigraphiques litées très fines, illustrant des niveaux de circulation, l'activité au sein de la fosse entraînant le transport de substrat remanié (par ruissellement ou piétinement) et de sédiment limoneux humifère (issu de la surface ou de l'horizon végétalisé ancien remanié suite à l'implantation de la structure).

Une grande partie des creusements est ensuite remblayée par des apports limoneux massifs et hétérogènes, mêlés d'une partie du matériau extrait et non utilisé. L'un d'entre eux atteste toutefois du démantèlement d'une structure de combustion à proximité lors d'une phase de nettoyage (vidange de foyer). Il s'agit ici d'un geste de rejet ponctuel, très localisé, et probablement réalisé dans un temps très court après la réalisation du creusement destiné à l'extraction. C'est toutefois au sein du comblement terminal de la structure qu'a été découverte la plus grande part des rejets domestiques. En effet, la fosse d'extraction, bien qu'en grande partie

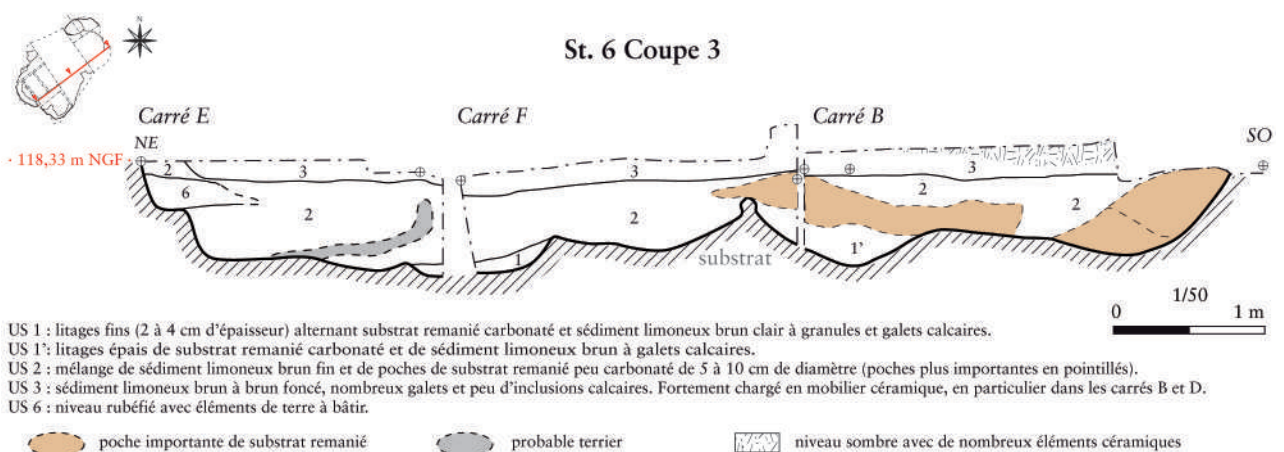


Fig. 3 - Sézanne, Maison de Santé (Marne). Relevé de la coupe 3 de la fosse St. 6 (© C. Godard, Inrap)



comblée, reste ouverte après son abandon. La dépression formée par cet ensemble fait alors office de dépotoir, en particulier au cœur de la structure où les dynamiques de remplissage et le pendage conduisent les éléments détritiques vers le centre.

1.2 - Les rejets domestiques

Le mobilier faunique mis au jour au sein de la fosse est constitué de 207 restes, étudiés par l'archéozoologue Alessio Bandelli (Inrap Grand Est, UMR 7209 MNHN-CNRS). À l'exception d'un fragment de ramure de cerf, l'intégralité de ces restes se rapporte à la sphère domestique, avec la présence très marquée de la triade porc/bœuf/capriné (88 % des restes identifiés) et celle plus discrète du chien et de cheval. Il s'agit vraisemblablement de restes de consommation, rejetés dans le comblement terminal de la fosse, mais également en partie inférieure du remplissage, à l'occasion d'une vidange de foyer et du démantèlement d'une structure de combustion (*cf. supra*). Ce démantèlement est également illustré par une importante quantité de fragments de sole (5,3 kg), ainsi que par des fragments de charbons de bois de taille pluricentimétrique, issus de troncs ou branches de frêne et d'érable utilisés ici en combustible.

La fosse St. 6 a également livré 617 carporestes carbonisés en position secondaire, localisés à la fois dans l'unité correspondant à la vidange de foyer (US 4, carré D) et dans le comblement terminal de la structure (US 3). Ces éléments ont fait l'objet d'une étude par la carpologue Geneviève Daoulas (Inrap Grand Est). Ils correspondent à des restes d'orge polystyrique et de

millet commun, et, plus ponctuellement, à de l'épeautre, de l'engrain, du blé « *New glume Wheat* » ou encore de l'amidonner. La présence de ces différentes variétés de céréales (représentant 95 % des carporestes identifiés au sein de la fosse) pourrait illustrer une polyculture céréalière au sein de l'occupation.

Nous noterons également la découverte, dans le comblement terminal de la structure, d'un fragment de bracelet en lignite et de trois éléments en alliage cuivreux (aiguille à chas, ciselet et fragment de tôle très altéré). Toutefois, les rejets domestiques mis au jour restent principalement dominés par l'importante quantité de mobilier céramique issue du comblement supérieur de la fosse.

2. Le corpus céramique

2.1 - Présentation générale

Le corpus céramique de Sézanne-Maison de Santé se compose de 1789 tessons, dont 1756 sont issus de la fosse polylobée St. 6. La structure a ainsi livré 169 formes, pour un poids total de plus de 23 kg (**fig. 4**). Les profils appartiennent à un lot homogène de formes domestiques avec des gobelets, écuelles, jattes, petits pots et de plus grands contenants (**fig. 5 et 6**).

2.2 - Typo-chronologie et datations radiocarbone

Une seule phase a été détectée au sein de ce corpus et les différentes comparaisons suggèrent un rattachement chronologique à une phase évoluée

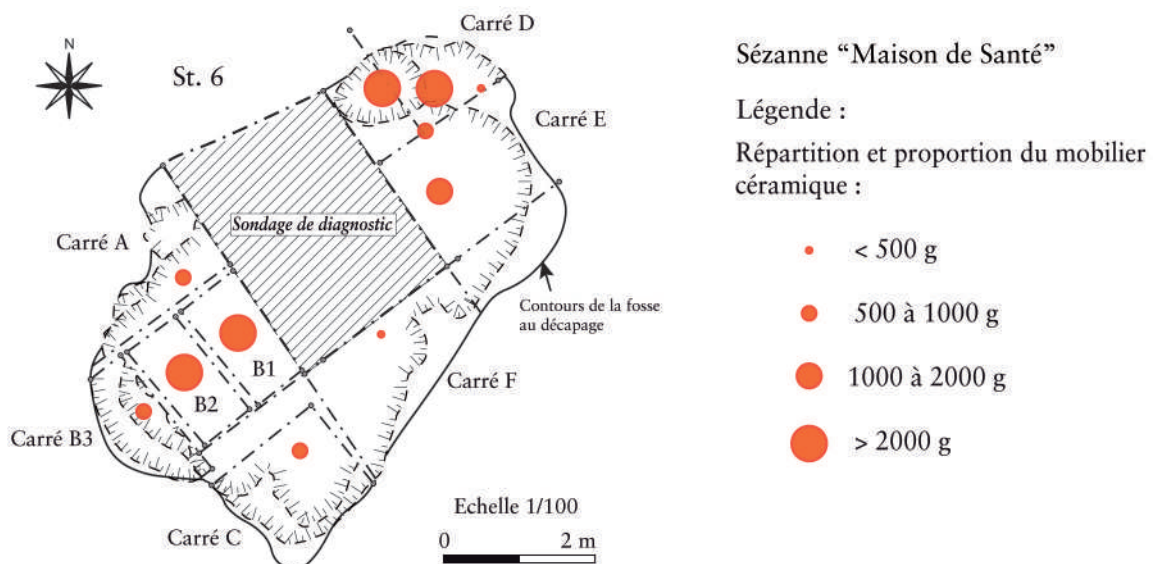


Fig. 4 - Sézanne, Maison de Santé (Marne). Plan de répartition du mobilier céramique découvert dans la fosse polylobée (© C. Godard, Inrap)

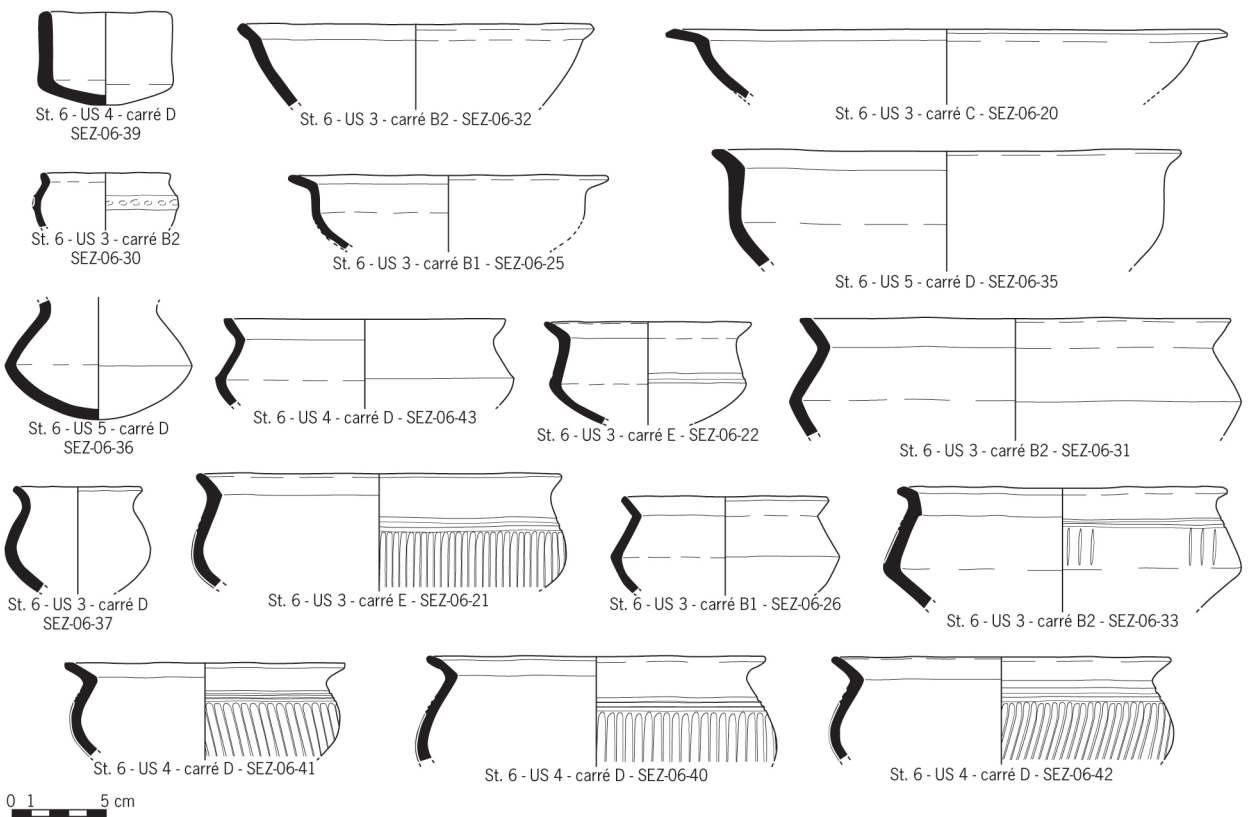
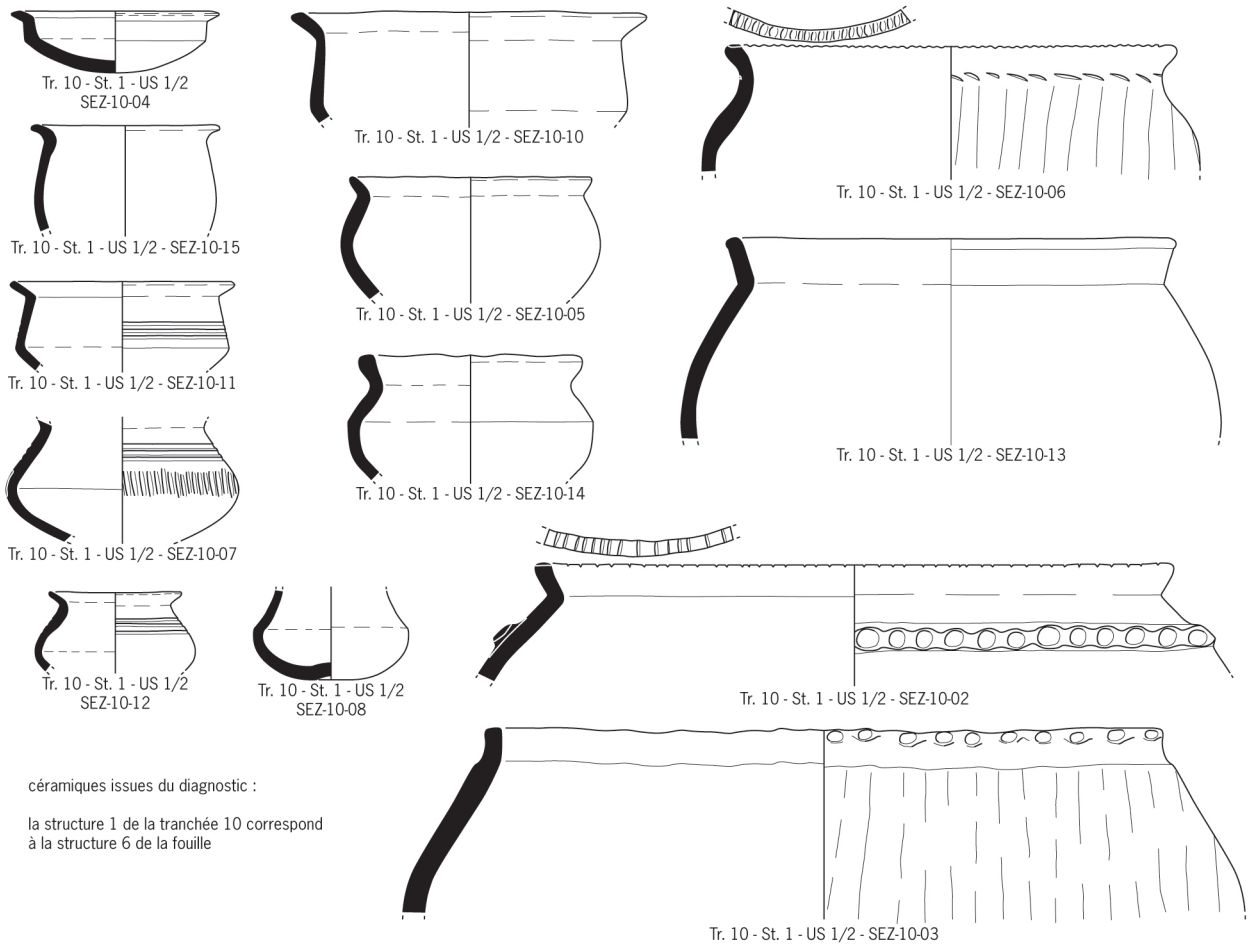


Fig. 5 - Sézanne, Maison de Santé (Marne). Planches céramiques de la seconde moitié du XIII^e s. av. J.-C. (© A. Monnier, Inrap)



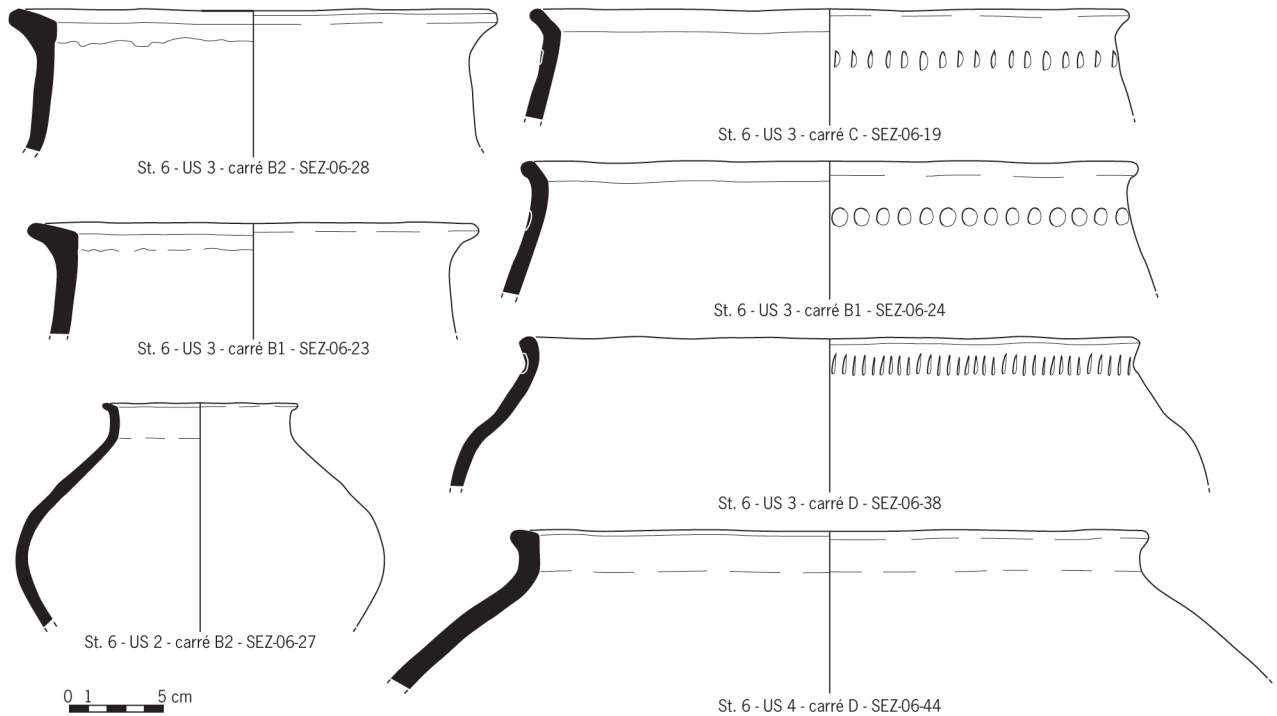


Fig. 6 - Sézanne, Maison de Santé (Marne). Planches céramiques de la seconde moitié du XIII^e s. av. J.-C. (© A. Monnier, Inrap)

du Bz D. En effet, du fait de l'absence de décors excisés dans ce lot, le tout début du Bronze final semble ici exclu (Roscio 2018, p. 222, fig. 189). Les quelques marqueurs chronologiques fiables montrent une évolution de certains traits, comme la présence de lèvres facettées et les cannelures verticales couvrantes en association avec des cannelures horizontales, notamment pour les gobelets et les jattes. Par contre, la présence de plusieurs écuelles arrondies, presque segmentées, et le nombre limité d'écuelles biconiques ne permettent pas d'envisager le début du Ha A1 (Klag, Koenig, Thiériot 2013, p. 114). De même, toutes les lèvres de gobelets ou de jattes ne sont pas facettées ou présentent une très légère facette en méplat interne. Cet ensemble se rapproche en terme de profils des corpus domestiques découverts à Faux-Fresnay (Monnier *in* Riquier, Baillif *en cours*) et à Rumilly-lès-Vaudes (Monnier *in* Dolbois 2018), et datés du Bz D ou du début du Ha A1. Certains

éléments sont aussi présents dans les ensembles du Bronze final I découverts dans le secteur des Marais de Saint-Gond, de Sézanne et de Fère-Champenoise (Brisson, Hatt 1966, p. 175, fig. 3).

Le corpus de Sézanne pourrait donc être culturellement attribué au Bz D2, soit le courant du XIII^e s. av. J.-C. selon les chronologies utilisées dans la région (Riquier, Grisard 2014). En effet, comme mentionné dans l'étude typo-chronologique du mobilier funéraire du Nogentais (Roscio 2018, p. 267), il reste difficile de placer sur une échelle de chronologie absolue les différentes phases observées durant l'étape initiale du Bronze final, voire d'être péremptoire dans le calage en temps absolu de cette attribution chrono-culturelle. Cet état de fait a d'ailleurs fait l'objet d'une table ronde à Bibracte en octobre 2021 avec pour objectif de définir le Ha A1 en France. Les présentations et les débats ont permis de mieux comprendre la complexité

Code Beta Analytic	N°Echantillon	Type	Date radiocarbone conventionnelle	Ratio 13C/12C	rapport C/N	Date radiocarbone calibrée BP à 95,4 % de probabilité	Date radiocarbone calibrée BC à 95,4 % de probabilité
Beta - 523839	SEZ-6-1	Charbon de bois	2990 +/- 30 BP	-25.0 o/oo		3323 - 3067 BP	1374 - 1118 BC
Beta - 523840	SEZ-6-2	Charbon de bois	3030 +/- 30 BP	-24.3 o/oo		3345 - 3084 BP	1396 - 1135 BC
Beta - 523841	SEZ-6-3	Faune	2950 +/- 30 BP	-18.1 o/oo	CN : 3.2 %C: 40.55 %N: 14.66	3209 - 3000 BP	1260 - 1051 BC

Fig. 7 - Sézanne, Maison de Santé (Marne). Résultats des datations radiocarbones menées sur la fosse St. 6 (© C. Godard, Inrap)

de l'étape initiale du Bronze final, et la sérieuse difficulté d'établir un phasage puis une corrélation avec la chronologie absolue. Pour sommairement résumer la finalité des discussions, notre corpus pourrait être attribué au Bz D2 ou au Ha A1 selon le point de vue adopté régionalement. La finalisation de ces débats pourrait intervenir prochainement, et au-delà de faire l'objet d'un consensus, permettra de mieux affirmer les phases chrono-culturelles au niveau régional. La réalisation d'analyses radiocarbone multiples et récurrentes pourrait permettre d'affiner ces questions de phasages chrono-culturels. À Sézanne, trois analyses radiocarbone ont été réalisées au sein de la fosse St. 6 afin de replacer au mieux le corpus céramique dans la chronologie absolue (fig. 7) : deux des analyses portent sur des fragments de charbons de bois tandis que la troisième a été effectuée sur un fragment de faune (humérus). Les deux premiers prélèvements (SEZ-6-1 et SEZ-6-2) comportent un intervalle commun, situé entre 1374 et 1135 av. J.-C. La datation réalisée sur ossement (SEZ-6-3) fournit une datation un peu plus récente, située entre 1260 et 1051 av. J.-C. L'intervalle commun aux trois dates peut toutefois être réduit à 1260-1135 av. J.-C., voire, en recoupant les propositions chronologiques à plus de 90 %, à une période comprise 1236 à 1195 av. J.-C. Bien qu'il faille rester prudent quant à

cette dernière proposition chronologique, cette hypothèse semble corréler le phasage issu de la typo-chronologie et il semble approprié de rattacher ce corpus céramique à la seconde moitié du XIII^e s. av. J.-C.

2.3 - Observation macroscopique des pâtes

À l'œil nu, le quartz, qui se présente majoritairement sous forme sableuse, est le constituant le plus présent dans cet ensemble. Il provient vraisemblablement de la terre utilisée, bien qu'on ne puisse exclure un rajout volontaire, notamment pour certaines pâtes excessivement sableuses avec des fragments parfois grossiers. On remarque, dans le corpus de Sézanne, la faible présence de chamotte (dégraissant d'origine anthropique issu du pilage de terre cuite ou de céramique) par rapport à des ensembles plus tardifs de cette période, comme à Buchères « Parc Logistique de l'Aube, D45 » (Monnier *in* Neaud, Marchaisseau *en cours*).

Les fragments de calcaire sont également peu représentés dans le corpus, et quelques inclusions de coquille sont observées pour certains tessons. Cette coquille fossile provient de la craie locale, mais il est parfois difficile de discerner des éléments coquillés de fragments de calcaire. D'ailleurs, quelques tessons montrent une disparition de coquilles fossiles et de cal-

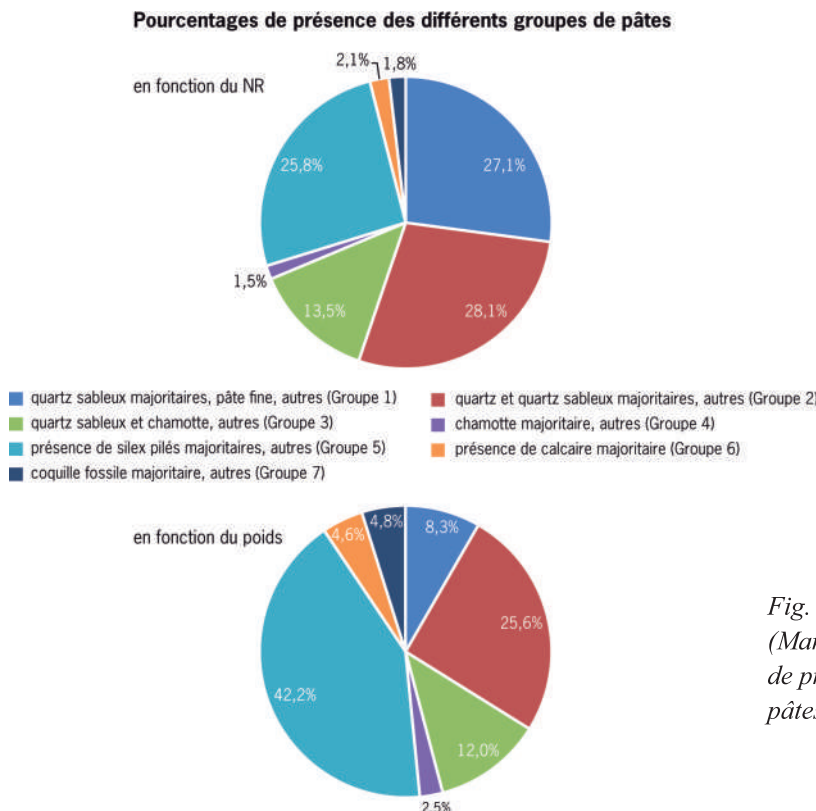


Fig. 8 - Sézanne, Maison de Santé (Marne). Graphiques des pourcentages de présence des différents groupes de pâtes (© A. Monnier, Inrap)



caire uniquement sur la paroi interne, qui pourrait s'expliquer par la présence d'un contenu liquide ou semi-liquide, dont l'acidité a fait disparaître au fur et à mesure les inclusions présentes sur la paroi interne.

Enfin, une partie importante des tessons comporte du silex pilé, et en particulier les grands fragments, pour les formes hautes fermées (plus rarement de formes plus basses). Sur la notice géologique de Sézanne (Goguel *et al.* 1965), la présence de silex est indiquée de façon courante dans le secteur de Sézanne, tout comme l'absence de chaille, ce qui éliminerait cette dernière des dégraissants possibles. Le silex est connu dans le secteur et semble être utilisé comme dégraissant aux périodes anciennes de la Protohistoire, voire du Néolithique (Riquier *in* Achard-Corompt 2013 ; Martineau *et al.* 2014). Localement, cette inclusion est par ailleurs présente dans les corpus du Bz D à Faux-Fresnay « Le Haut des Taupinières » (Monnier *in* Riquier, Baillif *en cours*).

Les tessons du corpus ont été répartis en fonction de leur groupe de pâte (**fig. 8**), à la fois en fonction du pourcentage de nombre de restes (NR) mais aussi du pourcentage de poids et du taux de fragmentation des tessons. Cette prise en compte permet de nuancer les valeurs et d'approcher la réalité des productions locales de cette époque.

Ainsi, à Sézanne, la présence et/ou l'apport de quartz et de quartz sableux semble important dans les productions locales, tout comme le silex pilé (**fig. 8**). Le quartz est plutôt réservé aux formes à pâtes fines à moyennes, avec parfois une meilleure finition, dans des gabarits petits à moyens. Le silex pilé est quant à lui réservé aux formes moyennes à grandes, dans des pâtes moyennes à épaisses, avec une finition souvent sommaire, qui se résume à des traces de régularisation verticales observables sur quelques individus (**fig. 5-6**).

La notice géologique de Sézanne (Goguel *et al.* 1965) décrit une partie des inclusions minérales et fossiles sus-citées. Quant à la matrice argileuse ou limoneuse, elle est difficilement abordable à l'œil nu. Toutefois, les argiles locales (du Sparnacien) sont exploitées de nos jours pour leurs qualités réfractaires et à différentes profondeurs selon le secteur. Pour ces mêmes raisons, il est possible de supposer que les argiles de surface ont dû être utilisées durant la Protohistoire.

2.4 - Analyse pétrographique des échantillons en lame mince

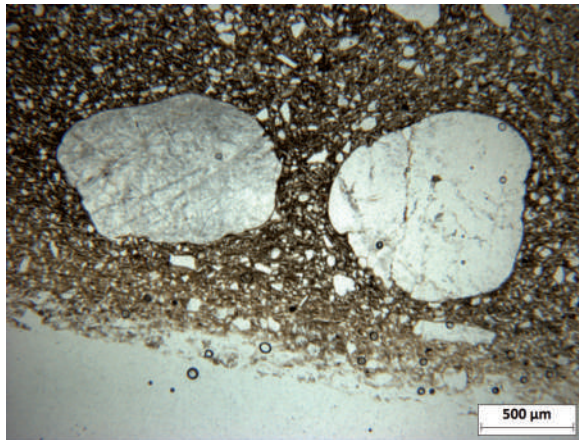
Une analyse pétrographique des pâtes du corpus, basée sur cinq échantillons en lame mince (**fig. 9**), a pu être réalisée selon deux problématiques. La première concerne la matrice argileuse et sa variabilité selon les différents groupes de pâtes, en comparant les matrices des différents individus ; la seconde est liée à l'observation microscopique des inclusions perçues à l'œil nu (*cf. supra*).

Pour optimiser les résultats et les comparaisons ultérieures, ces échantillons n'ont été réalisés que sur des vases bien identifiés et dessinés, soit les individus SEZ-06-20 (une écuelle) pour le groupe 1, SEZ-06-38 (un pot) pour le groupe 4 et SEZ-06-24 (également un pot) pour le groupe 5. En ce qui concerne le groupe 2, deux échantillons ont été analysés : le premier dans une pâte fine (SEZ-06-42, un gobelet) et le second dans une pâte d'épaisseur moyenne (SEZ-06-33, une jatte au profil caréné).

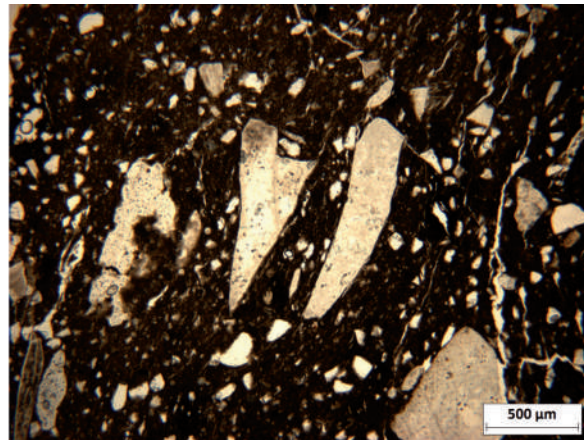
Ainsi, les pâtes SEZ-06-20 et SEZ-06-33 semblent montrer un fond similaire, à sable très fin, relativement bien trié, qui correspond à la terre utilisée pour la fabrication des vases. La présence de muscovite et d'argilite est quasi anecdotique, mais les traces de végétaux brûlés orientent vers un approvisionnement en terre de surface. L'échantillon SEZ-06-42 tend à se rapprocher de ces pâtes, mais le fond est limoneux, avec des grains de quartz et de silice assez fins. Cette silice montre des stries et zones parfois oxydées, qui renvoient à la pierre meulière. La meulière de Brie est une formation géologique bien connue et située directement à l'ouest de Sézanne. Il est délicat de déterminer si le rajout de cet élément dans la pâte est volontaire ou non, car des débris de meulière peuvent avoir été mêlés à de la terre de surface, notamment dans ce secteur, et seul un grand nombre d'échantillons permettrait une statistique pertinente.

La silice se différencie bien des fragments de silex pilé, peut-être chauffés, observés sur la lame SEZ-06-24. Le fond de pâte est argileux, probablement du Sparnacien (*cf. supra*) et il se démarque des exemples présentés jusqu'à maintenant. Cette observation, couplée aux mesures des tailles de grains, permettent d'envisager que le quartz est probablement lui aussi un rajout volontaire. Dans ce secteur, les couches d'argiles et de sable quartzique se succèdent sur une épaisseur conséquente, ce qui ne pose donc aucun problème d'approvisionnement.

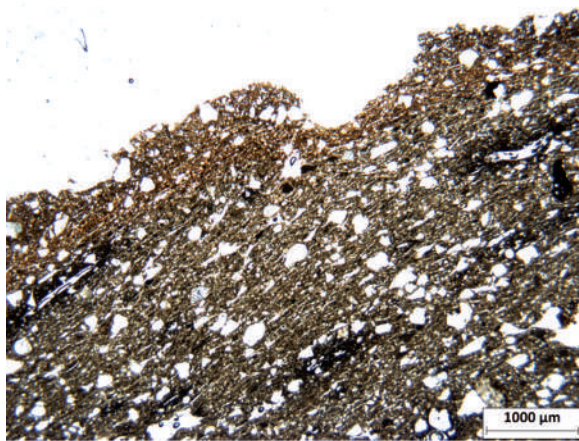




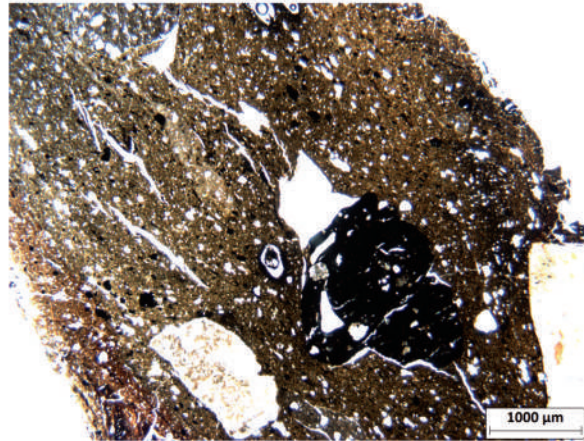
SEZ-06-20: grains très grossiers de quartz - lumière analysée, grossissement x40



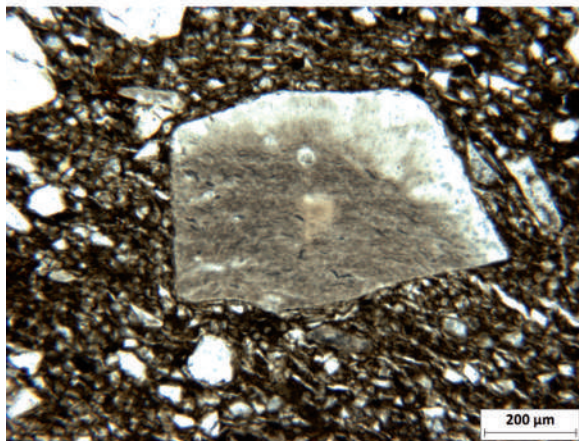
SEZ-06-24: silex grossier et quartz - lumière analysée, grossissement x40



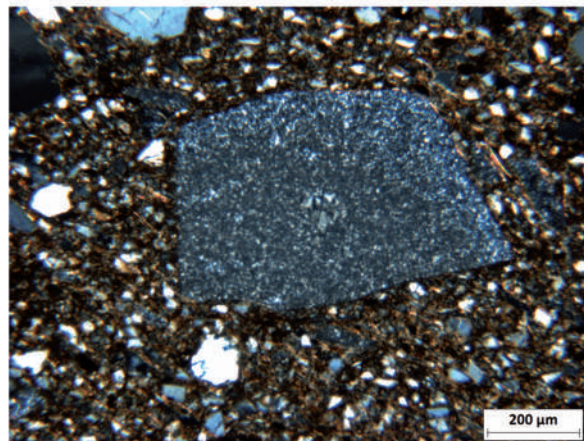
SEZ-06-33: traces de végétaux brûlés - lumière analysée, grossissement x20



SEZ-06-38: aspect hétérogène de la pâte, quartz, oxydes (grains noirs), argilite et silice, lumière analysée, grossissement x20



SEZ-06-42: grain grossier de silice - lumière analysée, grossissement x100



SEZ-06-42: grain grossier de silice - lumière polarisée, grossissement x100

Fig. 9 - Sézanne, Maison de Santé (Marne). Photographies des échantillons de pâtes en lames minces (© A. Monnier, Inrap)

Enfin, l'aspect de l'échantillon SEZ-06-38 renvoie à un travail trop rapide ou sommaire des terres utilisées dans la fabrication de ce pot. Il est possible d'observer des limites nettes au sein de la pâte qui montre que le mélange des limons n'a pas été poussé. La granulométrie des quartz suggère quant à elle que ces derniers sont pro-

bablement issus de ces limons. Les fragments de chamotte, grossiers et visibles à l'œil nu, accentuent la fragilité de la structure en créant des fissures supplémentaires, mais sa présence devait permettre à la pâte de mieux supporter la cuisson, voire la chauffe pour les préparations culinaires. En ce qui concerne les nombreux



oxydes, ils sont très présents aux interfaces argiles/sables des formations locales. D'ailleurs, son absence dans l'échantillon SEZ-06-24, dont la pâte argileuse contient du sable de quartz, renforce l'idée d'un travail sommaire des matières premières et l'absence de tri des terres.

La comparaison entre les groupes de pâtes distingués à l'œil nu et les observations pétrographiques semble concordante. En effet, les échantillons SEZ-06-20, SEZ-06-33 et SEZ-06-42 appartiennent respectivement aux groupes 1 et 2, les groupes à pâtes à quartz sableux et quartz. Il est d'ailleurs possible que certains des quartz qui semblaient plus grossiers lors de la première observation soient en fait des fragments de pierre meulière, mais cette hypothèse reste à vérifier à l'aide de lames minces complémentaires dans le cas de futures investigations dans le secteur.

Les correspondances entre les groupes de pâtes 4 et 5 et les observations des lames minces SEZ-06-24 et SEZ-06-38 sont vérifiées puisque les éléments qui ont motivé la création de groupes (silex et chamotte) sont visibles à l'œil nu. Par contre, l'analyse pétrographique permet de renseigner la qualité de l'argile utilisée pour la pâte à silex pilé, qui se différencie nettement des limons de surface des trois premiers échantillons. De même, la mauvaise qualité de la pâte à chamotte renseigne sur le travail effectué pour ce pot, qui pourrait résulter d'une production domestique occasionnelle, voire opportuniste, là où les autres vases ont pu être réalisés par des personnes plus spécialisées.

Enfin, un élément commun ressort de ces observations : la provenance des matières premières. En effet, les terres et argiles ainsi que les inclusions détectées lors de cette analyse sont toutes présentes à moins de 2 km du site de Sézanne-Maison de Santé. La production est donc locale, même si l'on ne peut préciser plus en détail le ou les lieux de productions des vases.

2.5 - Bilan

L'étude du mobilier détritique issu de la fosse d'extraction St. 6 a permis de mettre en évidence une importante activité de rejets domestiques (déchets alimentaires, vases usagés, vidange de foyer, etc.) pour cette occupation du Bronze final, ainsi qu'une polyculture céréalière *in situ*.

L'analyse plus spécifique du corpus céramique a également permis de mettre en valeur un lot domestique homogène et intéressant. L'unique

phase présente, du Bz D2 ou du Ha A1, est chronologiquement restreinte par les datations radiocarbones à la seconde moitié du XIII^e s. av. J.-C. L'observation des pâtes, d'abord macroscopique puis en lames minces, a permis de distinguer plusieurs types de productions et des apports différenciés d'inclusions, suggérant une production céramique locale dont l'approvisionnement serait réalisé à moins de deux kilomètres du site avec l'utilisation des argiles du Sparnacien et des meulières de Brie (et non pas avec un matériau issu de la fosse d'extraction elle-même). De même, l'analyse fine des pâtes permet d'appréhender les modes de production, qu'ils soient opportunistes (dans le cadre domestique) ou réalisés par des personnes plus spécialisées. Les lames minces, encore trop peu utilisées lors des études céramiques, se montrent ainsi très pertinentes dans la caractérisation de la production et la localisation des matières premières, affinant ici, pour le cas de Sézanne, la perception de la vie quotidienne de cette occupation du Bronze final.

Bibliographie

Achard-Corompt N. 2013 : *Bréviandes (Aube)*, « *Le Petit Villepart* », rapport de fouille archéologique. Metz, Inrap Grand Est Nord, service régional de l'Archéologie de Champagne-Ardenne, Châlons-en-Champagne.

Brisson A., Hatt J.-J. 1966 : Fonds de cabanes de l'âge du Bronze final et du premier âge du Fer en Champagne (première partie). *Revue archéologique de l'Est*, n° 17, fasc. 3-4, p. 165-197.

Dolbois J. 2018 : *Rumilly-lès-Vaudes (Aube)*, « *Les Chamottes* », rapport de fouille archéologique. Metz, Inrap Grand Est, service régional de l'Archéologie du Grand-Est, Châlons-en-Champagne.

Durost R. 2010 : *Marnay-sur-Seine (Aube)* « *La Justice* », parcelle ZC 41, *Un monument funéraire antique de bord de voie*, rapport de fouille archéologiques. Metz, Inrap Grand Est Nord, service régional de l'Archéologie de Champagne-Ardenne, Châlons-en-Champagne.

Godard C. 2020 : *Sous les rails de Sézanne : vestiges du Bronze final I à l'emplacement de l'ancienne gare ferroviaire : Sézanne, Marne "Maison de Santé" Grand Est*, rapport de fouille archéologique, Metz, Inrap Grand Est, service régional de l'Archéologie du Grand Est, Châlons-en-Champagne.

Goguel J., Marchand J., Rivereau J.-C. 1965 : *Sézanne*. Orléans, BRGM (Carte géologique à 1/50 000 ; 223), 1 vol. 8 p., 1 carte.

Klag T., Koenig M.-P., Thiériot F. 2013 : Typochronologie de la céramique du Bronze final en Lorraine, *in* Leclercq

W., Warmenbol E. (ed.) : *Échanges de bons procédés, la céramique du Bronze final dans le nord-ouest de l'Europe*, Actes du colloque de Bruxelles (2010), CreA-Patrimoine de l'Université libre de Bruxelles (Études d'archéologie 6), Bruxelles, p. 111-144.

Martineau R., Langry-François F., Charpy J.-J., Renard C., Maingaud A. 2014 : L'habitat Néolithique récent du « Pré à Vaches » à Morains-le-Petit (Val-des-Marais, Marne), in Cottiaux R., Salanova L. (dir.) : *La fin du IV^e millénaire dans le Bassin parisien : le Néolithique récent entre Seine, Oise et Marne (3500-2900 avant notre ère)*, Société archéologique de l'Est (supplément 34 à la Revue archéologique de l'Est) et Association des Amis de la Revue archéologique d'Ile-de-France (supplément à la Revue archéologique d'Ile-de-France, n° 1), p.189-309.

Neaud P., Marchaisseau V. *en cours* : *Buchères (Aube), « Parc Logistique de l'Aube, D45 », 2016/2017*, Rapport de fouille archéologique. Metz, Inrap Grand Est, service régional de l'Archéologie du Grand Est, Châlons-en-Champagne.

Riquier V., Baillif O. *en cours* : *Faux-Fresnay (Marne), « Le Haut des Taupinières »*, Rapport de fouille archéologique. Metz, Inrap Grand Est, service régional de l'Archéologie du Grand Est, Châlons-en-Champagne.

Riquier V., Grisard J. 2014 : *Buchères, Mousse, Saint-Léger-près-Troyes (Aube), « Parc Logistique de l'Aube : l'évolution d'un terroir sur six millénaires », campagnes de fouille 2005 et 2006*, Rapport de fouille archéologique. Metz, Inrap Grand Est-Nord, service régional de l'Archéologie de Champagne-Ardenne, Châlons-en-Champagne.

Roscio M. 2018 : *Les nécropoles de l'étape ancienne du Bronze final du Bassin parisien au Jura souabe : XIV^e-XII^e siècle avant notre ère*. Dijon, Éditions universitaires de Dijon.

Verbrugge 2017 : *Sézanne (Marne), « Maison de Santé »*, Rapport de diagnostic archéologique. Metz, Inrap Grand Est nord, service régional de l'Archéologie, Châlons-en-Champagne.

*

Céline Godard
Responsable de Recherches archéologiques, Inrap
Grand Est, Saint-Martin-sur-le-Pré
celine.godard@inrap.fr

Alexandre Monnier
Céramologue protohistorien - Inrap Grand Est, Stras-
bourg
alexandre.monnier@inrap.fr



Jenzat (Allier, Auvergne) : un grand site à multiples dépôts métalliques de la fin de l'âge du Bronze

PIERRE-YVES MILCENT, FLORIAN COUDERC, MAXIME PASQUEL, MANON VALLÉE, avec la collaboration de FRANCIS BORDAS, SÉGOLÈNE DELAMARE, THÉOPHANE NICOLAS, EUGÉNIE RIPOLL, MICKAËL CISIELSKI, SACHA CISIELSKI*

1. Introduction et historique des découvertes anciennes

Commune du sud de l'Allier, Jenzat est située à l'articulation des gorges encaissées de la Sioule et de la plaine fertile de la Limagne bourbonnaise (fig. 1). Cette position de carrefour se reflète dans l'histoire et la géographie humaine puisque Jenzat était située à la frontière des territoires bituriges et arvernes à la fin de l'âge du Fer, et sur un axe de communication reliant la région de Clermont-Ferrand à celle de Bourges. Jenzat et ses environs sont connus depuis le XVIII^e s. pour avoir livré des dépôts métalliques attribuables à l'âge du Bronze (Abauzit 1962a et b ; **tableau 1**) : onze ou douze d'entre eux étaient connus avant le démarrage, en 2019, du Projet collectif de recherches « Le pays de Gannat (Allier) durant la Protohistoire et l'Antiquité » (coord. P.-Y. Milcent et D. Lallemand). Le plus important de ces dépôts est celui qui fut mis au jour en 1751 et comptait sept épées, une pointe de lance, deux roues de char, des "harnais de deux chevaux", des anneaux, viroles, clous, etc., le tout représentant plus de 50 kg de métal (Abauzit 1962a, p. 312-320). À de très rares exceptions, la plupart des objets anciennement signalés ont disparu. En 2017, le pillage d'un plateau par des détectoristes est venu rappeler inopportunistement l'importance de Jenzat à l'âge du Bronze.

2. Une archéologie du pillage

Suite à une saisie opérée en 2017 sous l'égide du SRA Auvergne chez l'un des pilliers, une série de 399 objets pesant 17,486 kg et attribuables au Bronze final 3 récent (900-800 av. J.-C.) a été étudiée (elle a pu être acquise ensuite auprès de leur légitime propriétaire par le Musée Anne de Beaujeu de Moulins). Lingots, lames de hache et de couteau, armes, outils spécialisés, poids de balance, parures annulaires, perles (en ambre et en verre), tintinnabulum discoïde, pièces de harnachement équestre et de char représentent l'essentiel de l'inventaire

(fig. 2). Les patines des objets apparaissent globalement similaires, mais pas parfaitement homogènes, et quelques cassures fraîches restent sans collage.

En 2019, notamment grâce à la confiance du SRA Auvergne-Rhône-Alpes, la mise en place du PCR consacré à l'étude inter-disciplinaire de la région de Gannat à l'époque protohistorique et antique (cf. article consacré à sa présentation dans ce bulletin, et carnet de recherche dédié: <https://pcrbj.hypotheses.org/>) a donné l'opportunité d'intervenir sur le site de Jenzat et de développer ce que l'on peut appeler une archéologie du pillage, c'est-à-dire une enquête scientifique utilisant les moyens de l'archéologie pour caractériser les déprédations des pilliers qu'ils soient anciens ou contemporains, détectoristes ou non. La démarche consiste à préciser leurs modes d'action, leurs motivations, à recueillir leur témoignage pour vérifier ensuite, sur le terrain, leurs assertions. Bien entendu, elle vise *in fine* à sauver les traces archéologiques laissées après leur passage et à contextualiser l'ensemble des vestiges identifiés en pratiquant des prospections, sondages et fouilles. Qu'on le veuille ou non, le pillage fait partie intégrante de l'histoire des sites et est une pratique dont l'histoire mérite d'être étudiée : il n'y a donc aucune raison valable de le laisser de côté lors de l'enquête archéologique au prétexte notamment qu'il serait récent lorsque c'est le cas.

Après enquête orale, un pillier a désigné un endroit, où la terre était fraîchement remuée, comme étant l'emplacement d'un dépôt unique duquel proviendraient tous les objets saisis en 2017. A l'origine, ces derniers auraient été rangés dans une fosse avec un certain soin (lames d'épée et de couteau, pointes de lance, lames de hache, bracelets formant autant de groupes distincts).

En 2019, le décapage d'une zone de 48 m² autour du lieu présumé de la découverte, le tamisage des terres remuées et l'utilisation d'un détecteur de métaux ont mis au jour une petite



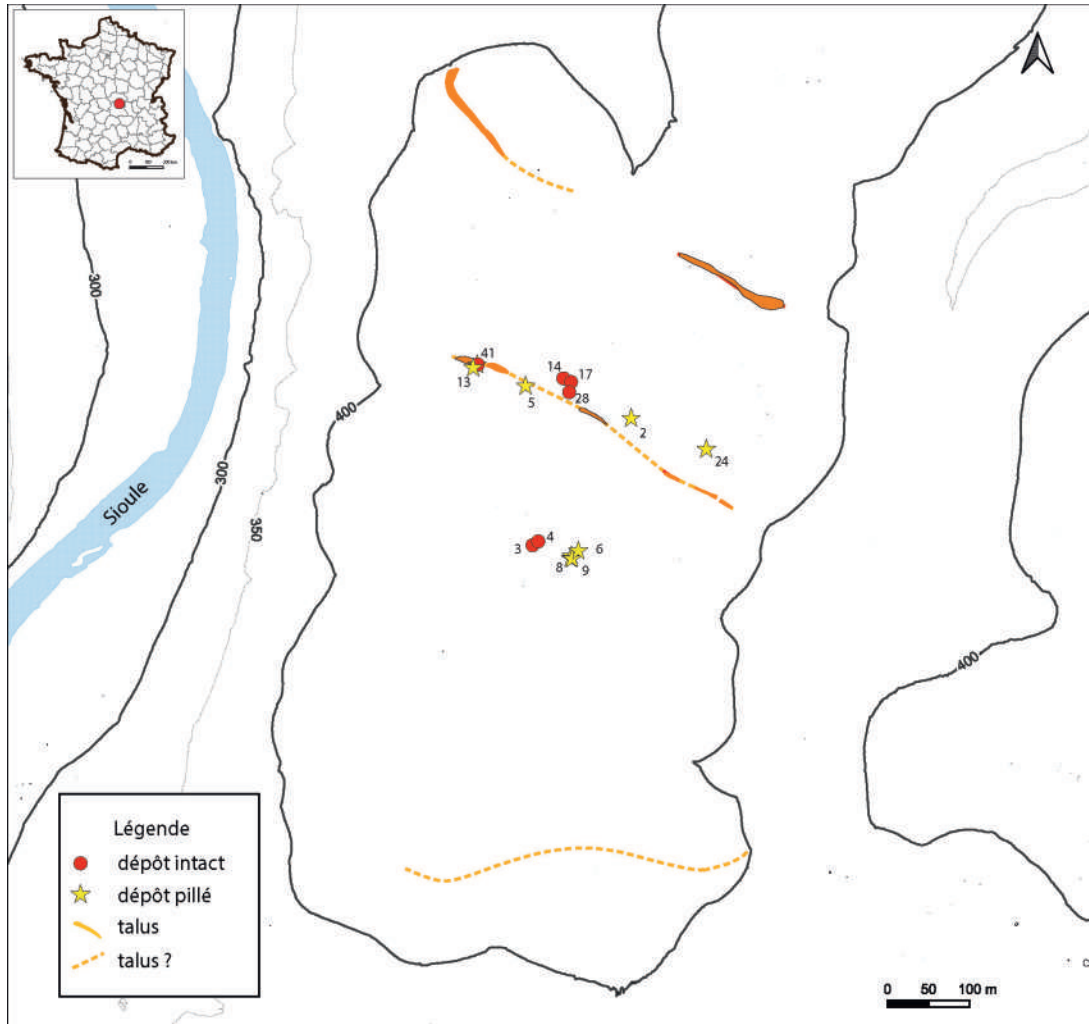


Fig. 1 - Localisation et plan du site du plateau de Jenzat (Allier). Les treize numéros renvoient aux dépôts listés dans le tableau 1. PCR Pays de Gannat, (F. Müller et P.-Y. Milcent)

Commune	Lieu-dit	N° dépôt	Année découverte / fouilles	Etat lors de leur découverte	Modalités d'enfouissement	NR	Masse (g)	Datation
Bègues	La Caborne		1867	?	?	12	?	Bronze ancien 2
Charmes	Fus		<1910	?	?	20	?	BF 3 ?
Charroux	Champ des Brûlés		1861	?	?	>50	?	BF 3 récent
Jenzat	? (rive gauche)		1720	?	?	plusieurs	?	?
Jenzat	? (montagne inculte)		1751	?	?	centaines ?	plus de 100 livres	BF
Jenzat	? (bois de Jenzat)		vers 1841	?	?	plusieurs	?	?
Jenzat	?		1851	?	?	5	?	BF 3
Jenzat	?		1876	?	?	3	?	?
Jenzat	?	probable doublon avec dépôt de 1876	1877	?	?		?	?
Jenzat	Pérobines		vers 1879	?	?	>8	?	BF 3 récent
St-Bonnet-de-Rochefort	Plaines de Naves		1889	?	?	2	?	BF 1
Jenzat	Plateau de Jenzat	F2	2017-2019	pillé	en fosse, sous une meule	400	17566	BF 3 récent
Jenzat	Plateau de Jenzat	F3	2019	intact	en fosse	1	446	BF 3
Jenzat	Plateau de Jenzat	F4	2019	intact	en fosse	2	875	BF 3
Jenzat	Plateau de Jenzat	F5/F11	2017?-2020	dispersé (et pillé ?)	en céramique et en fosse	>58	>289	BF 3 récent
Jenzat	Plateau de Jenzat	F6	2017?-2020	pillé	en fosse	>137	>92	BF 3 récent
Jenzat	Plateau de Jenzat	F8	2017?-2020	pillé	en fosse	>3	>239	BF 3 ?
Jenzat	Plateau de Jenzat	F9	2017?-2020	pillé	en fosse	?	?	?
Jenzat	Plateau de Jenzat	F13	2017?-2020	pillé	en céramique et en fosse	>80	>120	BF 3
Jenzat	Plateau de Jenzat	F14	2020	intact	en céramique et en fosse	350	5300	BF 3 récent
Jenzat	Plateau de Jenzat	F17	2020	intact	en céramique et en fosse	297	5200	BF 3 récent
Jenzat	Plateau de Jenzat	F24	2021	dispersé (et pillé ?)	en céramique (?) et en fosse	25	94	BF 3
Jenzat	Plateau de Jenzat	F28	2021	intact	en fosse	10	4200	BF 3 récent
Jenzat	Plateau de Jenzat	F41	2021	intact	en céramique, avec couvercle, et en fosse masquée par des pierres	~20	~200 ?	BF 3 récent

Tableau 1 - Inventaire des dépôts de Jenzat et des environs





Fig. 2 - Choix d'objets issus des pillages du site de Jenzat en 2017. PCR Pays de Gannat, Photos F. Bordas

fosse creusée dans le rocher de micaschiste et, dans les déblais environnants, un morceau de bracelet décoré du Bronze final 3 récent ainsi qu'une portion de lingot. Cette opération a permis de vérifier qu'un dépôt métallique avait bien été installé à cet endroit, et de caractériser ce dernier. Le faible volume de la fosse laisse supposer toutefois qu'une partie des 399 objets saisis en 2017 pourrait provenir d'autres lieux et donc d'autres dépôts. En 2020 et 2021, des campagnes de prospection au sol, à vue et au détecteur de métaux, et des sondages mécaniques ont révélé la présence sur une surface d'environ 9 hectares de sept fosses de pillage (l'opération ayant été menée quelques années après les derniers pillages signalés, il est sûr que d'autres cratères de pillage nous ont échappé ; **fig. 1 et 3**). Entre 2019 et 2021, la fouille de ces fosses et le tamisage des déblais ont permis d'identifier et collecter 279 objets qui avaient échappé aux pilleurs. La plupart de ces éléments sont en bronze, mais on trouve aussi parmi eux des perles en verre et en ambre, des galets de rivière rapportés, des outils en pierre, des tessons et un vase presque complet, quasiment vidé de son contenu, qui contenait à l'origine un dépôt. Quand ils peuvent être datés par la typo-chronologie, tous ces éléments sont attribuables au Bronze final 3 (950-800 av. J.-C.). L'étude de ces vestiges, de leur contexte, et l'identification

de sédiments noircis par le contact avec des oxydes de cuivre révèlent la présence, *a minima*, de sept dépôts pillés dont six n'avaient pas été signalés lors des enquêtes orales. Sans entrer dans les détails de ce qu'apporte l'étude de ces documents sauvés *in extremis*, on mesure ainsi l'intérêt d'une enquête archéologique menée sur le terrain après le signalement d'un pillage perpétré par des détectoristes clandestins.



Fig. 3 - Sondage à l'emplacement de la fosse de pillage du dépôt métallique F6, avec de petits objets abandonnés dans les déblais récents. PCR Pays de Gannat, photo Emilie Trébuchet

3. De l'enquête documentaire à la fouille en laboratoire : objectifs et méthodologie

Outre les objectifs et méthodes propres à une archéologie du pillage, nous avons développé dans le cadre du PCR un protocole de recherche visant à répondre à des questions classiques, mais pour lesquelles peu de réponses avaient été apportées jusqu'à présent : comment les dépôts ont-ils été constitués puis enfouis et par quels gestes, dans quel contexte et paysage s'insèrent-ils, du lieu de découverte à l'échelle régionale ; que révèlent-ils de la société qui les a engendrés ? Répondre à de telles questions implique qu'on ne puisse se satisfaire des seuls dépôts découverts anciennement ou pillés récemment, et qui ne livrent quasiment aucune information assurée hormis le fait qu'il y avait, dans tel site, tel et tel objets vraisemblablement associés.

Les méthodes et techniques mobilisées pour répondre à ces interrogations restent tout à fait habituelles, mais leur combinaison et leur déploiement à différentes échelles semblent avoir été rarement réalisées à ce jour en France pour l'étude des dépôts métalliques. Outre des études documentaires et enquêtes orales, l'étude des clichés satellites, des campagnes de prospection aériennes et un levé Lidar de haute précision d'une surface de 42 km², nourrissent la réalisation sous SIG d'une carte archéologique à l'échelle des quinze communes retenues pour l'enquête. Parallèlement, des opérations sur le terrain viennent enrichir les données : dans un premier temps, elles consistent essentiellement en prospections géophysiques extensives sur les sols nus (3,1 ha couverts à ce jour) et en prospections systématiques au détecteur de métaux, spécialement en milieu boisé (environ 6 ha parcourus en fonction de couloirs de 2 m de large balisés par de la ficelle). Ensuite, sondages et fouilles permettent de caractériser les anomalies repérées du ciel ou à la surface des sols. Si des groupes d'objets métalliques sont découverts *in situ*, dans un troisième temps, ils sont dans la mesure du possible prélevés en bloc pour être étudiés en laboratoire, avec recours à la tomodensitométrie (fig. 4-5). Cet enregistrement radiographique tridimensionnel est combiné ensuite, lors de la fouille sous loupe grossissante des dépôts prélevés, à des prises de vue photogrammétriques par passes (fig. 6). Ces levés photogrammétriques permettent de capturer en 3D chaque niveau de décapage et de prélèvement (fig. 7, n° 1). Ils peuvent être étendus ensuite individuellement aux objets prélevés. Toutes les étapes de fouille seront ensuite fu-

sionnées avec les modèles 3D des objets pour restituer l'ensemble du dépôt sous la forme d'un modèle numérique tridimensionnel (fig. 7, n° 2). Si la tomodensitométrie nous a permis d'enregistrer la géométrie et le positionnement exacts des objets, avec les espaces de vide, la photogrammétrie nous offre la possibilité de compléter l'information, d'y ajouter la couleur et la texture des objets. Nous ne présenterons pas ici les méthodes d'étude des objets en eux-mêmes, qui ne fait que débiter.

4. Quelques observations préliminaires

L'enquête révèle non seulement une concentration de dépôts métalliques de la fin de l'âge du Bronze, sans équivalent en France, mais également un contexte aussi riche qu'insoupçonné au départ : pour la majorité, les dépôts appartiennent à un même grand établissement de hauteur fortifié (25 ha intra-muros), environné d'autres sites fortifiés et de nécropoles à enclos fossoyés circulaires. Plusieurs de ces nécropoles dévoilent, par leur étirement, une partie des voies liées au franchissement de reliefs et de la Sioule. En Auvergne, une telle polarisation et structuration de l'espace ne trouve de comparaisons, pour le moment, que dans le secteur de l'agglomération du Bronze final 3 de Corent dans le Puy-de-Dôme, à 55 km au sud de Jenzat (Couderc 2021). À l'exception du dépôt de Charroux et d'un ensemble mal connu de Jenzat (Abauzit 1962a et b), mis au jour en rive gauche de la Sioule, les dépôts proviennent de la rive droite et, pour l'essentiel, du même plateau. Ceux qui sont bien localisés (treize, sans compter les autres découverts aux XVIII^e et XIX^e s.) ont été découverts dans l'espace intra-muros du plateau fortifié de Jenzat. Quelques-uns semblent, en l'état de l'information, isolés, mais la majorité forment de petits groupes de deux à trois dépôts dont les écartements varient entre 0,20 et 18 m. En prenant du recul on observe que ces dépôts sont distribués soit dans ce qui semble être la partie centrale du site, soit à proximité du talus de barrage interne plus au nord, tantôt en avant, tantôt en arrière (fig. 1).

En dépit des pillages plus ou moins récents qui concernent au moins sept ensembles, nous avons pu mettre au jour, entre 2019 et 2021, six dépôts intacts, avec encore leur scellement d'origine. Leur taille et mode d'enfouissement s'avèrent variables : certains ne rassemblent qu'un à deux objets installés à plat dans une simple petite dépression artificielle (fig. 8), tan-



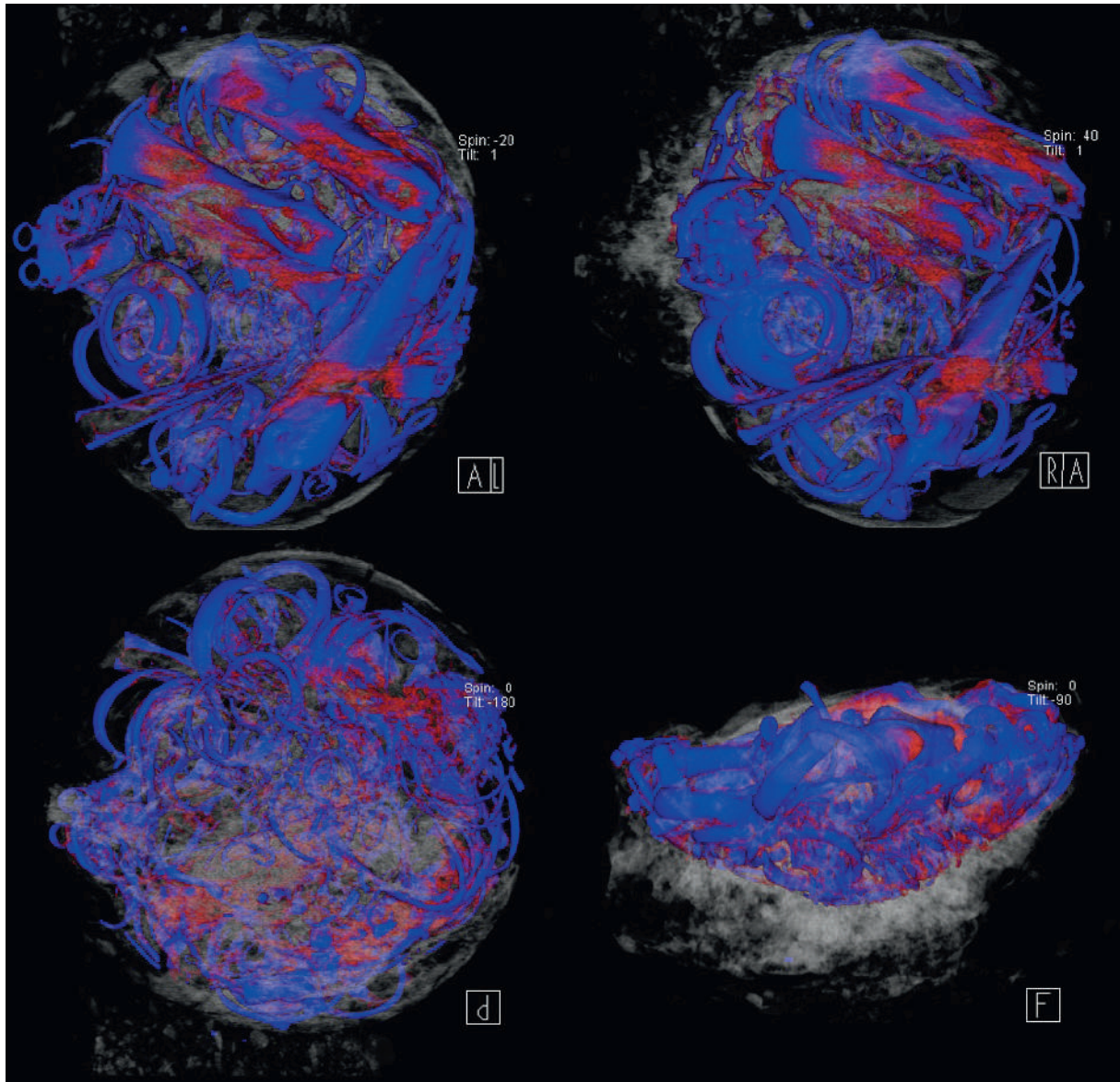


Fig. 4 - Scanner tomodensitométrique du dépôt F14. PCR Pays de Gannat, imagerie CETS0 & Th. Nicolas

dis que d'autres sont entreposés dans un vase en céramique fine au fond d'une fosse (fig. 9), et peuvent rassembler jusqu'à plus de 300 objets (fig. 4-5). En plusieurs occasions, des vestiges directs ou indirects d'une occupation à caractère domestique ont été mis au jour dans leur environnement immédiat, notamment sous la forme de fosses, trous de poteau, tessons de céramique, fusaïoles, matériel lithique dont des broyeurs et meules. Les dépôts de Jenzat ne sont en aucun cas des dépôts isolés comme on se plaisait à le croire aux XIX^e et XX^e s. Mais les traces domestiques sont ténues si bien qu'il est probable qu'une enquête de terrain menée hâtivement aurait pu tout aussi bien conclure, à tort, à une absence d'occupation autre que celle de ces dépôts.

Les dépôts intacts témoignent tous, à divers degrés, d'un certain soin apporté à l'enfouisse-

ment. Les fosses sont régulières et généralement adaptées au volume des objets ou du récipient qui les contient. Certains objets ont été déposés apparemment à même le sol (pas de traces ligneuses, ni de fibres textiles, ni d'effets de paroi laissant présumer la trace d'un contenant organique disparu). D'autres étaient installés dans un vase en céramique (quatre cas assurés ; deux possibles parmi les dépôts pillés). Dans quatre cas au moins, les céramiques retenues pour contenir le dépôt sont fines et présentent des formes globuleuses : il pourrait s'agir de vaiselles liées à la table et même au service à boire ; une assiette retournée couvre, dans un cas (F41), le vase contenant (fig. 9). Un autre indice témoigne que ces récipients n'ont pas été fabriqués pour les dépôts, mais qu'ils avaient été utilisés avant d'avoir été prélevés parmi la vaisselle domestique : sur un vase (F17), le col

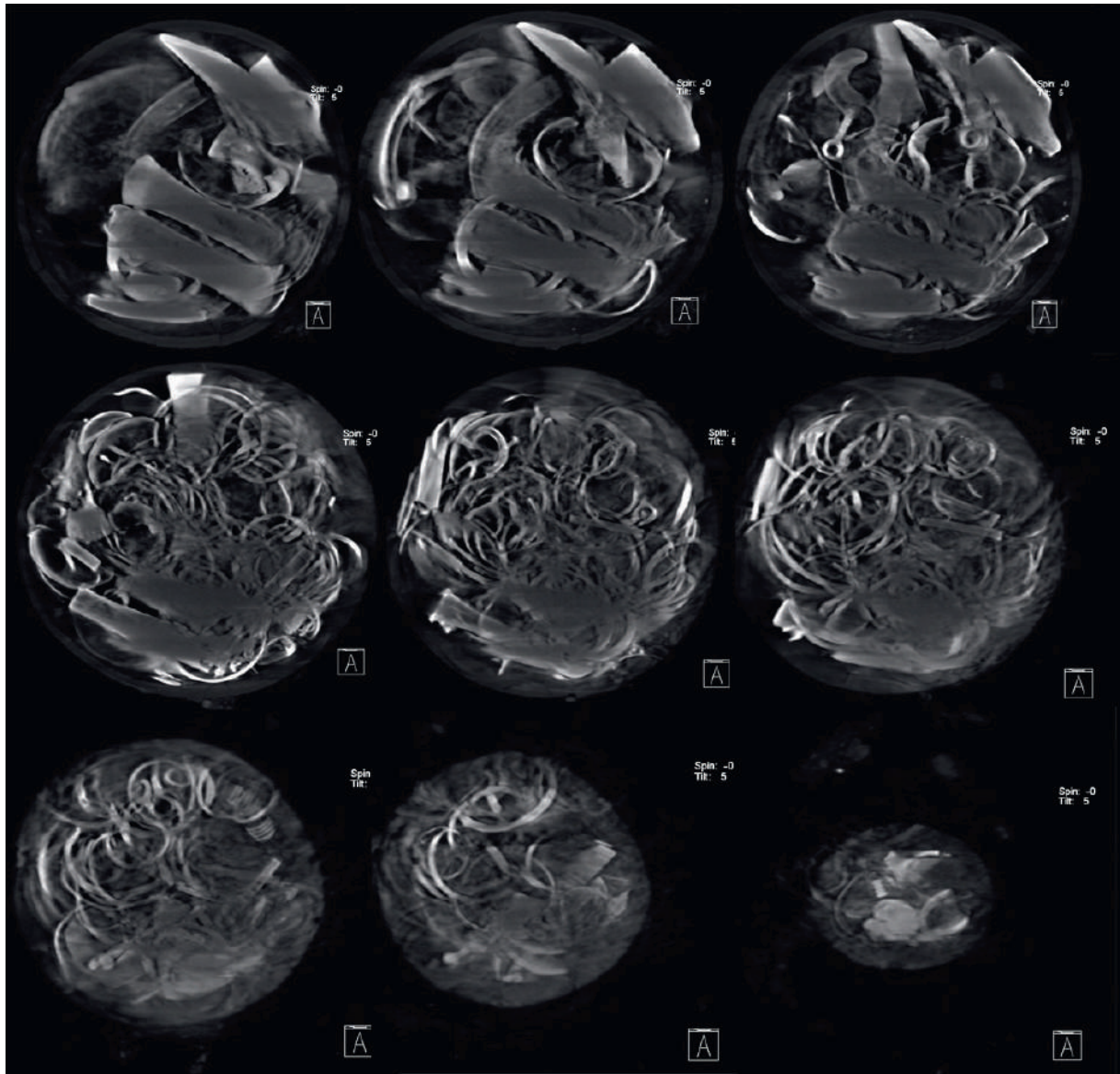


Fig. 5 - Scanner tomodensitométrie du dépôt F17 : images à différents niveaux de profondeur. PCR Pays de Gannat, imagerie CETSO & Th. Nicolas

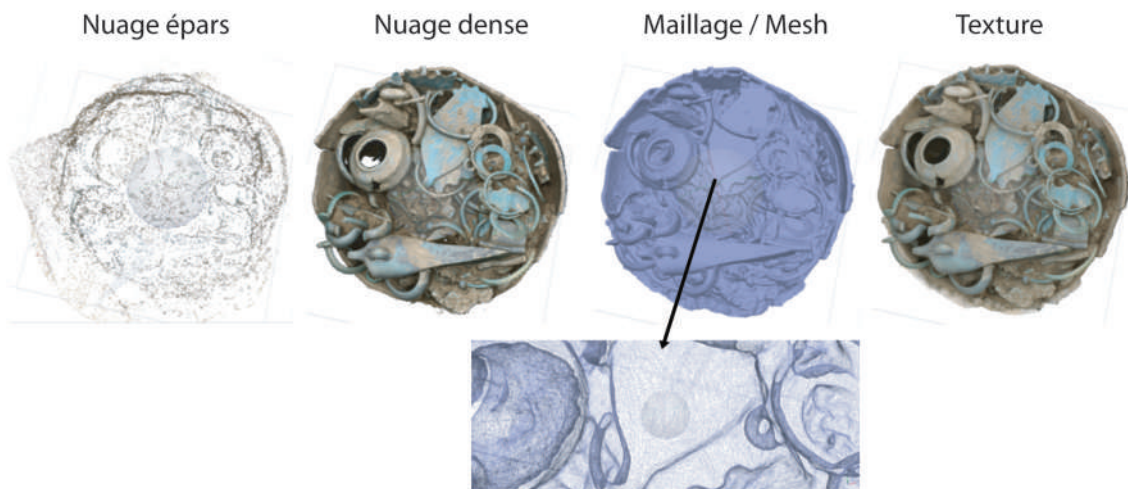


Fig. 6 - Phases d'acquisition photogrammétrique de l'une des phases de micro-fouilles du dépôt F14. PCR Pays de Gannat, images S. Delamare





Fig. 7 - Création d'un modèle 3D du dépôt F28. 1 : Enregistrement 3D de la première phase de la micro-fouille ; 2 : Assemblage de tous les enregistrements après enregistrement 3D des objets associés à chaque niveau de fouille. PCR Pays de Gannat, S. Delamare



Fig. 8 - Dépôt d'une unique lame de hache à aileçons (F3). PCR Pays de Gannat, photo Fl. Couderc



Fig. 9 - Le dépôt F41 in situ : les objets du dépôt sont placés dans un vase protégé par une assiette retournée, le tout étant installé au fond d'une fosse dont l'ouverture était masquée par des pierres. PCR Pays de Gannat, photo M. Pasquel

avait disparu ; sa base avait été découpée et abrasée régulièrement, sans doute pour donner au vase une seconde vie après un bris partiel (fig. 10).

Dans leur contenant, à l'exception du dépôt F41 où des parures annulaires sont disposées de chant, les objets sont majoritairement posés à plat et serrés les uns contre les autres, souvent par séries cohérentes : dans les gros dépôts regroupant plusieurs catégories fonctionnelles, les lames de hache, les instruments tranchants, les parures annulaires et les pendeloques sont généralement rassemblés pour former un ou plusieurs lots distincts. Dans deux dépôts espacés de 10,4 m (F14 et F17), les lots sont même disposés d'une façon comparable : la plupart des parures annulaires sont placées en premier (fig. 11), à la base d'un vase, tandis que les lames de hache apparaissent presque à la surface et déposées parmi les derniers objets (fig. 12). Est-ce l'indice de règles précises de dépôt partagées par une communauté ou bien seulement le reflet de gestes répétés en deux endroits différents par une même personne au même moment ? À l'exception de pendeloques, perles de collier et appliques de ceinture, les objets en métal des dépôts ont été désolidarisés soigneusement de leur support en matière organique : les lames de hache, de couteau, de faucille, les pointes de lance, les gouges et autres instruments à douille apparaissent ainsi intacts, sauf exceptions, mais défonctionnalisés par l'enlèvement de leur système d'emmanchement préalablement à la mise en dépôt (fig. 12) ; les scans en tomodensitométrie et la fouille fine des



Fig.10 - Le dépôt F17 in situ : les objets du dépôt sont placés dans un vase peint dont le col avait été découpé. PCR Pays de Gannat, photo P.-Y. Milcent



Fig. 11 - Phase médiane de micro-fouilles du dépôt F17, avec le niveau d'apparition des lots de parures annulaires et l'apparition d'un galet rougeâtre. PCR Pays de Gannat, photo C. Frésillon





Fig. 12 - Niveau supérieur de micro-fouilles du dépôt F17, avec le niveau d'apparition des lames de hache. PCR Pays de Gannat, photo F. Bordas

dépôts en laboratoire permettent d'être affirmatifs sur ce point (fig. 4-5). Nulle impression de bric-à-brac désordonné et enfoui à la hâte par conséquent, mais plutôt celle d'une préparation des objets en vue de leur accumulation puis d'une installation réfléchie et aux gestes parfois répétés d'un dépôt à un autre (lames de hache disposées plus ou moins tête-bêche dans les dépôts F14, F17, F48 et, peut-être, F2), sans doute en partie pour optimiser l'utilisation des volumes accordés aux objets.

Une des surprises de la fouille des dépôts métalliques intacts a été la mise en évidence d'objets qui n'avaient jamais été mentionnés jusqu'à présent comme pouvant être associés à ce genre de découverte : le dépôt F14 contenait par exemple deux perles en pierre, une fusaiöle en céramique sans doute désolidarisée de son fuseau, une série de quatre galets de couleur blanche ; le dépôt F17 a livré lui aussi quatre galets, mais de couleur rougeâtre (fig. 11). Dans un autre dépôt (F41), le scan en tomographie révèle des effets de paroi résultant sans doute de la présence initiale d'éléments volumineux en matière organique.

5. Contexte chrono-culturel des dépôts de Jenzat

Tous les objets associés aux dépôts de Jenzat qui présentent des caractéristiques typo-chronologiques (céramiques et objets en bronze) sont attribuables à une même étape chronologique: le

Bronze final 3 continental. Ceux qui disposent de traits de datation plus précis se rattachent au Bronze final 3 récent (Ha B3), c'est-à-dire au IX^e s. av. J.-C., et peut-être même à la fin de cet horizon : pour le dépôt F17, c'est le cas par exemple avec le vase bulbeux à décor de bandes peintes horizontales en rouge et noir qui servait de réceptacle (fig. 10), et avec une agrafe de ceinture du type de Möriegen ; dans le dépôt F14, une autre boucle du même type matérialise également cet horizon très tardif ; dans le dépôt F41, c'est à nouveau une céramique globuleuse et à anse annulaire, morphologiquement proche de la célèbre urne peinte du tumulus de Sublaines (Indre-et-Loire), qui sert de repère (fig. 9) ; tous les autres dépôts connus présentent des objets à la fois caractéristiques et communs à ces dépôts F14, F17 et F41. Ce premier diagnostic devrait être précisé en chronologie relative : des travaux en cours sur les lames de hache à ailerons, que l'on trouve dans tous les dépôts de Jenzat, détermineront quels sont ceux qui partagent des objets issus d'un même moule et qui auraient donc été fabriqués, *a priori*, en même temps. Un travail semblable pourrait être appliqué aux bracelets de la famille de Vénat et aux pendeloques, également nombreux et bien répartis d'un ensemble à un autre. Toutes ces datations fondées sur la typo-chronologie sont confortées par une date radiocarbone obtenue sur une graine d'orge collectée dans le comblement domestique d'une fosse apparemment recoupée par la fosse F2 remplie, au moins partiellement, par les objets métalliques pillés puis saisis en 2017 : Beta-574065 : 2700 ± 30 BP, soit, avec 95,4 % de probabilité, l'intervalle 905-806 cal BC.

Quant au faciès de culture matérielle, que ce soit la céramique ou le métal, les objets des dépôts renvoient en majorité aux productions caractéristiques du centre-est de la Gaule et, plus largement, à l'ouest du domaine culturel continental. L'état des objets, généralement intacts, le spectre fonctionnel qu'ils représentent ainsi que la façon dont ils ont été disposés avec soin et par groupes fonctionnels sont des traits encore plus significatifs de ce point de vue, car communs aux pratiques de dépôt du centre-est et de l'est de la Gaule, et en opposition avec celles que l'on identifie dans le nord-ouest et l'ouest (dépôts atlantiques essentiellement composés d'objets fragmentés et sans logique d'association évidente). Toutefois, des productions en nombre significatif montrent que ce faciès n'est pas exclusif et qu'elles sont aussi en partie communes à d'autres sphères culturelles, à l'ouest

comme au sud, ce qui démontre qu'il n'existe bien entendu aucune frontière stricte de culture matérielle à cette époque : c'est notamment le cas pour les parures annulaires de la famille de Vénat, les bracelets de la variante Saint-Genouph et les bracelets creux scandés par des cannelures transversales que nous appelons bracelets du type de Jenzat (**fig. 2, n^{os} 49-29**) ; autant de types d'objets que l'on trouve communément dans le Centre-Ouest. De probables importations (hache à douille facettée du type de Meldreth, attache d'anse de situle ou de chaudron atlantique, lame d'épée du type d'Ewart Park, perles en verre et en ambre, lingots de cuivre...) manifestent en outre des relations avec des régions éloignées telles que l'Angleterre, le nord-est de l'Italie ou les côtes de la Baltique.

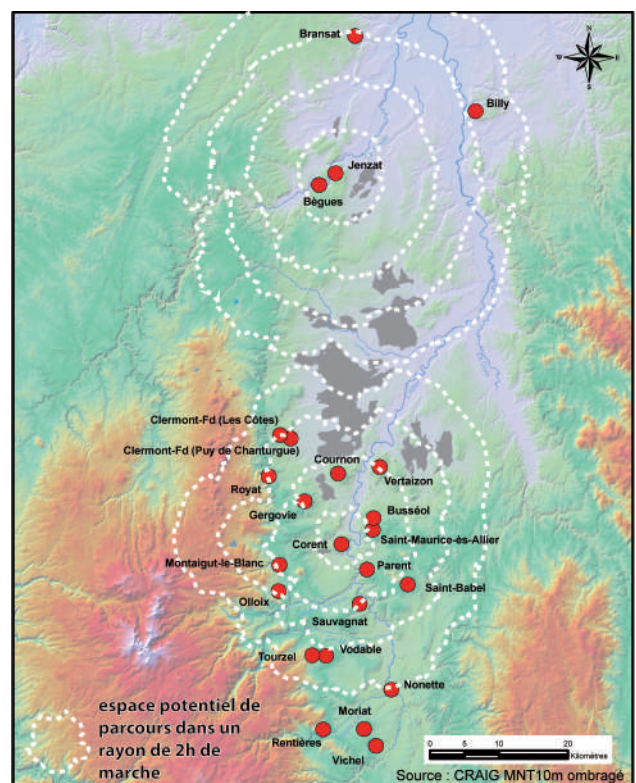
6. Jenzat dans le contexte de la géographie des dépôts de l'âge du Bronze final

Entre 2017 et 2021, le plateau fortifié de Jenzat a déjà livré treize dépôts métalliques du BF 3, auquel il conviendrait d'ajouter sans doute une bonne part des sept dépôts signalés aux XVIII^e et XIX^e s. sur la commune de Jenzat, mais dont on sait trop peu de choses, notamment en termes de localisation. Les découvertes récentes sur le site totalisent presque 1400 éléments. C'est à la fois beaucoup de dépôts et d'objets pour un même site, mais cela ne représente en tout « que » 34 kg de métal : cette masse cumulée est moyenne en effet si on la confronte à celle des plus gros dépôts connus à cette époque en France (Saint-Yrieix « Vénat » : 80 kg environ), dont le fameux dépôt mis au jour en 1751 en un lieu indéterminé de Jenzat et qui pesait plus d'une cinquantaine de kg de métal. Néanmoins, il ne faut pas seulement considérer la masse pour avoir une idée de la valeur que représentaient tous ces objets : cette dernière devait être assez considérable dans la mesure où la majorité des éléments déposés sont intacts, c'est-à-dire avec une valeur d'usage préservée (au sujet de

la valeur des objets dans les dépôts métalliques : Milcent 2017).

À l'échelle régionale, le site de Jenzat est un hapax : en dehors de Jenzat et ses environs immédiats, l'Auvergne n'a livré que dix dépôts métalliques d'au moins deux objets du Bronze final 3 (Milcent 2004 p. 390). Pour entrer dans les détails, on constate qu'un site aussi exceptionnel que l'agglomération de hauteur de Corent (56 ha), dans le Puy-de-Dôme, en dépit de nombreuses recherches de terrain, n'a livré que quelques dépôts métalliques du BF 3, pour la plupart composés d'un seul objet souvent scellé par un foyer (Poux, Milcent 2019 ; Milcent, Couderc 2021). Il y a quelques temps déjà, nous avons remarqué que les dépôts de la fin de l'âge du Bronze en France centrale entretenaient des relations étroites avec des établissements de hauteur, soit qu'ils s'y trouvent, soit qu'ils se localisent en périphérie (Milcent 2004 p. 69-70). Les travaux récents, à Jenzat comme à Corent, renforcent cette observation. Plus largement, les concentrations observées à l'échelle de l'Auvergne plaident pour l'identification de deux grandes places centrales potentiellement de statut comparable dans la moyenne vallée de l'Allier (Corent et ses environs) et de la Sioule (Jenzat et ses environs), et dont les territoires théoriques auraient pu s'étendre, au maximum, sur un rayon d'une trentaine de km (**fig. 13**).

Fig. 13 - Établissements de hauteur de l'âge du Bronze final 3 (950-800 av. J.-C.) en basse Auvergne et extension théorique des territoires de parcours centrés sur les sites de Jenzat et Corent. La distance entre les sites de Jenzat et Corent, de l'ordre d'une soixantaine de km, pouvait être parcourue à pied en 17 h environ d'après le calcul établi à partir du SIG et du tracé théorique de moindre effort. PCR Pays de Gannat, SIG Fl. Couderc



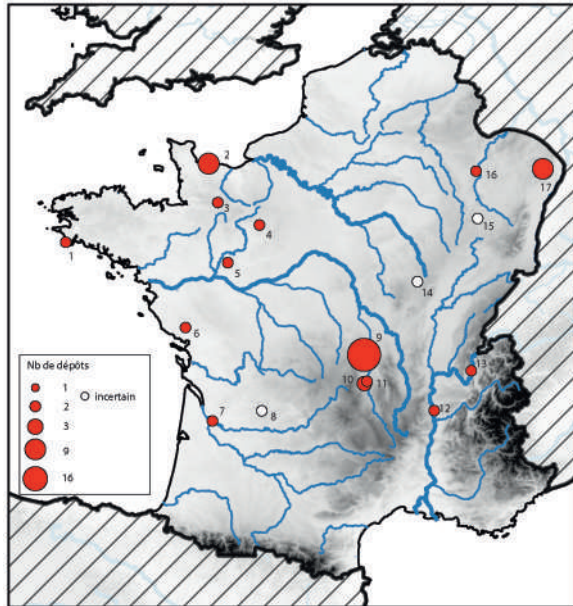


Fig. 14 - Carte des sites fortifiés l'âge du Bronze final 3 (950-800 av. J.-C.) en Gaule ayant livré un à plusieurs dépôts composés d'au moins deux objets : 1 : Plomeur (Finistère) « La Torche » ; 2 : Port-en-Bessin-Huppain (Calvados) « Le Castel » ; 3 : La Chapelle des Roches (Orne) « Châtellier » ; 4 : Igé (Orne) « Crochemélier » ; 5 : Durtal (Maine-et-Loire) « Eperon du Château » ; 6 : Mareuil-sur-Lay-Dissais (Vendée) « Camp de l'Ouche du Fort » ; 7 : Cubzac-les-Ponts (Gironde) « Camp des Quatre-Fils-Aymon » ; 8 : Coulounieix-Chamiers (Dordogne) « Ecorneboeuf » ; 9 : Jenzat (Allier) ; 10 : Corent (Puy-de-Dôme) « Puy de Corent » ; 11 : Busséol (Puy de Dôme) « Puy Saint-André » ; 12 : Saint-Uze (Drôme) « Rochetaillée » ; 13 : Culoz (Ain) "Le Mollard Jugeant" ; 14 : Vitteaux (Côte-d'Or) « Camp de Myard » ; 15 : Saxon-Sion (Meurthe-et-Moselle) « Côte de Sion » ; 16 : Pierrevillers (Moselle) « La Côte de Drince » ; 17 : Annweiler-am-Trifels (Palatinat) « Hohenberg ». PCR Pays de Gannat, F. Bordas et P.-Y. Milcent

En élargissant la focale à toute la Gaule (fig. 14), on constate que plusieurs sites de hauteur, généralement fortifiés, livrent aussi des dépôts métalliques du BF 3 (récemment Port-en-Bessin en Normandie et Pierrevillers en Lorraine), mais, soit qu'ils soient plus modestes ou moins bien conservés, soit qu'ils n'aient pu faire l'objet d'un investissement aux méthodes appropriées sur le terrain, les dépôts et le nombre d'éléments mis au jour demeurent limités (1 à 3 dépôts, de quelques unités à quelques centaines d'objets tout cumulé). À une échelle continentale, les sites fortifiés qui livrent des dépôts métalliques au Bronze final ne sont pas rares, du moins dans les régions où la recherche de terrain est active. En Hongrie septentrionale, une enquête archéologique révèle tout le potentiel et la diversité des sites fortifiés en la matière, avec des sites livrant jusqu'à cinq dépôts contemporains (Szabo 2017). En Europe centrale comme orientale, les dépôts du Bronze final des sites fortifiés relèvent souvent d'une chronologie plus ancienne qu'en Auvergne : la majorité des dépôts datent en effet du Ha A ou du Ha B1 de la chronologie Reinecke (Bronze final 1 et 2). Dans l'Europe du Bronze final, seul le site du Bullenheimer Berg à Seinsheim dans le centre de l'Allemagne (nord-ouest de la Bavière) est réputé pour avoir livré un nombre de dépôts et d'objets proche de celui de Jenzat (Falkenstein *et al.* 2011) : il s'agit d'un plateau fortifié de 30,5 ha, pillé dans les années 1980, mais dont on connaît au moins

dix-neuf dépôts datés du Ha B3 (une différence notable toutefois : certains objets déposés sont en or).

Ces comparaisons à différentes échelles soulignent la singularité de l'établissement de Jenzat, mais laissent entières des questions cruciales : comment les dépôts ont-ils été constitués et avec quels gestes ? Sont-ils synchrones ou non ? Quelles sont les motivations voire les circonstances historiques à l'origine de l'enfouissement définitif de ces ensembles de valeur ? *Quid* du statut des dépositaires et, plus largement, du site qui les accueille (habitat de haut statut, lieu cérémoniel, les deux à la fois?) ? L'enquête, de terrain comme en laboratoire, ne fait donc que débiter...

7. Conclusion

À Jenzat et dans le cadre du PCR « Le Pays de Gannat durant la Protohistoire et l'Antiquité », les opérations de terrain ont permis de caractériser finement le contexte archéologique de dépôts pillés ou en cours de pillage, et de collecter dans des conditions optimales des vestiges intacts, mais menacés. Sans doute est-ce aussi l'une des premières fois que l'on est en mesure de fouiller et d'étudier en France, avec des méthodes et moyens archéologiques adaptés, plusieurs dépôts dont on est sûr qu'ils sont intacts parce que le colmatage supérieur de leur fosse, sans aucun mobilier, a été observé en place. Ce-

la montre toute l'importance de l'archéologie programmée et son apport décisif à l'étude des sites et territoires peu touchés par les aménagements contemporains. À une époque où les moyens accordés à l'archéologie programmée peuvent être amputés, il n'est pas inutile de le souligner. Par ailleurs, de telles enquêtes et méthodes mériteraient d'être étendues à d'autres périodes et sites protohistoriques, non seulement en vertu de l'importance des résultats espérés, mais aussi parce que nous vivons une période unique dans l'histoire de l'archéologie protohistorique française : les dépôts métalliques, source majeure d'informations sur l'économie et les sociétés de la Protohistoire, avaient été découverts fortuitement jusqu'à assez récemment, sauf très rares exceptions ; mais depuis une trentaine d'années, ils sont exhumés intentionnellement sans aucune précaution et dans l'illégalité par des détectoristes généralement peu scrupuleux qui ne déclarent pas, ou exceptionnellement, leurs trouvailles. Après un premier pic de découvertes à la fin du XIX^es., ce début du XXI^e s. marque un nouveau pic. Au vu de l'activité croissante des pilleurs en France, équipés d'engins toujours plus performants, on peut estimer raisonnablement que ce second pic de découvertes sera le dernier. En d'autres termes, la plupart des derniers dépôts métalliques qui demeuraient encore enfouis dans le sol depuis des millénaires disparaissent, ou disparaîtront sous peu. Bien documentées en raison d'une législation spécifique, les enquêtes en Grande-Bretagne confortent cette analyse car les courbes des trouvailles de dépôts de l'âge du Bronze montrent un fléchissement, après la très forte hausse des années 1990 et 2000 : cette inflexion traduit l'épuisement accéléré et définitif d'un patrimoine par essence non renouvelable et limité. L'enjeu est donc crucial et lourd de responsabilités : si nous ne saisissons pas aujourd'hui l'opportunité de mener d'urgence, et à une échelle nationale, des opérations de terrain d'envergure focalisées sur les sites à dépôts métalliques, et avec des moyens scientifiques et financiers à la hauteur des exigences patrimoniales, nous laisserons aux générations futures des sites définitivement saccagés ainsi qu'une documentation en grande partie biaisée et difficilement exploitable pour aborder finement l'étude des sociétés de l'âge du Bronze.

Bibliographie

Abauzit P. 1962a : Jenzat à l'âge du Bronze. *Revue Archéologique du Centre*, I, p. 312-325.

Abauzit P. 1962b : Les découvertes de l'âge du bronze dans l'Allier. Note 2 : Les dépôts : Charroux. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, LIX, p. 668-683.

Couderc Fl. 2021 : *Sites et paysages protohistoriques en Basse-Auvergne (XXII^e-V^e s. av. J.-C.)*. Thèse de doctorat d'archéologie de l'université de Toulouse Jean Jaurès. Toulouse, 2 vol., vol. 1, 485 p.

Milcent P.-Y. 2004 : *Le premier âge du Fer en France centrale*. Société Préhistorique Française, mémoire XXXIV, 2 vol., 718 p. dont 132 pl.

Milcent P.-Y. 2017 : Valeurs d'usage et d'échange. La dimension prémonétaire des dépôts en Gaule atlantique du XIII^e au Ve s. av. J.-C. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 114, 4, p. 711-737.

Milcent P.-Y., Couderc Fl. av. la coll. de Delrieu F. 2021 : Corent et les établissements défendus de hauteur à l'âge du Bronze en France. In MARCIGNY C., MORDANT Cl. (éd.) : *Bronze 2019. 20 ans de recherche*. Actes du colloque international anniversaire de l'APRAB (Bayeux, 19-22 juin 2019), supplément n° 7 au Bulletin de l'APRAB, OREP, Nonant, p. 349-360.

Poux M., Milcent P.-Y. 2019 : Quatre millénaires de rites domestiques et collectifs à Corent (Auvergne) : continuités et discontinuités. In : Golosetti, R. (éd.), *Mémoires de l'âge du Fer. Effacer ou réécrire le passé*, Herrmann, p. 27-48.

Szabo G. 2017 : Hoards and fortifications: new observations on the structure and function of Eastern Hungarian Late Bronze Age and Early Iron Age high-altitude fortified settlements, in B. Heeb, A. Szentmiklosi, R. Krause et M. Wemhof (dir.), *Fortifications: The Rise And Fall Of Defended Sites in Late Bronze And Early Iron Age of South-East Europe*, Berliner Beiträge zur Vor- und Frühgeschichte, 21, Berlin, Museum für Vor- und Frühgeschichte, p. 107-134.

*

Pierre-Yves MILCENT
Professeur des Universités
Université de Toulouse Jean Jaurès / UMR 5608-TRACES

Florian COUDERC
Docteur en archéologie protohistorique
UMR 5608-TRACES / UMR 8215-Trajectoires

Maxime PASQUEL
Archéologue Protohistorien, Responsable de Recherches Archéologiques
Inrap Limoges



Les dépôts de Sultz (Haut-Rhin)

FRANCIS BORDAS et Loïc BOURY*

1. Découverte

Une fouille préventive, effectuée en 2021 sur la commune de Sultz-Haut-Rhin (Grand-Est, département du Haut-Rhin), dans le cadre d'une extension de la zone d'activité du Florival, a permis la découverte, lors de la phase de décapage, de deux dépôts situés à moins de 50 cm l'un de l'autre (**fig. 1**). Les deux creusements sont faiblement conservés et aucune autre structure pouvant être rattachée à la période de l'âge du Bronze n'a été identifiée sur l'ensemble de la zone prescrite. Un fragment de hache à ailerons médians a également été retrouvé dans le comblement de la passe de décapage. Sa position précise vis-à-vis des dépôts reste donc inconnue.

2. Un dépôt de faucilles

Le premier dépôt ne rassemble en l'état que deux faucilles disposées à plat l'une sur l'autre (**fig. 2a**). Il s'agit de modèles à languette rectangulaire avec une perforation circulaire. Elles sont marquées sur l'une de leur face de deux nervures longitudinales qui convergent sur le premier tiers de leur lame. Ces attributs permettent de reconnaître le type de Langengeisling (Primas, 1986, pl. 43), dont l'aire de circulation se développe principalement entre le Wurtemberg, la Suisse et la Bavière orientale (Huth, Logel 2017, fig. 6). Néanmoins quelques exemplaires sont identifiés à l'ouest du Rhin, notamment dans les dépôts de Biederthal et d'Oltingue-Fislis, eux aussi situés dans le département du Haut-Rhin (Piningre 2007 ; Huth, Logel 2017). Les différentes associations connues suggèrent une plage chronologique assez large, du Bz C2 au Ha A1.

3. Un dépôt d'éléments de parure

Lors de sa découverte, le second dépôt montrait un enchevêtrement de tiges, d'anneaux et de petits éléments au sein d'un sédiment particulièrement dense et induré (**fig. 2b**). Il a donc été

décidé d'opérer à son prélèvement en motte afin de pouvoir bénéficier d'une fouille minutieuse et de relevés numériques (tomodensitométrie et photogrammétrie).

3.1 - Les épingles

La première épingle présente une tête épaisse et globulaire, mais son mauvais état de conservation ne permet pas d'en deviner les possibles décors ni les contours précis (**fig. 3a, n° 1**). Son gabarit évoque seulement les types connus aux premières étapes du Bronze final. Notons également que sa tige a été ployée avant sa mise en dépôt.

La seconde épingle, particulièrement détériorée, s'est complètement délitée lors de la fouille. Néanmoins, les données récoltées évoquent un individu à tête filiforme enroulée (**fig. 3a, n° 2**). Cette morphologie particulièrement ubiquiste ne sera pas d'une grande aide pour dater précisément le dépôt. Il s'agit là d'une forme fréquemment rencontrée en Europe continentale durant une large partie de l'âge du Bronze (Kubach 1973, pl. 82-84 ; Novotná 1980, pl. 3-5 ; Řihovský 1981, pl. 10-12 ; Gedl 1983, pl. 34-36). En France, ces exemplaires sont courants au cours des premiers temps du Bronze final, par exemple dans le dépôt 1 de Villethierry, Yonne (Mordant *et al.* 1976) et les nécropoles de l'étape ancienne du Bronze final (Roscio 2018, fig. 86), mais il perdure pendant tout le Bronze final avec une fréquence marquée dans les stations littorales alpines par exemple (Audouze, Courtois 1970, pl. 10 et 11) ou du Plateau suisse (Rychner 1979 ; Rychner-Faraggi 1993, pl. 66-70 ; David-Elbiali 2000, p. 159-161).

3.2 - Un cabochon hémisphérique en or

Le second dépôt livre ensuite un cabochon hémisphérique constitué d'une feuille d'or doublée en sa face interne par une tôle de bronze (**fig. 3a, n° 3**). Un décor au repoussé se développe à sa périphérie avec une série de quatre cannelures et d'une bande ornée de bossettes. De petites perforations circulaires à son pourtour devaient assurer une fixation sur un support



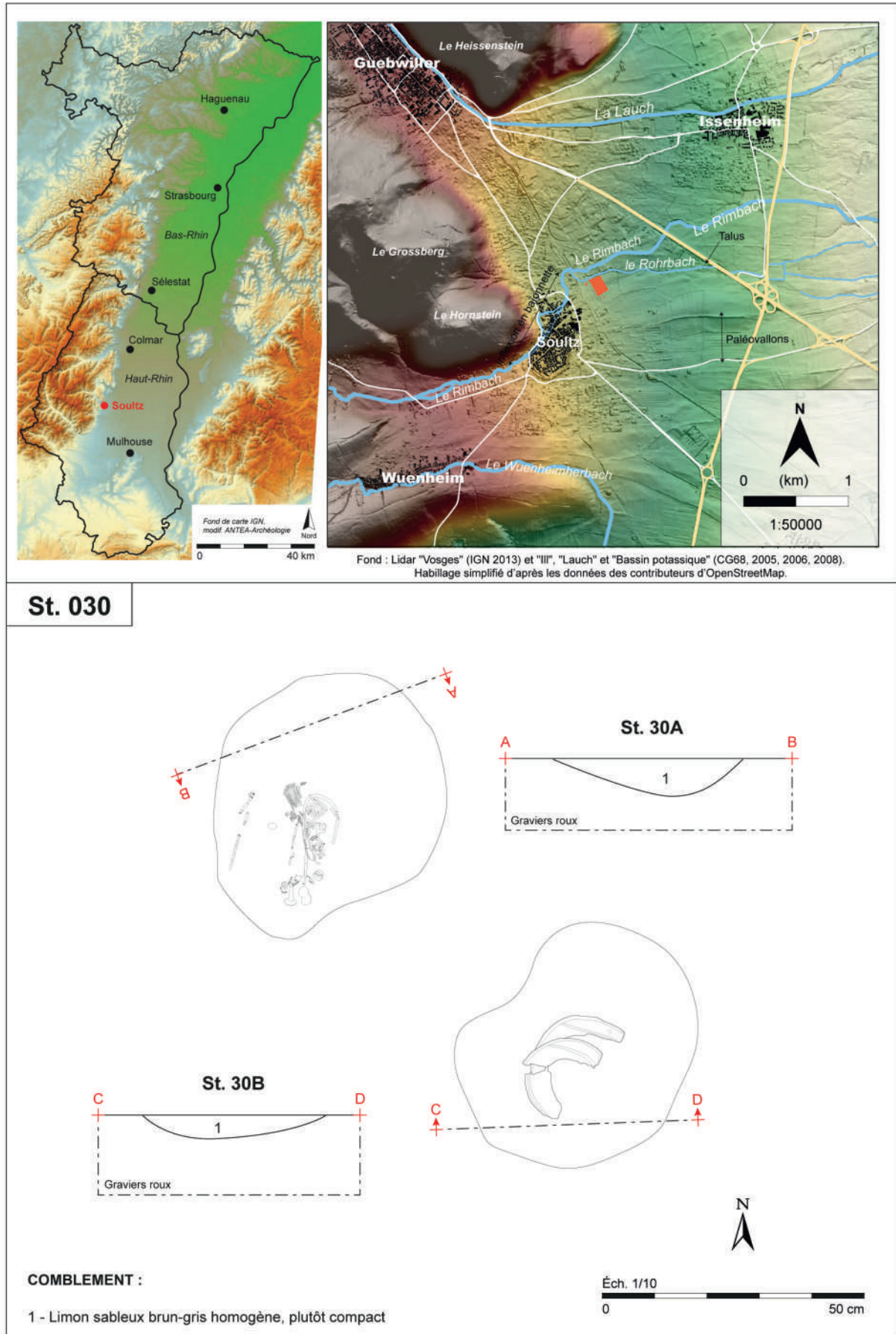


Fig. 1 - Localisation de la commune de Sultz (Haut-Rhin), plan de situation du site (DAO J. Houssier) et plan et coupe des dépôts 30 A et B (DAO L. Boury)



Fig. 2 - A- vue du dépôt de faucilles n° 1 de Soultz ; B- restitution en plan des objets composant le second dépôt de Soultz (DAO. F. Bordas)



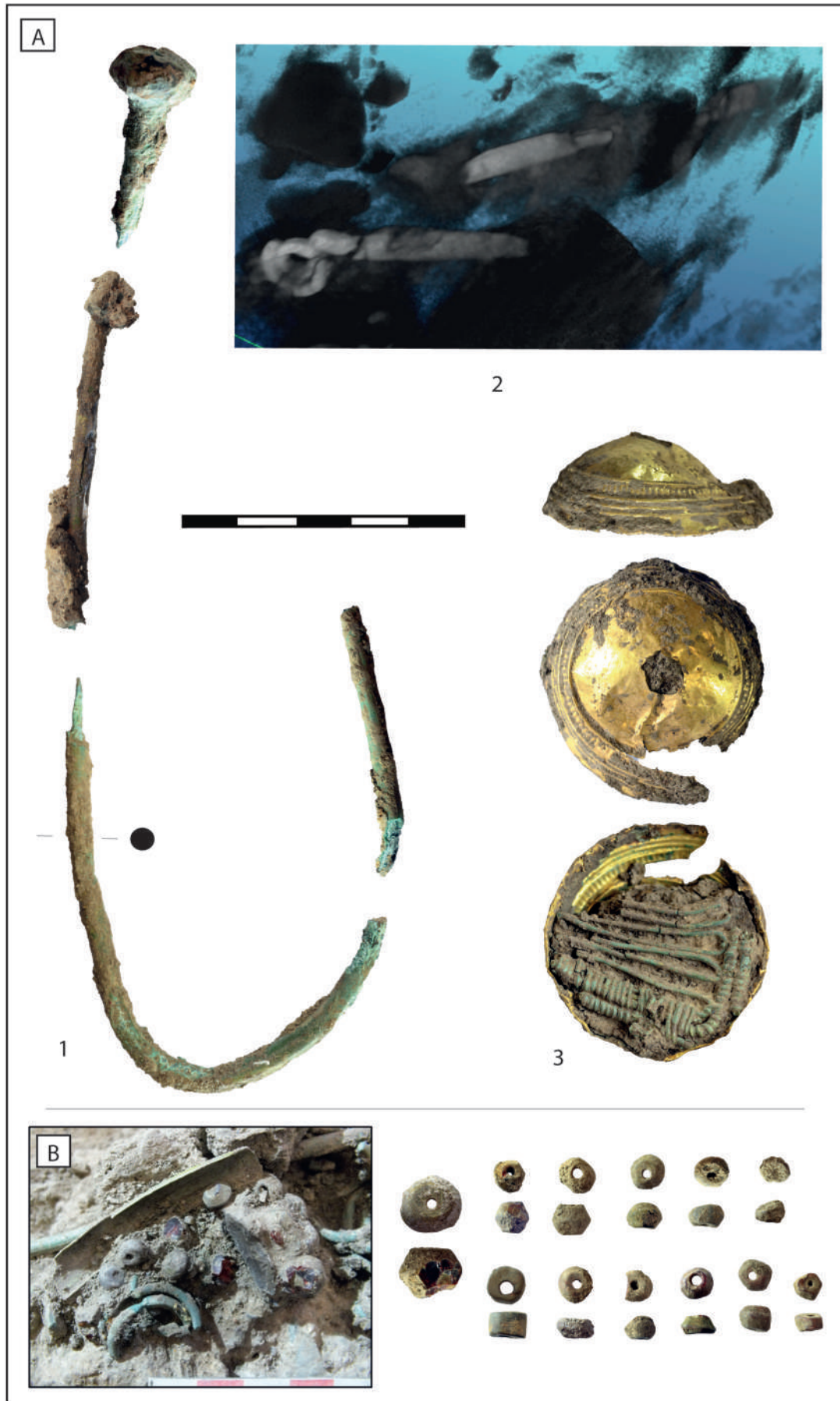


Fig. 3 - Sultz (Haut-Rhin), dépôt n° 2. A- n° 1, épingle à tête globulaire ; n° 2, vue tomographique de l'épingle à tête enroulée en partie disloquée lors de la fouille ; n° 3, cabochon hémisphérique en or. B- sélection des perles en ambre du dépôt 2

de nature indéterminée ou avec un second cabochon.

D'une manière générale, les objets en or sont plutôt rares pour cette période, en contexte funéraire ou de dépôt. Les comparaisons les plus proches s'établissent avec les exemplaires d'Oberrimsingen, tombe 3/1973 (Grimmer-Dehn 1991, p. 21, fig. 3 ; p. 50 et 127 sq. avec pl. 109,1) et des Ferrages à Vallamand, près du lac de Morat en Suisse (Schwab 1984).

Cette pièce trouve par ailleurs quelques correspondances avec les sphères en tôles de bronze et d'or du dépôt de Mathay, plus tardifs cependant (Piningre, Ganard 2021, fig. 116-119). Ces premiers rapprochements plaident pour une production régionale (Rhin supérieur, Plateau suisse) attribuée à une période couvrant le Bz D2, voire jusqu'au tout début du Ha B1 (Piningre, Ganard 2021, fig. 111).

3.3 - Les perles en ambre

La fouille du dépôt a ensuite révélé la présence de dix-neuf perles en ambre, toutes enfouies entières (**fig. 3b**). La fragmentation de six exemplaires est intervenue lors des différentes phases de découvertes et de prélèvements. Ces objets se trouvaient en effet dans un état de fragilité important du fait de l'altération naturelle de l'ambre dans ce type de contexte. Il est fort possible que d'autres perles aient initialement composé ce lot. La phase de dégagement du dépôt a en effet permis de récolter de nombreux petits fragments ainsi que de la résine à l'état de poudre.

Parmi ces perles, une dizaine étaient encore agglomérées les unes contre les autres, suggérant qu'elles aient été enfouies alors qu'elles se trouvaient encore en connexion, sans doute reliées par un cordon en matière périssable. Cette hypothèse est appuyée par les restes d'un possible lien en matière organique repéré sur l'une des perles.

Morphologiquement, ces perles présentent une certaine homogénéité. Les dimensions relevées sont proches, avec un diamètre médian de l'ordre de 5,5 mm, à l'exception d'une sensiblement plus grosse dont le diamètre est de 11 mm. Parmi les exemplaires au profil conservé, neuf exemplaires sont bi-tronconiques, deux en forme de cylindre court et deux autres plutôt quadrangulaires munies de cinq faces périphériques. Les perforations cylindriques, pas nécessairement centrées, sont toutes circulaires et sensiblement de même dimensions (oscillant

entre 1,7 et 2,3 mm). Conformément à ce que l'on connaît de ce type de parure pour les premières étapes du Bronze final, les faces sont disposées irrégulièrement, donnant à la plupart des individus une section transversale polygonale.

Cette série aura surtout comme intérêt d'ajouter une nouvelle occurrence à la participation de l'ambre aux pratiques des dépôts de l'est de la France. Plus fréquemment rencontrée en contexte funéraire (Du Gardin 1986, fig. 12 ; Du Gardin 2002), cette matière n'est en effet qu'assez peu mobilisée dans le cadre des dépôts. Quand cela est toutefois le cas, il s'agit bien souvent d'ensembles se référant à l'immobilisation d'une panoplie ornementale individuelle, comme en témoignent par exemple les dépôts de Mathay (Piningre, Ganard 2021) ou de Courrières (Barbet 2012, p. 146). Un lot de perles d'ambre a été récemment découvert dans une poterie sur le site de Magny-Court (Nièvre) attribuable probablement à la fin du Bronze moyen (Ducreux 2021, fig. 7-8).

3.4 - Un pendentif à résille métallique et à dent(s) de castor

Les derniers éléments qui nous restent à décrire correspondent aux restes d'un même objet aujourd'hui complètement disloqué. Sont tout d'abord concernés deux fragments d'écaillés de dents de castor (**fig. 4a et b**). Leur courbure, ainsi que leur section en U aplati indiquent qu'ils correspondent à la corde externe d'une ou deux dents. À notre connaissance, il s'agit là d'éléments rares connus par ailleurs dans le dépôt de Mathay (Piningre, Ganard fig. 133, n° 96) et, en contexte funéraire, dans l'incinération n° 250 de Migennes (Rosco 2018, fig. 133), dont l'exemplaire est également enchâssé dans une structure à résille.

Ensuite plusieurs lots de fines tiges de bronze de section circulaire (d'environ 1 mm de diamètre), sont gainées par un ruban d'environ 1,5 mm de large, enroulé en spires hélicoïdales jointives (**fig. 4c à e**). Ces éléments devaient initialement appartenir à un même élément de parure, aujourd'hui complètement disloqué et très lacunaire. Le fragment le plus développé a bénéficié de la protection du cabochon hémisphérique (**fig. 3a, n° 4**). Cet élément appartient à une résille de fils gainés, constituée d'une fine tige sinusoïdale de 1 mm de diamètre fixée à un cadre quadrangulaire, formé par trois brins maintenus et rigidifiés par des gaines en spires hélicoï-



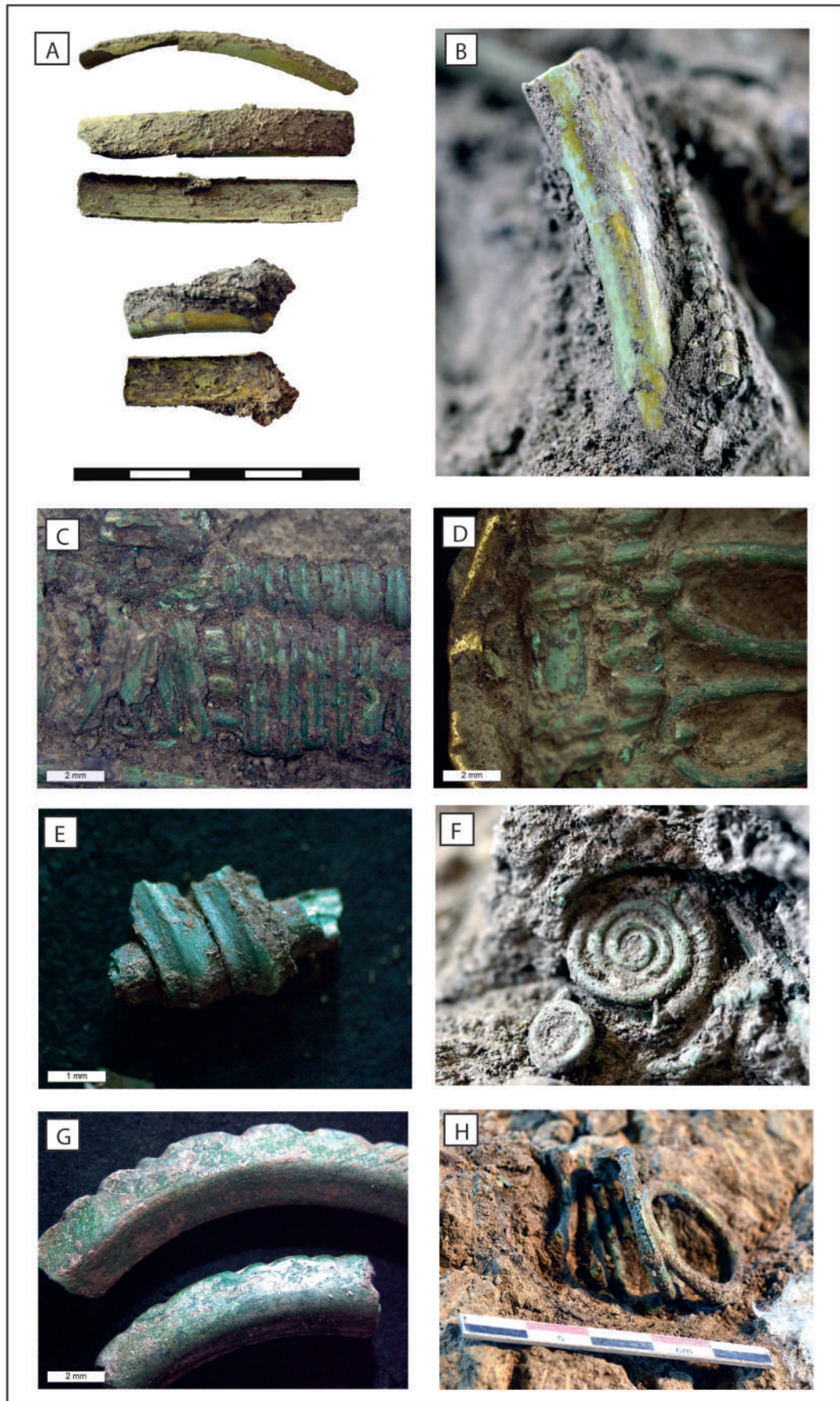


Fig. 4 - Sultz (Haut-Rhin), dépôt n° 2. A- écailles de dents de castor ; B- écaille de dent de castor en connexion avec un fragment de résille métallique ; C à E- détails des éléments de résille métallique ; F- éléments spiralés gainés ; G- anneaux crantés ; H- anneaux rassemblés en grappe (DAO F. Bordas. Photographies F. Bordas et F. Médard)

dales. À cela s'ajoutent trois spirales formées par une tige de section circulaire enroulée sur elle-même et dont certains brins sont là encore gainés d'un fil de bronze (**fig. 4f**).

18 restes d'anneaux dont quelques-uns, de par leur position dans le dépôt, devaient avoir été maintenus ensemble par un lien (**fig. 4g et h**). Certains d'entre eux présentent une section losangique décorée de fines côtes périphériques inscrites sur l'arête externe. Ces anneaux rappellent ainsi les importantes séries rencontrées dans les dépôts du Ha A2-B1 de Blanot (Thevenot 1991, fig. 68), de Mathay (Piningre, Ganard 2021), ou encore d'Espédaillac (Gascó 1999). Mais on en retrouve également sur des pendentifs à résille attribués au début du Bronze final et issus de contextes funéraires, comme à Barbuise ou à La Saulotte dans l'Aube (Piette 1998 ; Rottier *et al.* 2012, fig. 53 ; Roscio 2018, fig. 132).

Le mise en corrélation de tous ces éléments, permet d'identifier les restes d'au moins un pendentif composite constitué d'une résille de bronze enchâssant une ou plusieurs dents animales, en l'occurrence ici de castor. Cette identification est suggérée par la comparaison avec la plupart des pendentifs à résille recueillis à ce jour, dont l'aire de découverte se déploie sur une vaste zone allant de la confluence Seine-Yonne jusqu'à la vallée du Danube en Autriche (Wels-Weyrauch 1995, fig. 9 ; ici **fig. 5**). En

l'état, il n'est guère possible de restituer les contours précis de l'exemplaire de Soultz. On supposera qu'il s'agit d'un objet arciforme dont seule l'une des deux extrémités est conservée (celle sous le cabochon). La corde externe devait accueillir une série d'anneaux et la position des spirales suggère qu'elles aient été fixées près des extrémités sur la corde interne.

Dans un premier temps, nous pourrions le rapprocher des exemplaires complets faisant partie de dotations funéraires du début du Bronze final (Piette 1998 ; Rottier *et al.* 2012 ; Roscio 2018, p. 146-148 ; **fig. 6, n^{os} 1-3**). Nous y retrouvons en effet la plupart des éléments décrits *supra*, comme les maillages constitués de fils gainés d'un ruban à arête médiane, les volutes, l'extrémité à méandres, les séries d'anneaux crantés et dans certains cas les dents animales fixées par des séries de petites brides rubanées. Cependant, l'exemplaire de Soultz s'en démarque par quelques détails morphologiques et notamment par son extrémité constituée de trois brins (au lieu d'un seul pour ceux du début du Bronze final), et d'une tige sinusoidale non gainée. Cette configuration se retrouve en revanche à l'identique sur l'exubérant pendentif de Karlsruhe-Neureut (Bade-Wurtemberg) qui est par ailleurs le seul, avec celui de Soultz, à présenter des volutes sur sa corde interne (Wels-Weyrauch 1995, fig. 6 b ; Behrends 1999 ; Rottier *et al.* 2012, fig. 55 ; **fig. 6, n^o 4**). Sa position géographique,

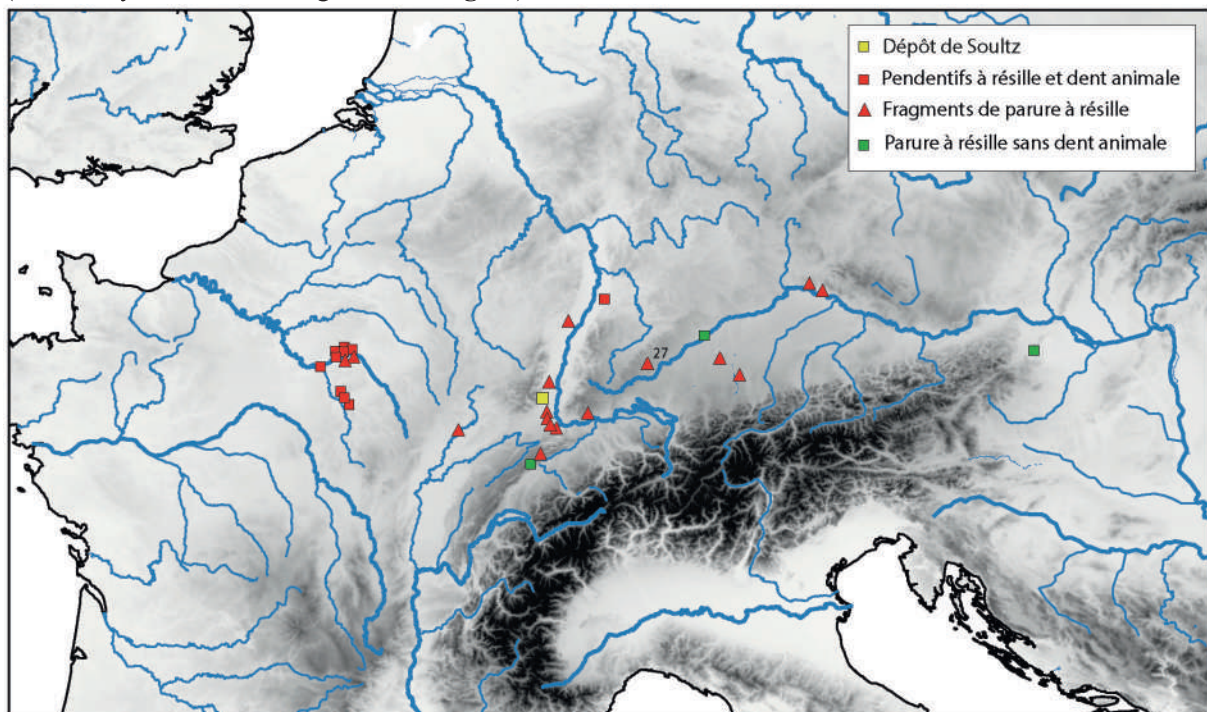


Fig. 5 - Carte de répartition géographique des parures à résilles de fils de bronze et, pour certaines, à dent animale (d'après Wels-Weyrauch 1995 ; Piette 1998 ; Rottier *et al.* 2012 ; Roscio 2018 et compléments) (DAO F. Bordas)



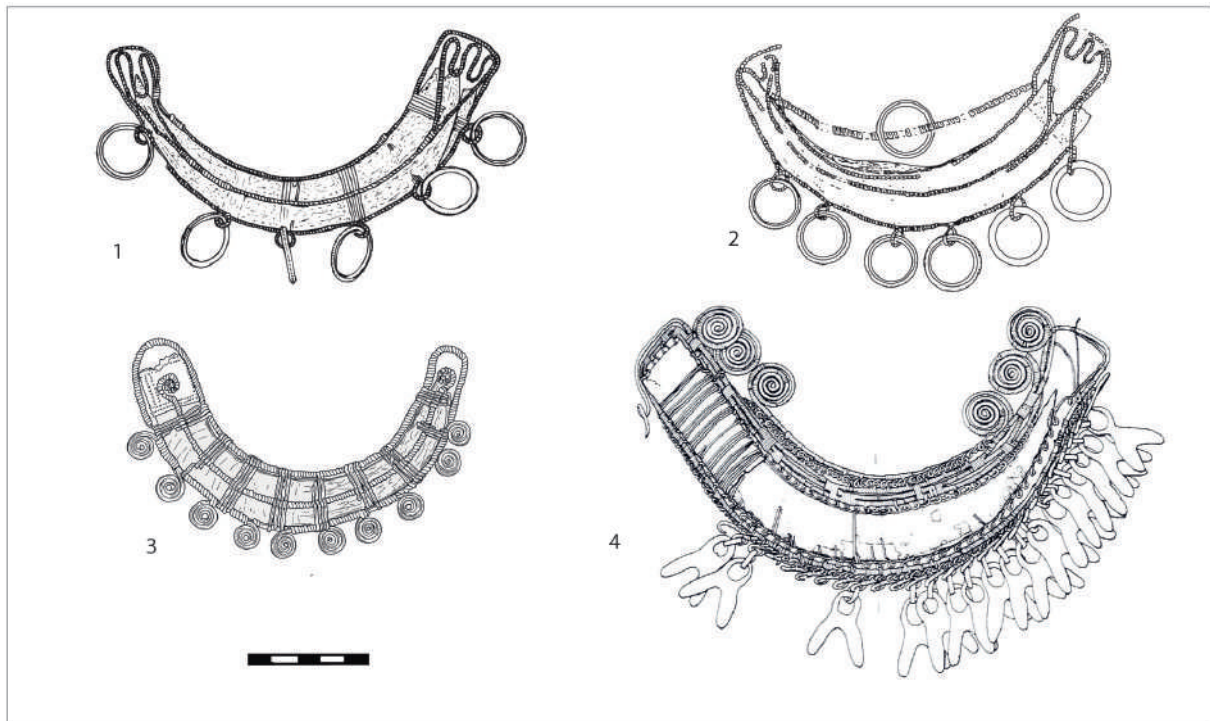


Fig. 6 - Exemples d'éléments de parure à résille de fils de bronze et à dent de suidé. 1 et 2- La Saulsotte « Bois Pot de Vin » (Rottier *et al.* 2012, fig. 53) ; 3- Champlay « la Colombine » (Piette 1998, fig. 1, n° 1) ; 4- Karlsruhe-Neureut (Behrends 1999, fig. 8)

située dans le prolongement de la concentration des parures à résille du Haut-Rhin, pourrait appuyer cette parenté, ou du moins un même design – puisqu'ici il s'agit d'une dent de suidé et non de castor. Notons que l'exemplaire de Karlsruhe-Neureut, étant issu d'une découverte fluviale, son attribution chronologique reste encore conjecturale. Une datation entre le Ha A1 et A2 est cependant proposée, « *de par les affinités qu'il entretient avec d'autres productions du centre de l'Europe* », mais également par la présence à peu de distance d'une ceinture articulée également immergée, attribuée à cette plage chronologique (Behrends 1999, p. 88-90). En l'état, nous privilégierons donc, pour le pendentif du dépôt de Soultz, une datation comprise entre le Ha A1 et le tout début du Ha A2, en accord avec celle proposée pour le cabochon hémisphérique en or.

Il convient de rajouter à ces comparaisons, la découverte récente à Dietfurt a.d. Altmüh, en Bavière, d'une paire de pendentifs en résille de fils de bronze et incisive de castor dans un dépôt de parures. Ces bijoux composites bien conservés, réalisées avec des fils gainés, présentent des volutes spiralées, des bouclettes et des séries d'anneaux suspendus ; ils devraient permettre de mieux interpréter les éléments disloqués du bijou de Soultz. Cette paire exceptionnelle de pendentifs est associée dans le dé-

pôt bavarois à des perles d'ambre et de verre, et une série de bracelets. Les auteurs proposent une datation du dépôt au XIII^e-XII^e s. av. J.-C. (Bz D-Ha A1) (Schwarzberg *et al.* 2020). La découverte de ces exemplaires complets relance également l'attention en direction d'autres éléments de résilles à base de fils de bronze gainés et d'anneaux comme l'objet de l'incinération 8 de Haunstetten I (Wirth 1998, pl. 4, n°2) ou de crémations du Rhin supérieur (Rixheim- Zielbrunnen, Durrenentzen, Haguenau-Kurzgeland, Binningen - Roscio 2018, fig. 133) qui ne sont pas cependant strictement associés à des canines de castor. Ces fragments appartiennent tous à des contextes datés de la seconde moitié de l'étape ancienne du Bronze final.

4. Discussions

4.1 - Des compositions originales

L'intérêt scientifique et l'originalité des dépôts de Soultz s'apprécie à différents niveaux. Le premier élément de discussions réside dans la nature des vestiges déposés. Bien qu'enfouis côte à côte, ces deux dépôts diffèrent radicalement par leur contenu. L'un d'eux peut évoquer les activités agricoles, avec deux faucilles d'un type commun. Très différent, le second dépôt consiste en un regroupement d'éléments de pa-

ture, dont certaines sont particulièrement rares, comme le cabochon hémisphérique en or et le pendentif à résille de bronze et à dent de castor. Ainsi, une telle opposition dans le recrutement des catégories fonctionnelles, mais aussi dans le degré de rareté des objets immobilisés, interroge. Cette configuration spécifique avait-elle un sens, une portée symbolique ou bien est-ce le fruit d'une collecte partiellement aléatoire du mobilier destiné à être immobilisé ? Quoi qu'il en soit exactement, le second dépôt répond aux récurrences constatées par l'apparition, dans la sphère culturelle continentale, à partir du Ha A2, de dépôts constitués autour d'une panoplie ornementale individuelle pouvant être qualifiée de prestigieuse. Dans cette perspective, il semble, par ailleurs, que l'association d'éléments en alliage cuivreux, d'or, d'ambre et éventuellement d'articles en matières organiques soit recherchée. Cette situation se retrouve dans le cas d'immobilisation de panoplies individuelles non démantelées, comme pour le dépôt de Mathay. Il est ainsi probable que la dislocation de certaines pièces composant le second dépôt de Soultz soit le fait de perturbations contextuelles ou de traitements postérieurs à leur collecte. Dans ce cadre, il a été jugé nécessaire de tordre la tige de l'une des épingles.

4.2 - Un lieu de dépôts ou un seul dépôt double ?

Cette découverte enrichit la complexité des schémas d'enfouissements des dépôts de l'âge du Bronze. Nous connaissons les dépôts isolés, ainsi que les sites à dépôts multiples, concentrés sur un espace restreint, de quelques mètres ou dizaines de mètres. Ici, deux ensembles disposés conjointement, se côtoient à seulement quelques centimètres l'un de l'autre. Cette situation ne semble pas commune et pourrait être comparée à celle relevée pour les quatre dépôts de Haverling (Londres) enfouis dans une même fosse à quelques centimètres l'un de l'autre (Adams, O'Connor 2022).

Un autre point de discussion concerne la chronologie des événements ayant conduit à la formation de ces deux ensembles. Malgré la contemporanéité potentielle des produits présents, aucun élément ne permet d'affirmer que ces dépôts aient été constitués en même temps (et pour les mêmes raisons). La chronologie précise de leur implantation reste ainsi inconnue, mais toutefois, une telle proximité ne semble pas être le fruit du hasard. Leur associa-

tion résulte probablement d'un acte volontaire qui peut être interprété de deux manières : une mise en terre simultanée de deux lots distincts, des enfouissements successifs, mais séparés par un temps assez court. Cette seconde proposition suppose que les communautés concernées ont gardé en mémoire l'emplacement précis du premier dépôt avec un marquage potentiel en surface. Il reste essentiel d'examiner avec attention l'environnement immédiat des dépôts afin de mettre en évidence des indices liés aux modalités d'enfouissement.

Au final, malgré le faible nombre d'objets recueillis et le caractère très lacunaire de certains articles, les dépôts de Soultz prennent toute leur place au sein des découvertes récentes de dépôts d'objets exceptionnels et ils contribuent au débat encore très discuté de la fonction et des modalités entourant la pratique des dépôts de l'âge du Bronze.

Remerciements

Les vestiges des dépôts de Soultz sortant quelque peu de nos champs habituels d'expertise, nous avons sollicité plusieurs collègues afin d'assurer nos propos. Nous tenons ainsi à remercier Stefan Wirth, Jean-François Piningre, Mafalda Roscio, Barbara Armbruster, et Claude Mordant pour leurs précieux conseils et pour leur aide lors de cette étude.

Bibliographie

Adams S., O'Connor B. 2022 : The Haverling Hoard, Greater London, England: a multiple hoard in the context of the carp's tongue complex, *in* Ard V., Boulestin B., Boulud-Gazo S., Kerouanton I., Maitay C., Mélin M. et Nordez M. (dir.), *A l'ouest sans perdre le nord : liber amicorum José Gomez de Soto*, Chauvigny, Association des Publications chauvinoises (Mémoire, LVII), p. 211-232.

Audouze F., Courtois J. 1970 : *Les épingles du Sud-Est de la France*, München, C.H. Beck (Prähistorische Bronzefunde, 13, 1), 103 p.

Barbet C. 2012 : Les ensembles du site de Courrières, *in* A. Lehöerff (dir.), *Par-delà l'horizon. Sociétés en Manche et mer du Nord, il y a 3500 ans*, Paris, Somogy, p. 159.

Behrends R.H. 1999 : Zwei außergewöhnliche Fundstücke aus Karlsruhe-Neureut, *Fundberichte aus Baden-Württemberg*, 23, p. 87-94.

David-Elbiali M. 2000 : *La Suisse occidentale au II^e millénaire av. J.-C. : chronologie, culture, intégration européenne*, Lausanne (Cahiers d'Archéologie romande, 80), 570 p.



- Ducreux F. 2021 : Le site de Magny-Cours, Technopole 2019, « les Pruniaux ». Les occupations de l'âge du Bronze, *Bulletin de l'Association pour la Promotion des Recherches sur l'Âge du Bronze*, n° 19, p. 136-146.
- Du Gardin C. 1986 : La parure d'ambre à l'âge du Bronze en France, *Bulletin de la Société préhistorique française*, 83, p. 546-588.
- Du Gardin C. 2002 : L'ambre et sa circulation dans l'Europe atlantique, in J. Guilaine (dir.), *Matériaux, productions, circulations du Néolithique à l'âge du Bronze*, Séminaire du Collège de France, Paris, Errance, p. 213-235.
- Gascó J. 1999 : Le dépôt de Bronze d'Espédaillac (Lot), Nouvelles données, *Bulletin de l'Association de Préhistoire quercynoise et du Sud-Ouest*, 1, p. 79-86.
- Gedl M. 1983 : *Die Nadeln in Polen I*, München, C. H. Beck (Prähistorische Bronzefunde, XIII, 7), 202 p.
- Grimmer-Dehn B. 1991 : *Die Urnenfelderkultur im südöstlichen Oberrheingraben*, Materialhefte zur Vor- und Frühgeschichte, Stuttgart, Theiss, 134 p., 122 pl.
- Huth C., Logel T. 2017 : Le dépôt du Bronze D2 de Fislis/Oltingue (Jura alsacien) dans le contexte de la vallée du Rhin supérieur, in Lachenal T., Mordant C., Nicolas T., Véber C. (dir.), *Le Bronze moyen et l'origine du Bronze final en Europe occidentale (XVII^e-XIII^e siècle avant notre ère)*, Colloque APRAB "Bronze 2014" (Strasbourg, 17-20 juin 2014), Monographies d'Archéologie du Grand Est, 1, Strasbourg, Avage, p. 877-891.
- Kubach W. 1973 : *Die Nadeln in Hessen und Rheinhessen*, München, C.H. Beck (Prähistorische Bronzefunde, XIII, 3).
- Mordant C., Mordant D., Prampart J.-Y., Bourhis J.-R., Briard J., Mohen J.-P. 1976 : *Le dépôt de bronze de Villethierry (Yonne)*, Paris, Editions du CNRS (Gallia Préhistoire, IX^e Supplément), 237 p.
- Novotná M. 1980 : *Die Nadeln in der Slowakei*, München, C.H. Beck (Prähistorische Bronzefunde, XIII, 6).
- Piette J. 1998 : Les pectoraux du Bronze final : les découvertes récentes de la Saulotte (Aube, France), in Mordant C., Pernot M., Rychner V. (dir.), *L'atelier du bronzier en Europe, du XX^e au VIII^e siècle avant notre ère, t. III Production, circulation et consommation du bronze*, Actes du colloque international « Bronze 96 », Paris, Editions du CTHS, p. 129-140.
- Piningre J.-F. 2007 : Les dépôts du début de l'âge du Bronze final de Biederthal (Haut-Rhin, F), in Belet-Gonda G., Mazimann J.-P., Richard A., Schifferdecker F. (dir.), *Premières journées archéologiques frontalières de l'Arc jurassien*, Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté, Cahier d'Archéologie jurassienne, 816, 20, Besançon-Porrentruy, Presses universitaires de Franche-Comté, Office de la Culture et Société jurassienne d'Emulation, p. 175-188.
- Piningre J.-F., Ganard V. 2021 : *Parures cérémonielles en France orientale au Bronze final. Le dépôt de Mathay* (Doubs), Dijon, Editions universitaires de Dijon, 306 p.
- Primas M. 1986 : *Die Sichel in Mitteleuropa I*, München, C. H. Beck (Prähistorische Bronzefunde, XVIII, 2), 213 p.
- Řihovský J. 1981 : *Die Nadeln in Westungarn I*, München, C.H. Beck (Prähistorische Bronzefunde, XIII, 10), 104 p.
- Roscio M. 2018 : *Les nécropoles de l'étape ancienne du Bronze final du Bassin parisien au Jura souabe, XIV^e-XII^e siècle avant notre ère*, Dijon, Collection Art archéologie et patrimoine, Editions universitaires de Dijon, 784 p.
- Rottier S., Piette J., Mordant C. 2012 : *Archéologie funéraire du Bronze final dans les vallées de l'Yonne et de la haute Seine : Les nécropoles de Barbey, Barbuise et La Saulotte*, Éditions universitaires de Dijon, Collection Art, Archéologie et Patrimoine, Dijon, 792 p.
- Rychner-Faraggi A.-M. 1993 : *Hauterive-Champréveyres, 9. Métal et parure au Bronze final*, Neuchâtel, Musée cantonal d'archéologie (Archéologie neuchâteloise, 17), 124 p.
- Rychner V. 1979 : *L'âge du Bronze final à Auvernier (Lac de Neuchâtel, Suisse) : typologie et chronologie des anciennes collections conservées en Suisse*, 2 vol., Lausanne, Bibliothèque historique vaudoise (Cahiers d'archéologie romande, 15-16), 490 p.
- Schwab H. 1984 : Un pectoral de l'âge du Bronze au musée de Morat, in *Eléments de Pré et Protohistoire européenne – Hommages à J.-P. Millotte*, Annales littéraires de l'Université de Besançon, 299, Paris, Les Belles Lettres, p. 423-427.
- Schwarzberg H., Stöckl TH., Albert P. 2020 : Lieber mit Bieber, *Archäologie in Deutschland*, fasc. 3, p. 52.
- Thevenot J.-P. 1991 : *L'âge du Bronze en Bourgogne. Le dépôt de Blanot (Côte-d'Or)*, Dijon, 11^{ème} Supplément à la Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est, 158 p.
- Wels-Weyrauch U. 1995 : Zu dem Gehänge von Auslingen, in Jockenhövel A. (dir.), *Festschrift für Hermann Müller-Karpe zum 70. Geburtstag*, Bonn, R. Habelt, p. 117-130.
- Wirth S. 1998 : *Grabfunde der späten Bronzezeit und der Unrenfelderzeit von Augsburg-Haunstetten un Friedberg in Bayern*, Ausburger Beiträge zur Archäologie, 1, Augsburg.

*

Francis Bordas
 Doctorant - Université Toulouse Jean Jaurès UMR
 5608 TRACES
 francis.bordas@hotmail.fr

Loïc Boury
 Responsable d'opérations - ANTEA-Archéologie
 loic.boury@antea-archeologie.com



Les Jardins d'Intercampus à Amiens (Somme) : un espace funéraire polynucléaire des XVI-XIV^e s. av. J.-C.

NATHALIE BUCHEZ, ISABELLE LE GOFF, GILLES LAPERLE, LYDIE BLONDIAU*

Cinq sites archéologiques découverts sur la ZAC des Jardins d'Intercampus ont été fouillés entre l'été et l'automne 2018, sous la responsabilité de Lydie Blondiau (Blondiau 2021). L'emprise couvre une surface de 2400 m² et les vestiges dégagés concernent principalement une occupation funéraire bien conservée de l'âge du Bronze (site 2). Effectivement, le contexte crayeux et la topographie plane ont favorisé une relativement bonne préservation du fossé d'enclos et également des sépultures associées. La fouille s'est révélée particulièrement riche en informations et ses apports essentiels sont livrés dans cet article avant une monographie plus complète à paraître.

1. Une nécropole en usage peu de temps

Les datations ¹⁴C disponibles placent cet espace funéraire entre 1749-1265 BC (Bronze ancien II-début du Bronze final ou Bz A2-D). Les quatre urnes de formes simples tronconiques, à décor de cordon digité pour deux d'entre elle, avec ou sans boutons sous le bord sont cependant plus caractéristiques des sites régionaux du Bronze moyen-début du Bronze final (Bz C-D de la chronologie allemande, 1500-1250 BC ; Buchez *et al.* 2017a). Regroupant sept défunts (NMI), la nécropole serait en usage un siècle voire un siècle et demi ou sur une période plus restreinte du XV^e s. av. J.-C, selon une estimation resserrée grâce aux données stratigraphiques et taphonomiques.

2. Organisation de l'espace funéraire et rythmes d'ensevelissement

L'espace funéraire se structure autour de deux noyaux contemporains de sépultures avec quelques autres structures éparses. La st. 7 (*fig. 1A*), située à deux mètres de l'enclos est attribuable à la même fourchette chronologique (RICH-29651 = 3192±26 BP, 1505-1415 BC cal à 95,4 %) que les deux regroupements et elle suggère un développement concomitant de différents pôles. Ces structures, au nombre de trois, se présentent sous la forme de traces carbonneuses diffuses dans un sédiment qui se dif-

férencie difficilement, sur ce site, du terrain naturel. Il est possible que certaines ne soient plus détectables ou lisibles faussant notre perception de l'ampleur initiale de la nécropole et de son recrutement.

L'un des groupes de sépultures est classiquement structuré autour d'une tombe dotée d'un monument circulaire à fossé périphérique de petite dimension (9 m) alors que la majorité des diamètres des exemplaires régionaux atteignent 20 m (Buche *et al.* 2017b ; Leroy-Langelin *et al.* à paraître). La tombe fondatrice, au regard des dates ¹⁴C, est une incinération sous urne placée au centre du monument (*fig. 1B* ; st. 6.3, GrM-18519 = 3350±50 BP, 1749-1509 BC cal à 95,4 % - la partie haute de la fourchette étant à retenir au vu du profil de l'urne). Une seconde sépulture à incinération avec urne est située à proximité, également plus ou moins en position centrale, tandis qu'une inhumation se trouve en bordure immédiate du fossé, à l'ouest (respectivement st. 6.2, GrM-18675 = 3110±40 BP, 1491-1265 BC cal à 95,4 % et 6.1, GrM-17965 = 3160±20 BP, 1497-1406 BC cal à 95,4 %). La localisation de cette dernière renvoie à d'autres exemples régionaux où les tombes sont régulièrement creusées proches du bord interne du fossé, ou installées dans son comblement (Henton 2014). Elles pouvaient ainsi se placer en limite de l'extension d'un tertre central quasi jamais retrouvé dans nos régions d'agriculture intensive.

Le second noyau de tombes (n° 5), situé à environ 2,50 m à l'ouest de l'ensemble à enclos, fait figure de groupe satellitaire. Il résulte d'une succession d'évènements funéraires à l'origine d'une structure complexe regroupant plusieurs défunts d'une manière inédite car c'est dans un espace étroit de 1,70 sur 0,70 m que cinq dépôts sont ensevelis successivement.

Ils concernent d'abord une adulte inhumée et un/une adulte incinéré (e), associés dans la même fosse sépulcrale, les os brûlés étant épanchés sur et autour du corps de la femme. Cette découverte s'ajoute aux rares tombes doubles associant corps inhumé et épanchement d'os incinérés. Elle fait fortement écho à la sépulture trouvée



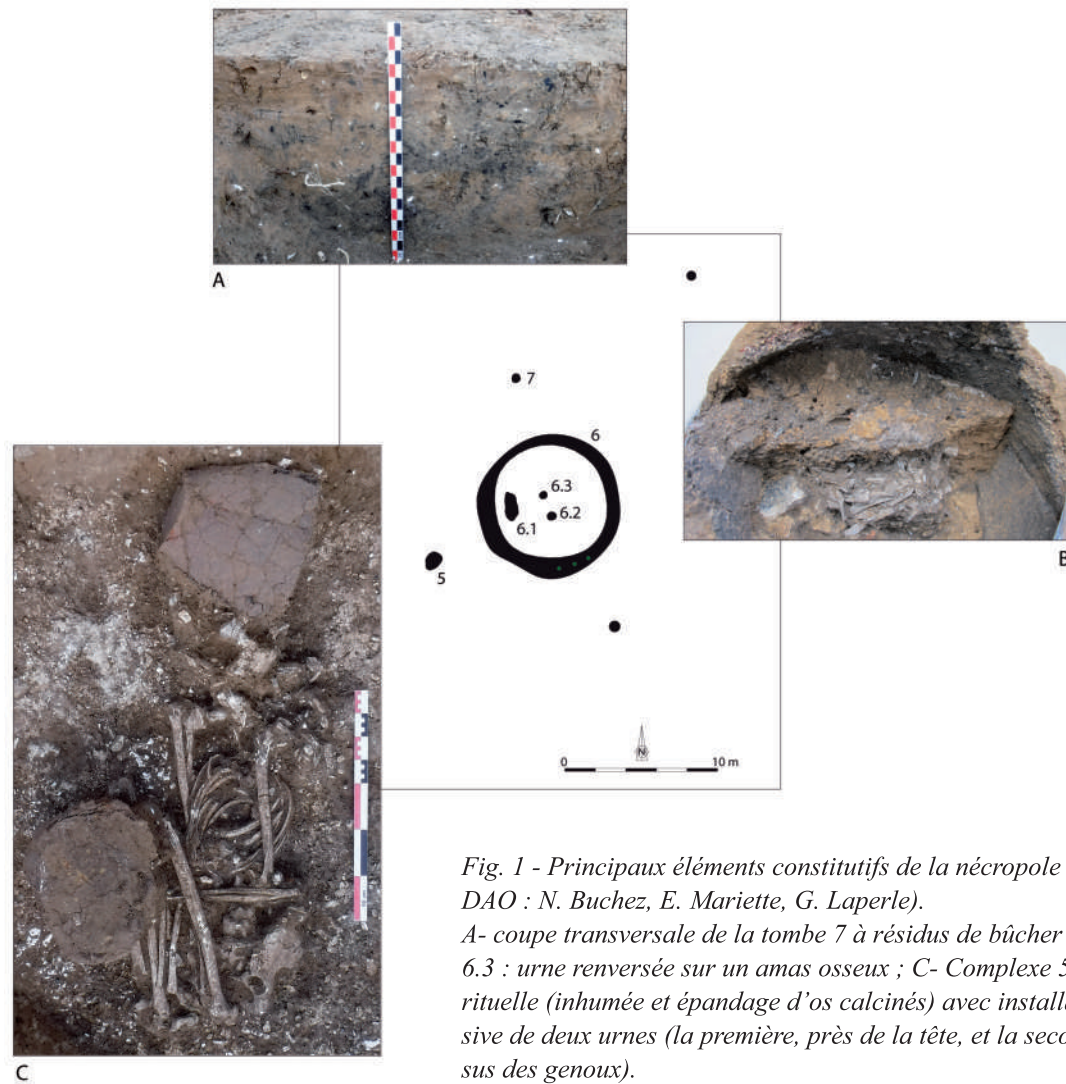


Fig. 1 - Principaux éléments constitutifs de la nécropole (photos et DAO : N. Buchez, E. Mariette, G. Laperle).

A- coupe transversale de la tombe 7 à résidus de bûcher ; B- Tombe 6.3 : urne renversée sur un amas osseux ; C- Complexe 5 : tombe birituelle (inhumée et épandage d'os calcinés) avec installation successive de deux urnes (la première, près de la tête, et la seconde, au-dessus des genoux).

dans une carrière de granulats de l'Oise, à La Croix-St-Ouen « Le Prieuré » (Pinard 1992), attribuée au Bronze ancien II, mais où les défunts pourraient ne pas être contemporains (inhumé 3455±35 BP soit 1880-1680 BC - incinéré 3355±30 BP soit 1740-1530 BC).

Sur le site d'Amiens viennent s'ajouter ultérieurement, après décomposition du corps de l'inhumée, deux urnes cinéraires, contenant les esquilles osseuses de sujets adulte et sub-adulte/adulte (fig. 1C). À ce moment, les opérateurs semblent disposer d'informations précises sur la topographie de l'inhumation : l'une des urnes est introduite dans le prolongement du corps de l'inhumée, contre la tête et sur le fond de fosse. L'autre est enfouie dans le comblement de la tombe, à une dizaine de centimètres au-dessus des genoux du cadavre. Il est probable que son fort pendage résulte d'un soutirage dû au tassement du corps inhumé.

Une plage de temps maximale qui n'excéderait pas les soixante ans est fournie par les dates ¹⁴C pour le décès de l'inhumée et celui de l'individu incinéré représenté dans la première des urnes déposées, à côté de la tête (soit la succession

stratigraphique st. 5.5, GrM-17964 = 3135±20 BP, 1488-1382, 1341-1311 BC cal à 95,4 % et 5.2, GrM-18516 = 3230±40 BP, 1611-1430 BC cal à 95,4 % permettant de resserrer la fourchette de ces dépôts sur la période 1488-1430 BC).

Si le mode de regroupement des défunts s'avère original, il évoque certains principes classiques du fonctionnement d'un monument funéraire à fossé périphérique : un mort agrège d'autres tombes dans l'espace de sa sépulture. Les similitudes s'arrêtent cependant là. Aucune trace de tertre n'a été repérée.

3. Formes de tombes – traitement des corps

La simplicité de l'architecture funéraire qui caractérise les tombes à crémation ou à inhumation figure parmi les standards funéraires de l'époque : creusement simple, adapté aux dimensions du défunt ou aux dimensions du dépôt cinéraire, souvent unique. L'autre tendance porte sur la variation du traitement des défunts : inhumation *versus* incinération, ensevelissement

d'os *versus* enfouissement des résidus de combustion, usage d'une urne pérenne ou non *versus* déversement directement dans la tombe (Billand *et al.* 2017).

La nécropole de la ZAC des Jardins d'Intercampus reprend à son compte ces standards en amplifiant la variabilité des traitements de sorte que certaines incinérations comportent une part d'inédit.

Concernant les pratiques de l'inhumation et de l'incinération, ces différents traitements des corps coexistent : les inhumés et incinérés partagent les mêmes monuments funéraires, peuvent s'agréger à la sépulture d'autres défunts, partager la même tombe. La nécropole de la ZAC des Jardins d'Intercampus illustre assurément cette façon particulière au cours du Bronze ancien II et moyen d'intégrer inhumation et crémation dans un même espace funéraire, voire probablement dans un système funéraire complexe ou suffisamment souple pour articuler différents traitements du corps (Le Goff *et al.*, à paraître).

Les inhumés, au nombre de deux, entrent dans la norme régionale : position fléchie, architecture simple, usage d'enveloppe souple. Dans un des cas, le contenant est probablement élaboré avec des matériaux végétaux dont des fougères. En revanche, pour les cinq incinérés recensés, les usages se diversifient étonnamment : dépôts cinéraires en urnes placées sur leur fond ou sous urne retournée, sur un récipient en matériaux périssables de forme rectangulaire, ou encore épanchés sur un corps inhumé ou sur le fond de la fosse. Le site 2 livre d'ailleurs des cas de figure rarement documentés pour la période : tombe bi-rituelle, urne retournée alors qu'elle est pleine sur un dépôt osseux déjà en place. La dernière spécificité du site porte sur l'ensevelissement récurrent de résidus de combustion, soit avec les os du défunt, soit comme objet principal de la sépulture.

Les différentes configurations du site 2 contribuent à établir la diversité d'usages funéraires à cette période et au-delà, à révéler la nature des systèmes funéraires qu'ils sous-tendent.

Conclusions liminaires

Cet espace funéraire polynucléaire donne donc à voir des ensembles évoluant probablement en parallèle, associant plusieurs types de tombes à crémation et agrégeant inhumés et incinérés, notamment au sein d'un complexe sépulcral original.

La fourchette chronologique serrée, le souvenir de l'aspect souterrain des tombes, la grande promiscuité des morts établie selon d'apparentes codifications (tombes fondatrices, tombe en limite d'extension du tertre, sépultures adventices, satellites...) suggèrent de probables liens interpersonnels, voire de subordination. Le noyau de tombes n° 5, notamment, jette un éclairage privilégié et inédit sur l'organisation des tombes entre elles.

Un habitat (site 3 fouillé lors de la même intervention ; Blondiau 2021), contemporain ou sub-contemporain d'après ses mobiliers et sa date ¹⁴C (st. 390, GrM-20291 = 3056±24 BP, 1404-1234 BC Cal à 95,4 %), est localisé à environ 200 m de la zone funéraire. Il est tentant d'associer ce qui nous apparaît comme une petite unité d'habitat et cette nécropole, *a priori* « modeste » au regard du nombre de défunts retrouvés et des dimensions de son monument à enclos périphérique fondateur. Cependant, l'image composite renvoyée par la nécropole est sans doute quelque peu discordante avec l'homogénéité sociologique et la faible hiérarchie attendues pour un petit habitat du Bronze moyen.

Bibliographie

Billand B., Le Goff I., Talon M. 2017 : Évolution des rites et systèmes funéraires à l'âge du Bronze ancien et moyen dans le Nord-Ouest de la France, in Lehoërf A., Talon M. (dir.) : *Movement, Exchange and Identity in Europe in the 2nd and 1st Millennia BC: Beyond Frontiers*, Oxford, Oxbow Books, p. 133-158.

Blondiau L. (dir.) 2021 : *Amiens, Somme, « ZAC Intercampus » - Du Néolithique à la période moderne : l'occupation du rebord de la vallée de la Selle à Amiens*, rapport d'opération de fouille archéologique, Glisy, Inrap Hauts-de-France et Service régional de l'Archéologie des Hauts-de-France, Amiens.

Buchez N., Deckers M., Gutierrez C., Henton A., Talon M. 2017a : Les découvertes récentes de mobilier céramique Bronze ancien - début Bronze final dans le nord-ouest de la France, in Lehoërf A., Talon M. (dir.) : *Au-delà des frontières : voyager, échanger, communiquer en Europe du IV^e au début du I^{er} millénaire avant notre ère*, Actes du colloque international du projet européen BOAT1550BC et de l'APRAB (Boulogne-sur-Mer, octobre 2012), Oxford, Oxbow Books, p. 190-226.

Buchez N., Leroy-Langelin E., Lorin Y., Masse A., Sergent A., Toron S. 2017b : Circular funerary monuments at the beginning of the Bronze Age in the North of France: architecture and duration of use, in Lehoërf A. et Talon M. (dir.) : *Movement, Exchange and Identity in Europe in the 2nd and 1st Millennia BC: Beyond Frontiers*, Actes du colloque de Boulogne-sur-Mer (Octobre 2012), Oxford, Ox-



bow Books, p. 119-132.

Henton A. 2014 : Fouille d'un enclos circulaire à Douvrin (Pas-de-Calais, France). La problématique des sépultures annexes à inhumation de l'âge du Bronze en Nord-Picardie, *Lunula Archeologia protohistorica*, XXII, p. 45-51.

Leroy-Langelin E., Billand G., Buchez N., Cayol N., Le Goff I., Lorin Y., Panloups É., Talon M. à paraître : Où sont les morts ? Évolution des pratiques funéraires du Néolithique au premier âge du Fer dans les Hauts-de-France, Actes du Congrès préhistorique de France (Toulouse 2021), Paris, Société préhistorique française.

Le Goff I., Billand G., Talon M., Riquier V. à paraître : Crémation et inhumation : Quels changements au cours de l'âge du Bronze dans le nord-est de la France ?, in : *I(Im)mobiles ? Circulation, échanges des objets et des idées, mobilités, stabilités des personnes et des groupes durant la Pré- et Protohistoire en Europe occidentale*, 3^e rencontre Nord-Sud de Préhistoire récente (Lyon 2018), Toulouse, Archives d'Ecologie préhistorique.

Pinard E. 1992 : Approche anthropologique de cinq sépultures découvertes en 1992 à Longueil-Sainte-Marie « Les Gros Grès III » et La Croix-Saint-Ouen « Le Prieuré » (Oise), in Collectif : *Programme de surveillance et d'étude archéologique des sablières de la moyenne vallée de l'Oise : rapport d'activité 1992*, Service régional de l'Archéologie de Picardie, Amiens, p. 223-239.

*

Buchez Nathalie
Inrap Hauts-de-France, UMR 5608-TRACES,
nathalie.buchez@inrap.fr

Le Goff Isabelle
Inrap Hauts-de-France, UMR 7206,
isabelle.le-goff@inrap.fr

Laperle Gilles
Inrap Hauts-de-France,
gilles.laperle@inrap.fr

Blondiau Lydie
Inrap Hauts-de-France,
lydie.blondiau@inrap.fr



Quel statut pour la chasse ? Place de la faune sauvage à l'âge du Bronze dans le sud de la France

ANAÏS DE ROUX*

Cette présentation a pour objectif de présenter succinctement les travaux d'un mémoire de master réalisé en 2021 sous la direction de Pierre-Yves Milcent et Sandrine Costamagno à l'université de Toulouse Jean Jaurès.

1. Introduction

L'importance de la chasse dans les sociétés protohistoriques est très peu reconnue, car la domestication, élément constitutif de la société depuis le Néolithique, a polarisé en partie l'attention des spécialistes. De fait, nos connaissances sur les pratiques de la chasse sont très disparates entre celles liées aux sociétés de chasseurs-cueilleurs préhistoriques par rapport à celles des sociétés protohistoriques (Clavel, Lepetz 2010). L'essor des disciplines bioarchéologiques permet cependant un renouvellement constant des connaissances relatives à la sphère alimentaire (Toulemonde *et al.* 2018), notamment en ce qui concerne l'âge du Bronze en France (Auxiette *et al.* 2015 ; Goude *et al.* 2011). Pour la Protohistoire en France, les stratégies de subsistance tendent, de fait, à être bien mieux comprises, particulièrement pour ce qui touche à la place des espèces et aux choix opérés parmi les faunes sauvages et domestiques (Auxiette 2017). Toutefois, dans de nombreuses régions françaises, et notamment le sud de la France, les données liées à l'acquisition et à l'utilisation des ressources animales sont encore très limitées. Ce problème est d'autant plus manifeste que la documentation sur ce sujet s'avère souvent ancienne et disparate. L'économie de subsistance de l'âge du Bronze se définissant essentiellement par une exploitation des terroirs à des fins agropastorales, la place de la faune sauvage serait, de fait, des plus réduites (Méniel 1988). Pourtant force est de constater que la chasse a continué de constituer un apport nutritif récurrent dans ces sociétés (Zvelebil 1992). Ainsi, la part des viandes de venaison reste assez variée, le cerf est l'espèce la plus courante, suivie du sanglier et du chevreuil. La place des autres taxons paraît plus fluctuante : aurochs, ours, loup, chamois et bouquetin sont présents sur de rares sites. Parmi les petits mammifères,

la présence sur les sites du renard, du chat sauvage, de la fouine ou de la martre, du blaireau et du lapin ou du lièvre varie suivant les régions. La cistude est parfois attestée sur les sites, mais il est difficile dans le cas de cette espèce de parler de chasse, leur capture étant très aisée (Forest, Cheylan 2015). Qualifier le statut de la faune sauvage pour ces sociétés ainsi que les finalités de son exploitation demeure complexe du fait de la prépondérance de l'élevage durant cette période. Il est pourtant possible d'observer que de nombreux enjeux semblent intervenir quand il s'agit d'évoquer la destination des produits de la chasse (Clavel, Lepetz 2010). Outre l'approvisionnement carné qui évoque naturellement le motif principal de ce type d'activité, notamment pour les grands gibiers, la chasse remplit aussi un rôle social fort (Sidéra *et al.* 2005) car elle peut être un loisir, un entraînement à la guerre, voire une volonté d'exposer sa virilité (Clavel, Lepetz 2010). Un phénomène particulier dont les motivations restent incomprises apparaît avec les sépultures d'animaux (Méniel 2017). Cette pratique, qui semble exister dès le Néolithique est encore couramment attestée pendant la Protohistoire et montre une grande diversité de formes allant de l'inhumation d'animaux incomplets jusqu'à des amas de parties squelettiques particulières, tels que des crânes, en passant par le dépôt multiple d'animaux associés à des humains, comme illustré par les sépultures collectives de Castelnaudary dans l'Aude (Alcantara *et al.* 2015).

2. Base de donnée et corpus

L'aire géographique prise en compte dans le cadre de cette analyse s'étend de l'Atlantique à la Provence, la limite naturelle la plus au nord est marquée par le Massif central. Tous les sites de l'âge du Bronze contenant de la faune sauvage ayant fait l'objet d'une étude, ont ainsi été pris en compte. La documentation étant parfois disparate et difficile d'accès, de nombreux sites n'ont pu être inclus à cette étude. Le corpus au final est ainsi constitué de 69 gisements (**fig. 1** et **tabl. 1**). L'analyse s'appuie à la fois sur des sites publiés et inédits dont les données ont été



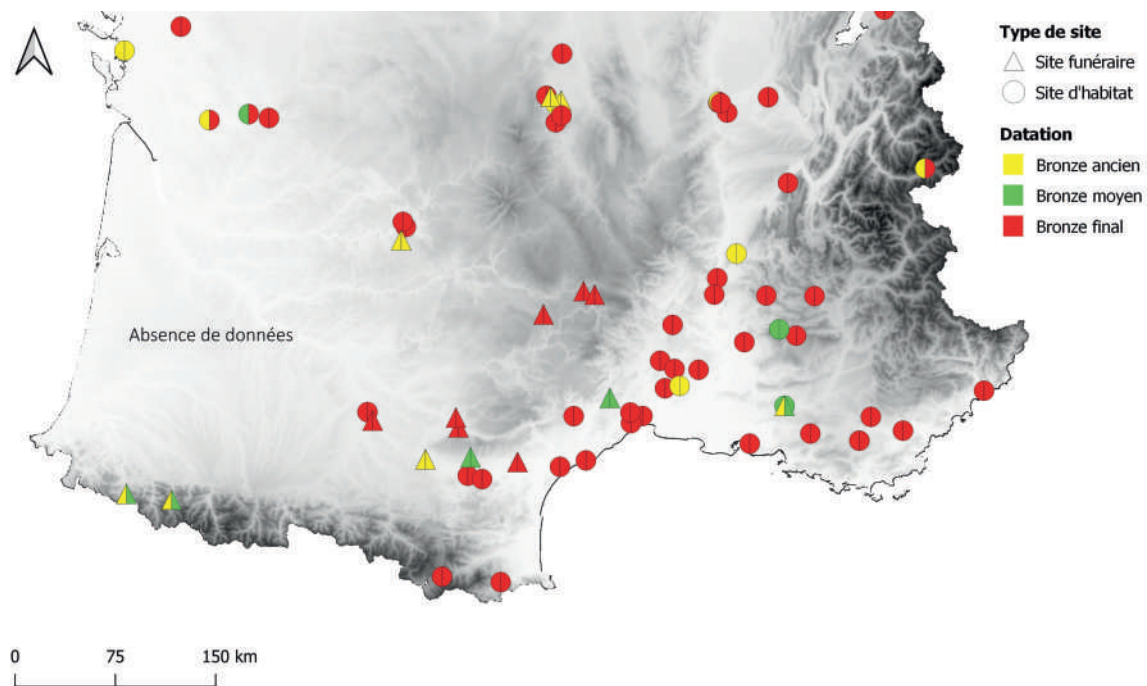


Fig. 1 - Carte des sites funéraires et d'habitats intégrés dans le corpus (DAO A. de Roux, fond de carte IGN)

communiquées par les auteurs que nous remercions. Cette documentation regroupe majoritairement des sites funéraires et d'habitats. Dans un premier temps, un dépouillement de l'état des connaissances sur l'économie de subsistance à l'âge du Bronze dans le sud de la France a été entrepris.

3. Bronze ancien

Il est peu représenté par comparaison avec la période du Bronze final. Les sept sites d'habitats et les neuf funéraires qui composent le corpus ont livré un total de 3484 ossements de faune déterminés. Pour les habitats, seuls deux, disposent d'un nombre de restes que l'on pourrait juger représentatif : la grotte des Balmes (Sollières-Sardières, Savoie) et l'occupation du Boulevard périphérique Nord (Lyon, Rhône). Les sites sont très dispersés, rendant ainsi complexe toute tentative d'une approche régionale, cette situation ne reflète pas de réalité archéologique, mais rend bien compte du manque de connaissances. Un seul site est en grotte, les autres situés en plaine, sans structures construites associées à proximité. Ces derniers sont principalement illustrés par des zones de dépotoirs et aussi par de nombreuses fosses contenant des restes osseux en plus ou moins grande quantité (Argant 2001 ; Escallon *et al.* 2008). Pour les deux habitats, les Balmes et Boulevard périphérique Nord, on décompte peu de faune sauvage, avec une moyenne de 2,7 %

de taxons sauvages par rapport au nombre de restes par site. Il y a peu de diversité dans les taxons sauvages puisque seuls le cerf, et dans une moindre mesure le sanglier et le chevreuil, sont présents parmi les espèces consommées (fig. 2). Quant aux sites funéraires, on constate une diversité des pratiques : deux sites correspondent à des inhumations au sein de cavités sépulcrales (la cavité de l'Homme de Pouey à Laruns et cavité de Doundrak sur le massif de Pierre-Saint-Martin – Courtaud, Dumontier 2010 ; Courtaud *et al.* 2004), trois sont des sépultures en fosses (Quinquiris à Castelnaudary - Alcantara *et al.* 2015 ; Pont-du-Château-Chazal - Loison 2005 et vallon du Pié Fouquet à Rognes - Ropiot 2014). Le dolmen du Pech 1 à Alvernac (Carrière, Clottes 1970) et la nécropole de Gerzat - Chantemerle (Lisfranc, Vital dir. 2017) complètent cet inventaire des sites funéraires de l'âge du Bronze ancien ayant livré de la faune. Les dépôts d'animaux sauvages apparaissent majoritaires, ce qui reflète une tendance inverse par rapport à celle observée sur les sites d'habitats où la faune domestique domine les assemblages. Ainsi le cerf est l'espèce dominante suivie du renard, du chat sauvage, du lapin, de l'aurochs, de l'ours et du sanglier. De plus, ce sont régulièrement des éléments de patte et de crâne qui accompagnent les défunts (métacarpe, métatarse, tibia, humérus, dent, canine, bois, crâne complet). Bien que ces parties spécifiques puissent renvoyer à la présence de peaux ou de fourrures au sein des tombes, il

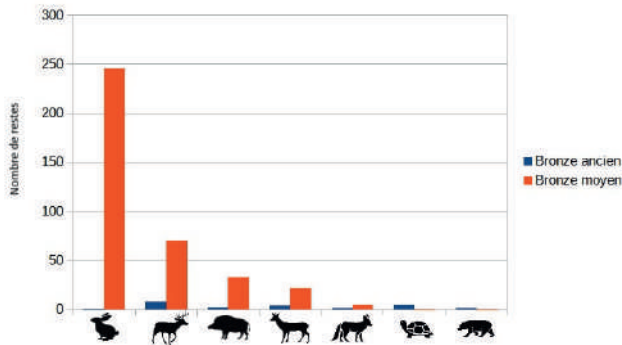


Fig. 2 - Répartition des taxons sauvages en NR pour les sites d'habitat du Bronze ancien et moyen dans les régions du sud de la France (© A. de Roux)

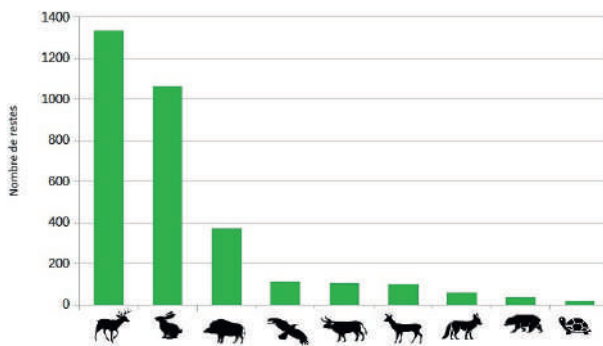


Fig. 3 - Répartition des taxons sauvages en NR pour les sites d'habitat du Bronze final dans les régions du sud de la France (© A. de Roux)

n'est pas possible de l'affirmer en l'absence d'étude plus spécifique des traces de boucherie ou d'analyse taphonomique précise.

4. Bronze moyen

Pour le Bronze moyen, on dénombre huit sites d'habitat, deux se situent en grotte et cinq en plaine avec 7427 ossements déterminés. Le dernier site, l'aven du Vieux Chamois (Brantes, Vaucluse), n'est pas un habitat au sens propre, mais un aven dans lequel un squelette de chamois a été découvert, le sternum percé d'une pointe de flèche en bronze recouverte par un cal osseux de cicatrisation. Les analyses effectuées sur ces restes ont permis de proposer une datation pour le Bronze moyen à 3240 ± 50 BP (Crégut-Bonnoure *et al.* 2005). Sur l'ensemble des sites du Bronze moyen, le pourcentage de faune sauvage varie de 0 à 40 %, avec une valeur

moyenne de 15,6 %. En revanche, si l'on exclut les deux sites en grotte Mourre de la Barque (Jouques) et Grotte de Pégourié (Caniac-du-Causse), la faune sauvage varie de 0 à 11 % pour une valeur moyenne de 4,8 %. Les sites funéraires du Bronze moyen sont très peu représentés dans notre corpus puisqu'ils sont au nombre de deux, un tumulus -tumulus n° 10 de Viols-le-Fort- et une grotte sépulcrale -Grotte au collier à Lastours (Charles, Guilaine 1963 ; Philipot *et al.* 1989). Les espèces sauvages (cerf, renard, sanglier, ours, lapin) dominent en général pour les offrandes animales destinés aux défunts. Toutefois cette pratique de dépôt de faune reste assez rare pendant l'âge du Bronze, cins sites seulement étant référencés. Le renard est présent en grande quantité sur les sites funéraires en grotte mais sa présence peut ne pas être d'origine anthropique.

5. Bronze final

Les sites du Bronze final sont les plus nombreux au sein du corpus avec cinquante habitats et sept sites funéraires, pour un total de 31 732 ossements déterminés avec 3147 ossements de faune sauvage. Les occupations restent inégalement réparties sur la totalité de l'aire géographique, avec une nette concentration en Languedoc oriental et en Provence. Dans le détail, chaque phase n'est pas représentée équitablement : le Bronze final I semble se placer dans le prolongement du Bronze moyen, avec des sites encore peu nombreux et difficiles à repérer. Les assemblages de faune sauvage sur les sites d'habitat du Bronze final sont plus hétérogènes que pour les périodes précédentes, en effet plus de la moitié des sites contiennent 10 % ou moins de faune sauvage alors que sept sites montrent des valeurs élevées, avec environ 40 % de nombres de restes de faune sauvage identifiée ou plus. Cette tendance pourrait être dépendante de nombreux facteurs, tels que l'emplacement du site ou sa situation géographique.

Il est possible de constater une plus grande variabilité des taxons sauvages présents, ce qui peut être mis en lien avec un corpus plus abondant. Le cerf, le sanglier, le chevreuil et le lapin sont toujours présents, mais on voit aussi se manifester l'ours, la cistude, l'aurochs, le lynx, le chamois, l'isard, le bouquetin, le loup, le renard ainsi que des oiseaux (épervier, cormoran, oie, merle, perdrix). Le cerf est l'animal le plus présent sur les sites d'habitat, 42 % (NR = 1335) des restes de taxons sauvages étant attribuables



à cette espèce (**fig. 3**). De plus, lorsque les sites comprennent dans leurs assemblages fauniques des taxons sauvages, il est rare que le cerf y soit absent. Le lapin est la deuxième espèce la plus présente sur les sites de l'âge du Bronze final. Il est présent sur près de 30 % des sites et un site, Gauto Fracho à Bouquet, ne livre que cette espèce sauvage ; pour autant, il est difficile de juger si la présence de ce taxon sur les sites peut toujours être due à une origine anthropique. Le sanglier et le chevreuil sont présents sur 30 % des sites et sont toujours associés à d'autres taxons sauvages. Il est ainsi possible d'émettre l'hypothèse selon laquelle ces espèces pourraient être plus « secondaires » et ne feraient pas l'objet d'une chasse spécifique, contrairement au cerf. Les autres taxons sont plus anecdotiques au Bronze final. L'aurochs est présent sur seulement sur neuf sites et l'ours sur quatre. Les quelques occupations où sont présentes des restes d'ursidés présentent par ailleurs quelques points communs : une occupation dense marquée par un habitat groupé et un mobilier abondant, comme à Carsac ou à Corent (Guilaine *et al.* 1986 ; Milcent, Goudemez *à paraître* ; Poux *et al.* 2014), ce qui pourrait être mis en lien avec des pratiques propres à ce type de site. Les oiseaux sont présents sur quelques sites sans qu'il soit possible de dégager des tendances particulières au vu de leur faible quantité. De plus la présence de ces taxons sur les sites peut ne pas être d'origine anthropique et les os d'oiseaux étant extrêmement fragiles, ils sont très dépendants de la conservation différentielle et des biais liés aux techniques de fouilles. Les carnivores (loup, lynx) sont présents sur dix-huit sites en tout. Leur exploitation pourrait relever d'une recherche de fourrure ou d'une volonté de défendre les troupeaux par la chasse des prédateurs. D'autres taxons (isard, bouquetin, chamois) sont anecdotiques et généralement présents sur des sites d'altitude élevée.

Les tendances régionales de distribution de la faune sauvage sur les sites d'habitat montrent que les régions de la Provence et du Languedoc livrent les sites contenant généralement le plus de faune sauvage, la moyenne de ces sites étant de 16 % de faune sauvage. Les sites agglomérés et de hauteur dans le sud-est, qui se distinguent par une plus forte densité de vestiges et une taille plus importante, sont ceux où la faune sauvage se trouve en plus grande quantité, notamment ceux du Gard et de l'Hérault, comme à Roque de Viou qui totalise plus de 34 % de faune sauvage (Columeau 1976 ; Garmy 1974). De plus la majeure partie des ossements de cerf

et de chevreuil sont issus de ces sites (respectivement 88 % et 84 %). *A contrario*, les sites des autres régions plus centrales sont marqués par de très faibles proportions de faune sauvage (moyenne de 6 %), notamment en Auvergne, ce qui pourrait révéler une tendance régionale (**fig. 4**). Il semblerait ainsi que l'activité cynégétique soit plus importante au sein de certaines régions et notamment au sud-est. Cela montrerait que la chasse constitue un critère supplémentaire à la définition des groupes humains, ce type d'alimentation étant très marqué culturellement.

Le nombre de sites funéraires est plus réduit pour le Bronze final, la pratique de dépôt d'ossements d'animaux étant plus rare. On dénombre ainsi trois tumulus et quatre nécropoles à incinération, ce qui illustre bien l'homogénéisation des pratiques funéraires en Languedoc occidental (Janin 2001). Les sites du corpus sont regroupés essentiellement dans l'arrière-pays languedocien (**tabl. 1**). Ce fait pourrait ainsi illustrer une pratique plus régionale de dépôts carnés au sein des ensembles funéraires. Sur les sept sites, la tendance montre une quasi omniprésence des taxons domestiques dans les assemblages. En effet 343 sépultures contiennent des dépôts fauniques dont 89 % sont réalisés à partir des taxons domestiques. Il y a peu de variété dans les espèces sauvages présentes, outre la pratique de dépôt de crâne de sanglier au sein du même ensemble tumulaire (tumulus I et IV de Freyssinel), les oiseaux et le cerf sont les seuls espèces présentes.

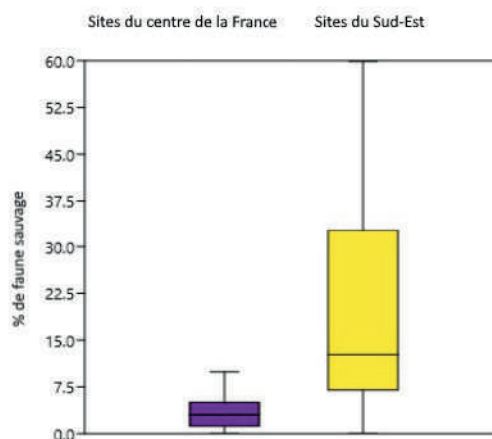


Fig. 4 - Proportions de taxons sauvages sur les sites d'habitat du Bronze final dans les régions du sud-est et du centre de la France (© A. de Roux)

6. Conclusion

Ce bilan sur la place et le statut de la faune sauvage à l'âge du Bronze dans le sud de la France avait pour objectif de mieux apprécier la qualité des corpus de données disponibles pour comprendre ensuite l'importance que pouvaient prendre ces animaux peu étudiés et pourtant bien présents dans les sociétés protohistoriques. Bien que la documentation paraisse parfois insuffisante et hétérogène, cette présentation visait à illustrer la place que pouvaient prendre les espèces sauvages, non seulement dans l'alimentation et l'artisanat, mais aussi dans les pratiques rituelles et culturelles. La référence à des sites du nord de la France illustre bien l'importance que la chasse pouvait avoir pour les populations de l'âge du Bronze et notamment du Bronze final. Au sein de certains sites fortifiés, de hauteur (Boulancourt, Catenoy) ou de plaine (Villiers-sur-Seine), la grande diversité de taxons chassés suggère, en effet, un intérêt socioculturel marqué des populations pour la chasse (Auxiette, Méniel 2005 ; Auxiette, Peake 2020 ; Balasescu *et al.* 2008). Selon A. Balasescu, (*op. cit.*, p 398), il serait même possible de percevoir une recrudescence de la chasse à la fin de l'âge du Bronze dans les régions du nord de la France. Cette intensification de la prédation pourrait être motivée par l'émergence d'élites mettant à profit la chasse au grand gibier pour asseoir leur prestige. L'étude des espèces sauvages permet aussi de mieux percevoir les multiples influences qui ont cours entre les différentes sociétés de l'âge du Bronze. Il semble apparaître que les sites du sud-est comportaient bien plus de restes de taxons sauvages que ceux des régions centrales. L'hypothèse d'influences exogènes est alors tentante, notamment avec l'Italie où l'activité cynégétique est beaucoup plus importante pendant le Bronze final (Wilkens 1993). De même les sites auvergnats, qui se caractérisent par un taux d'espèces sauvages extrêmement faible, pourraient ainsi être rapprochés des sites valaisans, en Suisse. La faible importance de la chasse étant une particularité de cette région qui reste constante dès les premières installations néolithiques et jusqu'au Bronze final (Stopp 2015). De fait, l'exploitation des animaux sauvages peut constituer un élément supplémentaire à la caractérisation des différents groupes humains. La place et le statut de la faune sauvage reste un sujet complexe avec bon nombre de questions à résoudre. Si l'élevage semble en grande partie lié aux préférences alimentaires, économiques et cultu-

relles suivant les régions (Auxiette *et al.* 2018), il semble que la chasse le soit elle aussi.

Bibliographie

Alcantara A., Kirschenbilder B., Knockaert J. 2015 : Sépultures collectives et dépôts de faune au Bronze ancien à Castelnaudary (Aude, Languedoc-Roussillon). La fosse SP7114, *Bulletin de l'Association pour la Promotion des Recherches sur l'Âge du Bronze*, 13, p. 17-22.

Argant T. 2001 : *L'alimentation d'origine animale à Lyon (des origines au XX^e siècle)*, Thèse de doctorat, Lumière-Lyon 2, Lyon, 2 vol., 856 p., 28 tab., 44 fig.

Auxiette G. 2017 : Études de cas, in Carozza L., Marcigny C., Talon M. (dir.), *L'habitat et l'occupation des sols à l'âge du Bronze et début du premier âge du Fer*, Paris, CNRS et Inrap (Recherches Archéologiques 12), p. 334-336.

Auxiette G., Méniel P. 2005 : Les études de faunes de la Protohistoire récente, *Revue archéologique de Picardie*, 3, p. 167-176.

Auxiette G., Peake R. 2020 : Festoyer à Villiers-sur-Seine (Seine-et-Marne) : pratiques commensales dans un habitat aristocratique à la fin de l'âge du Bronze, in Auxiette G., Mougne C., Peake R., Toulemonde F. (dir.) : *Autour de la table : l'alimentation à l'âge du Bronze et au premier âge du Fer, actes de la journée thématique du 3 mars 2017 à Saint-Germain-en-Laye*, Supplément au Bulletin de l'Association pour la Promotion des recherches sur l'Âge du Bronze, n° 6, p. 137-154.

Auxiette G., Toulemonde F., Peake R. 2015 : Food production and diet during the Late Bronze Age in the upper Seine Valley (France), in Kneisel J. *et al.* (dir.) : *The Third Food Revolution, Setting the Bronze Age Table: Common Trends in Economic and Subsistence Strategies in Bronze Age Europe*, Kiel University p. 47-61.

Balasescu A., Simonin D., Vigne J.-D. 2008 : La faune du Bronze final IIIb du site fortifié de Boulancourt « Le Châtellet » (Seine-et-Marne), *Bulletin de la Société préhistorique française*, 105, p. 371-406.

Carrière M., Clottes J. 1970 : Le dolmen du Pech n° 1 à Alviagnac (Lot), *Gallia Préhistoire*, t. 13, 1, p. 109-149.

Charles R.P., Guilaine J. 1963 : Une grotte sépulcrale du Bronze moyen en Languedoc : la grotte au Collier, commune de Lastours (Aude), *Gallia Préhistoire*, t. 6, p. 149-163.

Clavel B., Lepetz S. 2010 : De la chasse au lièvre à la chasse au cerf. Évolution des pratiques de l'âge du Fer au Moyen Âge, *Archéopage*, p. 39-51.

Columbeau P. 1976 : Étude de la faune. Deux cabanes stratifiées de l'âge du Bronze final IIIb sur l'oppidum de Roque de Viou à Saint-Dionisy (Gard), *Gallia Préhistoire*, t. 19, 1, p. 261-264.



Site	Commune	Datation	Type de site	Références
Les Balmes	Sollières-Sardières	Bronze ancien et final	Grotte	Benamour P., Vital J. (dir.) (2017) – Économies, sociétés et espaces en Alpes : la grotte des Balmes à Sollières-Sardières (Savoie) : Du Néolithique moyen 2 à l'âge du Fer, Lyon, Alpara (DARA), 388 p.
Les Marcioux	Ségonzac	Bronze ancien et final	Habitat de plaine	Vacher S., Bambagioni F., Bernard R. (2018) – L'occupation de la Protohistoire ancienne sur le site des Marcioux, Rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, INRAP – Direction Interrégionale Grand-Sud-Ouest, 82 p.
Boulevard périphérique	Lyon	Bronze ancien et final	Habitat de plaine	Argant T. (2001) – L'alimentation d'origine animale à Lyon (des origines au XXe siècle), Thèse de doctorat, Lumière-Lyon 2, Lyon, 2 vol. 856 p. 28 tab. 44 fig. 854 p.
Dolmen du Pech 1	Alvignac	Bronze ancien	Dolmen	Carrière M., Clottes J. (1970) – Le dolmen du Pech n° 1 à Alvignac (Lot), Gallia Préhistoire, 13, 1, p. 109-149.
Quinquiris	Castelnaudary	Bronze ancien	Fosse sépulcrale	Alcantara A., Kirschenbilder B., Knockaert J. 2015 – Sépultures collectives et dépôts de faune au Bronze ancien à Castelnaudary (Aude, Languedoc-Roussillon) La fosse SP7114. Bulletin de l'Association pour la Promotion des Recherches sur l'Âge du Bronze, 13, p. 17-22.
Pont-du-Château-Chazal	Pont-du-Château	Bronze ancien	Fosse sépulcrale	Loison G. (2005) – Les modes funéraires du Bronze ancien en Auvergne, caractéristiques et traits culturels, in C. Mordant et G. Depierre (dir.), Actes de la table ronde de Sens-en-Bourgogne (Yonne), Bulletin de la Société archéologique de Sens, Paris, Sens-en-Bourgogne, Éditions du CTHS, Société archéologique de Sens p.413-431.
Homme de Pouey	Laruns	Bronze ancien et moyen	Grotte	Courtaud P., Dumontier P. 2010 – La cavité sépulcrale de l'Homme de Pouey à Laruns (64). Les aménagements funéraires dans une grotte de l'âge du Bronze, in A. Beeching, A. Thirlaut, et J. Vital (dir.), Économie et société à la fin de la Préhistoire – Actualité de la recherche, Alpara Maison de l'Orient et de la Méditerranée (Document d'archéologie en Rhône Alpes et en Auvergne), p.347-358.
Cavité de Doundrak	Sainte-Engrâce	Bronze ancien et moyen	Grotte	Courtaud P., Dumontier P., Armand D., Ferrier C., Hild G. 2004 – La grotte sépulcrale de Doundrak (Pyrénées-Atlantiques). Note préliminaire, in 6e Rencontres Méridionales de Préhistoire Récente, Périgueux, Coédition ADRAHP-PSO p.191-210.
Grotte d'Amelestoy	Larrau	Bronze ancien et moyen	Grotte	Dumontier P., Courtaud P., Armand D., Convertini F., Ferrier C. (2016) – Entre montagne et piémont, témoignages agropastoraux du Néolithique à l'âge du Fer. in. Rendu, C., Calastrenc, C., Le Couédic, M., Berdoy, A. (dir.) Estives d'Ossau : 7 000 ans de pastoralisme dans les Pyrénées, Le Pas d'oiseau, p.175-203
Chantemerle	Gerzat	Bronze ancien	Nécropole	Lisfranc R., Vital J. (dir.) 2017 – La nécropole Bronze ancien de Gerzat, Chantemerle (Puy-de-Dôme): Architectures, pratiques funéraires, composantes anthropologiques, dynamiques spatiales, chronoculturelles et sociales, Alpara - Maison de l'Orient et de la Méditerranée, Lyon, Documents Archéologiques de Rhône Alpes, 45, 392 p.
Travers des Baguaresses	Ménerbes	Bronze ancien	Grotte	Tcheremisnoff Y., Cazes J.-P., Gilbert C., Duchesne S., Lachenal T., Lagarrigue A., Maret D. (2010) – Nouvelles sépultures individuelles du Bronze ancien dans le Sud de la France : contextes et problématiques, Bulletin de la Société préhistorique française, 107, 2, p. 331-351.
Pié Fouquet	Rognes	Bronze ancien	Fosse sépulcrale	Ropiot V. 2014 – Le Vallon de Pié Fouquet à Rognes (Bouches-du-Rhône), Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Rapport final d'opération de fouille archéologique préventive. [Rapport de recherche], Maugou, Service Régional de l'Archéologie de Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Chronoterre Archéologie, 380 p.
Les Sablons	Gond-Pontouvre	Bronze moyen et final	Habitat de plaine	Kerouanton I. (2020) – Les Sablons, à Gond-Pontouvre (Charentes, Nouvelle-Aquitaine) : fosses profondes, Enclos funéraire et habitat(s) ouvert(s). Un secteur fréquenté du Mésoolithique à l'âge du Bronze final., Bulletin APRAB, 18, p. 22-30.
Llo 1	Cerdagne	Bronze moyen et final	Habitat de montagne	Knockaert J. (2017) – Économie animale et gestion des troupeaux dans les Pyrénées méditerranéennes durant l'âge du Bronze (2300-700 av. J.-C.) : approche archéozoologique et contribution des analyses isotopiques de l'émail dentaire (δ18O et δ13C), These, Paris, Muséum national d'histoire Naturelle, 434 p.
Llo 2	Cerdagne	Bronze moyen et final	Habitat de montagne	Knockaert J. (2017) – Économie animale et gestion des troupeaux dans les Pyrénées méditerranéennes durant l'âge du Bronze (2300-700 av. J.-C.) : approche archéozoologique et contribution des analyses isotopiques de l'émail dentaire (δ18O et δ13C), These, Paris, Muséum national d'histoire Naturelle, 434 p.
Tumulus N°10	Viols-le-Fort	Bronze moyen	Tumulus	Philpott D., Rocca J.-M., Soulier M., Wallon J. (1989) – Trois tertres funéraires protohistoriques de la Commune de Viols-le-Fort (Hérault), Revue archéologique de Narbonnaise, 22, 1, p. 343-351.
Grotte au collier	Lastours	Bronze moyen	Grotte	Charles R.P., Guilaine J. (1963) – Une grotte sépulcrale du bronze moyen en Languedoc : la grotte au Collier, commune de Lastours (Aude), Gallia Préhistoire, tome 6, p. 149-163.
Roque de Viou	Saint-Dionisy	Bronze final	Habitat de hauteur	Columbeau P. (1976) – Étude de la faune; Deux cabanes stratifiées de l'âge du Bronze final IIIb sur l'oppidum de Roque de Viou à Saint-Dionisy (Gard), Gallia Préhistoire, 19, 1, p. 261-264.
Carsac	Carcassonne	Bronze final	Habitat de hauteur	Guilaine J., Rancoule G., Vaquer J., Passelac M., Vigne J.-D. (1986) – Carsac. Une agglomération protohistorique en Languedoc, Centre d'Anthropologie des Sociétés Rurales, Toulouse, 302 p.
Laouret	Floure	Bronze final	Habitat de montagne	Gasco J., Carozza L., Fry R., Fry S., Vigne J.-D., Wainwright J. (1996) – Le Laouret et la Montagne d'Alaric à la fin de l'âge du bronze: un hameau abandonné entre Floure et Monze (Aude), Centre d'anthropologie rurale, Toulouse/Archéologie en terre d'Aude, Carcassonne, 450 p.
Les Courtinals	Mourèze	Bronze final	Habitat de plaine	Dedet B., Rouquette D. (2002) – L'habitat du Bronze final des Courtinals à Mourèze (Hérault). Fouilles du C.R.A. des Chênes Verts en 1961, Documents d'archéologie méridionale. Protohistoire du Sud de la France, 25, p. 33-63.
Grotte du Hasard	Tharaux	Bronze final	Grotte	Roudil J.-L., Dedet B., Columbeau P., Erroux J., Chabal L. (1993) – Les débuts du Bronze final dans les gorges de la Cèze (Gard). I- La grotte du Hasard à Tharaux, Documents d'Archéologie Méridionale, 16, Contribution Au problème ibérique dans l'Empordà et en Languedoc-Roussillon, p. 111-162.
La Motte 1	Agde	Bronze final	Palafitte	Lespes C. (2020) – Pratiques alimentaires et agropastorales à la fin de l'Âge du Bronze et aux débuts de l'Âge du Fer en Languedoc : du littoral aux premiers contreforts méridionaux du Massif Central, Thèse de doctorat, Paul Valéry Montpellier III, Montpellier, 432 p.
Gournier, secteur de	Montélimar	Bronze final	Habitat de plaine	Vital J., Berger J.-F., Brochier J.-L., Argant T., Beeching A., Vital A. (2011) – L'architecture et les occupations du Bronze final 1 et du Bronze final 2b du site du Gournier, secteur de Fortuneau, à Montélimar (Drôme), Gallia Préhistoire, 53, 1, p. 203-287.
Euze	Bagnols-sur-Cèze	Bronze final	Habitat de plaine	Convertini F., Vital J., Rodet-Belarbi I., Manniez Y. (2010) – Les occupations du site de terrasse de L'Euze à Bagnols-sur-Cèze (Gard) du Néolithique final au Bronze final 1, Bulletin de la Société préhistorique française, 107, 2, p. 291-329.
Grand-Ranc	Boucoiran	Bronze final	Habitat de hauteur	Columbeau P. (1978) – II. Étude de la faune, Gallia préhistoire, 21, fascicule 1, p. 207-211.
Gauto Fracho	Bouquet	Bronze final	Habitat de hauteur	Duday H. (1975) – Annexe. Étude de restes osseux provenant de l'oppidum de Gauto-Fracho, à Bouquet (Gard), Revue archéologique de Narbonnaise, 8, pp. 26-32.
Grotte 1 de Castelvielh	Sainte-Anastasie	Bronze final	Grotte	Dedet B., Pene J.-M. (1991) La grotte I de Castelvielh à Sainte-Anastasie (Gard), Documents d'Archéologie Méridionale, 14, Le sanctuaire protohistorique de Roqueperouse, P. 89-123.
La Baume des anges	Donzère	Bronze final	Grotte	Vital J. (1986) – Une fosse de l'Âge du Bronze Final dans la grotte de la Baume des Anges à Donzère (Drome), Bulletin de la Société préhistorique française, 83, 1, p. 17-32.
Abri B des Eissartènes	Le Val	Bronze final	Grotte	Ascoviti-Hameau A., Hameau P., Bontemps A., Olive C., Veysière F. (1990) – L'abri B des Eissartènes (Le Val, Var). Occupation et gravures post-glaciaires du site., Documents d'Archéologie Méridionale, 13, 1, p. 185-205.
Le Touar	Les Arcs	Bronze final	Habitat de plaine	Bérato J., Magnin F. (1989) – Le Touar, Les Arcs-sur-Argens (Var). Un habitat de plaine du Bronze final II/IIIa et du premier Âge du fer dans son environnement, Documents d'Archéologie Méridionale, 12, p. 7-40.
Le Bastidon	Sillans-la-Cascade	Bronze final	Habitat de plaine	Bérato J., Degaugue F., Krol V., Leguilloux M. (1999) – Le Bastidon, Sillans-la-Cascade (Var). Un gisement de Plein Air du Bronze final IIIa en milieu palustre, Documents d'Archéologie Méridionale, 22, p. 117-137.
Llo 3	Cerdagne	Bronze final	Habitat de montagne	Knockaert J. (2017) – Économie animale et gestion des troupeaux dans les Pyrénées méditerranéennes durant l'âge du Bronze (2300-700 av. J.-C.) : approche archéozoologique et contribution des analyses isotopiques de l'émail dentaire (δ18O et δ13C), These, Paris, Muséum national d'histoire Naturelle, 434 p.
Les Beaux Pins	Monteignet-sur-l'Andelot	Bronze final	Habitat de plaine	Bruyere J. (2015) – Monteignet-sur-l'Andelot, les Beaux Pins, rapport de fouille préventive, Allier, Auvergne, Service d'Archéologie Préventive du département de l'Allier, 516 p.

Tabl. 1 - Liste des sites ayant livré des vestiges de faune déterminés intégrés à cette étude

- Courtaud P., Dumontier P. 2010 : La cavité sépulcrale de l'Homme de Pouey à Laruns (64). Les aménagements funéraires dans une grotte de l'âge du Bronze, in Beeching A., Thirault A., Vital J. (dir.), *Économie et société à la fin de la Préhistoire – Actualité de la recherche*, Alpara Maison de l'Orient et de la Méditerranée, Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne, p. 347-358.
- Courtaud P., Dumontier P., Armand D., Ferrier C., Hild G. 2004 : La grotte sépulcrale de Doundrak (Pyrénées-Atlantiques). Note préliminaire, in *6^e Rencontres méridionales de Préhistoire récente*, Périgueux, Co-édition Association pour le Développement de la Recherche archéologique et historique en Périgord - Préhistoire du Sud-Ouest, p. 191-210.
- Crégut-Bonnoure É. et al. 2005 : Les cavités karstiques du Mont Ventoux (Vaucluse, France) : des ours bruns (*Ursus arctos L.*) et des milieux d'altitude à l'Holocène, in Fosse P., Quiles J. (dir.) : *Proceedings of the 10th International cave bear symposium, Mas d'Azil (Ariège, France)*, *Bulletin de la Société d'Histoire naturelle*, Toulouse, 141 – 1, p. 5-18.
- Escallon G., Furestier R., Lachenal T., Convertini F., Forest V. 2008 : Le parc Georges Besse II : un site du Bronze ancien épicanpaniforme à Nîmes (Gard), *Bulletin de la Société préhistorique française*, 105, 3, p. 517-537.
- Forest V., Cheylan M. 2015 : Les lièvres, les tortues et l'aurochs : une histoire archéozoologique en Languedoc-Roussillon, in Bardot-Cambot A., Tranoy L. (dir.), *L'environnement en mémoire, marqueurs, outils et perspectives*, Presses universitaires Rennes, collection Archéologie et Culture, p. 25-45.
- Garmy P. 1974 : Cinq ans de recherches sur l'oppidum de Roque-de-Viou (Communes de Nages-et-Solorgues et de Saint-Dionisy, Gard), *Revue archéologique de Narbonnaise*, 7, 1, p. 1-24.
- Goude G., Renaud L., Loison G., Vianney F., Herrscher E. 2011 : The Bronze Age diet in Auvergne (France): A stable isotope approach, *American Journal of Physical Anthropology*, 144, p. 195-196.
- Guilaine J., Rancoule G., Vaquer J., Passelac M., Vigne J.-D. 1986 : *Carsac. Une agglomération protohistorique en Languedoc*, Centre d'Anthropologie des Sociétés rurales, Toulouse, 302 p.
- Janin T. 2001 : Sépultures, nécropoles, archéologie funéraire et sociétés de l'âge du Bronze dans le Sud-Ouest de la France. Résultats récents, programmes et tendances, *Documents d'Archéologie méridionale. Protohistoire du Sud de la France*, 24, p. 230-237.
- Lisfranc R., Vital J. (dir.) 2017 : *La nécropole Bronze ancien de Gerzat, Chantemerle (Puy-de-Dôme). Architectures, pratiques funéraires, composantes anthropologiques, dynamiques spatiales, chronoculturelles et sociales*, Alpara - Maison de l'Orient et de la Méditerranée, Lyon, Documents archéologiques de Rhône Alpes, 45, 392 p.
- Loison G. 2005 : Les modes funéraires du Bronze ancien en Auvergne, caractéristiques et traits culturels, in Mordant C., Depierre G. (dir.) : *Pratiques funéraires à l'âge du Bronze en France*, Actes de la table ronde de Sens-en-Bourgogne (Yonne), Paris, Sens-en-Bourgogne, Éditions du CTHS, Société archéologique de Sens, p. 413-431.
- Méniel P. 1988 : Les animaux dans l'alimentation des Gaulois, *Anthropozoologica*, Numéro spécial, 2, p. 115-122.
- Méniel P. 2017 : Les dépôts atypiques d'animaux. Fouille, étude et interprétation, *Les Nouvelles de l'Archéologie*, 148, p. 11-15.
- Milcent P.-Y., Goudemez S. (à paraître) : *Corent. Une expérience urbaine*, [Manuscrit en préparation].
- Philipot D., Rocca J.-M., Soulier M., Wallon J. 1989 : Trois tertres funéraires protohistoriques de la commune de Viols-le-Fort (Hérault), *Revue archéologique de Narbonnaise*, 22, 1, p. 343-351.
- Poux M., Milcent P.-Y., Pranyies A., Lauranson R., Duchamp H., Dubreu N., Tramon A., Mader S., Demierre M., Dufaud S., Gruel K., Cavanhie N., Nicol A., Gwenaël H., Chauvin A. 2014 : *Corent, Rapport final d'opération 2013*, Service régional de l'Archéologie d'Auvergne, Clermont-Ferrand, 430 p.
- Ropiot V. 2014 : *Le Vallon de Pié Fouquet à Rognes (Bouches-du-Rhône), Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur*, Rapport final d'opération de fouille archéologique préventive, Mauguio, Service régional de l'Archéologie de Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Chronoterre Archéologie, 380 p.
- Sidéra I., Vila E., Erikson P. 2005 : *La chasse. Pratiques sociales et symboliques*, Nanterre, De Boccard, 267 p.
- Stopp B. 2015 : Animal husbandry and hunting activities in the Late Bronze Age Circum-Alpine region, in Menotti F. (dir.) *The End of the Lake-Dwellings in the Circum-Alpine Region*, Oxbow Books, Oxford, p.179-210.
- Toulemonde F., Auxiette G., Bouby L., Goude G., Peake R. 2018 : L'alimentation à l'âge du Bronze en France, in J. Guilaine et D. Garcia (dir.) : *La Protohistoire de la France*, Paris, Hermann, Histoire et Archéologie, p. 297-309.
- Wilkens B. 1993 : État des données archéozoologiques sur la chasse en Italie centrale et méridionale du Néolithique à l'âge du Bronze, in Desse J., Audoin-Rouzeau F. (dir.) : *Exploitation des animaux sauvages à travers le temps : XIII^e Rencontres internationales d'Archéologie et d'Histoire d'Antibes*, Juan-les-Pins, Société de Recherche interdisciplinaire, Editions APDCA, p. 261-274.
- Zvelebil M. 1992 : Hunting in farming societies: the prehistoric perspective, in Grant A. (dir.) : *Les animaux et leurs produits dans le commerce et les échanges*, Actes du 3^{ème} Colloque international HASRI (Oxford, 8-11 novembre 1990), *Anthropozoologica*, 16, p. 7-19.

*

Anaïs de Roux
doctorante université Toulouse Jean Jaurès
anaïs.de-roux@ctu.univ-tlse2.fr



Contributions pour une approche naturaliste des représentations d'oiseaux durant la Protohistoire

MANON VALLÉE*

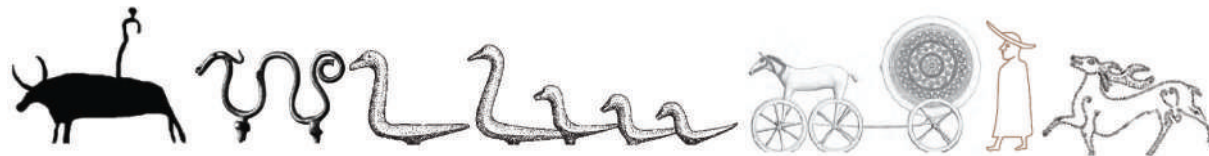


Fig. 1 - Frise des principales familles d'animaux représentées durant la Protohistoire

L'archéologie protohistorique peine à expliciter la complexité des relations entre les sociétés humaines et les animaux. Les productions artistiques permettent de les aborder de façon indirecte puisque les populations de la Protohistoire ont choisi de représenter un bestiaire très restreint sur leurs objets où l'oiseau tient une place toute particulière (fig. 1). C'est essentiellement à partir du XIII^e s. av. J.-C., que les représentations d'oiseaux se développent, et elles vont se multiplier tout au long du Bronze final puis durant l'âge du Fer sur l'ensemble de l'Europe centrale et occidentale (fig. 2). Les sociétés commencent à les représenter en images et à en créer des artefacts, d'une part sous la forme d'êtres réels, on parlera alors de naturalisme, d'autre part sous des formes d'êtres métamorphosés ou encore hybrides.

Cette thèse de doctorat, soutenue en décembre 2021¹, prend pour sujet la culture matérielle et visuelle des sociétés protohistoriques, en plaçant au centre de l'enquête les représentations d'oiseaux en tant que médium. Il s'agit, par le prisme de ces représentations ornithomorphes, d'ouvrir un nouvel espace de recherche interdisciplinaire et comparative autour de la relation entre iconographie, archéologie et anthropologie de la figuration. Cette recherche a pour objectif de mieux cerner la place qu'occupait cet animal au sein des conceptions artistiques, symbo-

liques, voire des croyances des sociétés de la Protohistoire dans l'ensemble de l'Europe. Pour ce faire, elle réunit un corpus de 1010 représentations d'oiseaux, pour 943 objets, répartis sur 717 sites archéologiques dans 23 pays différents (soit l'ensemble de l'Europe tempérée et continentale ainsi que le nord de l'Italie). Ce corpus ainsi réuni dresse un bilan représentatif des productions artistiques des sociétés des âges des métaux (âges du Bronze et du Fer). La variabilité et la multiplicité des significations de l'oiseau expliquent l'adoption fréquente de son effigie à travers les siècles et dans une aire géographique étendue. La méthode élaborée dans le cadre de cette thèse a pour ambition de comprendre à quelles conceptions mentales renvoyait cet animal et pourquoi il a suscité un tel intérêt au travers des différentes cultures protohistoriques.

1. Analyse naturaliste

Le premier objectif de cette thèse était de renouveler la question du naturalisme dans l'art protohistorique. Il s'agit de réviser l'analyse artistique des productions protohistoriques et de revenir sur la notion de naturalisme et d'art naturaliste, en les abordant du point de vue de la biologie animale et de l'éthologie. Bien que l'on ne puisse rien affirmer sur les connaissances des sociétés protohistoriques en matière d'ornitholo-

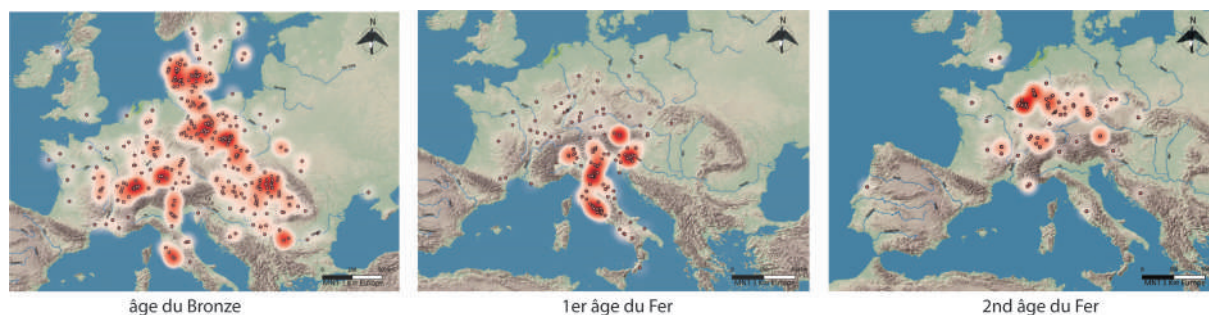


Fig. 2 - Cartes de répartition des objets du corpus selon le temps. © M. Vallée

gie, il est certain que les groupes humains étaient capables de différencier de nombreuses espèces, que ce soit en les observant ou en les entendant. En effet, les oiseaux sont des animaux omniprésents dans la nature : il est presque impossible de trouver un espace où l'on ne rencontre pas cet animal, que ce soit en le voyant ou en l'entendant. L'oiseau peut voler, mais également émettre des cris, des chants, des sifflements et de nombreuses sonorités mélodieuses. De l'aube au coucher du soleil et même la nuit pour certains, ils manifestent leur présence continuellement. Aussi, chaque espèce d'oiseau possède des comportements, des caractéristiques, des capacités qui lui sont propres, que ce soit dans les caractéristiques physiques (taille, couleur du plumage, forme du bec ou des pattes, etc.) ou dans le comportement (relations sociales, parade nuptiale, migrations, mues, capacités cognitives, etc.).

Tout au long de ce doctorat, la question qui re-

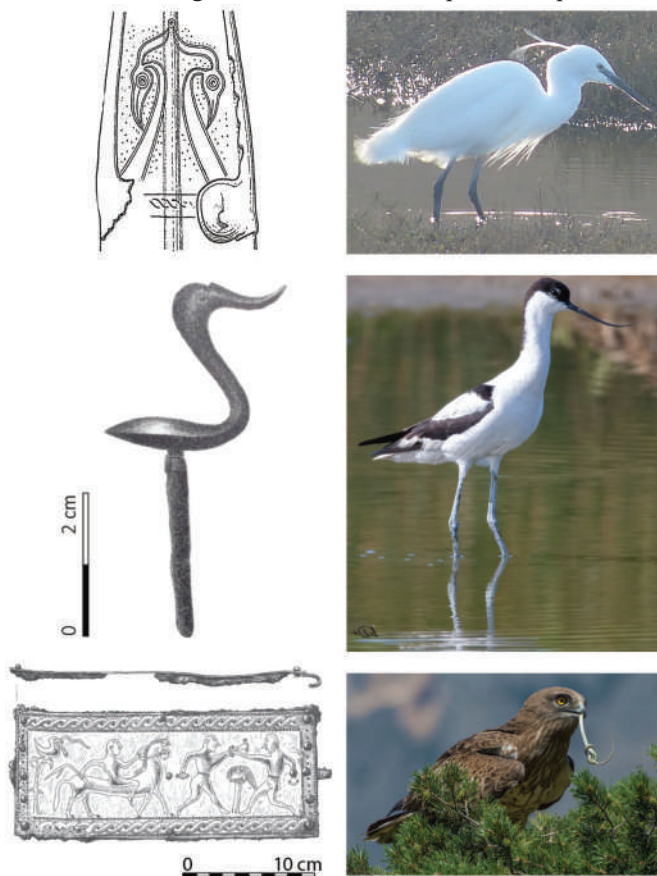


Fig. 3 - de haut en bas : détail du fourreau de Marin-Epagnier, Suisse (d'après Bulard 1982, p. 158), Aigrette garzette (*Egretta garzetta*) ©M. Vallée ; Garniture de char de Svižany, Tchèque (Richlý 1894), Avocette élégante (*Recurvirostra avosetta*) - ©D. Laé ; Plaque de ceinture de Magdalenska Gora, Slovénie (Kromer, Gabrovec 1962, Y44), Circaète Jean-le-blanc (*Circaetus gallicus*) - © J. Rigotti

vient à de nombreuses reprises porte sur la relation entre l'humain et l'animal, en commençant par son observation en milieu naturel. Par la complémentarité entre l'archéologie, l'iconographie et l'ornithologie, il a été possible de démontrer la reconstruction de ces particularités physiques et/ou comportementales, qui atteste donc une bonne observation des oiseaux en milieu naturel. De nombreux attributs spécifiques à certaines familles, genres ou espèces sont reconnaissables, comme la plume nucale de nombreux échassiers, les plumes miroirs des canards, le bec recourbé de l'avocette, les disques faciaux de la Chouette hulotte ou encore la spécialisation du Circaète Jean-le-Blanc pour la chasse aux serpents (fig. 3).

Toutefois, comme souvent dans ce type d'approche, il est nécessaire d'assurer aux idées les mots justes et de ne pas se méprendre sur leur sens. Pour pouvoir appréhender ces conceptions, il est important que nous, les regardeurs, fassions abstraction de la définition moderne de ce qui peut s'apparenter à un art réaliste. Par le principe d'actualisme, nous cherchons à reconnaître les représentations visuelles selon nos



Fig. 4 - Comparaison entre le char de Dupljaja, Serbie (d'après Le Goffic M. (dir.) 1988, p. 8-9) et un Canard colvert (*Anas platyrhynchos*). © M. Vallée



propres codes. Dans l'art protohistorique, l'artiste reconstruit l'ensemble des caractères physiques essentiels à la reconnaissance visuelle de l'animal, sans toutefois le reproduire à l'identique. Souvent, il semble avoir existé une manière conventionnelle de représenter les espèces selon un support, notamment dans le cas des figurines en terre cuite (Vallée 2021). Plusieurs critères rentrent en ligne de compte dans la représentation d'un oiseau et son degré de naturalisme. Certains sont plutôt rationnels comme l'habileté, l'imagination, l'influence et la culture artistique locale de l'artisan. De ce fait, il semble que les espèces d'oiseaux aient été reconnaissables, car elles portaient des concepts symboliques et/ou idéologiques ; elles devaient, en conséquence, être réalisées de manière conventionnelle par tous les artistes pour assurer leur identification (fig. 4).

Depuis les premières recherches sur les représentations d'oiseaux dans l'art protohistorique, initiées à la fin du XIX^e s., il apparaît que les tentatives ou les essais d'identification dans la littérature sont peu nombreux et régulièrement erronés. En de nombreuses occasions, les oiseaux semblent avoir été systématiquement rattachés à des espèces aquatiques, cygnes ou canards. Les chercheurs ont depuis lors considéré l'oiseau aquatique comme l'un des motifs iconographiques les plus populaires de l'Europe protohistorique (Déchelette 1910 ; Kovács 1972 ; Vasić, Vasić 2003 ; Ilon 2012). Notre étude a permis de démontrer la diversité des familles aviaires représentées au fil du temps, bien illustrée par la courbe pondérée de fréquence des différents groupes vernaculaires (fig. 5). Les échassiers, en vert, sont essentielle-

ment présents dès la fin du VI^e s. av. J.-C. jusqu'à la fin du siècle suivant. Les rapaces, en jaune, s'observent principalement durant le V^e s. av. J.-C. Les oiseaux aquatiques, en bleu, sont largement reproduits à partir du XIII^e s. av. J.-C. pour atteindre un plateau durant tout le Bronze final, jusqu'à la fin du IX^e s. Deux périodes connaissent un foisonnement de représentations d'espèces aquatiques : entre le XI^e et le VIII^e, puis entre le VI^e et le V^e s. av. J.-C. Les oiseaux terrestres, en rouge, sont largement attestés durant la fin de l'âge du Bronze, au X^e et IX^e s. av. J.-C. puis à la fin du VI^e s. av. J.-C.

2. Analyses et études de cas

L'analyse ornithologique a également mis en lumière une codification des représentations d'oiseaux et des espèces sélectionnées selon les périodes, les cultures ou les supports de représentation. Pour appuyer ces premières appréciations, les analyses statistiques ont pu apporter une aide précieuse. Elles avaient deux objectifs principaux : le premier était de mettre en avant des tendances, des variations stylistiques dans la manière d'évoquer l'oiseau ; le second, de définir des préférences ou des choix dans la représentation d'un oiseau dans une aire géographique et par la suite, des phénomènes d'échange et de transmission interculturelle. Les traitements statistiques ont permis de révéler une certaine homogénéité des représentations d'oiseaux durant l'âge du Bronze en Europe (fig. 6), que l'on peut qualifier dès lors de thèmes iconographiques, comme le célèbre motif du *Vogelssonenbarke* ou barque solaire aux oiseaux (Kossack 1954, 1999 ; Matthäus 1981 ;

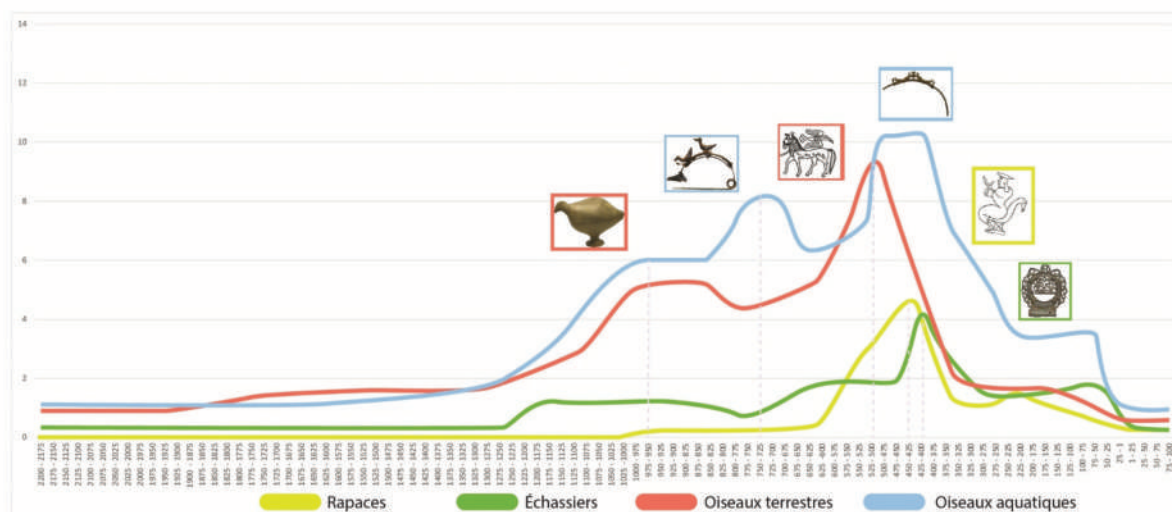


Fig. 5 - Courbe pondérée des groupes vernaculaires en fonction du temps. © M. Vallée

Patay 1981 ; Gedl 2001 ; Iaia 2004). À partir du premier âge du Fer, l’oiseau est décliné sur un plus grand nombre d’objets souvent métalliques (parures, armatures de char, vaisselles...) et sous différentes formes, surtout en Italie du Nord, en conservant et réinterprétant des thèmes iconographiques hérités du Bronze final et en en

développant de nouveaux. C’est notamment le cas sur les situles en bronze de la fin du premier âge du Fer, qui empruntent un répertoire iconographique mêlant de nombreuses traditions (nord-italique, carpto-balkanique, moyen et proche orientale, méditerranéenne). Enfin et à l’inverse, le second âge du Fer marque un aban-



Fig. 6 - Tableau récapitulatif des supports de représentation du thème iconographique de la barque solaire tirée par des oiseaux. © M. Vallée



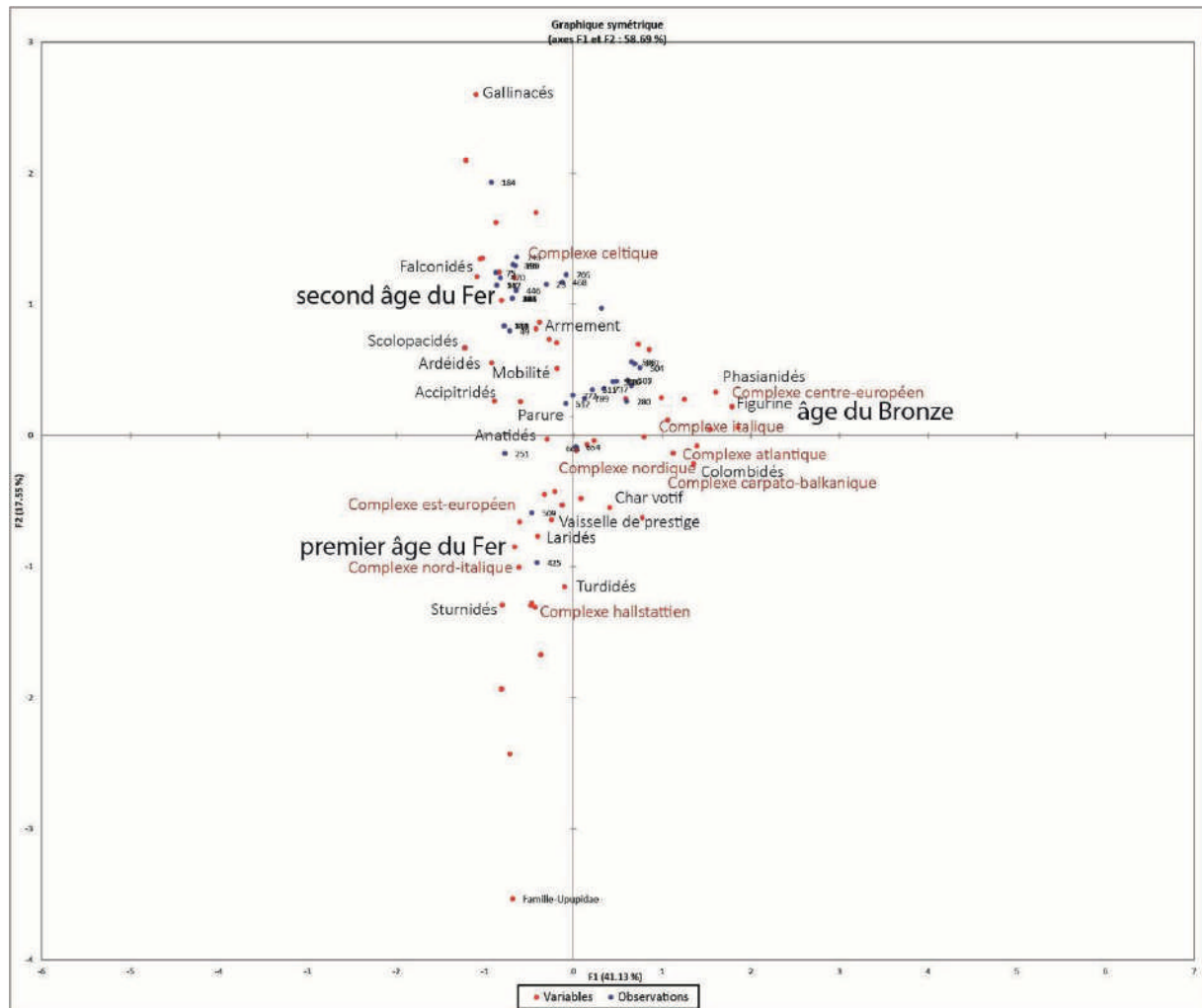


Fig. 7 - Graphique d'analyse par correspondances multiples des familles d'oiseaux durant la Protohistoire en fonction des complexes chronoculturels et des classes fonctionnelles des supports de représentations.

© M. Vallée

don de ces thèmes dont la diffusion est plus globale au profit de motifs totalement renouvelés, souvent hybrides, et adaptés à de nouveaux supports (fig. 7).

3. Signification

La dernière problématique abordée porte sur la signification des oiseaux figurés. Il s'est vite avéré qu'une image peut revêtir plusieurs significations, notamment lors d'échanges. De fait, il existe autant de significations possibles que d'interprètes de l'image. Il demeure toujours plus que le seul sens esthétique et il s'agit ici de définir la part du signifié par rapport au signifiant (Godelier 2015). Animaux sauvages et pourtant familiers, omniprésents, mais à part, l'importance des figurations d'oiseaux les distingue des autres animaux. En lien avec leurs migrations, certaines espèces sont devenues détentrices d'une connaissance sacrée. De fait, la

plupart des sociétés leur ont accordé une attention particulière. Ils sont devenus tour à tour les attributs, les messagers, les compagnons et parfois les montures des divinités et des héros ; ils sont également les annonceurs de bons ou de mauvais augures. De nombreuses civilisations pratiquaient la science augurale du vol des oiseaux, l'*auguratio* ou l'ornithomancie. Ils sont des médiateurs entre le monde des humains et le monde supranaturel. Les oiseaux sont des signes, dans le sens défini par Charles Peirce (1978). Ils sont doubles, à la fois l'objet, c'est-à-dire le support physique et l'image mentale associée qui est donc immatérielle. À cela s'ajoute la place et le rôle du « regardeur », c'est-à-dire de l'interprétant. La reconnaissance dans une image est tributaire de l'identification de celle-ci à partir d'un prototype ce qui suppose la représentation d'attributs essentiels à la reconnaissance d'un oiseau et de fait, une très bonne observation de celui-ci. Les représentations d'oiseaux sont intrinsèquement liées aux

interactions humain-animal et donc à la vie culturelle des sociétés étudiées. Leur signification, leur importance évoluent à mesure que les êtres humains instaurent de nouveaux liens avec les êtres non humains. On remarque, par exemple, que les images d'oiseaux se multiplient à un moment où se développent de nouvelles techniques de production matérielle et où se diversifie le champ de l'activité des sociétés humaines. Il s'agit entre autre du développement de la métallurgie des alliages cuivreux qui va fortement impacter l'économie des sociétés de l'âge du Bronze. Elle implique des relations à plus ou moins longues distances pour l'approvisionnement en matières premières, mais aussi les échanges de certains biens de prestige, souvent porteurs de motifs symboliques, dont l'oiseau fait partie. Ce sont aussi de nombreuses activités de ces sociétés qui évoluent sensiblement, en premier lieu l'agriculture. D'une pratique plutôt itinérante héritée du Néolithique, les sociétés se tournent vers une agriculture plus diversifiée, peut-être même spécialisée, impliquant une structuration plus marquée de la société, notamment le développement des élites qui exerceront un contrôle sur ces activités. L'ensemble de ces changements sociétaux sont de fait devenus des vecteurs majeurs de la transmission des savoirs faire et de l'interrelations des cultures à travers l'ensemble de l'Europe durant la Protohistoire.

4. Conclusion

Le sens de cette étude était de participer à une meilleure compréhension des conceptions idéologiques et des croyances au sein des sociétés protohistoriques. Cette thèse avait également pour ambition d'explicitier le lien entre les êtres humains et les oiseaux, notamment en démontrant l'importance du naturalisme et de l'observation en milieu naturel. Elle a ainsi mis en évidence le rôle et la place prépondérante occupée par les oiseaux au sein des sociétés protohistoriques grâce à leurs particularités physiques ou comportementales. Cette importance confère aux objets sur lesquels ils sont figurés une charge symbolique spécifique qu'il a été possible de décoder en partie.

Notes

1 - Devant un jury composé de :

M. Jacques Cuisin – Ingénieur de recherche, délégué à la conservation/restauration des collections du Musée national d'Histoire naturelle de Paris,

Mme Nathalie Ginoux – Professeure des Universités - Sorbonne Université, Faculté des Lettres

M. José Gomez De Soto – Directeur de recherche émérite au CNRS, laboratoire Archéosciences, Rennes

M. Christoph Huth – Professeur des Universités, Université de Fribourg-en-Brisgau

M. Eugène Warmembol – Professeur des Universités, Université libre de Bruxelles

M. Stefan Wirth – Professeur des Universités - Université de Bourgogne, Dijon

Bibliographie

Bulard A. 1982 : À propos des origines de la paire d'animaux fantastiques sur les fourreaux d'épées laténiens, in Duval P.-M., Kruta V. (dir.), *L'art celtique de la période d'expansion : IV^e et III^e siècles avant notre ère*, Actes du colloque organisé sous les auspices du Collège de France et de la IV^e Section de l'École pratique des hautes études (Paris, Collège de France, 26-28 septembre 1978), Droz, Genève-Paris, p. 149-160.

Déchelette J. 1910 : *Manuel d'Archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine, II- Archéologie celtique ou protohistorique, Première partie : âge du Bronze*. Paris, Picard, 512 p.

Gedl M. 2001 : *Die Bronzegefäße in Polen*. Stuttgart, F. Steiner (Prähistorische Bronzefunde, II,15), 82 p.

Godelier M. 2015 : *L'imaginé, l'imaginaire & le symbolique*. Paris, CNRS éditions, 280 p.

Kossack G.W. 1954 : *Studien zum Symbolgut der Urnenfelder- und Hallstattzeit Mitteleuropas*. Berlin, De Gruyter & Co (Römisch-germanische Forschungen, 20), 132 p.

Kossack G.W. 1999 : *Religiöses Denken in dinglicher und bildlicher Überlieferung Alteuropas aus der Spätbronze- und frühen Eisenzeit (9.-6. Jahrhundert v. Chr. Geb.) : vorgelegt in der Sitzung vom 8. Mai 1998*. München, Verlag der Bayerischen Akademie der Wissenschaften, 204 p.

Kovács T. 1972 : Askoi, Bird-shaped vessels, bird-shaped rattles in Bronze Age in Hungary. *Folia archaeologica*, n°23, p. 7-28.

Iaia C. 2004 : Lo stile della « barca solare ornitomorfa » nella toreutica italiana della prima età del ferro, in: *Preistoria e protostoria in etruria : atti del sesto incontro di studi* ; [Pitigliano, Valentano 13-15 settembre 2002 ; Sesto Incontro di Studi sulla Preistoria e Protostoria in Etruria ; PPE.atti VI]. Miti simboli decorazioni, Centro Studi di Preistoria e Archeologia, p. 307-318.

Ilon G. 2012 : Das Rad, die Sonne, das Wasservogel und der Vogelbarken auf spätbronzezeitlichen Schwertern ... mögliche Ausdrucksformen des Handels oder anderer Beziehungen?, in : *Satu Mare. Studii și comunicări, Symposium, Satu Mare 17-18 June/Juni 2011*. Satu Mare, Editura Muzeului Sătmărean, p. 169-210.



Kromer K., Gabrovec S. 1962 : *L'art des situles dans les sépultures hallstattiennes en Slovénie*, Rudolf Habelt Verlag, Bonn (Inventaria Archaeologica - Union des sciences pré et protohistoriques Fascicule 5, Y 41-Y 46).

Le Goffic M. (coord.) 1988 : *Avant les Celtes. L'Europe à l'âge du Bronze. 2500-800 av. J.-C.*, Exposition (Abbaye de Daoulas, 14 mai - 31 août 1988), Abbaye de Daoulas,, 175 p.

Matthäus H. 1981 : Spätmykenische und Urnenfelderzeitliche vogelplastik, in von Brunn W.A., Lorenz H. (dir.) : *Studien zur Bronzezeit : Festschrift für Wilhelm Albert v. Brunn*, Mainz/Rhein, von Zabern, p. 277-297.

Patay P. 1981 : Die Eimer des Typus Kurd, in Lorenz H. (dir.) : *Studien zur Bronzezeit. Festschrift für Wilhelm Albert von Brunn*, Mayence, p. 319-326.

Peirce C.S. 1978 : *Écrits sur le signe*. Paris, Seuil, 262 p.

Richlý H. 1894 : *Die Bronzezeit in Böhmen*, Wien, A. Hölder, 213 p.

Vallée M. 2021 : Oiseaux de feu, oiseaux de terre : les figurines en terre cuite de l'âge du Bronze et du début du Premier âge du Fer, in Marcigny C., Mordant C. (dir.) : *Bronze 2019, 20 ans de recherches*, Actes du colloque international anniversaire de l'Association pour la Promotion des Recherches sur l'Âge du Bronze, Bayeux 19-22 juin 2019, Nonant, OREP, p. 631-642.

Vasić V., Vasić R. 2003 : Identification of bird representations in Prehistory, *Starinar*, n°53-54, p. 181-192.

*

Manon Vallée
Docteure en archéologie
manon.vallee@gmail.com



Un œil sur le marché de l'art et un autre sur le terrain : l'enrichissement des collections du Néolithique et de l'âge du Bronze au Musée d'Archéologie nationale – Domaine national de Saint-Germain-en-Laye

ROLANDE SIMON-MILLOT, CATHERINE LOUBOUTIN, CLAIRE CHASTANIER, PIERRE MACHU*

Le Musée d'Archéologie nationale – Domaine national de Saint-Germain-en-Laye (MAN) mène, depuis sa création en 1862, une politique d'acquisition qu'il essaie d'adapter au mieux aux avancées de la recherche et au développement des publics. Il s'agit non seulement d'assurer la pérennité, la visibilité et la bonne conservation des vestiges, mais aussi de permettre une diffusion actualisée des connaissances et également de favoriser une forme de jouissance de l'art, l'une et l'autre n'étant pas incompatibles. En sa qualité de musée national de l'Archéologie, il doit être un porte-étendard exemplaire de l'archéologie française et un relais de la recherche tant au niveau régional que national et international. Les acquisitions des collections du Néolithique et de l'âge du Bronze (NAB) essaient de refléter ce délicat équilibre. Nous verrons toutefois que la difficile articulation entre le Musée d'Archéologie nationale et les réseaux actuels de la conservation des biens archéologiques mobiliers contraignent largement les modes d'acquisition. Le MAN échappe ainsi largement aux affectations de mobiliers issus des récentes fouilles, en particulier préventives, qui privilégient généralement les musées locaux, ce qui, à terme, peut représenter un problème si une solution institutionnelle n'est pas trouvée.

1. Une collection vivante

La manière la plus pertinente d'approcher la notion de musée selon Krzysztof Pomian est de « l'évoquer à travers le phénomène de ce qu'on appelle la collection » (Pomian 2020), c'est-à-dire l'ensemble des biens que conserve le musée et ce qu'il expose, ce qu'il entreprend de transmettre aux générations futures et ce qu'il présente aux générations présentes comme exemplaire ou représentatif. La collection fonde le musée. La loi n° 2002-5 du 4 janvier 2002 relative aux musées de France¹ qui pose la première définition juridique du musée en instituant les musées de France renvoie directement à cette notion. « Est considérée comme musée [...] toute collection permanente composée de biens dont la conservation et la présentation revêtent un intérêt public et organisée en

vue de la connaissance, de l'éducation et du plaisir du public ». À Prague, le 24 août 2022, l'Assemblée générale extraordinaire de l'ICOM a approuvé la proposition de nouvelle définition du musée qui rappelle notamment qu'« Un musée est une institution permanente, à but non lucratif et au service de la société, qui se consacre à la recherche, la collecte, la conservation, l'interprétation et l'exposition du patrimoine matériel et immatériel [...] ». La collecte y apparaît donc en bonne place, ce qui se traduit dans le langage muséal par le terme d'*acquisition*, c'est-à-dire le moyen par lequel le musée fait entrer un bien dans ses collections que ce soit à titre onéreux ou à titre gratuit.

1.1 - L'enrichissement des collections, une des missions fondamentales du musée

Contrairement aux collections privées qui peuvent faire l'objet d'échanges ou de reventes, ce qui entre dans les collections d'un musée de France a vocation à y rester : c'est le principe d'inaliénabilité (articles L. 415-5 du code du patrimoine et L. 3111-1 du Code général de la propriété des personnes publiques). Selon ce principe, il importe de sélectionner ses acquisitions avec sagesse. Le choix engageant l'institution de manière définitive, il doit s'inscrire dans le cadre de la politique d'acquisition définie par le musée, pour le musée. Ce cadre n'est pas figé, mais il a été réfléchi lors de l'élaboration du projet scientifique et culturel de l'établissement.

Les musées d'archéologie de référence, au nombre d'une cinquantaine en France (Louboutin à *paraître*), et les musées généralistes accueillant des collections archéologiques, entrent bien évidemment dans ce réseau d'obligations, même si le statut particulier des collections archéologiques, leur mode de collecte, leur importance volumétrique parfois considérable, les distinguent nettement des musées d'art par exemple.

1.2 - Une affaire de contexte

Les biens archéologiques mobiliers sont d'abord pour les archéologues des données scientifiques,



des spécimens collectés et enregistrés sur le terrain de la fouille par tous les moyens techniques à disposition au moment de l'opération. Ce sont souvent des éléments fragmentaires d'objets usagés, jetés ou abandonnés, de simples déchets, les vestiges durables d'un passé révolu, des traces à peine identifiables. Mais ce sont également des objets de collection issus d'ensembles découverts anciennement, ce que l'on a longtemps appelé des *antiquités*. Et ce sont, parfois, des chefs d'œuvre. Le bien archéologique ne se résume donc pas à sa seule dimension contextuelle. Le comte de Caylus au XVIII^e siècle considérait déjà l'objet archéologique pour lui-même, comme objet de collection et « porteur d'histoire » (Pomian 1987). Françoise Choay évoque d'une autre manière la valeur cognitive de l'objet archéologique, « témoin d'un instant de la création humaine » (Choay 1992). Enfin il ne faudrait pas oublier la valeur émotionnelle, la valeur historique, ou encore la valeur de rareté de l'objet archéologique, qui le rendent si précieux aux yeux de certains collectionneurs. Les musées d'archéologie se sont construits dans ce rapport complexe entre l'objet et le contexte. Ils naviguent d'une notion à l'autre, dans des combinaisons qui ne s'excluent pas forcément, mais se complètent parfois au sein d'une même problématique.

Au cours du processus d'acquisition, les musées doivent s'interroger sur le statut des biens qu'ils souhaitent faire entrer dans leurs collections, leur histoire récente et surtout leur provenance. En archéologie, la question du pillage se pose systématiquement, et aujourd'hui sans doute plus que jamais avec le développement des ventes en ligne et la diffusion croissante des détecteurs de métaux. Ce loisir occasionne une perte immense pour la recherche archéologique. Les données une fois perdues ne se retrouvent plus. Les liens une fois cassés ne se réparent pas. Les associations des biens mobiliers entre eux et leur relation avec la structure qu'ils occupaient, tout ce qui fait sens en archéologie, est détruit sans avoir été observé lors du prélèvement indélicat de l'objet hors de sa couche sédimentaire. Cette notion de perte attachée au manque de contexte n'est pas moins douloureuse dans les autres domaines du patrimoine, que l'on songe à une page d'incunable hors de son ouvrage d'origine par exemple ou à une statue médiévale volée et sans provenance, mais elle est cruciale en archéologie.

1.3 - Trésor national ou bien culturel ?

Afin de contrecarrer le pillage et le commerce

illégal des biens patrimoniaux, qu'ils soient archéologiques ou non, leur circulation hors du territoire national est encadrée par le Code du patrimoine qui reconnaît deux catégories fonctionnelles et juridiques : d'une part la qualification de trésor national pour les collections publiques, qui sont propriétés publiques, inscrites à l'inventaire et sont passées devant les commissions d'acquisition idoines², et d'autre part la qualification de bien culturel pour tout le reste et notamment les biens privés, qui vise essentiellement le marché de l'art, bien que certains d'entre eux puissent avoir le statut de trésor national. Les biens qualifiés de trésors nationaux sont définis par le code du patrimoine à l'article L.111-1 et concernent tous les objets qui appartiennent aux collections publiques, les objets classés au titre des Monuments historiques (ou des Archives historiques) et à titre temporaire (pour une durée de trente mois) les biens culturels qui ont fait l'objet d'un refus de certificat d'exportation. Selon cette définition tout mobilier archéologique qui appartient à l'État ou à une collectivité (et c'est le cas de la majorité du mobilier archéologique provenant de fouilles préventives – soit 90 % du mobilier archéologique découvert depuis 30 ans) doit fort logiquement être considéré comme un trésor national puisqu'il appartient pour moitié à l'État. Avec la loi du 7 juillet 2016 relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine (dite LCAP), le statut de l'ensemble des vestiges archéologiques, issus de fouilles ou découverts fortuitement, passera d'ici quelques décennies sans doute, entièrement sous propriété de l'État.

Le mobilier archéologique découvert anciennement ou encore actuellement sur des terrains dont la propriété n'a pas changé, qui appartient à des particuliers ou à des sociétés privées, est considéré comme un bien culturel soumis à restriction de circulation s'il a plus de 100 ans d'âge et qu'il provient de fouilles ou de découvertes terrestres ou sous-marines, de sites archéologiques ou de collections archéologiques³. On peut retrouver ces objets parfois sur le marché de l'art. Et c'est là qu'interviennent les musées, par l'achat de biens archéologiques.

1.4 - La valeur vénale du bien archéologique mobilier

De nombreux objets archéologiques font l'objet de ventes, par des particuliers, des galeries ou lors de ventes publiques. Ils font de fait partie du marché de l'art. Qu'on le regrette ou non, l'objet archéologique a une valeur vénale, ce qui

dans le cas du mobilier archéologique génère des problèmes récurrents de pillage et constitue un véritable fléau pour la recherche actuelle. Il est regrettable de voir des sites archéologiques, en cours de fouille ou même non fouillés, endommagés par ces pillards. Il est terrible de voir disparaître chaque année probablement des dizaines voire des centaines de dépôts d'objets métalliques, prélevés brutalement par des prospecteurs clandestins munis de détecteurs. Aujourd'hui, les services de l'État en charge de l'archéologie poursuivent avec détermination toute personne qui porte atteinte au patrimoine archéologique. Rappelons que le pillage d'un site archéologique, sa destruction, sa dégradation ou sa détérioration sont punis de sept ans d'emprisonnement et de 100 000 € d'amende (articles 311-4-2 et 322-3-1 du code pénal créés par la loi n° 2008-696 du 15 juillet 2008 - art. 34). Cette peine peut être portée à dix ans d'emprisonnement et 150 000 € d'amende lorsque les actes sont commis par plusieurs personnes agissant en qualité d'auteurs ou de complices ou autre circonstance aggravante (articles 311-4 et 322-3 du code pénal).

Pour ces pillards, les valeurs d'ancienneté, d'esthétique et de rareté priment sur le contexte qui fait pourtant toute la valeur scientifique de l'objet. Les objets archéologiques issus de ces pillages sont souvent anonymisés, détachés de leur provenance pour ne pas attirer l'attention, privés de tout contexte par l'absence de fouilles scientifiques, déracinés. En outre, les ventes illégales de biens archéologiques passent par divers chemins, franchissent les frontières, offrent des visages variés et se déploient sur de nombreux supports du marché de l'art, bref sont difficilement traçables. Ce phénomène a connu ces dernières années une forte croissance avec le développement des ventes sur internet nécessitant de la part des musées et des professionnels de l'art une prudence accrue et une plus grande vigilance. Recherche des provenances, vérification des informations fournies par le ou les propriétaires, recoupement de ces dernières avec la documentation à notre disposition, prise de contact avec les acteurs de la recherche, avec les collègues des administrations territoriales de l'archéologie ou des musées : il est parfois nécessaire de recourir à une véritable enquête pour remonter à la source d'un objet ou d'un lot de biens archéologiques mobiliers, parfois sans succès. Et dans ce dernier cas, quand toutes les pistes ont échoué, quand il ne reste aucun moyen de déterminer par quel chemin un bien archéologique est arrivé devant nous pour acquisition : que fait-on ? Cette question se pose

fréquemment aux professionnels du patrimoine et des musées, sans qu'une réponse simple puisse y être apportée. Il arrive heureusement, parfois, que ces enquêtes aboutissent... c'est ce que nous verrons à travers quelques cas d'acquisitions réalisées au sein des collections du Néolithique et de l'âge du Bronze.

2. Modalités d'enrichissement des collections des musées nationaux : l'exemple des collections du Néolithique et de l'âge du Bronze conservées par le MAN

Créé par décret impérial le 8 mars 1862 et inauguré par Napoléon III le 12 mai 1867, le MAN a bénéficié dès l'origine de tous les types d'enrichissement pratiqués par les musées. Au sein du MAN, les modalités d'enrichissement ont été et sont peu ou prou les mêmes pour les collections de toutes les périodes (Jouys-Barbelin, Louboutin 2016-2017), avec une légère prédominance quantitative des acquisitions non onéreuses, mais un engagement financier de l'État non négligeable pour des œuvres ou ensembles majeurs. La grande majorité des dépôts de l'âge du Bronze tout comme les objets en or ont ainsi fait l'objet d'acquisitions onéreuses.

Le MAN, conçu à l'origine comme un véritable laboratoire de la recherche archéologique, un outil pédagogique et un diffuseur des connaissances en cours, a vu son lien avec la pratique des fouilles et leur valorisation se diluer au cours du temps et ne plus donner, malheureusement, d'identité particulière au musée, notamment faute de politique concertée et concrète entre les différents acteurs institutionnels, nationaux ou territoriaux, pour la gouvernance et la localisation des vestiges à conserver, pour une articulation et une complémentarité des missions et projets scientifiques des musées nationaux et des musées de collectivités territoriales (Louboutin 2017 et *à paraître*).

Avant la loi dite loi Carcopino du 27 septembre 1941, aucun texte ne définissait la propriété des vestiges archéologiques et la possession valait donc titre. La loi LCAP (loi relative à la Liberté de la Création, à l'Architecture et au Patrimoine) du 7 juillet 2016 règle de façon limpide le statut des vestiges découverts après sa promulgation (propriété intégrale des vestiges au propriétaire d'un terrain n'ayant pas muté depuis la promulgation de la loi ; propriété intégrale à l'État pour les terrains ayant muté depuis cette date). Entre 1941 et 2016, les lois relatives à l'archéologie préventive (2001 et 2003) et le code du patrimoine (2004, partie législative, et 2011, partie



réglementaire) ont complété et clarifié les statuts des opérations de terrain et de propriété des vestiges, mais les entrées de collections en musée ont longtemps nécessité, et nécessitent encore des enquêtes minutieuses indispensables pour éclairer le statut des objets et autoriser une acquisition non contestable. En effet, la pratique longtemps prédominante, pour les fouilles programmées, du don tacite ou simplement oral du produit des fouilles par le légitime propriétaire aux responsables des fouilles ne dote pas les vestiges issus de fouilles antérieures à juillet 2016 d'un pedigree sûr. En outre, les textes législatifs n'offrent toujours pas de cadre commode pour définir la propriété de trop nombreuses découvertes anciennes, souvent passées de mains en mains ou oubliées au grenier pendant des générations et dont l'historique est très difficile, voire parfois impossible à retracer. Dans le cadre d'une recherche d'historique incomplet, les musées adoptent une attitude déontologique qui associe sauvegarde du patrimoine et refus des acquisitions qui pourraient être entachés d'un historique inconnu, imprécis voire trompeur.

Le terme acquisition recouvre les libéralités, enrichissements à titre gratuit, et les achats onéreux. Pour ces derniers, le ministère de la Culture verse une subvention à la RMN-GP (Réunion des musées nationaux – Grand-Palais) qui prend en charge le coût des achats des musées nationaux SCN validés par la commission décisionnaire et le Conseil artistique. Dans la catégorie des acquisitions n'utilisant pas de crédits, mais émergeant néanmoins au budget de l'État, il faut compter les libéralités assorties d'un reçu fiscal, ouvrant droit à des réductions d'impôts pour les donateurs privés ou institutionnels, et les datations en paiement, notamment, des droits de succession. Les collections du Néolithique et de l'âge du Bronze du MAN

offrent un panorama presque complet des modalités d'enrichissement des collections muséales. Leur font défaut la dation, dont bénéficient pour partie certaines collections paléolithiques (le Roc-aux-Sorciers, Angles-sur-l'Anglin : don, legs et dation) et gallo-romaines (trésor de Rethel : dation et achat) et, sauf oubli de notre part, les legs ; en 2018, le mécénat a bénéficié au MAN pour la première et unique fois à ce jour, pour l'acquisition d'un bien ayant fait l'objet d'un refus de certificat d'exportation, la visière de casque à visage romain de Conflans-en-Jarnisy, grâce au soutien de la Fondation La Marck.

Dans la majorité des cas, les acquisitions ne sont pas des opérations complexes ni problématiques. Parmi les dons manuels, plus courants que les donations (qui supposent un acte devant notaire), citons les casques de Paris et d'Auxonne offerts par Napoléon III, premiers objets de l'âge du Bronze entrés au MAN tout juste ouvert, en 1871, ou le mobilier de la sépulture 101 de la Colombine (Champlay, Yonne) offert par la veuve du fouilleur, Georges Bolnat. Au nombre des achats menés sereinement, celui de l'ensemble de parures en or de Balinghem (Pas-de-Calais) tranche sur celui des parures de Guines (cf. tableau *infra*). L'essentiel du dépôt de Larnaud, mis au jour fortuitement le 10 mars 1865 par un paysan, fut presque immédiatement acheté au prix du métal par Zéphyrin Robert, conservateur du musée de Lons-le-Saunier, puis acquis par le MAN, par l'intermédiaire d'une galerie parisienne, en 1867 à l'occasion de l'exposition universelle de Paris.

Quelques cas plus singuliers, voire complexes, méritent d'être évoqués, et le tableau ci-dessous permet de compléter et d'illustrer la variété des modalités d'acquisition qui ont permis depuis plus d'un siècle et demi au MAN de préserver et exposer des collections archéologiques majeures.

Affectation de l'État	<p>Cys-La-Commune (Aisne)</p> <p>Cette sépulture exceptionnelle doit sa conservation à la ténacité de Michel Boureux, alors attaché à l'archéologie au comité du tourisme de l'Aisne et sauveteur, dans les années 1960, de nombreux sites du département, notamment du village néolithique de Cuiry-les-Chaudardes. Faute de temps et de moyens et grâce à l'intervention de Roger Agache, directeur de la circonscription archéologique de Picardie, l'inhumation fut coffrée sur place et transportée au MAN. L'urgence du sauvetage, la nature des vestiges - des restes anthropologiques - et la date ancienne de la découverte (1965) expliquent le statut administrativement assez imprécis de cette acquisition « enlevée en bloc pour être présentée au musée » que l'on considère comme une affectation de l'État.</p> <p>Joffroy R. 1972 : Sépulture néolithique de Cys-la-Commune (Aisne), <i>Antiquités nationales</i>, 4, p. 22-28.</p>
-----------------------	---

<p>Don d'une institution</p>	<p>Lannion, la Motta (Côte d'Armor) En juin 1939, A. E. Van Giffen, directeur du Biologisch-Archaeologisch Instituut de l'Université d'État à Groningen entreprend la fouille du tumulus et découvre un ensemble funéraire remarquable déposé dans un coffre en dalles de pierre. Il emporte le mobilier pour étude aux Pays-Bas, et propose dès 1946 de le donner au MAN. Il faudra toutefois attendre 1988 pour concrétiser ce don de l'Université de Groningen (fig. 1). Butler J. J., Waterbolk H. T. 1974 : La fouille de A. E. Van Giffen à La Motta, un tumulus de l'âge du Bronze Ancien à Lannion (Bretagne), <i>Palaeohistoria</i>, 16, p. 107-166.</p>
<p>Don d'un particulier et affectation de l'État</p>	<p>Sorel-Moussel, le Fort-Harrouard (Eure et Loir) Sans fortune personnelle, l'abbé Philippe mène à bien, entre 1905 et 1949, des fouilles sur le site de Fort Harrouard grâce à un mécène, Louis Deglatigny, qui acquiert une grande partie des terrains en 1914. Les découvertes sont dès l'origine destinées au MAN auprès duquel elles font l'objet de dons. En 1921, L. Deglatigny fait don de ses terrains à l'État et, en 1934, il complète l'acquisition du site qu'il donne également à l'État. Propriétaire du terrain, l'État est donc dès lors propriétaire du mobilier découvert sur le site. Philippe J. 1927 : Cinq années de fouilles au Fort-Harrouard. 1921-1925, <i>Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques</i>, t. XXV bis (bulletin hors-série), 175 p. Philippe J. 1936 et 1937 : Le Fort-Harrouard, <i>L'Anthropologie</i>, t. XLVI, p. 257-301 et 542-612 ; t. XLVII, p. 253-308. Mohen J.-P., Bailloud G. 1987 : <i>La vie quotidienne. Les fouilles du Fort-Harrouard</i>, L'âge du Bronze en France, 4, Picard, p. 9-15.</p>
<p>Dépôt partiel d'un musée national</p>	<p>Quimperlé, forêt de Carnoët (Finistère) Fouillé en 1843 par MM. Boutarel et Peyron, le tumulus livre un très riche mobilier funéraire qui est donné au musée de Cluny en 1844 par le Ministre des Finances. En 1887, le musée de Cluny dépose l'ensemble du mobilier au MAN, hormis deux pièces exceptionnelles, une chaîne en or toujours conservée au musée de Cluny, et une chaîne en argent aujourd'hui disparue et dont il ne reste qu'une galvanoplastie conservée au MAN. Briard J., Mohen J.-P. 1974 : Le tumulus de la Forêt de Carnoët à Quimperlé (Finistère), <i>Antiquités nationales</i>, 6, p. 46-59.</p>
<p>Don d'un particulier et achat à un particulier</p>	<p>Billy, le Theil (Loir et Cher) Mal documenté, mais d'un grand intérêt, le mobilier découvert fortuitement en 1875 comprend notamment une très belle ceinture qui fut en partie – un fragment de la ceinture annulaire et une petite pendeloque – donnée au MAN par son découvreur l'abbé Bourgeois. Le reste de la ceinture et du mobilier est acquis en 1879 auprès de son héritier, l'abbé Delaunay. Bourgeois L. 1875 : Une sépulture de l'âge du Bronze dans le département du Loir-et-Cher, <i>Revue Archéologique</i>, XXIX, p. 73-78. Milcent P.-Y. 1995 : La Sologne entre Bronze et Fer (XIIIe -Ve s. av. J.-C.), <i>Bulletin du Groupement de Recherches archéologiques et historiques de la Sologne</i>, 17, 3, p. 45-73.</p>
<p>Achat à un particulier, après revendication de l'État</p>	<p>Onzain, les Basses terres noires (Loir-et-Cher) Les musées de Blois n'ayant pas souhaité acquérir cette découverte clandestine de 1997, le MAN manifesta son intérêt auprès du propriétaire et du Service régional de l'Archéologie. Le prix demandé ayant été jugé exorbitant, l'État diligenta une procédure de revendication associée à une expertise qui ramena le prix à moins de la moitié de la demande du propriétaire qui accepta la transaction en 2002, d'assez mauvais gré. Leroy D., Milcent P.-Y. 2015 : Onzain - Les Basses Terres Noires, <i>ADLFI. Archéologie de la France - Informations</i> [En ligne], Centre. http://journals.openedition.org/adlfi/14224</p>



Achat à un particulier, de gré à gré et achat à un particulier, suite à refus de certificat d'exportation	<p>Guines (Pas de Calais)</p> <p>Le dépôt de Guines a été découvert à quelques kilomètres à peine du dépôt de Balinghem. Arrivé chez ses propriétaires au début des années 1980 par le biais d'apports de terres de remblais, il a très longtemps été pris pour de la vulgaire ferraille et les cinq parures ont été remises dans un garage pendant plusieurs années. Leur entrée au MAN s'est déroulée en deux temps. En 2001, le MAN a acheté aux propriétaires deux torques qu'ils venaient de redécouvrir à l'occasion d'un grand ménage. En 2000, ils avaient déjà vendu un torque, un bracelet et la « ceinture » (fig. 2) à un antiquaire, pour une somme dérisoire correspondant plus au moins au prix du métal brut. L'acquisition de ces trois pièces nécessita trois années de rudes tractations avant de parvenir à une obligation de cession à l'État par l'antiquaire (refus de certificat d'exportation et deux offres successives par l'État) pour un prix établi par expertise contradictoire et dont les 2/3 étaient attribués aux propriétaires grugés.</p> <p>Louboutin C., Gratuze B., Barrandon J.-N. 2003 : Parures en or de l'Âge du Bronze de Balinghem et Guines (Pas-de-Calais) : caractérisation de la composition des alliages, <i>Antiquités nationales</i>, 35, p. 83-94.</p>
Dépôt d'un musée national	<p>Avanton (Vienne)</p> <p>Découvert en 1844, le cône fut acquis par le musée du Louvre en 1847, puis déposé au MAN en 1956. Il appartient à un petit groupe de vestiges de très grande qualité artistique (et financière) déposés par le Louvre et qui devraient faire l'objet d'un changement d'affectation dans les années à venir au bénéfice du MAN, dans le cadre d'un éclaircissement des périmètres et donc des responsabilités des différents musées nationaux par le décroisement de leurs dépôts mutuels.</p> <p>Eluère C. 1982 : <i>Les ors préhistoriques</i>, L'âge du Bronze en France, 2, Picard, p. 107 et 167.</p>
Achat à un particulier, de gré à gré	<p>Bretagne</p> <p>« Rares sont les collections archéologiques régionales entrées au MAN qui ont suscité de telles polémiques en France » (Pétard, p. 208). La collection archéologique réunie par Paul Maufras du Chatellier constitue un des grands ensembles du Néolithique et de l'âge du Bronze du MAN. Sa vente à l'État en 1924 fut précédée de tractations multiples menées par la famille avec diverses institutions et de vives querelles entre les potentiels intéressés, encore parfois tenaces aujourd'hui.</p> <p>Pétard L. 2016-2017 : La collection Paul du Chatellier au musée d'Archéologie nationale : l'éclairage des archives sur une acquisition mouvementée, <i>Antiquités nationales</i>, 47, p. 199-209.</p> <p>https://societe-archeologique.du-finistere.org/video/la_vente_de_la_collection_du_chatellier_fevrier_2021.html</p>
Don de particuliers	<p>Papua Barat (Indonésie)</p> <p>Pierre et Anne-Marie Pétrequin ont considéré que le fruit de plus de vingt ans de missions en Papouasie occidentale et dans les Moluques devait trouver place dans un musée d'archéologie riche d'une longue tradition d'archéologie comparée. Le MAN accueille avec enthousiasme la collection, en 1995. Conformément aux conditions du don, elle donna lieu à une importante publication et à une exposition.</p> <p>Pétrequin P., Pétrequin A.-M. 2006 : <i>Objets de pouvoir en Nouvelle-Guinée. Catalogue de la donation Anne-Marie et Pierre Pétrequin</i>, Paris, RMN-CTHS, 552 p.</p>



Fig. 1 - Mobilier funéraire du tumulus de la Motta à Lannion (Côte d'Armor), début du 2^e millénaire av. J.-C., musée d'Archéologie nationale – Domaine national de Saint-Germain-en-Laye, MAN 86175 à 86175
© Valorie Gô



Fig. 2 - Tampon de la « ceinture » en or du dépôt de Guines (Pas-de-Calais), musée d'Archéologie nationale – Domaine national de Saint-Germain-en-Laye, MAN 89908
© Valorie Gô



2.1 - Focus sur quelques acquisitions récentes

2.1.1 - Un exemple de don : la ceinture de Freycinel (Lozère)

La ceinture du Freycinel à Ispagnac (Lozère), datée de l'âge du Bronze final, a été donnée au MAN en 2020. Elle avait été publiée une première fois en 1898 par Émile Cartailhac, soit bien avant la loi Carcopino, et avant même que n'existe une quelconque législation pour l'archéologie. Grâce à cet article de E. Cartailhac, il a été facile, 120 ans après la découverte, de vérifier les dires du donateur. Derrière les initiales G. D. mentionnées pour nommer le découvreur et propriétaire de 1898, se cache en effet le nom de François Germer-Durand, grand-père du donateur et architecte en chef de la Lozère de 1878 à 1906, inspecteur archéologue, correspondant du ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts pour la conservation des Monuments Historiques au sein de la ville de Mende (Busschaert, Simon-Millot 2020). Transmise de génération en génération au sein de la famille du donateur, cette *ceinture* avait disparu pendant plus d'un siècle des réseaux de la recherche archéologique. Elle ne réapparaît qu'en 2019, lorsque le petit-fils de François Germer-Durand prend contact avec le Musée d'Archéologie nationale pour s'informer de l'intérêt archéologique de cet objet familial. Dès lors a débuté une phase d'étude, afin de mieux cerner l'intérêt scientifique de l'objet, rapidement identifié. Advint ensuite une phase de négociation avec le propriétaire de la ceinture afin de déterminer s'il était susceptible de s'en défaire au profit d'une collection publique et selon quelles modalités. Des contacts furent pris auprès du musée de Mende par la famille du propriétaire, mais ils sont restés sans suite. En 2020, le MAN ayant manifesté son intérêt, une procédure de don manuel simple est lancée. Elle se manifeste d'abord par un courrier d'intention de don adressé par le propriétaire au MAN. C'est à la réception de ce courrier que peut commencer véritablement la phase d'acquisition de la ceinture de Freycinel. Le projet de don passe alors devant la commission d'acquisition des musées nationaux – services à compétence nationale. Suite à l'avis favorable de la commission, il est procédé à la rédaction puis à la signature d'un arrêté ministériel qui mentionne son affectation au MAN. Rappelons que c'est l'État (ou la collectivité pour les musées territoriaux) qui acquiert les collections et les affecte à un musée. La ceinture de Freycinel est donc acquise au

nom de l'État pour les collections nationales et affectée au MAN à la date de signature de l'arrêté soit le 27 octobre 2020 pour inscription sur l'inventaire de ce musée.

2.1.2 - Un exemple d'achat de gré à gré : la hache de Calvignac (fig. 3)

En 2019, le MAN a pu faire l'acquisition à titre onéreux d'une très belle lame de hache en jadéite provenant de Calvignac (Lot) auprès d'un particulier par l'intermédiaire d'un marchand parisien. Cette hache avait été découverte fortuitement lors de la démolition du mur d'une ancienne bergerie, propriété privée d'un couple de ressortissants anglais, à qui elle appartenait donc entièrement. Sa découverte a été signalée



Fig. 3 - Lame de hache en jadéite, provenant de Grès-Haut à Calvignac dans le Lot, 28,6 de long, fin du 5^e millénaire av. J.-C., musée d'Archéologie nationale – Domaine national de Saint-Germain-en-Laye, MAN 91808 © Valorie Gô

dès 2011 au SRA-Midi-Pyrénées et son étude a pu être réalisée dans la foulée. Elle a été publiée une première fois en 2011 dans un article (Vaquer *et al.* 2011) et exposée dans l'exposition « Signes de richesse » réalisée en 2015 par le Musée national de Préhistoire des Eyzies puis présentée au musée des Confluences à Lyon. Elle est également recensée dans le cadre du projet Jade, une étude pluridisciplinaire sur les haches néolithiques en roches alpines menée depuis 2005 par Pierre et Anne-Marie Pétrequin avec le soutien de l'Agence nationale de la Recherche (la hache de Calvignac y porte le n° 2012-025) et mentionnée déjà dans de nombreuses recherches⁴ où elle apparaît comme une référence. Le 4 février 2019, une demande de certificat d'exportation est envoyée au Service des musées de France par la société de vente aux enchères Bonhams chargée de la vente par le propriétaire. Les demandes d'exportation traitées par le Service des musées de France sont examinées à la demande de son responsable par les grands départements patrimoniaux, au nombre de 16 (dont la liste figure à l'article R.422-2 du code du patrimoine). Le MAN est le grand département pour ce que l'on nomme les

antiquités nationales. Dès la réception de cette demande, la hache de Calvignac a été reconnue. Comme toujours en pareil cas, le MAN a cherché à éviter de demander un refus de certificat d'exportation, opération administrativement assez lourde, à réserver à des cas assez exceptionnels. Il a pris contact immédiatement avec la galerie afin de négocier l'achat de la hache par l'État, au profit des collections publiques. La demande de certificat a été retirée par la galerie et la hache acquise à l'amiable par l'État auprès du mandataire du propriétaire, puis affectée au MAN par un arrêté en date du 4 juillet 2019. Elle a été présentée en 2022 au Louvre-Lens dans la Galerie du temps. Il convient de noter à cet égard qu'il n'y a pas de valeur plancher pour les certificats d'exportation des biens d'archéologie nationale : tous doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation, même si leur valeur est nulle.

2.1.3 - Un exemple d'acquisition en vente publique : le dépôt dit « de Lannilis » (fig. 4)

Le dépôt dit « de Lannilis » a été acquis en vente publique en avril 2020, pendant la pre-



Fig. 4 - Épingles en bronze du dépôt de Lannilis (Finistère), musée d'Archéologie nationale – Domaine national de Saint-Germain-en-Laye, MAN 91904 © Valorie Gô



mière période de confinement. Il est constitué de plusieurs objets en bronze dont certains, comme les épingles à tête en disque, sont exceptionnellement rares en France. Son contexte de découverte est malheureusement peu clair. Cet ensemble est réputé avoir été trouvé dans la région de Lannilis dans le Finistère au début du XX^e siècle (Douaud 1981). Il a été publié par Philippe Douaud en 1981 et mentionné comme appartenant à une collection anciennement constituée à Brest. Fort de ces éléments signalés par Marilou Nordez et Sylvie Boulud une dizaine de jours avant la vente aux enchères de Drouot Digital, et après s'être renseigné auprès des autres musées susceptibles d'être intéressés par la vente, le MAN a requis l'autorisation de la commission d'acquisition des musées nationaux SCN pour se porter acquéreur du lot mis en vente par la maisons Vermot et associés. Toutefois cette vente, réalisée dans un contexte difficile, en plein cœur du confinement, s'est avérée plus compliquée qu'initialement prévue. Elle ne pouvait se faire que sous forme entièrement dématérialisée : mais comment enchérir quand on est un musée confiné, sans carte de crédit utilisable à cette date pour les acquisitions en ligne et sans expérience d'acquisition en ligne ? Nous avons heureusement pu compter dans cette période compliquée sur la réactivité du Service des musées de France d'une part, et de la société des amis du musée, la SAMAN, d'autre part, qui a finalement pu acquérir ce lot et en faire don au musée par courrier en date du 9 juin et avis favorable de la commission d'acquisition des musées nationaux SCN, le 2 juillet 2020.

L'acquisition par le MAN de cet ensemble pourrait connaître une suite heureuse pour la recherche. En effet, en dépit de nos demandes réitérées auprès de la maison des ventes Vermot, les coordonnées des propriétaires récents ne nous ont pas été communiquées, mais Philippe Douaud, auteur de l'article de 1981, a pris contact avec le musée et nous a informé d'un certain nombre d'éléments, encore non publiés, qui méritent approfondissement. Prochainement, de nouvelles études menées par un collectif de chercheurs dont Marilou Nordez, Sylvie Boulud et Muriel Melin, permettront peut-être de lever le voile sur la provenance exacte et le contexte de la découverte du dépôt dit « de Lannilis ».

2.1.4 - Une vente problématique : la collection François Bigot

Les acquisitions en vente publique peuvent être,

comme on l'a vu, extrêmement problématiques en archéologie, car elles reposent rarement sur des informations complètes et des provenances vérifiées. Le cas de la récente vente publique de la collection François Bigot qui s'est tenue à Drouot-Richelieu les 28 et 29 septembre 2021, est à cet égard édifiant. Le MAN, après une enquête de deux mois et plusieurs échanges avec de nombreux collègues en région et à Paris, y a acquis trois lots : une hache en jadéite de Soubise (Charente), une lame de débitage en silex du Grand-Pressigny provenant probablement du grand dépôt des Ayez (Indre-et-Loire) ainsi que cinq éléments de char en bronze. D'après le catalogue de vente, ce dernier ensemble provenait de "La Croix Saint-Lanfrais", mais il s'agit probablement d'une erreur de lecture d'étiquette (dont la présence n'est pas mentionnée sur le catalogue, mais qui existe bel et bien sur l'objet). Pierre-Yves Milcent nous a suggéré l'idée qu'il faudrait plutôt lire la Croix-Saint-Leufroy, dans l'Eure, commune où Léon Coutil mentionne dans *Archéologie gauloise, gallo-romaine, franque et carolingienne du Département de l'Eure tome II – arrondissement de Louviers, 1898-1921*, p. 277, la découverte de « deux fragments très effilés mesurant 0,43 cm de longueur portant une dizaine de petits filets de bronze » ; « Elles devaient être données au musée de Rouen, où elles ne sont pas entrées ». Cette description pourrait correspondre à celle du lot acquis par le MAN.

Cette vente publique s'est effectuée dans un contexte très difficile lié au mode de constitution très opaque de sa collection par François Bigot, dont le métier d'antiquaire ne s'embarassait pas toujours d'une éthique irréprochable en dépit de sa formation en archéologie⁵. Un travail de diffusion de l'information et d'enquête préalable mené par une équipe constituée de membres du MAN (Catherine Schwab et Rolande Simon-Millot), du musée national de Préhistoire-MNP (Nathalie Fourment) et du Muséum national d'histoire naturelle-MNHN (Roland Nespoulet) s'est mis en place très rapidement, dès le 12 août 2021, après réception du catalogue au format PDF. Des alertes auprès d'un certain nombre de collègues ont été lancées dans les SRA et en direction des musées et conseillers-musées en DRAC, notamment par le biais du Service des musées de France et du réseau *Archéomuse*⁶, afin d'établir les priorités, coordonner les informations et questions et vérifier les provenances de certaines pièces douteuses. Le vendredi 24 septembre 2021, dans la suite des orientations prises lors de la réunion du mercredi 22 septembre organisée par le Ser-

vice des musées de France avec les représentants de la maison de ventes, le groupe de travail MAN/MNP/MNHN s'est rendu au local de l'expert parisien où était conservée la collection avant sa mise en vente afin de procéder à l'expertise des lots soumis à la vente et de procéder à une identification des pièces devant être exclues de cette vente pour des raisons d'appartenance à des collections publiques ou de non-conformité manifeste des propriétés ou provenances annoncées. De nombreux lots douteux ont été retirés de la vente avant les 28 et 29 septembre, soit pour leur appartenance avérée à des collections publiques, démontrable grâce à leur numéro d'inventaire ou leur publication antérieure, soit en raison de leur statut juridique peu clair (cas des lots issus de fouilles programmées sans que les propriétaires réels n'aient cédé formellement leurs collections, cas des collections avec attributions manifestement impossibles, etc.). Sur la base de cet examen, le Service des musées de France a obtenu le retrait de 102 des 786 lots de la vente !

In extremis, une épée de type Moringen, variante Corcelettes, datée du Bronze final IIIb (9^e siècle av. J.-C) signalée par Léonard Dumont (alors doctorant de l'Université de Gand et de Bourgogne), dix minutes avant le début de la vente, a pu être retirée. L'épée appartient probablement au musée des Beaux-Arts de Lyon où elle est mentionnée disparue depuis la fin du XIX^e siècle. Elle est bien identifiable grâce à sa pointe de travers et aux nombreux dessins qui la représentent.

En juillet 2022, parmi les lots dont le retrait avait été obtenu, un certain nombre d'entre eux appartenant sans ambiguïté aux collections publiques de musées de France a été officiellement revendiqué aux fins de restitution, d'autres lots ont été signalés comme présentant des doutes importants sur leur statut exact, leur authenticité et les conditions d'exportation de leur territoire d'origine et certains comme provenant assurément de fouilles archéologiques non autorisées et/ou relevant de titres de propriété infondés. Pour des ensembles complexes, des études complémentaires fines de leurs contenus qui ne peuvent être réalisées sur la seule base du catalogue de vente ont été demandés. Le Service des musées de France reste encore en attente de réponse sur ces demandes.

2.1.5 - Quelques acquisitions manquées... et des regrets aussi

Le travail d'enquête préalable que demande chaque acquisition est une absolue nécessité

pour les musées et ce d'autant plus aujourd'hui que s'intensifient le marché de l'art international et les voies d'échange dématérialisées. De douloureuses affaires nous l'ont encore appris récemment. Nous pouvons heureusement, et ces quelques exemples l'ont bien démontré, compter sur un réseau de collègues, conservateurs, chercheurs et étudiants d'une grande réactivité. La veille collective, les échanges d'informations et la mise en place d'un réseau très actif à l'échelle de la France, et parfois au-delà, sont la meilleure réponse et probablement la seule solution face aux ventes de biens archéologiques au statut illégal. Dans ce combat, nous avons par ailleurs toujours rencontré le soutien sans faille de nos administrations, que ce soit au sein du Service des musées de France ou à la sous-direction de l'archéologie du Service du patrimoine.

Les acquisitions manquées, dont celle évoquée ici, ne l'ont pas été par défaillance, mais par prudence, souvent faute de contexte clair ou de statut juridique fiable. Il arrive ainsi que l'on manque de temps pour réaliser ces enquêtes préalables indispensables à une acquisition sans risque. Et, parfois, nos recherches n'aboutissent tout simplement pas, faute d'indice. Enfin, les résultats peuvent être suffisamment inquiétants pour que l'on ne donne pas suite au projet d'acquisition. Cela a, par exemple, été le cas en 2019. Une grande situle de type Hajduboszormenty, en bronze (**fig. 5**), exécutée par martelage et formée de plusieurs parties travaillées séparément puis assemblées, est passée en vente publique à Drouot (lot 266 de la vente des 21 et 22 février 2019). C'était une très belle pièce en bon état, portant un décor exécuté au repoussé constitué de bossettes cerclées de points et de protomés d'oiseaux aquatiques stylisés. Elle était estimée entre 80 000 et 100 000 € et a finalement été adjugée à 70 000 € (prix au marteau). Faute de contexte, d'historique fiable et de mention de provenance, il était impossible de savoir si cette pièce, authentique, provenait ou non d'un pillage. Le catalogue mentionnait simplement une ancienne collection britannique, datant des années 1980, et une publication dans un ancien catalogue de vente présenté par M. Frederick Schultz, *Plain Geometry, Armament and Adornment in Pre-Classical Europe*, publié à New York en 1997. Or, après une brève recherche effectuée sur internet, il est aisé d'apprendre que M. Schultz a été condamné en 2012 à 33 mois de prison fédérale et 50 000 dollars d'amende pour vol d'antiquités en Égypte et complicité de recel⁷... des limites clairement à ne pas dépasser ! Évidemment le musée ne s'est





Fig. 5 - Situle en bronze de type Hajduboszormeny, Vente Bergé et associés des 21 et 22 février 2019 – non acquise, photographie Rolande Simon-Millot

pas porté acquéreur. Aujourd'hui, cependant, cette pièce a perdu sa visibilité, son acquéreur demeurant inconnu.

Les affaires de trafic d'œuvres d'art et de pillage archéologique, si certaines d'entre elles sont parfois fortement médiatisées, se produisent le plus souvent dans l'anonymat le plus complet et font l'objet d'une couverture médiatique plus que pauvre à l'échelle européenne. Or l'Europe, et notamment l'Europe orientale, d'où est susceptible de provenir cette belle et grande situle, est un champ de manœuvres incroyablement profitable aux amateurs de fouilles sauvages et aux prospecteurs clandestins munis de détecteurs de métaux. Comme le soulignent José Miñana et Lucía Iglesias Kuntz de l'UNESCO dans un article récent « Par son caractère très lucratif, le trafic d'œuvres d'art intéresse la petite délinquance jusqu'aux organisations criminelles et terroristes »⁸.

En conclusion

À travers ce bref retour sur quelques acquisitions menées à bien ces dernières années, il apparaît que l'enrichissement des collections du Néolithique et de l'âge du Bronze du Musée d'Archéologie nationale semble aujourd'hui dominé par les achats en vente publique ou auprès des marchands et apparaît être, plus rarement, le résultat de la générosité de quelques donateurs. Les critères d'acquisition dans ce cadre sont dès lors relativement restreints : l'authenticité, l'identification de la provenance, la clarté du statut juridique et la valeur historique. En revanche, il manque la plupart du temps le contexte archéologique et l'évocation, représentative, exemplaire, de ce qu'est l'archéologie aujourd'hui. Ce déséquilibre pourrait être contrebalancé par une meilleure intégration du Musée d'Archéologie nationale, notre musée national de l'archéologie, au sein des réseaux institutionnels de la gestion du patrimoine archéologique mobilier.

Il existe en France principalement deux types de structures susceptibles d'accueillir le mobilier

archéologique de façon pérenne : les CCE, centres de conservation et d'étude, d'une part, et les musées d'autre part. Les CCE ont été conçus en 2008 pour répondre à la crise de la conservation des biens archéologiques mobiliers pointée par différents rapports ministériels depuis plus de trente ans, qui rendaient compte d'un phénomène que connaissent tous les pays où l'archéologie préventive s'est développée : l'inadéquation des moyens dévolus à la conservation des archives du sol au regard de l'accroissement considérable des données⁹. Leur mission principale est d'accueillir l'ensemble des biens archéologiques mis au jour sur le territoire et de les conserver dans des locaux adaptés grâce à des techniques de préservation, de conditionnement et de restauration répondant à des normes scientifiques, mais aussi de constituer leur documentation et de rédiger à cet effet des instruments de recherche (inventaire, aide à la consultation, campagnes photographiques...), afin de pouvoir le communiquer aux étudiants, chercheurs, conservateurs qui en font la demande et ainsi permettre l'étude et la valorisation de ces mobiliers archéologiques. À la différence des musées qui obéissent à une logique d'enrichissement des collections selon un programme scientifique qu'ils définissent et une politique d'acquisition raisonnée, les CCE accueillent l'ensemble des vestiges inventoriés issus d'une opération de fouilles. Ce mobilier, une fois conditionné, leur est versé après validation du rapport final d'opération par les SRA, les services régionaux d'archéologie. Bref, les CCE ne choisissent pas ce qu'ils conservent... à la différence des musées (Simon-Millot 2015). C'est là une distinction fondamentale, mais c'est aussi une forme de complémentarité qui devrait favoriser le processus d'acquisition des biens archéologiques issus des fouilles récentes par les musées. Or cela fonctionne plus ou moins bien. Si les musées de France territoriaux sont régulièrement sollicités par les SRA pour accueillir des biens archéologiques mobiliers conservés dans les CCE qui leur sont proches, le MAN pour sa part n'est généralement pas contacté, et quand il se manifeste auprès des SRA, sa demande est souvent rejetée, car il n'est pas le musée de proximité. Son assise nationale, paradoxalement, conduit à l'exclure du circuit normal d'affectation des collections archéologiques, et ce alors même que l'Etat, en vertu de la loi LCAP va peu à peu devenir l'unique propriétaire de tous les vestiges archéologiques mis au jour. Une solution doit être trouvée, permettant de centraliser l'information, de favoriser les échanges et collaborations entre

les collectivités territoriales et l'État tout en facilitant une meilleure synergie entre musées, et d'assurer également non seulement la conservation des collections de biens archéologiques mobiliers quand les musées de proximité ne peuvent le faire, mais également leur valorisation tant au plan régional que national ou international.

Les collections nationales de l'âge du Bronze sont, d'une certaine manière, nées avec la création du musée de Saint-Germain-en-Laye en 1862 (Simon-Millot 2021). La création du MAN a en effet accompagné la reconnaissance de l'âge du Bronze en France à travers non seulement les acquisitions de la Commission de Topographie des Gaules, mais aussi à travers les échanges de ses pères fondateurs : Alexandre Bertrand, Gabriel de Mortillet, Ernest Chantre et Joseph Déchelette (Lehoërff 2011). En 150ans, les rythmes et les modes d'acquisition ont considérablement varié, mais la majeure partie des collections a été constituée au cours du XIX^e siècle. Le MAN était alors « en phase avec le terrain » comme on dit. Il est peut-être temps qu'il le redevienne.

Notes

1- La loi est désormais intégrée au Livre IV du code du patrimoine.

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006074236/LEGISCTA000006129163/#LEGISCTA000006129163

2- Depuis 2004, tous les projets d'acquisition des musées nationaux ayant le statut d'établissement public (EP) doivent être approuvés par une commission, dite de premier niveau, qui est une commission propre à l'établissement. Pour les quinze musées nationaux ayant le statut de service à compétence nationale (SCN), tel le MAN, les acquisitions sont soumises pour approbation à une commission globale inter-musées. Les acquisitions qui dépassent certains seuils de valeur financière font l'objet d'un examen en second niveau par une instance commune à tous les musées nationaux (à l'exception du musée national d'art moderne) : le Conseil artistique des musées nationaux (CAMN). Pour les musées de France territoriaux, un principe de commissions scientifiques régionales a été créé par la loi de 2002.

3- Code du patrimoine, Annexe 1 aux articles R. 111-1, R. 111-3, R. 111-13 et R. 111-17

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006074236/LEGISCTA000024243683/?anchor=LEGIARTI000042870491#LEGIARTI000042870491



4- Gandois H., Le Carlier C. 2018 et Gandois H. 2019 : « Découverte » d'un dépôt inédit de haches plates dans le Morbihan, in S. Boulud-Gazo, C. Le Pennec dir. : *L'âge du Bronze dans le Morbihan*, Société polymathique du Morbihan en partenariat avec la ville de Vannes, Locus Solus, p. 42-43.

5- François Bigot a fouillé « en 1968 à Pincevent sous la férule d'André Leroi-Gourhan, puis entre 1969 et 1971 avec Jacques Tixier en Dordogne et contribua à l'inventaire de la grotte Chauvet avec le professeur Rippol. Ceci le conduira à un diplôme (sauf si faute dans le texte d'origine) de l'École pratique des Hautes Etudes en Préhistoire avec le professeur Lionel Balout ». Catalogue de la Vente Bigot, Drouot, 28 et 29 septembre 2021, p. 3.

6- <https://musee-archeologienationale.fr/archeomuse>

7- Article du New-York Times en date du 12 juin 2012

<https://www.nytimes.com/2002/06/12/arts/antiquities-dealer-is-sentenced-to-prison.html>

8- <https://www.geo.fr/geopolitique/quest-ce-que-le-trafic-illicite-de-biens-culturels-211307>

9- Ce que Barbara L. Voss de l'Université de Stanford a résumé ainsi « a gross imbalance between the continued generation of archaeological collection through excavation and a corresponding lack of resources and facilities devoted to the accessioning, analyzing, reporting, curating, and otherwise caring for these collections. » in *Curation as research. A case study in orphaned and underreported archaeological collections*, *Archaeological Dialogues* 19 (2) 145–169, Cambridge University Press

Bibliographie

Busschaert S., Simon-Millot R. 2022 : La parure articulée en bronze du Freycinel : la redécouverte récente d'une pièce hors normes, *Bulletin de l'APRAB*, n° 20, p.75-85.

Choay, F. 1992 : *L'Allégorie du patrimoine*, éd. Du Seuil, Paris, 273 p.

Douaud P. 1981 : Découverte inédite d'objets de bronze effectuée dans la région de Lannilis (Nord Finistère) au début du présent siècle, *Bulletin de la Société nantaise de Préhistoire, Études*, 6, p. 3-43.

Jouys-Barbelin C., Louboutin C. 2016-2017 : Cent cinquante ans d'enrichissement : politique d'acquisition et de gestion des collections du musée d'Archéologie nationale, *Antiquités nationales*. 47, p. 7-32.

Lehoërff A. 2011 : L'Âge du bronze est-il une période historique ?, in Garcia D. (dir.) : *L'Âge du bronze en Méditerranée. Recherches récentes*, Errance, Paris, p. 13-26.

Leroi-Gourhan A. 1997 : *Dictionnaire de la Préhistoire*, Quadrige/Presses universitaires de France, 1277 p.

Louboutin C. à paraître : Archéologie en musées : identités et complémentarités des musées en France métropolitaine », in Louboutin C., Lehoërff A. à paraître : *Archéologie en musée et identités nationales en Europe (1848-1914)*.

Louboutin C. 2017 : Le musée d'Archéologie nationale. Une institution de référence en quête d'un nouveau souffle », *Les nouvelles de l'archéologie*, 147 (Musées d'archéologie au début du XXI^e siècle), p. 50-55. Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/nda/3758> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/nda.3758>

Pomian K. 1987 : *Collectionneurs, amateurs et curieux. Paris-Venise XVIe-XVIIIe siècle*, Gallimard, Paris, 367 p.

Pomian K. 2020 : *Le Musée, une histoire mondiale, 1- Du trésor au musée*, Gallimard, Paris, 704 p.

Simon-Millot R. 2021 : D'Alise à Vigneux, 150ans d'histoire des collections de l'âge du Bronze au Musée d'Archéologie nationale, in Marcigny C., Mordant C. : *Bronze 2019 : 20ans de recherches !, actes du colloque international anniversaire de l'APRAB (Bayeux, 19-22juin 2019)*, APRAB, Dijon, p. 33-48.

Simon-Millot R. 2015 : Trier, sélectionner et éliminer : peut-on tout garder, doit-on tout garder ? Les tris dans le domaine de l'archéologie, *Actes du colloque international « Le patrimoine archéologique et son droit. Questions juridiques, éthiques et culturelles »*, Musée du Quai Branly, sous la direction de Vincent Négri, Bruylant, 2015, p. 225-232.

Vaquer J., Pétrequin P., Defois B. 2011-12 : Une hache de type Pauilhac au Grès Haut, Calvignac (Lot), *Préhistoire du Sud-Ouest*, n° 19, p. 197-213, 6fig.

*

Rolande Simon-Millot

Conservatrice en chef, responsable des collections du Néolithique et de l'âge du Bronze au musée d'Archéologie nationale – Domaine national de Saint-Germain-en-Laye
rolande.simon-millot@culture.gouv.fr

Catherine Louboutin,

Conservateur général du patrimoine honoraire, adjointe au directeur, responsable de la politique scientifique du musée d'Archéologie nationale jusqu'en 2019
catherine.louboutin@free.fr

Claire Chastanier

Adjointe au sous-directeur des collections, Sous-direction des collections, Service des musées de France
claire.chastanier@culture.gouv.fr

Pierre Machu

Conservateur en chef, chef du bureau de l'animation scientifique et des réseaux, Sous-direction de la politique des musées, Service des musées de France,
pierre.machu@culture.gouv.fr







Résumé de thèse de doctorat : « Production et circulation des épées à poignée métallique de l'âge du Bronze en Europe occidentale »

LÉONARD DUMONT*

Cette thèse de doctorat dédiée à l'étude des techniques de production et de la circulation des épées à poignée métallique dans l'ouest de l'Europe continentale a été soutenue le 2 juillet 2022 à la Ghent University (Gand, Belgique). Réalisée en co-tutelle internationale avec l'Université de Bourgogne-Franche-Comté, entre 2018 et 2022, elle a été encadrée par Guy De Mulder (Ghent University), Stefan Wirth (Université de Bourgogne) et Sylvie Boulud-Gazo (Université de Nantes).

Les épées de l'âge du Bronze, *a fortiori* celles à poignée métallique, ont fait l'objet d'une littérature archéologique abondante depuis près de 150 ans. De nombreuses synthèses ont été publiées à l'échelle européenne, majoritairement en langue allemande, entre autres dans la collection des *Prähistorische Bronzefunde*. La France et les pays du Benelux (Belgique, Pays-Bas et Grand Duché de Luxembourg) font toutefois figures d'exception. Aucune monographie sur ce type d'objet n'y a été réalisée, comme cela l'a été pour l'ensemble des régions limitrophes. Le premier objectif de ce travail de thèse a ainsi été de combler cette lacune en proposant un inventaire des épées issues de cette aire géographique. Celui-ci permet, en compilant les données issues des précédents travaux réalisés en Europe, d'étudier le phénomène des épées à poignée métallique à l'échelle du continent européen. Durant quatre ans, plus de 2780 épées à poignée métallique ont été recensées en Europe, dont 213 provenant de la zone d'étude constituent le corpus d'étude primaire (base de données disponible sur demande).

Ce travail d'inventaire constitue le préalable indispensable à l'étude des modalités de circulation de ces armes sur de longues distances. Cette réflexion s'accompagne de modèles qui permettent de formuler des hypothèses quant au statut des artisans, leur organisation et leur localisation dans l'espace. Jusqu'à présent, de nombreux travaux réalisés optent pour une approche relativement simple qui consiste à définir des types d'épées à partir de leurs caractéristiques morphologiques et ornementales puis à observer

leur répartition dans l'espace. Les zones de concentration indiquées par les cartes de répartition sont ensuite interprétées comme les zones de production des épées de ce type. Malgré la parution de travaux autour des techniques de production à partir des années 1950, les caractéristiques techniques des épées à poignée métallique ont peu été prises en compte pour aborder les problématiques liées aux aires de production et aux échanges. Un des premiers points importants de cette thèse a ainsi été de mener une réflexion autour de l'origine des caractéristiques morphologiques, ornementales et techniques de ces armes. Il en ressort que seules les techniques de production relèvent avec certitude de choix réalisés par les artisans. Nous ne savons pas si la forme et les décors des armes sont déterminés par les utilisateurs, les producteurs ou bien les deux. Il semble ainsi vain d'utiliser des types définis sur la base de caractères stylistiques pour identifier les aires de production, les concentrations spatiales correspondant au mieux à des zones d'utilisation des épées à poignée métallique. L'identification des régions productrices passe par deux approches: la distribution des moules, vestiges les plus à même de signaler la présence des ateliers, et l'étude des processus d'imitation, témoignant de productions locales. Par ailleurs, nous nous sommes également interrogés sur la manière dont la production de ces armes était organisée et sur leurs possibles modalités de circulation dans l'espace. Des études archéologiques, ethnologiques et anthropologiques traitant de ces questions ont permis de mettre en place différents scénarios possibles qui, en les comparant aux données dont nous disposons, permettent de proposer des hypothèses pour répondre à ces questionnements.

L'étude des techniques de production apparaît donc comme une approche plus adaptée à l'identification des aires de production — point de départ pour appréhender les questions relatives à la circulation des épées — que la traditionnelle approche typologique fondée sur des caractères stylistiques. L'étude technologique a été essentiellement réalisée grâce à différents



examens d'imagerie utilisant les rayons X, en l'occurrence la radiographie argentique et numérique ainsi que la (micro)tomographie. Si cette dernière méthode a surtout été mise en place grâce aux équipements du Centre for X-Ray Tomography de la Ghent University (UGCT), les radiographies ont été réalisées dans des lieux divers, généralement le plus près possible des musées conservant les épées concernées (Dumont *et al.* 2020b). Avec les examens réalisés dans le cadre de ce travail et ceux réalisés par le passé, nous disposons de renseignements technologiques sur 103 épées à poignée métallique au sein de notre zone d'étude, soit près de la moitié de notre corpus. À l'échelle européenne, ce nombre s'élève à 642 épées.

Ces différents examens nous ont permis d'observer la structure interne de ces armes et ainsi de reconstituer certains aspects de leur production, tels que la fonte de la poignée et la manière dont celle-ci est emmanchée (Dumont *et al.* 2020a ; 2021). C'est sur la base de ces observations qu'a été construite une typo-technologie, classification uniquement construite à partir de caractères techniques. Elle permet d'identifier différentes traditions techniques pouvant correspondre à autant de groupes de production. Cette typo-technologie a tout d'abord été appliquée à l'échelle des types traditionnels, c'est-à-dire définis à partir de la morphologie et du décor des épées. Si certains types forment des ensembles très homogènes sur le plan technique, d'autres sont en revanche constitués d'armes similaires vues de l'extérieur, mais très différentes dans les choix techniques réalisés par les artisans. À l'inverse, il peut exister des types différents produits selon les mêmes techniques. Cela souligne encore une fois que les caractéristiques stylistiques ne sont pas nécessairement de bons indicateurs pour reconnaître les produits de différents ateliers.

En étudiant les quelques moules connus impliqués dans la production de ces armes ainsi que les phénomènes d'imitation et d'hybridation, pouvant indiquer des productions locales, nous proposons des synthèses chronologiques à propos des possibles aires de production, de l'organisation des artisans ainsi que des modalités de circulation des épées. Dans notre zone d'étude, les premières épées à poignée métallique apparaissent à partir du Bronze moyen. Il s'agit alors de types à la distribution relativement limitée, dont peu sont découverts en dehors de l'Hexagone. Les types Le Cheylounet-Jugnes et Tré-

boul-Saint-Brandan forment des ensembles homogènes sur les plans techniques et stylistiques, probablement issus de productions de petite série par un même atelier ou groupe de production. Dans la seconde moitié du Bronze moyen apparaissent les épées à fusée octogonale. Celles-ci introduisent une révolution technique, avec l'allongement de la languette de la lame qui est désormais bloquée à l'intérieur de la poignée au niveau de la fusée, avant que deux rivets soient ajoutés de part et d'autre de la garde (**fig. 1**). L'introduction de cette technique marque le début d'une longue tradition technique qui va perdurer durant l'ensemble du Bronze final, connue comme le principe de l'épée à fusée octogonale (« *Achtkantsschwert-Prinzip* »). Celui-ci sera en effet la technique d'emmanchement majoritaire parmi les épées à poignée métallique en Europe continentale jusqu'au Ha B1. Cette homogénéité technologique nous a poussé à regrouper les épées à fusée octogonale, du type Riegsee, à fusée à trois bourrelets et à pommeau en coupelle sous l'expression de « lignée nord-alpine ». La très forte standardisation technique de l'ensemble de ces armes indique que celles-ci sont issues d'un même groupe de production. Leur fabrication était vraisemblablement centralisée au sein d'un nombre réduit d'ateliers comprenant des artisans spécialisés et maîtrisant parfaitement la chaîne opératoire de ces épées, les gestes nécessaires à leur production devant avoir été répétés régulièrement. L'ensemble de ces épées sont par ailleurs toutes uniques, avec une personnalisation grâce à la disposition des motifs ornementaux à leur surface. Il est probable qu'elles aient été réalisées sur mesure, à la demande des utilisateurs. Leur diffusion s'expliquerait ainsi en grande partie par le transfert du producteur à l'utilisateur puis par les mouvements de ce dernier. Là encore, la forte individualisation de ces épées rend peu probable leur transfert par vente ou échange durant la vie de leurs propriétaires. En revanche, il est possible que celles-ci aient été transmises sur plusieurs générations avant d'être abandonnées (ou recyclées). En parallèle de ces principaux types, notre zone d'étude apparaît comme une périphérie. Les quelques épées à poignée métallique qui y ont été découvertes relèvent soit d'importations soit de productions locales apparemment très limitées, avec des choix techniques singuliers et ponctuels. La situation commence à changer au Bronze final IIIa, où l'on connaît en France un petit groupe d'épées dont la poignée est réalisée à l'aide de la technique de la coulée secondaire,



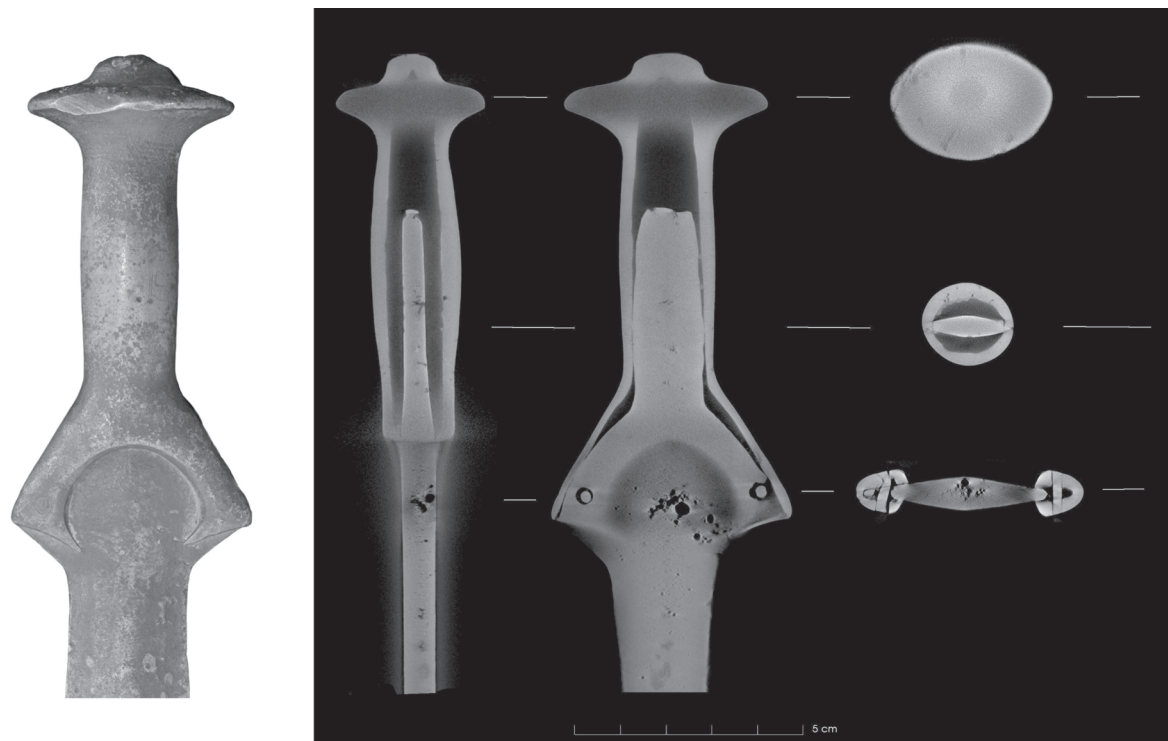


Fig. 1 - Poignée de l'épée de Champagneux (Savoie ; Musée Escale Haut-Rhône, Brégnier-Cordon, n° 2011.1.1) et restitution de sa structure interne par micro-tomographie. © L. Dumont, UGCT

pouvant témoigner du développement de productions locales.

Le Bronze final IIIb-Ha B2/3 est marqué par de profonds changements à la fois dans l'aspect, la production et la circulation des épées à poignée métallique. L'homogénéité technique qui caractérisait les étapes précédentes, avec la prédominance du principe de l'épée à fusée octogonale, laisse place à une certaine hétérogénéité avec la cohabitation de multiples traditions techniques. Celles-ci traduisent l'émergence de nouveaux ateliers et aires de production, que l'on peut localiser dans l'est de la France, en Bavière ainsi que dans le nord-est européen, entre la vallée de l'Elbe et la mer Baltique. Si la technique de la sur-coulée connaît un développement sans précédent, la tradition nord-alpine ne disparaît pas. Elle continue à exister au sein des épées à antennes du type Tarquinia, majoritairement découvertes dans la péninsule italique et autour des Alpes. Par ailleurs, la riche ornementation très graphique caractéristique des épées de la lignée nord-alpine laisse place au *Rippenstil*, caractérisé par une plus grande diversité de formes et un décor beaucoup plus sobre et plastique. Cette évolution n'est d'ailleurs pas limitée aux épées et s'observe également au sein de la parure, notamment parmi les épingles et les bracelets. Elle témoigne ainsi du développement

d'une nouvelle identité visuelle parmi certains utilisateurs de ces objets, en opposition par rapport au Ha B1. Ces évolutions s'accompagnent également d'une apparente réorganisation des réseaux d'échanges. Si la majorité des épées des étapes précédentes du Bronze final se répartissent selon un axe est-ouest entre l'axe rhénan et le bassin des Carpates, celles du Bronze final IIIb sont majoritairement trouvées le long d'une diagonale reliant la confluence Saône-Rhône aux côtes sud de la Baltique. D'autres objets dans le courant du *Rippenstil*, comme les épingles à petite tête vasiforme, suivent une distribution similaire. La toute fin de l'âge du Bronze est ainsi marquée par d'importants changements au sein de la culture matérielle, des techniques de production et l'organisation de cette dernière, mais aussi dans les réseaux d'échanges. Ces brusques variations témoignent vraisemblablement d'importants changements culturels et socio-économiques dont les origines et les effets sont encore méconnus.

Bibliographie

Dumont L., Dupuy V., Nicolas T., Pelé-Meziani C., De Mulder G. 2020a : The protohistoric sword from Le Gué-de-Velluire (Vendée, France): A pasticcio's history unveiled by archaeometrical research. *Journal of Archaeological Science: Reports*, vol. 34, 102645.



Dumont L., De Kock T., De Mulder G., Wirth S. 2020b : Voir à travers le métal. Les techniques d'imagerie appliquées à l'étude des épées de l'âge du Bronze. *Les Nouvelles de l'Archéologie*, n° 159, p. 51-56.

Dumont L., Wirth S., Boone M., Josipovic I., Lycke S., Tack P. Vandenabeele P., De Mulder G. 2021 : A Unique Case of 'Counting Marks' Revealed by Tomography on a Middle Bronze Age Sword from Champagneux (France, Savoie). *Acta Archaeologica*, vol. 92, p. 3-15.

*

Léonard Dumont

leonard.dumont@ugent.be

PhD

Ghent University, Department of Archaeology

Université de Bourgogne, UMR 6298 ARTEHIS





Glanes



L'habitat de l'âge du Bronze « disparu » de la Punta di Contra Maiò (Casalabriva, Corse-du-Sud)

JOSEPH CESARI et KEWIN PECHE-QUILICHINI*

Cette contribution vise à présenter un site d'habitat de l'âge du Bronze (moyen ?) installé dans le sud-ouest de la Corse, en rive gauche de la vallée du Taravu, à une altitude moyenne de 572 m. Cette entité est aujourd'hui détruite à 95 % du fait de l'installation d'un relais de télécommunications et de son aire de servitude au début des années 1980. La description produite ici est issue d'archives constituées en 1983, lors de la découverte du site (déjà démantelé) par J. Cesari et G. Janin. L'objectif secondaire de cette note réside dans une volonté de contextualiser les recherches menées entre 2018 et 2020 sur une sépulture mégalithique néolithique édifiée à proximité (Cesari *et al.* 2022).

1. Implantation et structures

La Punta di Contra Maiò (ou Contra Maggiore) domine la basse et la moyenne vallée du Taravu et culmine à 579 m. Il s'agit d'un éperon rocheux détaché du plateau de Contra Maiò, dont le centre se trouve à 300 m à l'est/sud-est de l'éperon. Ce relief est un chaos granitique assez typique des formations géologiques des versants d'ubac de la rive gauche de la vallée du Taravu. L'éminence présente des abrupts sur ses flancs nord et ouest. Sa liaison avec le plateau est matérialisée par un col (572 m).

Le relais installé au début des années 1980 consiste en une antenne de 30 m de haut, un local technique juxtaposé, une plateforme sommitale, un escalier, une esplanade de circulation et une route d'accès depuis le col de Virjolu.

Les observations réalisées en 1983 ont permis de déterminer que la plateforme sommitale est en partie construite sur un monument turriforme de l'âge du Bronze, dont seul un tronçon de parement externe en appareil moyen (blocs de 25 à 45 cm) est conservé. Il semble que les maçonneries anciennes ont été utilisées comme remblais sous ce replat artificiel constitué d'une dalle de béton armé. La *torra*, probablement d'assez petites dimensions, s'élevait dans la partie sommitale ouest de l'éperon (577 m) et s'appuyait contre la masse rocheuse sommitale. Il est probable que son entrée se trouvait dans le quadrant sud/sud-est.

Sous le sommet, vers le nord-ouest, quelques

terrassements et autres accès barrés ont été observés et n'ont pas été impactés par les travaux récents. En revanche, au sud-est, la zone qui constituait dans doute le cœur de l'habitat sis sous la *torra* a été totalement détruite par un décaissement qui a concerné tout le versant sud-ouest du col, sur une profondeur qui atteint parfois 3 m. Par analogie avec les autres habitats de l'âge du Bronze des environs (Castellucciu-Calzola, Monti Rossu, Basì, etc.), ce secteur constituait l'aire la plus favorable à l'établissement d'habitations et peut-être d'une enceinte maçonnée.

Les prospections réalisées sur le site et les ramassages effectués à la base du niveau de recouvrement dans les coupes du terrassement ont permis de prélever plusieurs tessons d'une poterie appartenant sans conteste à l'âge du Bronze. Parmi les rares formes, il faut signaler une oreille de préhension à perforation cylindrique horizontale, soit un élément assez caractéristique du Bronze moyen.

2. Le contexte proche

Le contexte archéologique proche (**fig. 1**) est particulièrement riche mais ne concerne pas directement le II^e millénaire. Il démontre une certaine permanence de l'attrait pour ce secteur aux périodes anciennes.

La *torra* est implantée à 75 m à l'ouest/nord-ouest de la sépulture mégalithique de Contra Maiò, fouillée de 2018 à 2020 (Cesari *et al.* 2022), qui est installée sous deux éminences rocheuses de la partie occidentale du plateau, qui lui ont servi de carrière. Ce monument est construit au Néolithique moyen sur une installation indéterminée, datée de la fin du Néolithique ancien. Elle est utilisée jusqu'au début du Néolithique final, voire après. À quelques centaines de mètres au sud-est, deux aires domestiques néolithiques (vers 4100-3400 av. J.-C.) ont été individualisées lors de la campagne 2020. Elles sont matérialisées par quelques bâtiments aux soubassements de dalles épaisses disposées de chant, selon une technique fréquente en Corse au Néolithique moyen et récent (Gilabert *et al.* 2011).



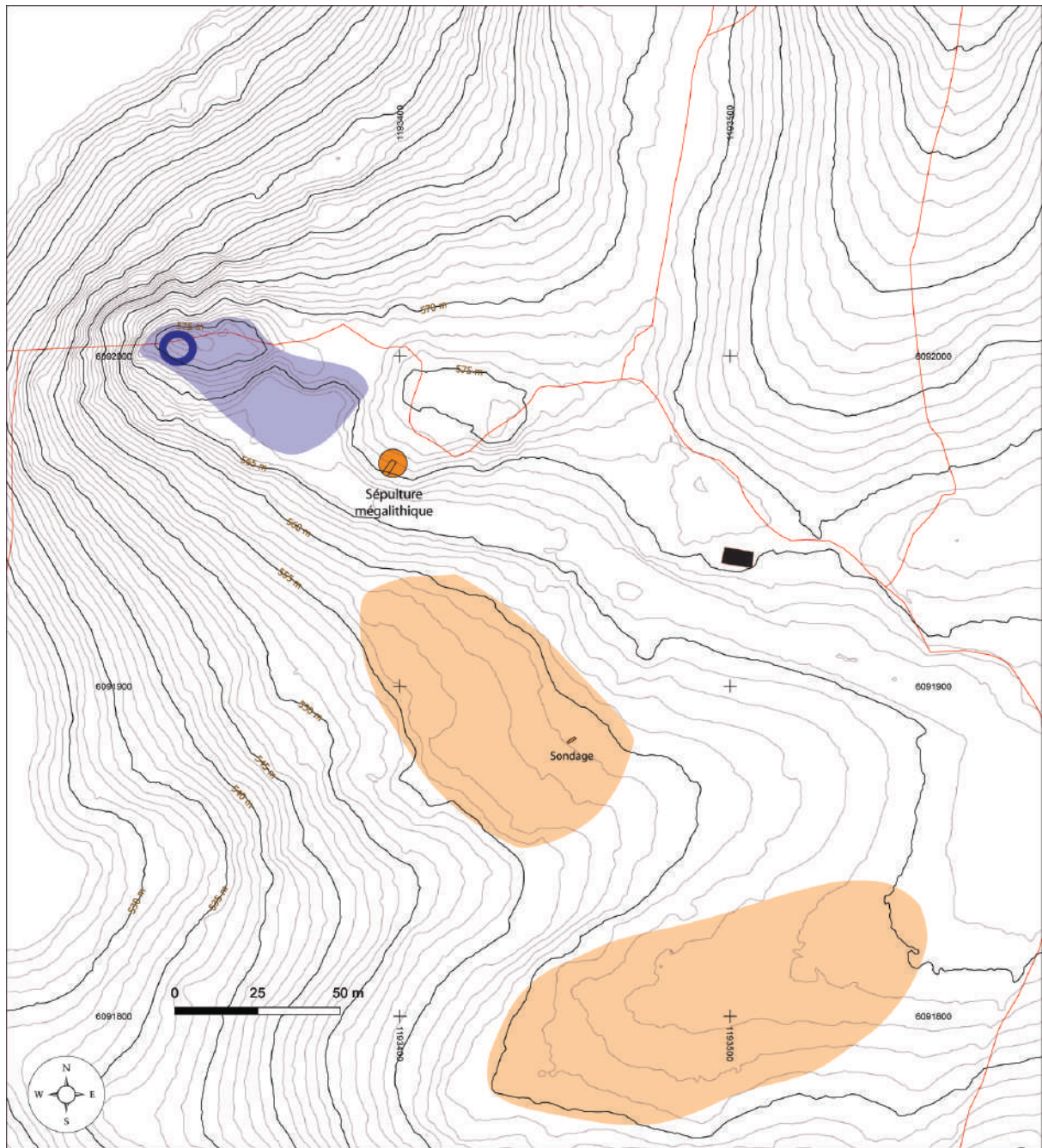


Fig. 1 - Plan topographique des entités archéologiques du secteur de Contra Maiò ; gris clair : emprise du site fortifié de l'âge du Bronze, cercle : torra, orangé : aires domestiques du Néolithique récent (levé : M. Seguin ; DAO : K. Peche-Quilichini)

3. Insertion : torre et casteddi du début du Bronze moyen dans le Taravu

La typologie de l'implantation, ainsi que les caractères du mobilier permettent d'avancer que le site de la Punta di Contra Maiò connaît son occupation principale vers le Bronze moyen 1-2 (1650-1450 av. J.-C.). Le début du Bronze moyen est localement marqué par une affirmation des modèles territoriaux, culturels et économiques aboutissant à une forme d'uniformisation des sociétés de Corse méridionale (Pech-

Quilichini, Cesari 2021).

Les *casteddi* apparus au Bronze ancien (Castellucciu-Calzola, I Calanchi) ou bâtis au début du Bronze moyen sur des sites occupés durant la phase précédente (Monti Barbatu, Basì, Filitosa) sont particulièrement nombreux dans la vallée et autour des rives nord du golfe du Valincu, au point de constituer l'une des plus fortes concentrations de l'île. L'amplification du mécanisme global de fortification des habitats confirme la perdurance d'une forme d'organisation économique-territoriale apparue vers le milieu du

Bronze ancien. Elle est en plus renforcée par l'aménagement *ex nihilo* de nouveaux complexes, dont le meilleur exemple est Contorba.

Le développement général de ce type d'habitat constitué d'une ou plusieurs *torre*, d'un rempart et de maisons abritées derrière la muraille est par exemple documenté à Filitosa-Turricchiu, où un îlot domestique apparaît au début du Bronze moyen contre l'enceinte. Les habitations, mises au jour par E. Atzeni et J. Liégeois dans les années 1960 et 1970, présentent des plans elliptiques et sont matérialisés par des murs de pierre sèche et de nombreux foyers. Deux à trois *torre* se dressent au cœur de l'habitat. Filitosa constituait vraisemblablement à cette époque l'un des plus importants habitats de la microrégion. Le site voisin de Monti Barbatu (Peché-Quilichini, Cesari 2021 ; Peché-Quilichini *et al.* 2019) appartient à cette même catégorie.

Le début du Bronze moyen constitue l'âge d'or des *torre* dans le sud de l'île. Ces monuments turriformes de plan subcirculaire sont tous implantés sur des éperons, culminant à 577 m (Contra Maiò) pour le plus haut, à 50 m (Musolu) pour le plus bas. On peut distinguer deux types de monument turriforme en fonction de leur contexte d'installation : les *torre* directement liées à un habitat, dont elles forment le centre et probablement le cœur économique (Castellucciu-Calzola, Basì, Filitosa, I Calanchi, Musolu, Contorba, Turricchiola et, plus haut dans la vallée, Focè-Castiddaraccia) et celles plus ou moins isolées et dépourvues d'un système défensif en pierre. Parmi ces dernières, il faut mentionner Balestra, Salvaticu et Linareddu alors que les cas de Saltu, Turraccone et Sappareddu demeurent mal documentés. Implantée à 1500 m à l'ouest du Monti Barbatu, la *torra* de Linareddu présente un plan circulaire et un appareil cyclopéen. Aucune autre structure n'est apparemment présente sur l'éperon. La proximité entre les deux sites, de même qu'avec Contorba, souligne (et explique ?) l'absence de monument turriforme à Monti Barbatu. Ce dernier site serait donc, avec Furcina, Monti Rossu et Viziritu, l'un des seuls habitats fortifiés du Valincu/Taravu non équipé d'une *torra*. Plus à l'est, dominant la plage et l'embouchure du Barracci de ses 226 m d'altitude, la butte de Turricchiola porte elle aussi un établissement de type *casteddu* à *torra*, ainsi que de probables terrasses accueillant des habitations, aujourd'hui détruites par la route territoriale 40 (ex RN 196) et le lotissement de Piatana.

L'ensemble des sites fortifiés paraît touché par des transformations d'ordre socio-économique à

compter de 1400 avant J.-C. : plus aucune *torra* ni aucun *casteddu* n'est construit à cette époque et certains sont même abandonnés, peut-être au profit de centres qui, de fait, prennent des dimensions plus importantes et subissent des transformations, comme Filitosa et Monti Barbatu.

L'habitat de Contra Maiò semble pouvoir être intégré à l'ensemble de ces mécanismes d'échelle microrégionale.

Bibliographie

Cesari J., Peché-Quilichini K., Bressy-Leandri C., Conforti J., Lambert M., Le Bourdonnec F.-X., Leck A., Martinet L., Meirone C., Bec Drelon N. 2022 : premiers résultats, contexte et perspectives, in Sicurani J. (dir.) : *Sépultures et rites funéraires pré- et protohistoriques en Corse et en Méditerranée occidentale*, ARPPC, Calvi, p. 37-57.

Gilbert C., Leandri F., Jorda C., Assous-Plunian M., Demouche D., Bellot-Gurlet L., Bressy-Leandri C., Chabal L., Errera M., Le Bourdonnec F.-X., Muller S.-D., Federzoni N., Giannesini G., paolini-saez H., Poupeau G., Spella M.-M., Vella M.-A., Watez J. 2011 : Le site du Monte Rinvincu, nouvelles données sur un village néolithique moyen du Nord de la Corse, in Sénépart I., Perrin T., Thirault E., Bonnardin S. (dir.) : *Marges, frontières et transgressions, actualité de la recherche*, Actes des VIII^e Rencontres Méridionales de Préhistoire Récente (Marseille, novembre 2008), Toulouse, AEP, p. 283-297.

Peché-Quilichini K., Cesari J. 2021 : Monti Barbatu. L'âge du Bronze moyen dans le Taravu et le Valincu, *Orma/ La Corse archéologique*, 6, Ajaccio, 80 p.

Peché-Quilichini K., Cesari J., Jamai-Chipon A., Lemerrier O., Seguin M. 2019 : Les fouilles de Monti Barbatu (Olmeto, Corse-du-Sud). L'âge du Bronze de la terrasse sub-sommitale, *Bulletin de l'Association pour la Promotion de la Recherche sur l'Age du Bronze*, 17, p. 92-99.

*

Joseph Cesari

Conservateur du patrimoine honoraire & LAMPEA UMR 7269

cesari.joseph@gmail.com

Kewin Peché-Quilichini

Collectivité de Corse, Musée de l'Alta Rocca & UMR 5140 ASM Université Paul-Valéry Montpellier baiucheddu@gmx.fr



Les Aubugues-Nord, un site d'habitat du Bronze final à Souillac (Lot)

DAVID CRESCENTINI et ANNE LAGARRIGUE*

Le projet d'aménagement de la Cité de la Mode et des Arts créatifs au lieu-dit Les Aubugues-Nord sur la commune de Souillac (Lot) a motivé la prescription d'un diagnostic archéologique concernant une surface totale d'environ 83000 m². Les sondages, réalisés en décembre 2019 par la cellule départementale d'archéologie du département du Lot, totalisent 2973 m² sur les 31500 m² réellement accessibles (Crescentini *et al.* 2020)¹.

Situé directement en périphérie au nord du bourg de Souillac, le secteur diagnostiqué occupe le fond de vallée du ruisseau de la Borrèze, enserré par les plateaux calcaires du causse de Martel. Au débouché de la vallée de la Borrèze

avec la rivière Dordogne (**fig. 1**), le site s'inscrit dans une vaste dépression d'âge Mésozoïque-Cénozoïque issue de l'altération des calcaires bathoniens (Cailhol 2020). En rive droite de la Borrèze, ces altérites, largement remobilisées en surface, forment une vaste étendue à la planimétrie régulière et au pendage faible.

Ce contexte a favorisé l'occupation humaine dès la fin de l'âge du Bronze. En effet, si plusieurs fosses antiques et médiévales sont à signaler, la majeure partie des structures mises au jour (95 sur 127) relève d'une occupation protohistorique étendue (33 sondages positifs concernent cette période).

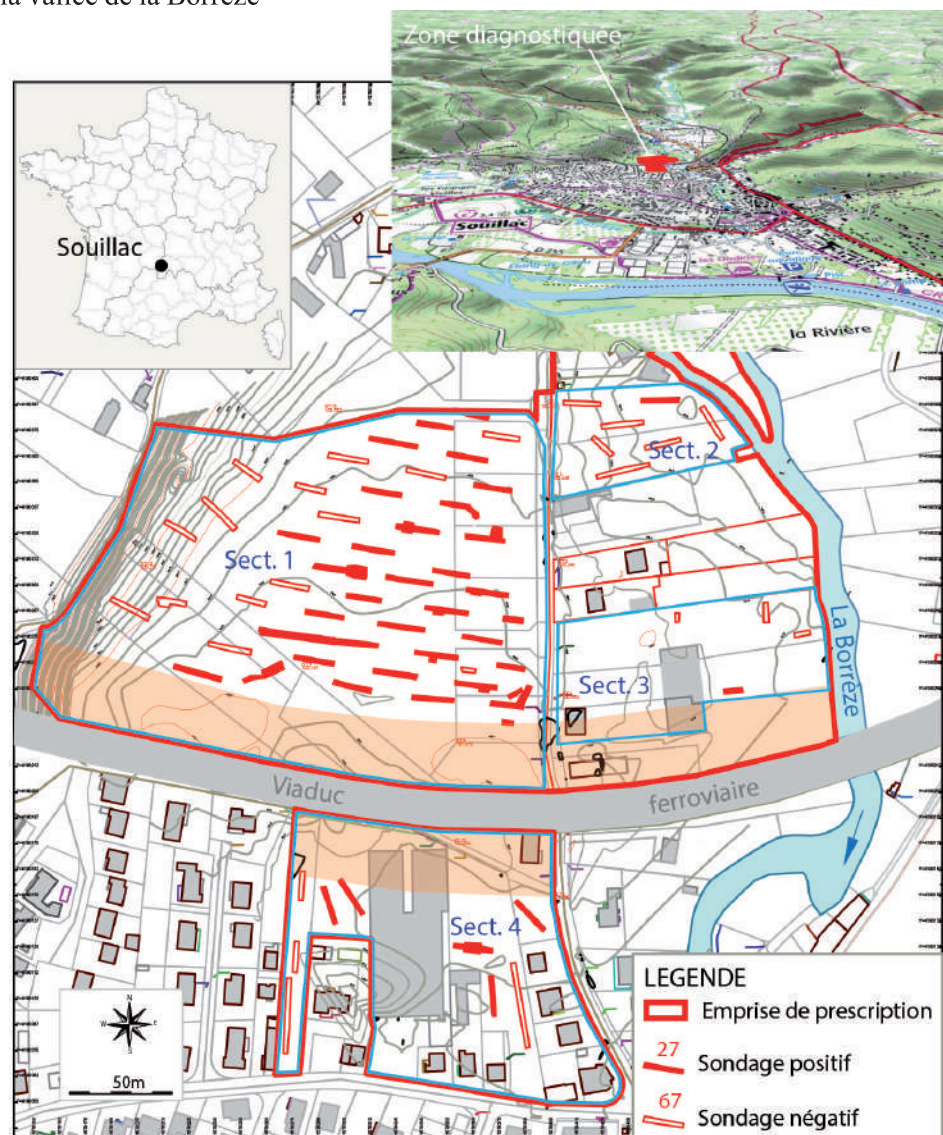


Fig. 1 - Localisation de l'opération de diagnostic.
(© D. Crescentini, Dép. 46)

1. Niveaux d'occupation et structures proto-historiques

1.1 - Niveaux d'occupation

Deux horizons stratigraphiques semblent témoigner de phases d'occupation protohistoriques distinctes. De teinte gris clair et observé de manière partielle, le premier n'affecte que quelques centimètres d'épaisseur. Il est localisé en partie supérieure de stratigraphie, intercalé entre des niveaux de colluvions et d'illuviation. Il comprend ponctuellement des charbons et quelques fragments de poteries.

Le second, un horizon organique limono-sableux brun foncé, a été reconnu sur une grande partie de l'emprise diagnostiquée. Son épaisseur augmente graduellement, passant de quelques centimètres au sud-est à 0,70 m à l'ouest du secteur 1.

Les nombreuses inclusions de charbons, de nodules de terre cuite mais également de mobiliers archéologiques évoquent des niveaux d'occupation (paléosol, zones de rejet, ...). Cet horizon est en grande partie érodé et remanié par les labours au sud-est du secteur 1 où il apparaît à 0,30 m de profondeur seulement. En revanche, il est recouvert par d'épais niveaux d'altérites calcaires remobilisées (colluvions) atteignant progressivement 2 m dans une large partie nord-

est du secteur 1, ainsi que dans les secteurs 3 et 4 (fig. 2).

S'ouvrant pour une large majorité dans ce niveau, le semis des structures montre une zone de plus forte concentration au sud du secteur 1 et, dans une moindre mesure, dans le secteur 4.

1.2 - Des ancrages de poteaux

Parmi ces structures, 59 renvoient certainement à des ancrages de poteaux en matériau périssable. Les creusements présentent des contours circulaires à sub-circulaires, plus rarement quadrangulaires. Les dimensions maximales sont rarement inférieures à 0,20 m et dépassent fréquemment 0,40 m. Les hauteurs peuvent être conservées sur 0,30 m. Les profils des creusements sont majoritairement à paroi verticale et fond plat mais les profils à fond concave et paroi évasée sont également bien représentés. 36 % d'entre eux comprennent des éléments de calage composés en majorité de blocs informes en calcaire tendre local et de quelques galets de quartzite. Le plus souvent, ces blocs sont empilés et disposés en ceinture autour d'un élément en matériau périssable dont les diamètres circulaires observés oscillent autour d'une quinzaine de centimètres. Le système de calage par des dalles disposées de chant a également été observé.



Fig. 2 - Niveau d'occupation (paléosol). (© D. Crescentini, Dép. 46)



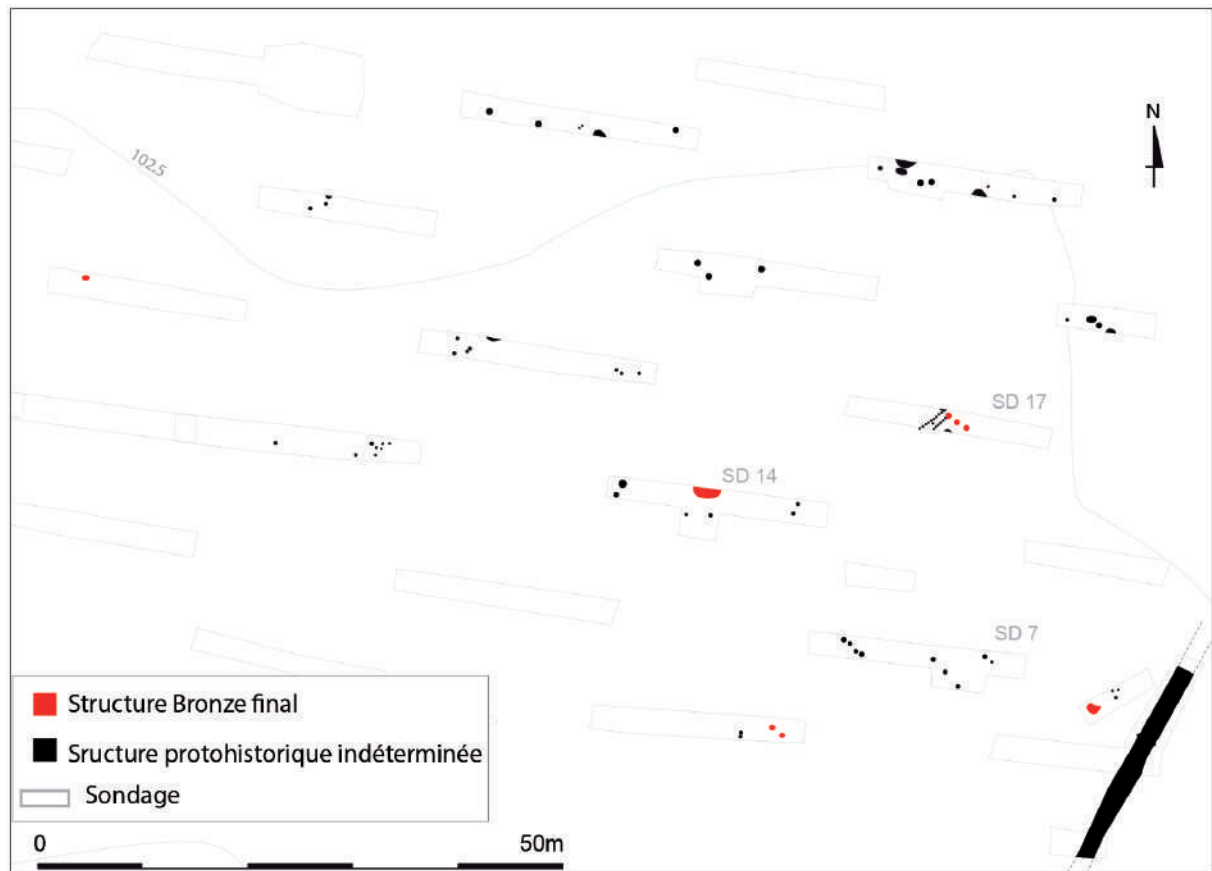


Fig. 3 - Répartition des structures Bronze final et protohistoriques indéterminées au sud du secteur 1.
(© D. Crescentini, Dép. 46)

Tous ces poteaux peuvent intégrer soit l'architecture de bâtiments, en soutien direct de toiture ou en constitution de parois ou de modules porteurs, soit l'armature de palissades ou d'enclos parcellaires. Le schéma opératoire du diagnostic par ouverture de fenêtres d'observation, même élargies, n'a pas permis la restitution des plans d'éventuels bâtiments. On se gardera donc de développements trop hypothétiques. Toutefois, on peut d'ores-et-déjà remarquer, notamment au sud-est du secteur 1, plusieurs alignements constitués de trois à quatre poteaux, qui semblent esquisser une orientation préférentielle nord-ouest sud-est (fig. 3). Cette impression est renforcée, d'une part, par un double alignement de piquets venant joindre à la perpendiculaire l'alignement des poteaux dans le sondage 17 (fig. 4) et, d'autre part, par l'orientation nord-est sud-ouest d'un fossé au sud-est de ce même secteur.

1.3 - Des fossés

Trois sections de fossés arasés en partie supérieure ont été mises en évidence dans les secteurs 1 et 4. Les deux creusements linéaires sub-parallèles du secteur 4 présentent des pro-

files à fond plat et paroi légèrement évasée de faible largeur (1,20 m). L'alignement de poteaux implantés dans l'un d'entre eux peut suggérer une tranchée de palissade (fig. 5). Dans le secteur 1, le creusement linéaire suivi sur une dizaine de mètres présente un fond plat d'environ 1,60 m de large et des parois évasées, pour une largeur conservée avoisinant les 2 m.

1.4 - Fosses, silos et foyers

Une dizaine de creusements aux contours souvent partiellement dégagés et profils variés ont également été observés. On remarquera la fosse trilobée dans le sondage 16 résultant de creusements successifs ainsi que la petite fosse aux parois verticales dans le secteur 4, comblée de reliquats domestiques (fragments de poteries, esquilles fauniques et résidus charbonneux). Dans le secteur 1, un creusement à fond arrondi et parois concaves (SL103) évoque une structure d'ensilage (fig. 6) réutilisée en dépotoir après son effondrement, comme semble l'indiquer la quantité de fragments céramiques dans son comblement (cf. *infra*).

Enfin, au nord du secteur 1, deux amas de blocs calcaires, pris dans une matrice limoneuse gris



Fig. 4 - Alignements de poteaux et de piquets dans le sondage 17. (© D. Crescentini, Dép. 46)

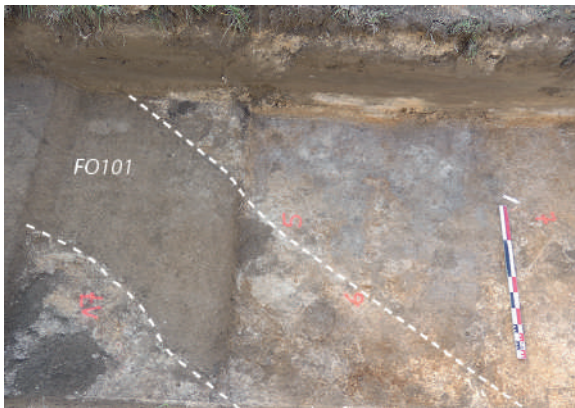


Fig. 5 - Fossé et palissade dans le secteur 4. (© E. Billaud, Dép. 46)

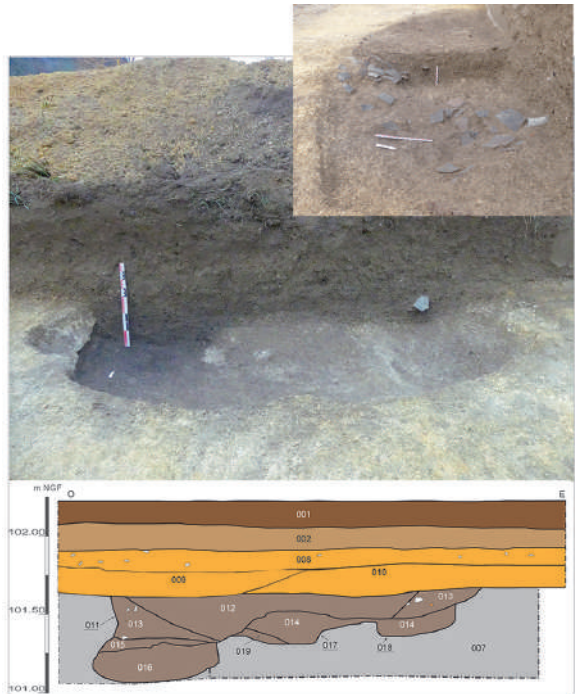


Fig. 6 - Fond de fosse (silo ?) réutilisée en dépotoir (sondage 14). (© E. Billaud, Dép. 46)



cendreaux incluant de nombreux charbons, constituent les vestiges de foyers. Le mieux conservé présente un contour ovalaire bien délimité, avec des parois légèrement évasées et un fond plat (1,30 m x 1,10 m x 0,18 m). Son remplissage est composé de blocs calcaires thermo-fractés présentant en surface des fragments de poteries écrasées sur place.

2. Mobilier céramique et mobilier associé

L'opération de diagnostic réalisée à Souillac a permis de recueillir une importante quantité de fragments de céramique appartenant à la Proto-histoire ancienne : on en compte près de 2000 (environ 21,5 kg) issus de 33 tranchées différentes. Parmi elles, 14 ont livré 110 éléments caractéristiques des productions de l'âge du Bronze final. Ce mobilier provient de structures interprétées comme des trous de poteau (TP101, TP102, TP103, TP106), de sols ou niveaux d'occupation (SO101, SO102, SO107), de structures en creux de type silos et/ou fosses (FS101, FS104-105, SL103) ou encore des US correspondant à des colluvions.

D'un point de vue technique, cette production peut se scinder en deux lots. Une partie de la céramique est façonnée dans une argile bien épurée. La pâte est d'aspect micacé, de teinte brun sombre à noir en surface, résultant de cuisson voulue réductrice. Les vases concernés (plats, coupes, gobelets et quelques vases fermés de plus grand volume) présentent des surfaces très soigneusement lissées, voire polies. D'autres récipients d'aspect plus grossier et au volume plus important telles des jattes ou des jarres de stockage sont fabriqués à partir d'une pâte beaucoup plus riche en inclusions non plastiques parfois grossières. On reconnaît alors des grains de calcaire et de quartz ainsi que des éléments anguleux translucides qui s'apparentent à de la calcite pilée. Les fragments sont de teinte le plus souvent beige à gris sombre avec des plages plus ou moins orangées, témoignant de cuissons mal maîtrisées. Les surfaces sont au mieux lissées, sinon grossièrement régularisées.

Parmi les structures mises au jour et explorées, c'est le silo SL103, fouillé à moitié, qui a livré la plus grande quantité de mobilier céramique : 790 tessons (un peu plus de 10 kg) correspondant à au moins 19 récipients différents. L'ensemble observé illustre la majorité des caractéristiques typologiques que présente la céramique découverte lors de ce diagnostic.

2.1 - La céramique du silo SL103

D'un point de vue typologique, on remarque dans cet ensemble la prédominance des formes ouvertes (**fig. 7**). Les plats évasés sont au nombre de quatre. Leur diamètre à l'ouverture est assez constant, situé autour de 330 mm (**fig. 7, n^{os} 1 à 3**). Ces vases présentent des vasques plutôt convexe (**fig. 7, n^{os} 1 et 2**) ou alors strictement tronconique (**fig. 7, n^o 3**). Ils s'ouvrent tous par un bord éversé et une lèvre à cannelure interne (**fig. 7, n^{os} 1 à 4**), et reposent sur un fond plat légèrement bombé intérieurement (**fig. 7, n^{os} 1 et 3**). Ils sont décorés sur l'intérieur de la vasque de cannelures plus ou moins larges groupées par deux ou par trois et placées près de l'ouverture et / ou sur la zone centrale, et près du fond (**fig. 7, n^{os} 1 à 4**).

Les coupes, moins évasées présentent des modules plus variés : leur diamètre à l'ouverture est compris entre 150 mm (**fig. 7, n^o 8**) et 330 mm (**fig. 7, n^o 9**). Elles ont des vasques hémisphériques et s'ouvrent par des bords en prolongement de paroi simplement aplanis (**fig. 7, n^{os} 6, 7 et 8**) ou à lèvre cannelée (**fig. 7, n^o 9**). Une seule est décorée : elle porte trois lignes horizontales incisées au double trait sur l'extérieur du vase (**fig. 7, n^o 6**). Parmi les vases ouverts on compte également un fragment appartenant à une assiette à profil segmenté et à lèvre facettée (**fig. 7, n^o 5**). Enfin l'ensemble des formes ouvertes est complété par deux formes simples d'aspect moins soigné : un petit bol à lèvre aplani et fond plat légèrement surélevé mesurant 75 mm à l'ouverture (**fig. 7, n^o 12**), et une grande jatte dont la face externe a été très grossièrement régularisée. Elle mesure 300 mm de diamètre à l'ouverture (**fig. 7, n^o 10**).

En ce qui concerne les formes fermées, elles sont représentées par huit récipients de volume plus ou moins important. Les grands vases possèdent des panses au profil bi-tronconique (**fig. 7, n^o 17**), ovoïde (**fig. 7, n^o 11**) ou plus globulaire (**fig. 7, n^o 15**). Leur diamètre à l'ouverture est compris entre 220 mm (pour le plus soigné) et 300 mm (au traitement plus grossier). Ces récipients s'ouvrent par des cols courts en bandeau très légèrement divergent et concave, à lèvre le plus souvent aplanie (**fig. 7, n^{os} 17 à 19**), ou encore par un col court vertical orné de deux cannelures horizontales (**fig. 7, n^o 11**). L'un d'eux est décoré de larges cannelures sur la panse haute et d'une ligne d'impressions grossières au niveau du changement de direction de la panse. La partie basse du vase a été volontairement grossièrement traitée (**fig. 7, n^o 17**). Au



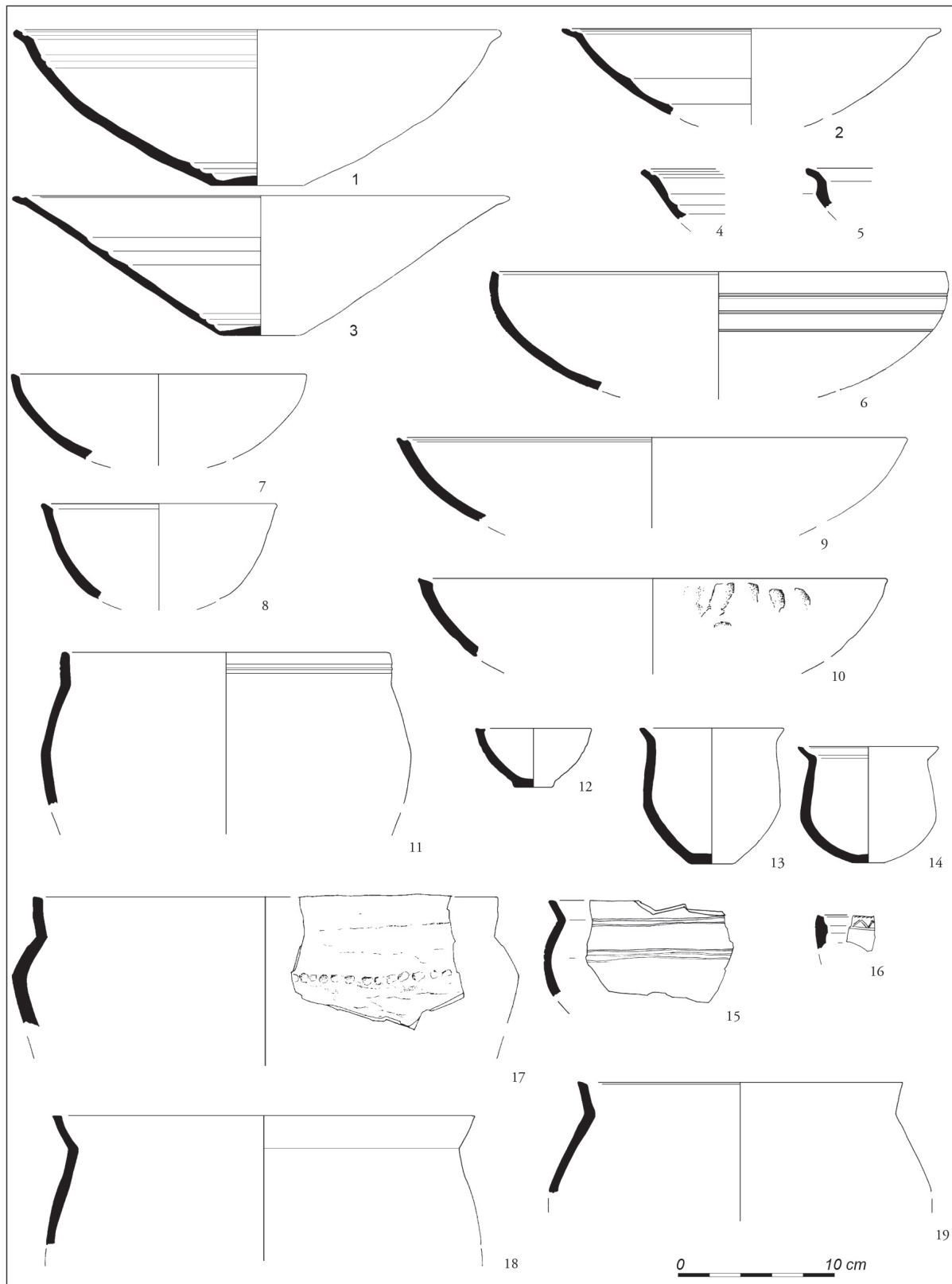


Fig. 7 - Mobilier céramique de la structure SL103. (© Anne Lagarrigue / Inrap)

chapitre des décors on observe également des motifs linéaires et géométriques incisés au double trait (fig. 7, n^{os} 15 et 16). En ce qui concerne les gobelets, deux exemplaires inornés ont pu être restitués. Ils mesurent

90 mm à l'ouverture et présentent tous deux une panse plutôt globulaire, un bord éversé à lèvre simple (fig. 7, n^o 13) ou à cannelure interne (fig. 7, n^o 14) et reposent sur un fond plat.



2.2 - Approche typo-chronologique

Comme on l'a dit, les traits typologiques décrits pour le mobilier du silo SL103 se retrouvent dans la plupart des autres petits ensembles examinés.

En résumé, les vases fermés d'aspect soigné de grand comme de petit volume présentent des profils adoucis terminés par des cols courts en bandeau ou des lèvres éversées.

Les jarres d'aspect plus grossier ont des panses nettement bi-tronconiques ; elles sont décorées d'impressions au niveau du diamètre maximum et leur panse basse laisse observer des traces de façonnage conservés volontairement. Les formes ouvertes, quant à elles, sont représentées par des plats au profil plus ou moins convexe, décorés intérieurement de cannelures groupées ou disposées en gradins. Les coupes au profil hémisphérique au bord parfois rentrant sont également représentées. Enfin quelques fragments attestent l'existence de coupes au profil brisé ainsi que de vases à carène débordante.

Les décors quant à eux sont relativement peu nombreux et plutôt sobres. Les cannelures sont les plus présentes : horizontales et jointives placées sur les panses hautes des récipients d'aspect soigné, groupées ou disposées en gradins sur la face interne des plats tronconiques. Les incisions au double trait sont également attestées à plusieurs reprises : elles dessinent des lignes horizontales et parfois des motifs géométriques. Le thème de pointillés incisés a été reconnu à deux occasions.

L'ensemble des traits typologiques évoqués ci-dessus permet d'attribuer cette série à la fin de l'étape moyenne du Bronze final et sans doute davantage au début du Bronze final IIIa.

En effet, certains traits typologiques sont issus du répertoire céramique déjà bien installé à la fin du Bronze final II, c'est le cas en particulier des assiettes carénées ou des vases à carène débordante qui sont présents, pour ne citer qu'un exemple en Quercy, à la grotte Sindou à Sénaillac-Lauzès (Briois *et al.* 2000). Les plats évasés, au profil plutôt convexe sont également davantage représentés à la fin du BF II qu'aux périodes suivantes (Gascó 1988, fig. 4), tout comme les décors de groupes de cannelures, plus nombreux dans les ensembles BF II qu'au BF IIIa où les cannelures couvrantes en gradins prédominent. Les bords à cannelures internes sont aussi un détail typologique caractéristique dès la fin du BF II et qui se poursuit au BF IIIa (Roussot-Larroque, Merlet 2012, p. 188). Les

grands vases à panse bi-tronconiques à col court, décorés d'impressions et dont la panse basse conserve des traces de façonnage sont tout aussi caractéristiques de ces ensembles. On les retrouve par exemple dans la couche 9 de la butte 2 Puy d'Issolud à Vayrac attribuée au BFII-IIIa (Girault, Gascó 2011, p. 110) ou encore non loin de là à Combe-Nègre à Loupiac (Ozanne, Gascó 2001, p. 108). La céramique de Souillac trouve également bon nombre de comparaisons avec celle des fosses de la Mariniesse à Saint-Sylvestre-sur-Lot (Lot-et-Garonne) attribuée au Bronze final II-IIIa (Lagarrigue, Merleau 2016).

Pendant certains caractères sont absents des ensembles mentionnés. En effet, la série souillaise se singularise également par l'emploi de formes aux profils adoucis ainsi que par l'utilisation de la technique de l'incision au double trait adoptée parfois pour dessiner des motifs géométriques, mais aussi des pointillés incisés. Ces formes et ces thèmes évoquent déjà davantage le BF IIIa tel que défini par Jean Guilaine (Guilaine 1972). Ils trouvent écho notamment dans les ensembles de Terre Rouge à Cahors attribué au groupe 3 de G. Saint-Sever (Saint-Sever 2014, p. 207-2013) ou encore aux structures BF IIIa du Clot à Castres où on reconnaît des motifs géométriques au double trait, des décors de pointillés aux côtés de caractéristiques plus anciennes (Carozza *et al.* 1996). En région toulousaine l'ensemble réuni à Grand Noble à Blagnac présente également ces mêmes caractéristiques (Lagarrigue, Pons 2008).

Le mobilier des structures mises au jour lors de ce diagnostic pourrait donc bel et bien appartenir à une seule et même phase d'occupation qui illustrerait les débuts du Bronze final III. Cette phase reste somme toute assez mal connue dans ce département malgré les données rassemblées à Terre-Rouge (Saint-Sever 2014), à Combe Nègre à Loupiac et au Puy d'Issolud à Vayrac ; ces deux derniers documentant en effet davantage les phases antérieures (BF IIa et BF IIb) et suivante (BF IIIb). Bien sûr, seule une fouille exhaustive du site et l'augmentation du corpus céramique permettraient de vérifier cette hypothèse.

2.3 - Industries lithiques et macro-outillage

Les mêmes contextes ont livré des séries fauniques et lithiques plus modestes. Sans exclure une présence résiduelle, les quelques industries lithiques (NR = 14) peu diagnostiques, rentrent

dans les cortèges lithiques régulièrement mis au jour pour ces périodes (nucleus, grattoir, éclats). Il en va de même du macro-outillage (NR = 8) façonné principalement sur galet, à l'exception d'une meule à va-et-vient complète en grès.

3. Un site d'habitat

3.1 - Attribution chronologique et étendue du site

Le mobilier céramique issu principalement des niveaux d'occupation et des comblements de structures en creux permet une attribution des vestiges à la Protohistoire ancienne centrée sur le Bronze final IIIa. Une extension chronologique de l'occupation protohistorique n'est évidemment pas à exclure ; d'autant que la répartition des restes céramiques du Bronze final est, en l'état actuel de nos connaissances, plus restreinte que celle des fragments de poteries protohistoriques moins diagnostiques (fig. 8).

En intégrant les zones non sondées mais à fort potentiel de vestiges entre les secteurs 1, 3 et 4, l'occupation s'étend sur environ 4 ha. Limitée à l'ouest par le versant abrupt du massif calcaire, elle peut s'étendre davantage en direction du nord et du sud mais également vers l'ouest, le ruisseau de la Borrèze ne constituant pas un obstacle infranchissable.

3.2 - Le site dans son contexte

Les multiples structures en creux se rapportent selon toute vraisemblance à un site d'habitat. Les quelques alignements de poteaux relevés renvoient certainement aux enclos et bâtiments d'un établissement à vocation agro-pastorale, pouvant combiner unités d'habitation et de production, bâtiments de stockage et activités artisanales. Le mobilier découvert tend d'ailleurs à conforter cette impression. L'association de vaisselle à usage culinaire et de récipients dévolus au stockage, la présence de restes fauniques (cervidé entre autres) ainsi que la présence de matériel de mouture renvoie à la sphère tant domestique qu'artisanale.

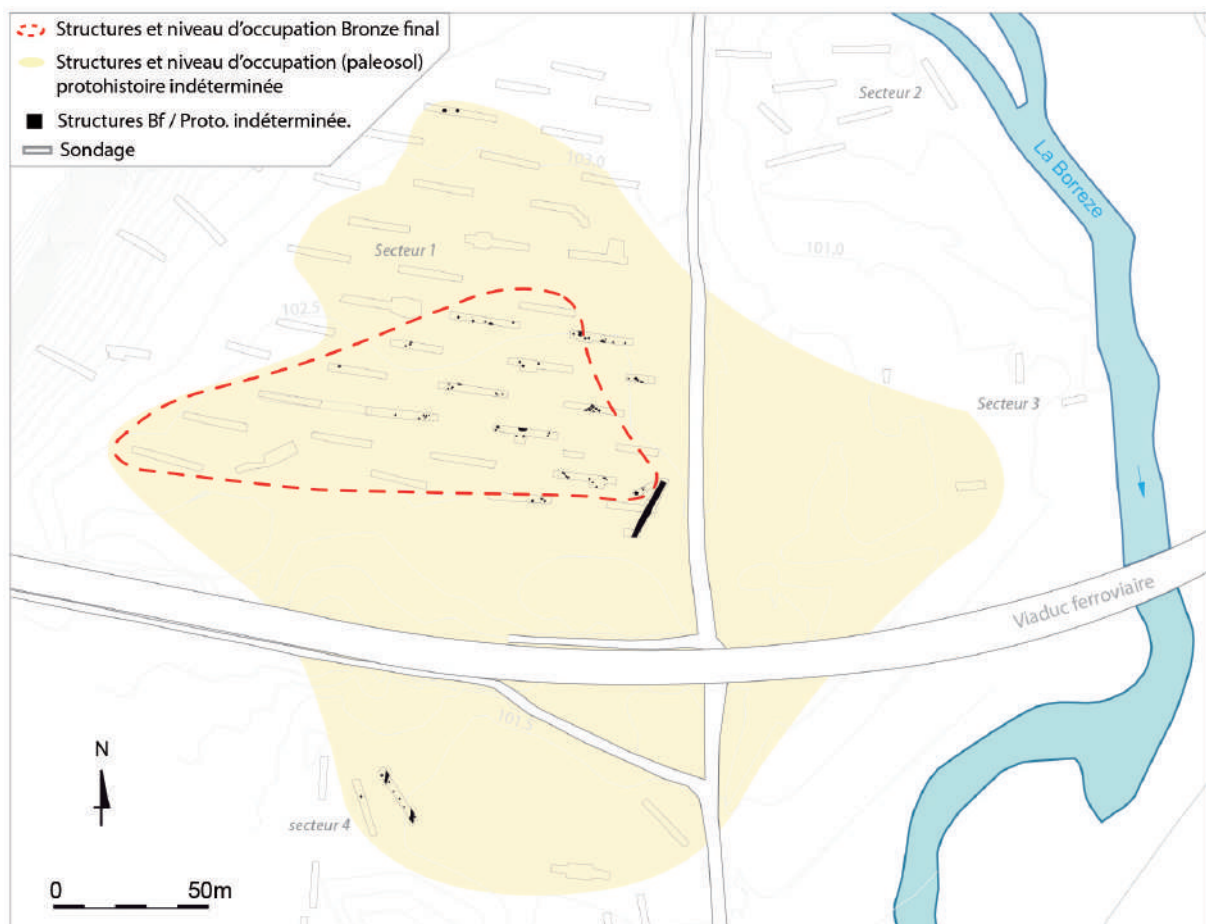


Fig. 8 - Implantation des structures et niveaux d'occupation protohistorique. (© D. Crescentini, Dép. 46)



La position topographique en plaine, les caractéristiques propres à l'occupation ainsi que l'état de conservation des structures et du mobilier céramique confèrent au site des Aubugues un intérêt de premier plan, tant local que régional.

La vallée de la Dordogne a fait l'objet de prospections déjà anciennes qui ont permis de recenser un nombre conséquent de sites de la fin de l'âge du Bronze. Pour l'essentiel, ces occupations concernent des nécropoles tumulaires, des cavités karstiques et des habitats peu étendus, nichés souvent sur des replats suspendus de falaise. Deux d'entre eux, Surlaroque et Toupuy, ont fait l'objet de fouilles récentes (Gascó *et al.* 2008 ; Girault, Gasco 2011). En revanche, le site des Aubugues fait d'avantage écho avec l'établissement agro-pastoral de Combe Nègre (Prodéo *et al.* 2001), situé seulement à 6 km en amont sur la Dordogne. Le site, composé à l'origine (BF IIb) d'un bâtiment unique sur poteaux porteurs, évolue ensuite en plusieurs unités d'habitation se succédant du Bronze final IIIa-IIIb jusqu'au début de l'âge du Fer.

À l'échelle régionale, la phase moyenne du Bronze final (BF II – BF IIIa), ne comporte qu'une quinzaine de sites seulement. Les vestiges mal conservés et limités le plus souvent à quelques structures arasées ne permettent pas de percevoir l'organisation de l'habitat (Pons 2017).

L'opération de diagnostic des Aubugues, réalisée en fond de vallée non loin de la confluence Dordogne-Borrèze, montre une nouvelle fois le potentiel qu'offrent ces secteurs topographiques quant à la présence et à la conservation des sites d'habitat, notamment pour les périodes proto-historiques.

Notes

1- Depuis la fin de l'opération, le programme d'aménagement a été abandonné. Les terrains, désormais propriété de la communauté de communes, sont en attente d'un nouveau projet.

Bibliographie

Briois F., Crubezy E., Carozza L. 2000 : La grotte Sindou (Lot), une sépulture familiale du Bronze final. *Bulletin de la Société préhistorique française*, tome 97, n° 4, p. 553-559.

Cailhol D. 2020 : Contexte géographique et géologique *in*

Crescentini D. *et al.* 2020 : *Souillac, Cité de la Mode et des Arts créatifs*. Rapport de diagnostic archéologique, Cahors, Cellule départementale d'archéologie du Lot, p. 20-25.

Carozza L., Lagarrigue A., Pons F. 1996 : Le mobilier des habitats Bronze final du Clot et de Lacaze-Haute (Castres, Tarn). *Documents d'Archéologie Méridionale*, n° 19-20, p. 57-78.

Crescentini D., Cailhol D., Lagarrigue A., Labastie E., Roquecave A. 2020 : *Souillac, Cité de la Mode et des Arts créatifs*. Rapport de diagnostic archéologique, Cahors, Cellule départementale d'archéologie du Lot, 177p.

Gascó J. 1988 : L'âge du Bronze final en Languedoc occidental. État de la question, *in* Brun P., Mordant C. (dir.) : *Le groupe Rhin-Suisse-France orientale et la notion de civilisation des Champs d'Urnes*, Mémoires du musée de Préhistoire d'Ile-de-France, n° 1, p. 465-479.

Gascó J., Carrère I., Bruxelles L. 2008 : Les occupations de pied de corniche à Surlarroque (Carrennac, Lot). *Documents d'Archéologie Méridionale*, n° 31, p. 23-53.

Girault J.-P., Gascó J. 2011 : *La Fontaine de Loulié au Puy d'Issolud et la vallée de la Dordogne. La fin de l'âge du Bronze et le premier âge du Fer*, éd. Les Monédières, 340 p.

Guilaine J. 1972 : *L'âge du Bronze en Languedoc occidental, Roussillon, Ariège*, Mémoires de la Société préhistorique française, Paris, tome 9, 460 p.

Lagarrigue A., Merleau M.-L. 2016 : Le mobilier céramique des fosses BFII de la Marinieste à Saint-Sylvestre-sur-Lot (Lot-et-Garonne), *in* Chazelles C.-A. de, Schwaller M. (dir.) : *Vie quotidienne, tombes et symboles des sociétés protohistoriques de Méditerranée nord-occidentales. Mélanges offerts à Bernard Dedet*. Monographies d'archéologie méditerranéenne, hors-série n°7, éd. A.D.E.A.L., p. 745-761.

Lagarrigue A., Pons F. 2008 : Mobilier céramique et faciès culturels de la fin de l'âge du Bronze au premier âge du Fer dans le Midi toulousain. L'apport des opérations d'archéologie préventive du programme « Constellation ». *Documents d'Archéologie Méridionale*, n° 31, p. 55-96.

Ozanne J.-Cl., Gascó J. 2001 : La céramique de la couche 1 Bronze final, *in* Prodéo F. : *ASF-A20-Section 3, volume 3, Loupiac, "Combe-Nègre 2"*, *in* Prodéo F. 2001 : *ASF-A20-Section 3, Loupiac, "Combe-Fages 2" et "Combe-Nègre 2"*. Document final de synthèse de sauvetage urgent, Afan, p. 99-147.

Pons F. 2017 : L'habitat et l'occupation du sol en région Midi-Pyrénées, *in* Carozza L., Marcigny C., Talon M. : *L'habitat et l'occupation des sols à l'âge du Bronze et au début du premier âge du Fer*. Recherches archéologiques, n° 12, éd. CNRS - Inrap, p. 147-160.

Prodéo F. (dir.). 2001 : *ASF-A20-Section 3, Loupiac, "Combe-Fages 2" et "Combe-Nègre"*. Document final de synthèse de sauvetage urgent, Afan, 3 vol., 861 p.

Roussot-Larroque J., Merlet J.-C. 2012 : La céramique du

Bronze final en Aquitaine : éléments de synthèse, *Documents d'Archéologie Méridionale*, 35, p. 175-204.

Saint-Séver G. 2014 : *De la production à l'utilisation des poteries à l'âge du Bronze final. Dynamiques interrégionales et évolutions locales en Quercy et Basse-Auvergne*. Thèse de doctorat Archéologie et Préhistoire, université de Toulouse 2-Le Mirail, 2 vol., 382 p.

*

David Crescentini
Responsable d'opération – Cellule départementale
d'archéologie du Lot
davidcrescentini@yahoo.fr

Anne Lagarrigue
Céramologue protohistoire ancienne – Inrap Midi-
Méditerranée
anne.lagarrigue@inrap.fr



Quelques petits ensembles funéraires du Bronze final des vallées de l'Armançon et du Serein (Yonne)

CLAUDE MORDANT*

Les vallées de l'Armançon et du Serein constituent avec celles de l'Yonne, de la Haute-Seine et de l'Aube des voies majeures de circulation du Sud-Est du Bassin parisien. Ce « *hub* » bien identifié en particulier au Bronze final structure toute l'activité des échanges entre le couloir Saône-Rhône et la Manche via la Basse Seine (Mordant *et al.* 2021, fig. 10).

Les nécropoles de références sont nombreuses aussi bien dans les vallées de l'Yonne, que de la Haute Seine, voire aussi sur certains secteurs de l'Aube et la prospection aérienne documente des centaines de sites avec des milliers d'enclos circulaires dans ces mêmes vallées et les plateaux environnants (Mordant, Nouvel 2017, fig. 4 bis, 7-8, 11).

Dans ce contexte de richesse documentaire, les

vallées de l'Armançon et du Serein apparaissent plus modestes car la morphologie des vallées, plus étroites, n'est pas aussi favorable aux prospections aériennes (fig. 1). Par ailleurs, l'absence de fouilles d'ampleur liées à des travaux d'infrastructure ou d'extraction de granulats sur la plus longue partie de leurs cours ne permet pas la conduite de recherches extensives. Dans ces deux vallées, les villes les plus peuplées (Montbard, Tonnerre, Noyers, Saint-Florentin, Migennes) restent dépourvues de musées avec des collections archéologiques significatives. De ce fait, les découvertes funéraires rapportées à l'âge du Bronze, même modestes méritent attention afin de combler au mieux les blancs factuels de la carte archéologique. L'objectif de cet article se résume donc à porter à connaissance

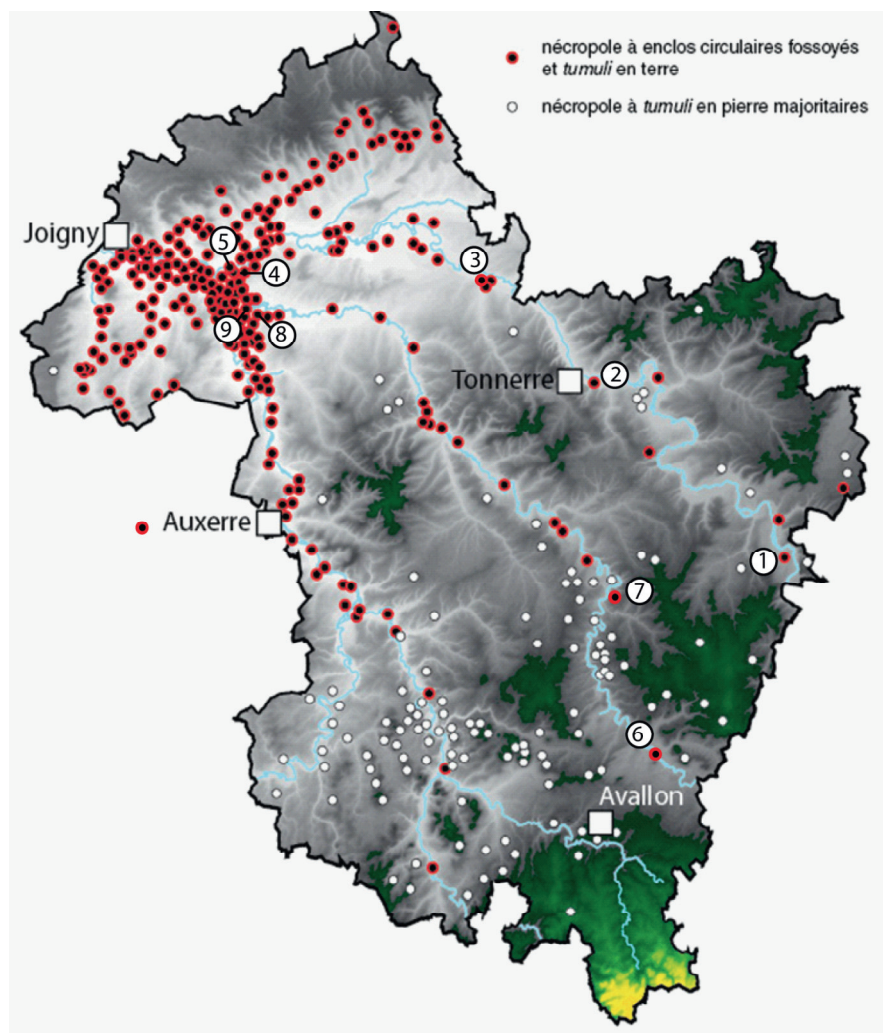


Fig. 1 - Cartographie des monuments funéraires à enclos fossoyés et tertres dans le sud du département de l'Yonne (d'après Mordant, Nouvel 2017, fig. 6, modifiée avec les n^{os} des sites présentés ou évoqués dans le texte).
1, Cry-sur-Armançon-le Gros Chêne ;
2, Tonnerre-les Petits Ovis ;
3, « Carisey » ;
4, Cheny-les Groseillers ;
5, Migennes-le Petit Moulin ;
6, Cisery-les Grands Ormes ;
7, Noyers-les Milosiottes ;
8, Beaumont-le Crôt-aux-Moines ;
9, Bonnard-gravière Colombet.

des trouvailles inédites, assez hétéroclites, dont les dates de découvertes concernent les années 1950 à 1970¹.

1. La vallée de l'Armançon

1.1 - La nécropole de Cry-sur-Armançon - le Gros Chêne (Yonne) (fig. 1, n° 1)

1.1.1 - circonstances de la découverte : Surveillances Claude Messy et Louis Duplessis

Les trouvailles ont été faites en 1955, suite à l'exploitation de la gravière Marcoux au lieu-dit Le Gros Chêne et Claude Messy, fils du maire de l'époque, est intervenu pour récolter différents vestiges détruits par l'activité des engins mécaniques. Il a transcrit au mieux les circonstances d'intervention dans un article publié dans les Actes de la session de l'Association bourguignonne des Sociétés savantes à Châtillon-sur-Seine en 1957 (Messy 1958). Les dessins qui accompagnent le texte ne sont guère pertinents, surtout pour la céramique et cette découverte restait à juste titre insuffisamment documentée. Les hasards de la vie ont permis la rencontre quelques décennies plus tard, début 1986, de Claude Messy avec mon comparse et ami Robert Biton, kinésithérapeute à Ancy-le-Franc et archéologue bénévole. J'étais à l'époque professeur de biologie au Lycée de Tonnerre... Un rendez-vous a été organisé et nous avons eu l'heureuse surprise de retrouver dans la cabane du jardin de la maison familiale l'ensemble des découvertes réalisées par Claude Messy, encore disposées sur leurs cartons d'origine. Il nous a fort obligeamment confié le tout pour étude et mandaté pour leur dépôt ensuite au musée d'Avallon, ce qui a été fait quelques temps plus tard, malheureusement après son décès subit.

La comparaison des objets figurés sur la figure de 1958 avec ceux qui ont pu être retrouvés et dessinés n'est pas aisée, surtout pour la céramique ; les bronzes sont plus faciles à identifier. Les conditions de trouvailles ne sont guère favorables à la reconstitution d'ensembles, mais il ressort cependant qu'il a été retrouvé des incinérations et inhumations sur toute la superficie de la gravière, au demeurant modeste (un hectare environ ?).

C. Messy mentionne au moins une inhumation porteuse de l'épingle à tête vasiforme (fig. 3-A). C'est un modèle standard pour le Bronze final IIIb régional. Il se pourrait que les deux bracelets non incinérés (fig. 2, A 1-2) aient été trou-

vés avec une grosse urne à fond plat (non conservée ?) et le gobelet A-4 (Messy, *op. cit.*, p. 41) ; cette association suggère un dépôt de crémation, mais il n'est pas évoqué la présence d'esquilles osseuses. Le dépôt de bracelets non déformés par le feu dans une crémation est une pratique connue cependant durant l'étape moyenne du Bronze final ; l'éventualité d'une inhumation est possible également. Il y a encore au moins une incinération identifiable lors des récupérations de terrain avec un petit gobelet à fond pointu (fig. 2, B-3) et des éléments en bronze d'une fermeture de ceinture (B-1). Les autres vases reconstitués de la figure 2-C proviennent d'un nombre inconnu de plusieurs sépultures à incinération. D'après C. Messy, le petit bol de la fig. 3-B appartiendrait à une incinération également.

Les inhumations mentionnées par l'auteur restent mal datées en dehors de celle dotée d'une épingle. C. Messy mentionne en plus de celle-ci, une sépulture d'adulte en position repliée et une autre « d'enfant » ; il évoque aussi l'existence « d'ossements épars dans la carrière ». Louis Duplessy, habitant de Cry et naturaliste éminent, a également surveillé cette gravière ultérieurement et il mentionne la découverte d'une autre inhumation non datée dans une fosse profonde et également deux autres cavités avec des tessons et ossements (animaux ?), mais sans aucune datation précise (Duplessis 1965, p. 5-6). De fait, ces diverses inhumations (en dehors d'une seule) ne peuvent être attribuées à l'âge du Bronze de manière formelle.

1.1.2 - Les collections conservées (fig. 2-3)

Une partie des vases de cette collection a été présentée sur une figure du catalogue de l'exposition rétrospective « L'Yonne et son passé, 30 ans d'archéologie » présentée en 1989-90 dans le département (Delor, Rolley 1989, fig. 92).

Les bronzes

- L'épingle à tête vasiforme (qualifiée par erreur de « à tête de pavot » par C. Messy ; ici fig. 3-A) s'avère bien typique des productions du Bronze final IIIb (Audouze, Gaucher 1981, fiche 82). Dans l'Yonne, trois inhumations contemporaines porteuses d'une épingle de ce type ont été retrouvées au centre d'un enclos circulaire, une à Beaumont (Delor, Pellet 1984, p. 11-18, fig. 2) et deux à Soucy (Baray *et al.* 1994, fig. 103, 107). La présence ou absence de monument funéraire ne peut être avancée ici.

- Les bracelets ont été trouvés « en même



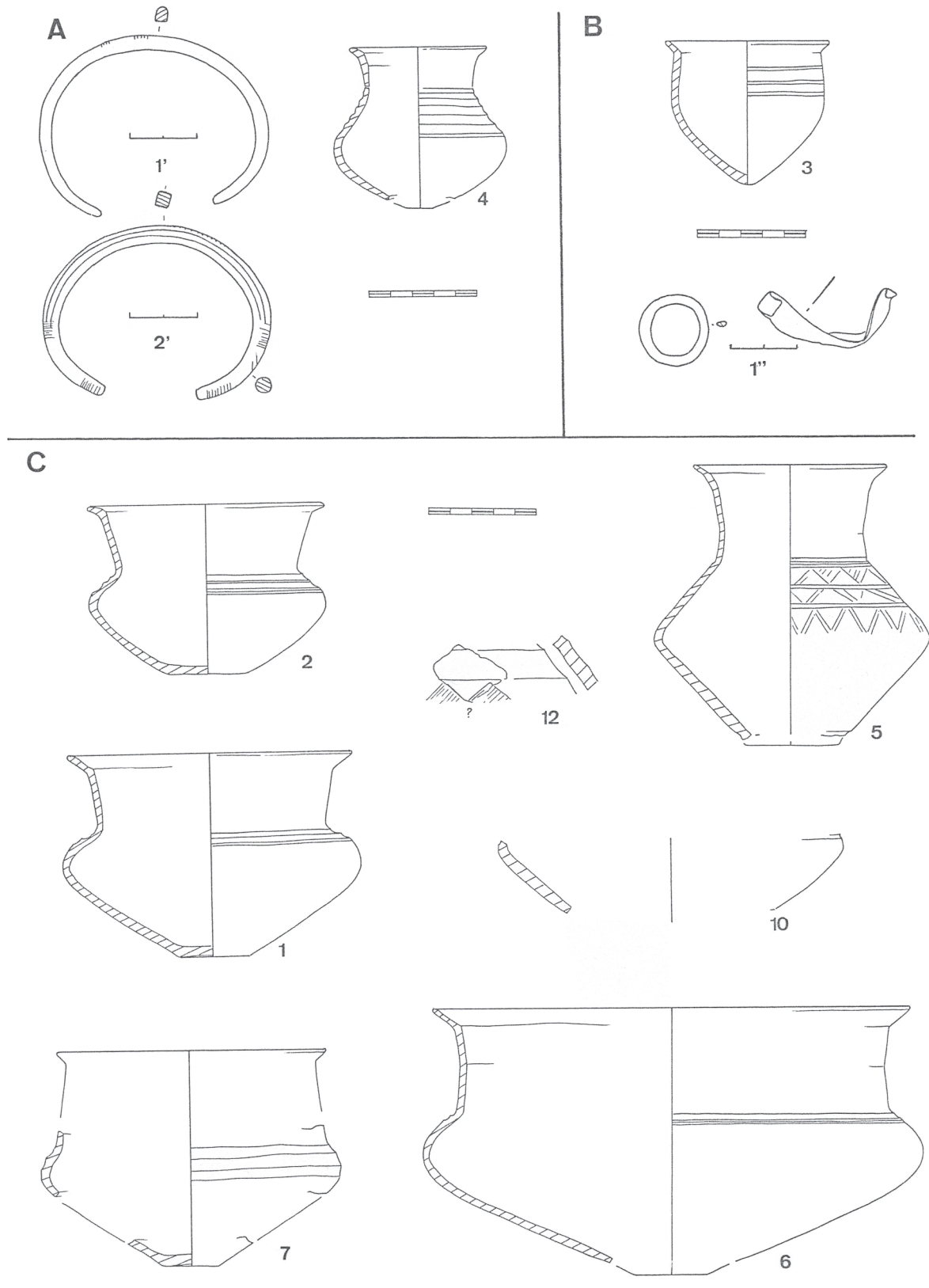


Fig. 2 - Cry-sur-Armançon-le Gros-Chêne (Yonne). A – mobilier d'une incinération : 1-2, bracelets de bronze non incinéré ; B – autre ensemble provenant d'une incinération : 1, fermeture de ceinture en bronze incinéré ; C, céramiques provenant de différentes incinérations détruites (collection C. Messy, Musée d'Avallon, dessins C. Mordant).

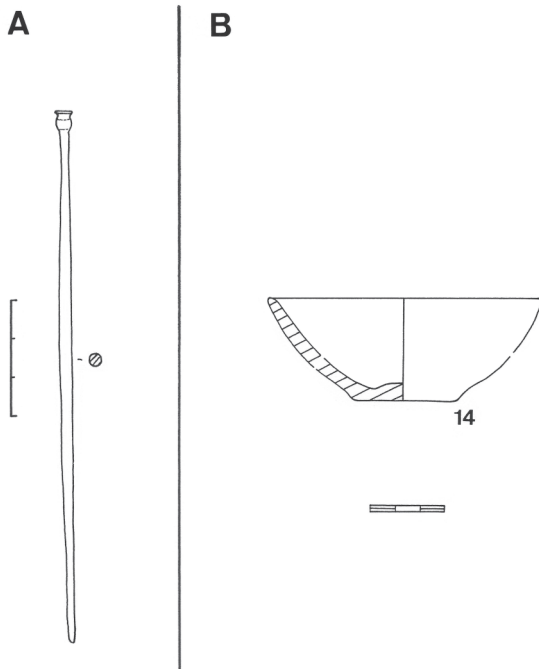


Fig. 3 - Cry-sur-Armançon-le Gros-Chêne (Yonne). A, épingle à tête vasiforme provenant d'une inhumation ; B, petit bol provenant d'une incinération (collection C. Messy, Musée d'Avallon, dessins C. Mordant).

temps » et ils appartiennent peut-être à une même parure personnelle. Ce modèle de jonc ouvert avec section circulaire à quadrangulaire (A1) ou en D (A2) reste assez ubiquiste ; le léger décor d'incisions parallèles et de guillochis n'apporte guère de précisions complémentaires. Le vase qui leur serait associé avec sa série couvrante de cannelures larges sur le haut de panse et la double strie peignée, à la base, au maximum de la panse, orienterait la datation vers une phase évoluée de l'étape moyenne du Bronze final, extrême fin du BF IIIa ? (*cf. infra*).

- Fermoir de ceinture ? Il semble réaliste d'interpréter l'anneau à section plate et la plaque de tôle rectangulaire allongée terminée par un enroulement et un crochet comme les éléments d'une fermeture de ceinture. L'ensemble a subi l'action du feu. L'originalité de ce modèle simple est certaine ; la relation mentionnée à la fouille avec le gobelet à fond pointu et des esquilles osseuses permet de le dater de l'étape moyenne du Bronze final dans sa phase évoluée du BF IIIa (*cf. infra*).

Les céramiques

- Petit bol à fond légèrement ombiliqué, bord droit aminci. Pâte noire assez grossière lissée.

Des esquilles osseuses à l'intérieur (fig. 3, B14). Diamètre à la lèvre : 11 cm ; diamètre du fond : 4 cm ; hauteur max. : 4,5 cm.

Forme très ubiquiste dont la datation au Bronze final ne pose pas de problème.

- Gobelet à fond pointu, panse arrondie et bord oblique, décor de trois doubles lignes peignées horizontales. Pâte fine bien lissée brune (fig. 2, B3). Diamètre à l'ouverture : 7,6 cm ; hauteur : 6,7 cm. C'est une forme connue du groupe céramique Rhin-Suisse-France orientale (RSFO) et le décor confirme cette attribution au BF IIIa (Nicolas, Peake 2013, fig. 5-6). Ces petits gobelets font classiquement partie des services à boire déposés dans les urnes cinéraires comme à Châtenay-Les Pâtures-inc 8 (Seine-et-Marne ; Mordant 2008, fig. 6-8).

- Gobelet à col cylindrique et bord oblique, panse arrondie, légèrement bulbeuse (?) et fond plat exigu (fig. 2, A4). Séries de cannelures horizontales larges sur le haut de panse et double strie peignée au maximum de la panse. Cette forme qualifiée de « gobelet biconique à rebord en entonnoir » est placée par M. Roscio au BF IIIb, en particulier un exemplaire avec une couverture de peinture rouge carmin (Roscio *in* Piette *et al.* 2020, p. 196 et fig. 154, n° 1). D'autres exemplaires trouvés dans les incinérations de ce même site se placeraient plutôt à la transition BF IIIa-IIIb (Piette *et al.* 2020, par ex., fig. 175, 2). Ces gobets globuleux sont fréquents dans cette phase de transition proposée par T. Nicolas et R. Peake (*op. cit.*, fig. 10). Pour l'exemplaire de Cry, une position au BF IIIa paraît crédible.

- Gobelets à épaulements

Fig. 2, C1 - Gobelet à épaulement, col légèrement tronconique et bord oblique, panse arrondie, deux cannelures horizontales à la base du col et une double ligne peignée. Hauteur : 9,5 cm ; diamètre à l'ouverture : 13,3 cm ; diamètre maximal : 13,8 cm ; diamètre du fond : 3,3 cm. Pâte fine bistre foncée bien lissée.

Fig. 2, C2 - Gobelet à épaulement, col tronconique et bord oblique, deux cannelures horizontales à la base du col avec une ligne double peignée. Hauteur : 7,9 cm ; diamètre à l'ouverture : 11 cm ; diamètre maximal : 11 cm ; diamètre du fond : 4,5 cm. Pâte fine bien lissée, bistre foncé à rouge faible à l'extérieur.

Fig. 2, C6 - Gobelet large à épaulement, col vertical avec inflexion médiane, bord oblique, une cannelure horizontale à la base du col avec



une double ligne peignée. Hauteur : 12,4 cm ; diamètre à l'ouverture : 22 cm ; diamètre maximum de la panse : 23 cm ; diamètre du fond : de l'ordre de 3,5 cm. Pâte fine brune, parois très minces et montage très soigné.

Fig. 2, C7 - gobelet à épaulement et col tronconique rentrant, trois larges cannelures au niveau de l'épaule. Incomplet ; hauteur : environ 10 cm ; diamètre estimé à l'ouverture : 12,5 cm ; diamètre maximal : 14 cm ; diamètre du fond : 2,5 cm. Pâte fine rougeâtre assez bien lissée.

Fig. 2, C10 - tesson de bas de panse et démarriage de la carène d'un gobelet à épaulement de même type que les exemplaires *supra*, une amorce de cannelure horizontale. Diamètre maximal de la panse : 16 cm.

Ces gobelets à épaulement appartiennent à une même famille et les variations portent sur l'orientation du col, le nombre de cannelures horizontales. Ces formes sont typiques de l'étape moyenne du Bronze final et la sobriété des décors plaide pour une position chronologique en fin d'évolution de cette période (fin BF IIIa) (Nicolas, Peake 2013). Ces vases sont régulièrement déposés dans, ou à côté, des urnes cinéraires des incinérations des nécropoles régionales. Dans le cas présent, l'échantillon céramique manque de tessons de grands vases ayant pu jouer ce rôle. Le petit tesson de haut de panse avec de larges cannelures et un décor de triangles incisés pourrait appartenir à un exemplaire de ce type (**fig. 2, n° 12**). Il est tout à fait contemporain de cette série de gobelets à épaulement.

- Vase bitronconique à col cylindrique légèrement ouvert et bord oblique ; des cannelures horizontales à la base du col et en limite du fond ; décor, très effacé par usure sur tout le haut de panse, à base de lignes doubles peignées horizontales, de chevrons et de triangles incisés (**fig. 3, C5**). Hauteur : 13 cm ; diamètre à l'ouverture : 9 cm ; diamètre maximal de la panse : 12,7 cm ; diamètre du fond : 4,5 cm. C'est une forme classique du RSFO de l'étape moyenne du Bronze final (BF IIb). L'usure marquée du décor atteste qu'il a servi longtemps avant d'accompagner le défunt.

- Vases à panses globuleuses (**fig. 4**)

Ils ne sont représentés que par des tessons et les restitutions restent approchées fort probablement.

Le n° 8, en bas de la figure, correspondrait à un pot à panse arrondie, un peu bulbeuse, fond plat, non décoré ; pâte fine bistre bien lissée ; diamètre maximal de la panse : 20 cm.

Le n° 9, en haut de la figure, appartiendrait plutôt à un gobelet ou une jatte également à panse arrondie, non décorée. Pâte très fine et « savonneuse » bistre foncé. Diamètre maximum : 20 cm.

Dans le contexte régional, ces formes très globuleuses évoquent plutôt l'étape finale du Bronze final.

1.1.3 - Conclusion : durée d'utilisation de la nécropole

L'élément le plus ancien semble être le vase bitronconique à décor peigné / incisé ; il se place en plein développement du RSFO, au milieu de l'étape moyenne du Bronze final (BF IIb). Les autres vases (gobelets à épaulement, gobelet à fond pointu) illustrent une phase plus avancée de cette même étape moyenne du Bronze final (BF IIIa) et le gobelet à cannelures couvrantes et panse arrondie annonce la transition avec l'étape finale (BF IIIa / BF IIIb). L'inhumation avec l'épingle à tête vasiforme date bien de cette période finale du Bronze final comme les formes globuleuses très mal documentées.

L'occupation apparaît donc assez longue, poten-

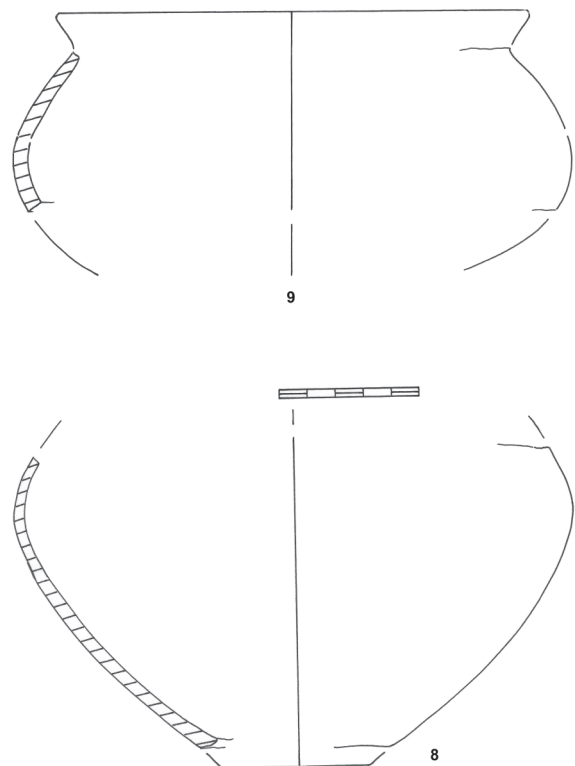


Fig. 4 - Cry-sur-Armançon-le Gros-Chêne (Yonne). 8-9, vases à panses globuleuses très incomplets (collection C. Messy, Musée d'Avallon, dessins C. Mordant).

tiellement suivie, du BF IIb au BF IIIb soit de l'ordre de deux siècles de 1100 à 850 av. J.-C. L'exploitation de la gravière a cessé depuis 30 ans maintenant et elle a même été comblée ; de nouvelles explorations complémentaires restent possibles, mais peu probables.

1.2 - Rappel : la nécropole de Tonnerre-les Petits Ovis (Yonne) (fig. 1, n° 2)

Une large diagnostic archéologique mené sur l'habitat de l'âge du Fer de Tonnerre en 2005 a été à l'origine de la découverte d'une partie d'une nécropole à incinération en coffres de dalles au lieu-dit les Petits Ovis, en limite de la plaine alluviale et de la terrasse graveleuse (Malrain *et al.* 2006). Les quelques sépultures dégagées permettent de dater deux sépultures de l'étape ancienne du Bronze final (Bz D2) et deux autres de l'étape moyenne ; une première description en a été donnée pour les deux premières par M. Roscio dans le cadre de sa thèse consacrée à cette période initiale du BF (Roscio 2018, p. 398, pl. 107).

1.3 - Trouvaille isolée de « Carisey » ? (Yonne) (fig. 1, n° 3)

Un petit gobelet à panse arrondie surbaissée, bord oblique et fond ombiliqué, décoré d'une cannelure horizontale a été donné, dans les années 1950 à Pierre Parruzot, conservateur des Musées de Sens (fig. 5). C'est lors d'une de mes séances d'étude des collections du musée que j'ai pu le dessiner à la fin des années 1970. D'après nos discussions, il semblerait que ce vase a été récupéré par un assureur de ses amis, dans la région de « Carisey » chez un client et qu'il proviendrait d'une trouvaille dans une gravière. Il se trouve que le finage de Carisey est dépourvu de potentielles ressources en gravier et il serait plus vraisemblable, si l'attribution générale du lieu de découverte est juste, de placer cette trouvaille dans la vallée de l'Armançon, peut-être au débouché de la vallée de son affluent le Cléon (qui passe à Carisey), soit plutôt sur la commune de Flogny. Ces petits gobelets cannelés sont très typiques des sépultures à inhumation, mais aussi à incinération de l'étape ancienne du Bronze final et toutes les nécropoles contemporaines de l'Yonne et de la Haute Seine livrent de tels petits vases d'accompagnement (Roscio 2018, fig. 40-42). Il s'avère donc tout à fait logique de penser qu'une nécropole de cette période a été touchée par l'une des nombreuses petites exploitations

artisanales qui punctuaient la vallée de l'Armançon dans ces années de l'après-guerre. Dimensions : hauteur 4,5 cm ; diamètre à l'ouverture, 10,2 cm ; diamètre maximum de la panse, 9 cm. Pâte bistre assez grossière, dégraisant de quartz et chamotte, lissage partiel.

1.4 - Découvertes de Cheny - les Groseillers (Yonne) (fig. 1, n° 4)

Le territoire de la commune de Cheny s'étend dans cette zone de confluence de l'Armançon, du Serein et de l'Yonne. Il a été très tôt touché par les exploitations de gravier en plein développement industriel des années de l'après-guerre, surtout avec la proximité de l'important nœud ferroviaire de Migennes. La gravière Guyot a été surveillée pendant des années dans sa progression par Espérance Lapert, cheminot en retraite, homme de terrain, dévoué et observateur de talent, sous l'amical contrôle de Pierre Parruzot. Ce dernier a par ailleurs réalisé des fouilles de sauvetages plus développées sur différentes structures avec une petite équipe lors de sessions estivales. Le site de Cheny est ainsi régulièrement mentionné pour ses découvertes d'habitats du Néolithique ancien Rubané et Villeneuve-Saint Germain, d'une sépulture collective du Néolithique final, de sépultures de La Tène ancienne et moyenne, d'un habitat du Haut Moyen Âge, mais la monographie de ce site étudié par Pierre Parruzot et Espérance Lapert n'a jamais été conduite à son terme (Delor *et al.* 2002, p. 303-306, fig. 325). Les notes et documents de fouilles de Pierre Parruzot, déposés au Centre de documentation du Musée de Sens, ayant disparu, il sera désormais compliqué de retracer l'ensemble du travail fait dans des conditions souvent d'urgence extrême en relation avec cette surveillance continue d'E. Lapert.

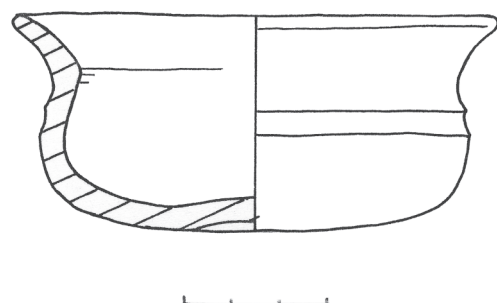


Fig. 5 - « Carisey » (Yonne). Petit gobelet surbaissé décoré d'une cannelure (collection P. Parruzot, dessin C. Mordant).



L'âge du Bronze a été perçu sur ce site, mais il n'a jamais fait l'objet de dégagements significatifs ; il s'agit plutôt de récupérations *in extremis* par E. Lapert de vestiges caractéristiques lors des décapages mécaniques. C'est tout le sens des quelques témoins céramiques présentés ici (fig. 6, n° 1-5).

Les regroupements de céramiques et tessons doivent être considérés comme significatifs car ils ont été faits par E. Lapert et ensuite conservés dans des contenants spécifiques. Ils ont été dessinés lors de sessions de travail, à la fin des années 1970, sur le matériel de Cheny dans cette optique d'une monographie qui n'a pas abouti.

Lot 1 :

- Gobelet bitronconique à fond plat, large panse arrondie, à encolure resserrée et bord oblique (?) (fig. 6, 1.1). Décor d'une large gorge horizontale soulignée par une double ligne peignée sur le haut de panse. Dimensions restituées : hauteur, 13 cm ; diamètre maximal de la panse, 19,5 cm ; diamètre du fond, 7,5 cm.

- Assiette tronconique à fond plat à bord facetté, une ceinture de trois cannelures horizontales sur la face interne au fond (fig. 6, 1.2). Dimensions : hauteur, 6,5 cm ; diamètre à l'ouverture, 16 cm ; diamètre du fond, 5,5 cm.

- Tesson d'assiette tronconique à bord oblique et lèvre facettée (fig. 6, 1.3).

Ces vases entrent bien dans le catalogue des formes utilisées pour les dépôts cinéraires de l'étape moyenne du Bronze final. Le gobelet, trapu avec sa large gorge orienterait plutôt vers une phase évoluée, du BF IIIa.

Lot 2 :

- Large tesson d'une assiette tronconique simple avec un décor peigné/incisé de triangles remplis sur le plat du bord horizontal. Diamètre à l'ouverture de l'ordre de 19 cm.

Ce vase est aussi représentatif du groupe RSFO, de l'étape moyenne du Bronze final, plutôt dans une phase moyenne (BF IIb).

Lot 3 :

- gobelet caréné à épaulement, col concave, bord oblique et lèvre facettée (fig. 6., 3.2). Une large cannelure au maximum de la panse, une ceinture de deux plus fines à la base du col. Dimensions : hauteur, 10 cm ; diamètre à l'ouverture, 9,5 cm ; diamètre maximal de la panse,

12,5 cm.

- Tesson d'une assiette tronconique à bord oblique court, décor interne de larges gorges (au moins une) et amorce d'une frise de motifs peignés en demi cercles concentriques (fig. 6, 3.3).

- Pot globuleux avec un probable décor de cannelures à la base du col ; une zone de surépaisseur au maximum de la panse qui pourrait suggérer la présence d'un élément plastique (fig. 6, 3.1). Dimensions : hauteur, restituable au moins 24 cm ; diamètre maximum de la panse, 25,5 cm ; diamètre du fond, 10 cm.

Ce nouveau lot évoque, lui aussi, la dotation d'une incinération de l'étape moyenne du Bronze final. Le décor en hémicycle la placerait plutôt au BF IIb comme le gobelet à épaulement avec sa carène très vive.

Lot 4 :

Ce petit gobelet entier possède une panse arrondie légèrement flexueuse, un fond exigu à ombilic interne, un bord oblique redressé court marqué à sa base par une ceinture de trois fines cannelures. Dimensions : 5 cm ; diamètre à l'ouverture, 8 cm ; diamètre du fond, 2 cm.

C'est une forme typique là aussi utilisée dans les dépôts de vases accessoires (service à boisson) des incinérations de l'étape moyenne du Bronze final.

Lot 5 :

Ce petit bracelet (?) ouvert à jonc torique peut dater du Bronze final et provenir d'une sépulture détruite, inhumation ou incinération d'un jeune sujet compte tenu de la faiblesse du diamètre (3,8 cm).

Ces différentes trouvailles, hétéroclites certes, montrent cependant une certaine homogénéité car elles sont globalement contemporaines et attribuables à l'étape moyenne du Bronze final ; par ailleurs, elles peuvent toutes provenir du démembrement de sépultures à incinération lors de différents décapages mécaniques surveillés par E. Lapert. Il n'est pas mentionné d'esquilles osseuses, mais le contexte de trouvaille explique facilement cette absence de précision. Il est donc certain qu'une nécropole était originellement installée en ce lieu ; des enclos circulaires y ont été aussi détectés par prospection aérienne par Pierre Parruzot (Delor, *op. cit.*, fig. 325).

Ce secteur de confluence majeure Yonne-Serein-Armançon est bien connu pour ses nécropoles de référence de l'étape ancienne du Bronze final



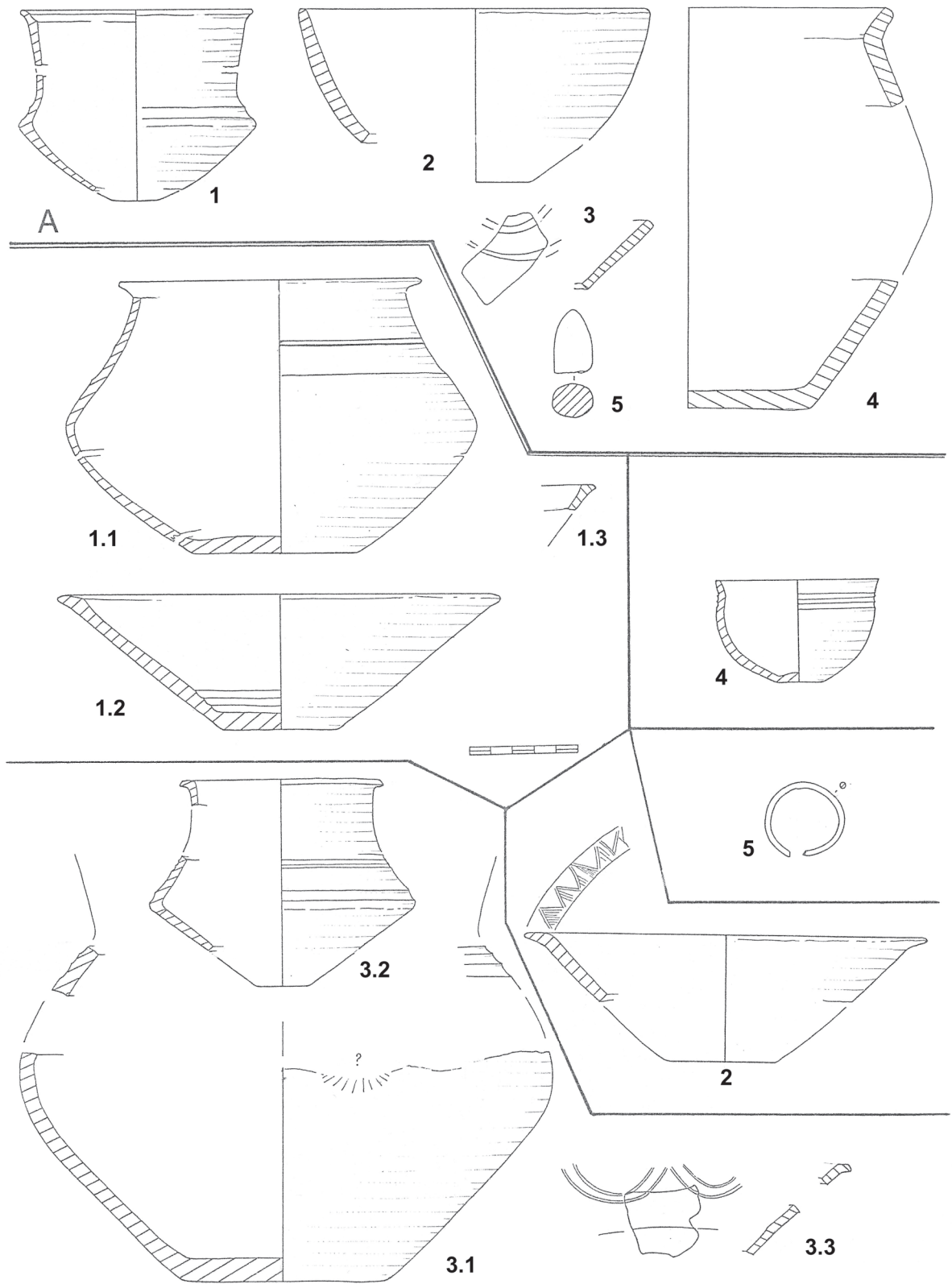


Fig. 6 - Cheny (Yonne). A – céramique domestique trouvée dans le cimetière actuel ; 1-5, différents lots de céramiques trouvées dans la gravière Guyot - les Groseillers par Espérance Lapert (collection P. Parruzot, dessins C. Mordant)



(Beaumont, Bonnard, Bassou, Charmoy, Migennes - Roscio 2018, p. 396-397, pl. 061-063), mais la présence de lieux funéraires pour l'étape moyenne reste beaucoup plus modeste et ces témoins isolés présentent de ce fait un certain intérêt.

NB : lot céramique complémentaire trouvé dans le cimetière actuel de Cheny (fig. 6, A).

L'opportunité de cette note permet aussi de publier ce petit ensemble de tessons trouvés lors du creusement d'une tombe dans le cimetière actuel de Cheny, dans un secteur proche de la sépulture familiale d'E. Lapert. C'est lui qui a récupéré ces tessons lors d'une visite sur la tombe familiale. Cette collection, probablement d'origine domestique (aucune mention de trouvaille d'ossements associés), regroupe les tessons d'un gobelet à épaulement caréné et col légèrement tronconique (A.1), un bol hémisphérique simple (A.2), un pot bitronconique à bord oblique court (A.4), un tesson d'assiette décoré de motifs peignés en hémicycle (A.3), un pâton effilé de section cylindrique (A.5). Le gobelet est bien caractéristique lui aussi du RSFO à l'étape moyenne du Bronze final tout comme le tesson d'assiette à décors peignés ; le bol et le pot sont aussi compatibles avec cette attribution chrono-culturelle.

1.5 – Rappel : la nécropole du Petit Moulin à Migennes (Yonne) (fig. 1, n° 5)

C'est assurément la nécropole la plus riche de ce secteur pour l'étape ancienne du Bronze final avec le corpus le plus élevé de sépultures : 31 inhumation et 31 incinérations et deux monuments circulaires. Plusieurs articles ont déjà souligné l'importance de ce site dont la monographie se fait encore attendre (Mordant *et al.* 2021, Roscio *et al.* 2011 ; Roscio 2018, pl. 092 ; Roscio, Marcigny 2022).

2. La vallée du Serein

2.1 - Les trouvailles de Cisery-les-Grands-Ormes (site 89109-05 de la carte archéologique de l'Yonne) (fig. 1, n° 6)

Il s'agit des résultats d'une prospection de surface, mal localisée actuellement, réalisée vers 1976-77, par Raoul Thévenon, alors Receveur des Postes à Guillon et archéologue bénévole au sein de l'Association des Archéologues de l'Avallonnais. La présentation de ces décou-

vertes a suivi de peu celle de la nécropole à incinération de Noyers-sur-Serein-les Milosiottes (une vingtaine de km en aval), elle aussi trouvée suite à des labours profonds ayant motivé une intervention ponctuelle avec la mise au jour de cinq incinérations, très écrêtées par les labours. Du fait de cette comparaison, notre ami m'avait confié les éléments trouvés pour dessin puis étude à venir... Le temps a passé et Raoul Thévenon nous a quitté depuis longtemps déjà. Ces quelques lignes lui sont donc dédiées en souvenir de cette amitié militante qui nous liait. Peu de renseignements subsistent en relation avec cette prospection ; seulement que ces témoins étaient groupés avec quelques esquilles osseuses incinérées qui confirment la présence de sépultures. Il n'y a pas eu d'intervention sur le terrain en dehors de ces ramassages.

Les tessons **1 à 3** correspondent à des gobelets à épaulement de style RSFO de l'étape moyenne du Bronze final, bien caractérisés, avec un double filet peigné sur le col du n° 1 et des cannelures larges sur le replat de panse des **1 et 2** (fig. 7). À signaler ce tronçon de défense de suidé incinéré, qu'il est difficile de dater compte tenu du contexte de trouvaille, mais qui pourrait tout à fait être associé avec des crémations du Bronze final.

Deux tessons de carène douce de pots portent des cannelures verticales, couvrantes probablement et ces motifs orientent évidemment vers l'étape ancienne du Bronze final (fig. 7, n° 4-5). L'incinération 1 des Milosiottes à Noyers qui associe une urne à décor cannelé avec un gobelet RSFO à fond pointu se place ainsi probablement à la transition BF IIa-IIb (Poitout, Mordant 1979, fig. 4). Deux larges tessons de vases à panse arrondie et fonds plats probables peuvent appartenir à de potentielles urnes cinéraires (fig. 7, n° 5-6).

Une nécropole à incinération du tout début de l'étape moyenne du Bronze final a été probablement touchée par les labours sur ce site ; un retour sur le terrain devra être envisagé pour plus de précisions sur la nature et conservation des structures.

2.2 - Rappel : les incinérations des Milosiottes à Noyers (Yonne) (fig. 1, n° 7) (Poitout, Mordant 1979)

Une étude ponctuelle par décapage partiel manuel dans les labours a permis la mise au jour de cinq incinérations très arasées par les labours. L'association de vases à décors de cannelures horizontales et verticales couvrantes et de

formes typiques du RSFO constitue l'originalité de ce petit corpus qui représente un rare cas de nécropole de transition entre le BF IIa-IIb (Ha A1 / A2) dans l'Yonne et plus largement dans le Sud-est du Bassin parisien.

2.3 - Rappel : les sépultures de l'étape ancienne du Bronze final de la confluence Serein / Yonne

L'occupation funéraire au Bronze final dans la haute vallée du Serein reste en grande partie à documenter, comme celle de la vallée parallèle de l'Armançon. Par contre, la densité significative des sites de l'étape ancienne du Bronze final a été depuis longtemps bien établie sur la région de sa confluence commune avec l'Armançon et l'Yonne (cf. *supra*) avec de nombreuses découvertes complémentaires qui font aussi référence pour cette période (fig. 1, n° 8) : Beaumont-Crôt-aux-Moines (Roscio 2018, pl. 061, B, pl. 062-063), Bonnard-Gravière Colombet (*ibid.*, pl. 064, A) (fig. 1, n° 9). Il faut aussi mentionner celles plus directement liées à la vallée de l'Yonne, mais toutes proches comme Charmoy - Bois Burat, Bassou - Fosse Chantrot, Champlay - la Colombine, Gurgy - la Trainee... (*ibid.*, pl. 061-092).

L'examen de la carte de répartition globale des nombreuses nécropoles à enclos circulaires de la fig. 1 montre bien aussi à l'évidence la densité forte de ces occupations dans ce secteur stratégique de confluent pour les communications et échanges.

En guise de conclusion

Ces découvertes d'ampleurs modestes contribueront à compléter la carte des occupations funéraires de l'Yonne dans des secteurs des vallées de l'Armançon et du Serein encore mal documentés. Il est aussi intéressant de noter ce complément pour des lieux funéraires plutôt datés de l'étape moyenne du Bronze final encore assez peu représentés dans le sud du département. Cette courte présentation m'a permis également d'honorer la mémoire de collègues archéologues bénévoles disparus : Claude Messy, Louis Duplessis, Raoul Thévenon, Espérance Lapert, dévoués à la connaissance de leur région. Leur travail mérite d'être rappelé en souvenir de ces temps difficiles pour l'archéologie de « sauvetage » du siècle dernier...

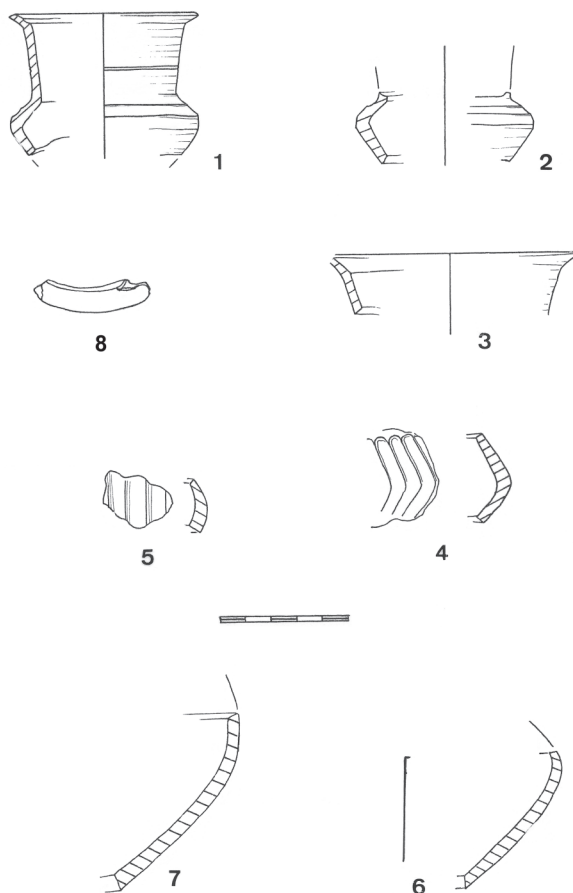


Fig. 7 - Cisery-les Grands-Ormes (Yonne). 1-7, différents tessons céramiques trouvés en prospection de surface par R. Thévenon ; n° 8, tronçon de canine de suidé (dessins C. Mordant).

Notes

1- Tous mes remerciements à Isabelle Kerouanton et Rebecca Peake pour leur soutien technique pour la DAO des figures...

Bibliographie

Audouze F., Gaucher G. 1981 : Typologie des objets de l'âge du Bronze en France. Fascicule VI : épingle, Paris, Société préhistorique française.

Baray L., Deffressigne S., Leroyer C., Villemeur I. 1994 : Nécropoles protohistoriques du Sénonais, Documents d'Archéologie française, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, n° 44.

Delor J.-P., Rolley C. 1989 : L'Yonne et son passé. 30 ans d'archéologie, Auxerre, Comité départemental de la Recherche archéologique.

Delor J.-P. (dir.) 2002 : Carte archéologique de la Gaule. Yonne, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Cheny, p. 303-306.



Des nouvelles du dépôt d'ambre de Guînes (Pas-de-Calais)

EMMANUELLE LEROY-LANGELIN et CYRIL MARCIGNY*

En 2019, la découverte du dépôt d'ambre de Guînes avait été publiée dans les glanes du bulletin de l'Aprab à l'occasion de la restauration d'un vase (Leroy-Langelin *et al.* 2019). En attendant une publication prochaine spécialement dédiée à l'étude du dépôt suite à l'étude menée par Colette du Gardin et Aude Tsuvaltsidis dans le cadre du PCR conduit par l'un d'entre nous (ELL) autour d'Escalles, il semblait important de transmettre les résultats récents de datations absolues permettant de préciser la chronologie de cet ensemble et de revenir sur la chronologie proposée dans l'article de 2019.

1. Le contexte de reprise de l'étude

Pour rappel, ce dépôt avait été découvert lors d'un diagnostic d'archéologie préventive réalisé en 2014 sur la commune de Guînes, dans le Pas-de-Calais, sous la responsabilité de V. Merkenbreack (Merkenbreack *et al.* 2014).

Dans l'une des tranchées, la seule structure attribuée à l'âge du Bronze est une fosse contenant trois vases en terre cuite modelée, posés côte-à-côte. Dans ces vases, de l'ambre brut, en grande quantité (près de 8 kg) est déposé (fig. 1). Le vase restauré en 2019 ne livrait ni décor, ni forme très caractéristique et il avait été daté avec prudence de l'âge du Bronze sans plus de précision.

En 2020, des prospections thématiques ont été menées autour de la découverte d'un dépôt de haches en alliage cuivreux de l'âge du Bronze sur la commune d'Escalles, dans le Pas-de-Calais (Leroy-Langelin *et al.* 2022). Le but de ce premier travail était de mieux cerner le contexte de découverte de ces haches et éventuellement son emplacement précis.

Dans le cadre de ce programme deux axes de recherche ont été engagés :

- l'étude de certains dépôts (inédits ou non étudiés) trouvés sur le territoire, dans un rayon d'environ 20 km (tels que ceux objets de cet article),
- l'étude spatiale des occupations domestiques ou funéraires, aussi bien à partir de données anciennes que de fouilles préventives ou sondages plus récents.

Le but de ce travail était de comprendre l'organisation spatiale des occupations humaines de ce territoire et le rôle éventuellement stratégique de cette zone au sein du vaste réseau économique occupant les régions bordant la Manche et la Mer-du-Nord.

Depuis janvier 2022, notre projet est devenu un PCR (programme collectif de recherches), soutenu essentiellement par nos institutions et le SRA Hauts-de-France. Ce cadre de travail a permis de trouver des financements pour une étude globale de l'ambre du dépôt de Guînes.

Cette étude a été réalisée au printemps 2022 par Colette Du Gardin, spécialiste de l'ambre et Aude Tsuvaltsidis, étudiante en doctorat sur le thème des routes de l'ambre à l'âge du Bronze.

Toutes deux sont venues une semaine au Centre de Conservation et d'études du Département du Pas-de-Calais, à Dainville.

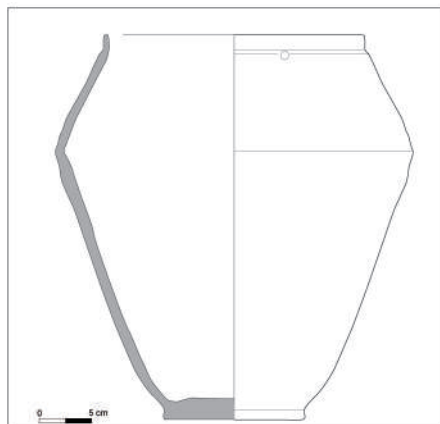


Fig. 1 - Cliché des trois vases contenant l'ambre, sur le site du diagnostic de Guînes et dessin du vase 217 après restauration (DAO E. Leroy-Langelin)





Fig. 2 - Les spécialistes de l'ambre lors de l'étude du dépôt, en mai 2022 (cliché E. Leroy-Langelin)

Lors du tri des différents nodules (fig. 2), elles se sont rendues compte que les refus de tamis les plus fins n'avaient pas été lavés. Elles ont donc procédé au nettoyage afin d'aboutir à un poids total de la matière plus précis. Lors de ce lavage, des charbons de bois ont pu être isolés et mis de côté lors du tri offrant ainsi la possibilité de mieux dater ces dépôts même si la position de ces éléments reste sujet à caution (en contexte secondaire avec des risques de pollution ou de datation d'un événement radiocarbone asynchrone du dépôt).

2. Les analyses radiocarbone

Un échantillon issu de chacun des trois vases pour une datation radiocarbone a toutefois été soumis à une mesure d'âge. Les charbons de bois, dont les essences n'ont pu être précisées, ont été confiés au laboratoire de l'Institut Royal du Patrimoine Artistique de Bruxelles.

Les résultats sont les suivants :

De manière à réduire le champ chronologique, nous avons tenté, à titre exploratoire, un modèle bayésien avec le logiciel Chronomodel (utilisant une approximation Monte Carlo via une chaîne de Markov : MCMC, fig. 3 ; Lanos, Dufresne 2022) en considérant l'ensemble des trois dé-

pôts comme une seule phase (et donc la fosse comme un seul événement chronologique). De cette manière, il est possible d'arriver à une période d'environ un siècle, soit entre - 1111 et - 1005 av. J.-C., c'est-à-dire au XI^e s. av. J.-C. Pour arriver à ce résultat, nous avons tenu compte uniquement des MAP -*Maximum a posteriori*-, le MAP pouvant être utilisé comme une date à forte probabilité même si sur le plan statistique la date peut se trouver dans un champ un peu plus large ; fig. 4).

3. Conclusion : mises en perspective du dépôt

Le dépôt d'ambre de Guînes est d'un grand intérêt par son caractère unique et singulier. Il renseigne sur les échanges économiques de matériaux bruts à l'âge du Bronze, en particulier pour un produit aussi emblématique de richesse et de prestige que l'ambre.

Pour rappel, le lieu du dépôt d'ambre de Guînes n'est pas une découverte isolée. Situé à une dizaine de kilomètres du littoral actuel du Pas-de-Calais, il se trouve à proximité des côtes les plus proches de l'Angleterre. Il est également localisé à proximité des dépôts d'or de Guînes et Ba-

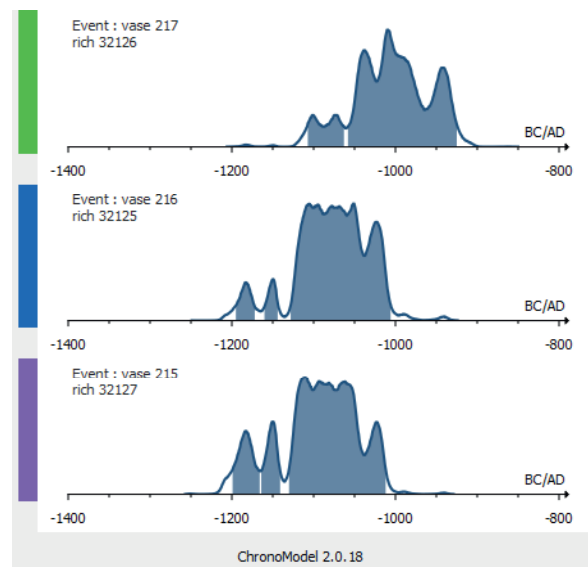


Fig. 3 - Tableau des résultats des analyses radiocarbone du contenu des vases de Guînes (DAO E. Leroy-Langelin)

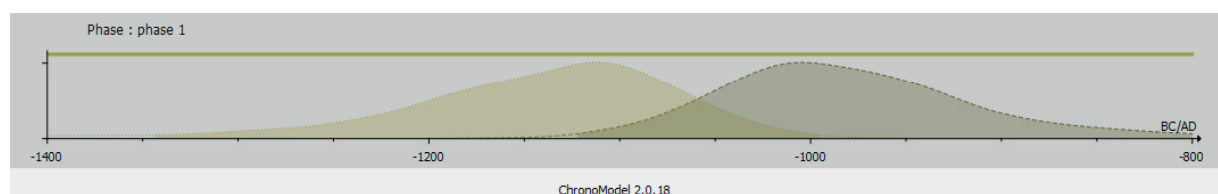


Fig. 4 - Graphique de la phase commune des trois résultats (DAO E. Leroy-Langelin)

linghem (peu ou prou contemporains des lots d'ambre de Guînes ; Armbruster, Louboutin 2004 ; Talon, Lehoërff 2012, p. 62-63). En effet, les torques de Guînes, de taille moyenne sont datés du BFa1 (Milcent 2012). L'ensemble de ces contextes archéologiques montre le fort dynamisme de ce secteur clef des échanges transmanche et fait de la région d'Escalles un « hub » participant à la redistribution des matériaux les plus prisés durant l'âge du Bronze : l'ambre, l'or et le bronze.

Bibliographie

Armbruster B., Louboutin C. 2004 : Parures en or de l'âge du Bronze de Balinghem et Guînes (Pas-de-Calais). Les aspects technologiques. *Antiquités Nationales*, 36, p. 133-146.

Lanos P., Dufresne P. 2022 : Composer le temps en archéologie avec ChronoModel, in Marcigny C., Lachenal T., Milcent P.-Y., Mordant C., Peake R., Talon M : *Mesurer le temps de l'âge du Bronze*, Actes de la Journée thématique de l'APRAB (Saint-Germain-en-Laye, mars 2020), Association pour la promotion des recherches sur l'âge du Bronze (Supplément, n° 8), p. 49-74.

Leroy-Langelin E., Marcigny C., Gandois H., Ghesquière E., Lehoërff A., Meurisse-Fort M. 2022 : Au Nord, en regardant vers l'Ouest : présentation liminaire du dépôt d'Escalles (Pas-de-Calais, Hauts-de-France), in Ard V., Boulestin B., Boulud-Gazo S., Kerouanton I., Maitay C., Melin M., Nordez M. : *À l'ouest sans perdre le nord : liber amicorum José Gomez de Soto*, Association pour les publications chauvinoises (mémoires LVII), Chauvigny, p. 197-210.

Leroy-Langelin E., Masse A., Merkenbreack V. 2019 : Après l'or, l'ambre : nouvelle découverte remarquable de l'âge du Bronze à Guînes (Pas-de-Calais) ? *Bulletin de l'APRAB*, 17, p. 159-163.

Merkenbreack V., Masse A., Afonso-Lopes E., Meurisse-Fort M. 2014 : *Guînes (Pas-de-Calais) « RD 231, la rue d'Ardres »*, rapport final d'opération de diagnostic, Maison de l'Archéologie, Département du Pas-de-Calais, Arras et service régional de l'Archéologie du Nord-Pas-de-Calais, Lille.

Milcent P.-Y. 2012 : *Le temps des élites en Gaule atlantique*. Rennes, PUR (Collection Archéologie et Culture), 253 p.

Talon M., Lehoërff A. 2012 : Les découvertes de Guînes (Pas-de-Calais) : la métallurgie de l'or, in Lehoërff A.

(dir.) : *Par-delà l'horizon. Sociétés en Manche et Mer du Nord, il y a 3500 ans*, catalogue de l'exposition du projet européen Interreg Iva 2 Mers Seas Zeeën « Boat 1550 BC », Somogy, Paris, p. 62-63.

*

Emmanuelle Leroy-Langelin
Direction de l'archéologie, Conseil départemental du Pas-de-Calais, UMR 8164 HALMA Lille
leroy.langelin.emmanuelle@pasdecals.fr

Cyril Marcigny
Inrap Normandie, UMR 6566-CreAah (CNRS, universités de Rennes, Nantes, Le Mans, MC)
cyril.marcigny@inrap.fr



Oudalle (Seine-Maritime) « Route de la Plaine et rue de l'Église » : évolution d'un site enclos au cours de l'âge du Bronze

ARTHUR TRAMON*

1. Contextes

Le site d'Oudalle (Seine-Maritime) « Route de la Plaine et rue de l'Église » se situe à une quinzaine de kilomètres à l'est du Havre, à l'extrémité sud-ouest du plateau crétacé de Caux qui surplombe à une altitude moyenne de 100 m NGF la plaine alluviale de l'estuaire en rive droite de la Seine. Le site s'implante à 2 km en retrait des coteaux crayeux situés entre le cap du Hodeà Saint-Vigor-d'Ymonville et Harfleur (fig. 1, n° 1), qui correspondent au maximum de la zone intertidale de l'embouchure avant que les grands travaux d'aménagement industrialoportuaire réalisés à partir de 1834 en modifient profondément la morphologie (fig. 1). La Seine s'écoulait ici dans une vallée très élargie soumise aux divagations du fleuve, offrant de grandes surfaces marécageuses parcourues de nombreux méandres plus ou moins stables, sinuant entre des îles et des bancs de sables mobiles.

L'opération de fouille intervient en amont du projet de lotissement d'une parcelle agricole de 4500 m² située à l'extrémité nord du centre-bourg, à la tête de thalweg du vallon du *Moulin* qui relie le plateau à la vallée affluente de l'Oudalle. Le substrat du site correspond à un luvisol tronqué issu de lœss sur des argiles à silex, caractérisé par une forte saturation hydrique qui a largement perturbé la lecture des vestiges.

Pour la Protohistoire, la fouille se situe dans un secteur très peu documenté, hormis par le site emblématique de la seconde moitié du Bronze ancien de La Mare des Mares à Saint-Vigor-d'Ymonville (Marcigny 2002 ; fig. 1, n° 2) et les découvertes fortuites de six dépôts de hache à talon réalisées dans la seconde moitié du XIX^e siècle sur le plateau de Gonfreville-l'Orcher et ses versants (Cochet 1866, Bailliard 1870, Couetil 1899, Beurion *et al.* 1995 ; fig. 1, n° 3).

2. Présentation générale

L'occupation protohistorique du site correspond à 50 faits, principalement représentés par des fosses (36) de grandes dimensions (module moyen : 1,75 x 1,30 m ; de 0,10 à 1 m de pro-

fondeur conservée), qui se répartissent de manière homogène avec une densité de 1/110 m² dans un espace structuré autour de l'implantation de six fossés (fig. 2). L'érosion aratoire importante de ce sous-sol agricole nous livre une image tronquée d'un site dépourvu de tout ou partie de ses aménagements superficiels (cinq trous de poteau, arasement de la partie supérieure des vestiges, disparition complète du niveau de sol et de mobiliers associés). L'aspect lacunaire du site se traduit également par l'indigence du corpus matériel, tant du point de vue de la quantité (414 restes soit 2,5 kg de céramique pour 24 NMI ; 411 pièces en silex pour une masse 12 kg), que de sa variété (un unique objet métallique, rares fragments de terres crues « architecturales », absence d'ossements, très mauvaise conservation des écofacts : graines, charbons et pollens) et enfin de son potentiel datant (quatre fosses datées par le mobilier). Cette pénurie apparente des informations constitue la principale contrainte à l'identification fonctionnelle des structures (en particulier des fosses) et à l'élaboration de leur phasage.

Si, de manière générale, les assemblages évoquent des productions de l'âge du Bronze *la-to sensu*, l'identification de la chronologie du site repose principalement sur la datation radiocarbone des fossés (composantes essentielles de sa structuration), tandis que l'analyse de son évolution s'appuie sur la cohérence spatiale de leurs aménagements successifs. Il faut toutefois relativiser la validité de ces résultats au regard du caractère colluvial des couches analysées (pollutions anti-datées, intrusions post-datées). L'occupation du site couvre donc une période comprise entre le début du Bronze ancien II et la fin du Bronze final. L'espace se structure autour de la mise en place de fossés dont les aménagements se renouvellent et sont réemployés au cours de trois phases successives. La première correspond à la fondation d'un fossé parcellaire au Bronze ancien II, sur lequel s'appuie l'implantation d'une vaste enceinte fossoyée au Bronze moyen II, dont l'aire interne est subdivisée par le fossé d'un nouvel enclos à la fin du Bronze final. Ce dernier fait l'objet d'un dépôt exceptionnel d'une hache à talon en alliage cuivreux au niveau de son entrée.



Fig. 1 - Localisation du site d'Oudalle dans son contexte archéologique local (© A. Tramon, Archeodunum / Source : IGN v2) et sur la carte de l'estuaire de la Seine en 1750 (© GIP Seine-Aval / Source : J. et N. Magin, 1750)

3. Phase 0 : l'absence du Néolithique Moyen II ?

Les seuls indices d'une occupation du site antérieure à celle de l'âge du Bronze correspondent à deux charbons de bois intrusifs datés du Néolithique Moyen II (Poz-134594 : 5200±40 BP, 4224-3948 cal. BC à 2σ ; Poz-134846 : 5150±40 BP, 4046-3804 cal. BC à 2σ). Ils proviennent des structures installées sur la bordure d'une vaste dépression humide (mare) située dans l'angle sud-est de l'emprise (fig. 2). L'occupation afférente se développe probablement en périphérie, en dehors des limites de la fouille.

4. Phase 1 : un parcellaire du Bronze ancien

La première phase d'occupation du site correspond à la mise en place, au début du Bronze ancien II (CIRAM-2915 : 3559±30 BP, 2018-1774 cal. BC à 2σ), d'un fossé rectiligne d'axe nord-sud (N 3°O) identifié dans l'angle sud-ouest de l'emprise (fig. 2). Cette structure simple (profil en V de 0,90 m de large pour 0,45 m de profondeur) à fonctionnement « ouvert » (remplissage naturel) correspond probablement au vestige d'un système parcellaire, beaucoup plus vaste, de délimitation des espaces (champs, parcage ?) et de drainage. Son aménagement coïncide avec la mise en place des pre-





Fig. 2 - Oudalle « Route de la Plaine et rue de l'Église » : plan phasé des vestiges de l'âge du Bronze
© A. Tramon, Archeodunum

mières planimétries agraires en Normandie entre la fin du Bronze ancien I et le Bronze ancien II (Tatihou « phase 1 », Marcigny, Ghesquière 2003a ; Bernières-sur-Mer, Marcigny, Ghesquière 2003b ; Bayeux, Giazon 2009a ; Cairen et Luc-sur-Mer, Flotté *et al.* 2012 ; Saint-Aubin-d'Arquenay, Ghesquière 2014). L'occupation associée correspond à l'installation successive de deux ensembles liés à des activités de combustion (fig. 2). Le premier, daté de la fin du Bronze ancien II (Poz-134593 : 3400±35 BP, 1872-1547 cal. BC à 2σ), correspond à deux fosses destinées aux rejets de combustion d'un four à chambre simple dit « à sole creusée ». L'ensemble le plus remarquable se compose d'un four à deux chambres dit « à sole suspendue » (fig. 3) relié à un espace de travail et complété d'une fosse dépotoir (charbons, fragments de terre crue, blocs et éclats thermoaltérés de silex). Le four prend la forme d'une fosse hémicirculaire de près d'un mètre de diamètre conservée sur 0,30 m de profon-

deur, qui se compose d'une cuvette centrale et de son épaulement. La dépression, qui correspond à la chambre de chauffe, présente les vestiges de deux petits piliers axiaux qui suggèrent le support d'une sole suspendue au niveau de l'épaulement dans la paroi, mais dont aucun élément n'a été retrouvé sur le site. Ce rebord supporte également une couche (2 à 5 cm d'épaisseur) d'un matériau argileux rubéfié rapporté sur les parois qui pourrait correspondre à un enduit de lutage de la partie semi-excavée d'une chambre de cuisson séparée, ou de la base semi-enterrée d'une couverture aménagée en terre. Deux légers reliefs transversaux « en banquettes » correspondent au rétrécissement de l'alandier (0,50 m de large) qui se connecte directement à une fosse d'accès faisant à la fois fonction de foyer (rubéfaction des parois) et de cendrier (litages charbonneux). Malgré sa datation « intrusive » au Néolithique Moyen II (Poz-134846 : 5150±40 BP, 4046-3804 cal. BC à 2σ), les caractéristiques architecturales de ce four le

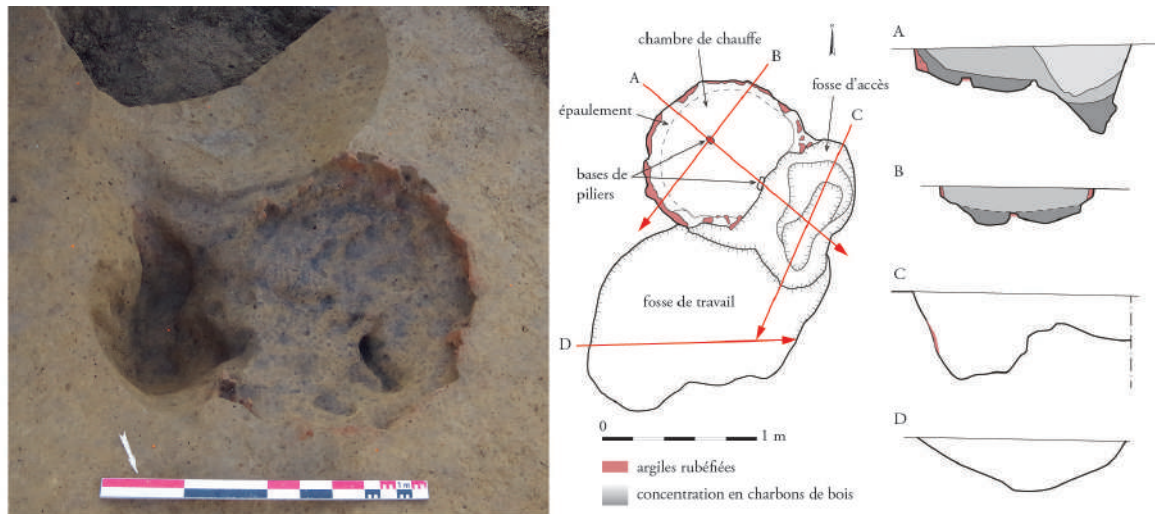


Fig. 3 - Le four « à sole suspendue » d'Oudalle : vue générale ; plan et profils de la structure (© G. Filiz et A. Tramon, Archeodunum)

rapprochent du modèle très standardisé des « fours en 8 » de la fin du Bronze ancien II et du début du Bronze moyen I (Tatihou, Mondeville, Biéville-Beuville, Louviers, Fontenay-le-Marmion, Giberville ou d'Hérouville ; Marcigny *et al.* 2017, p. 65-66). L'absence de construction en pierres de son alandier (pieds-droits, linteau) et de sa chambre de chauffe (parement, pilier central) relève vraisemblablement de l'indisponibilité locale en matériaux adaptés (blocs de silex inutilisables en chauffe) et la forme particulière de sa fosse d'accès, peut-être d'un fonctionnement spécifique.

Un dernier ensemble daté du Bronze ancien *lato sensu*, situé à proximité du fossé (fig. 2), correspond à une grande structure hydraulique (puisard, citerne ?) complétée d'un dispositif de puisage.

Ces trois ensembles témoignent de la continuité d'occupation de l'unité agraire (parcelle) délimitée par le fossé parcellaire au cours du Bronze ancien II. Ils correspondent à l'installation de trois groupes ouverts à caractère domestique, dont on suspecte la forte composante agricole par leurs vestiges mobiliers (meule, tranchet, micro-denticulé ?) ou l'usage supposé du four à « sole suspendue » pour le séchage des grains. Bien qu'aucun vestige de bâtiment n'y soit associé, il est toutefois envisageable que ces ensembles aient polarisé l'habitat dans les espaces vides du maillage.

5. Phase 2 : une enceinte du Bronze moyen

La seconde phase d'occupation du site corres-

pond à la mise en place d'un double fossé parallèle interrompu (fig. 2) qui matérialise la subdivision de la parcelle précédente au début du Bronze moyen II (Poz-134592 : 3185±35 BP, 1516-1400 cal. BC à 2σ). Il se compose de deux sections (N : 29 m ; S : 23 m) dont les composantes parallèles s'alignent exactement sur un axe NNO-SSE (N 10°O) de part et d'autre de l'interruption d'une entrée (12 m) dont l'aménagement en « pince de crabe » n'a trouvé aucune comparaison. Compte tenu du fort arasement des fossés (0,40-0,55 m de large pour 0,10-0,35 m de profondeur) et de leur faible espacement (0,30-0,50 m), il est probable qu'ils correspondent aux fonds, disjoints par l'érosion, d'un même creusement d'origine. Son profil composite aurait pu servir d'ancrage à une palissade à l'ouest (profil en U) disposée en arrière d'un fossé drainant et/ou « dissuasif » (profil en V) à l'est. La puissance extrêmement limitée des remplissages ne permet pas d'aller plus loin sur le fonctionnement de ce double dispositif. Signalons que sa couche basale présente de nombreux éléments de substrat effondré, qui évoquent l'érosion des parois (arrachage des poteaux ?) ou des déblais (talus ?) de son creusement. Les caractéristiques architecturales de ce fossé, probablement palissadé, pourvu d'un accès (« pince de crabe ») et d'un franchissement (ponceau ?) à la réunion des fossés (section nord) (fig. 2), suggèrent qu'il correspond à l'infrastructure relativement élaborée et ostensible d'une clôture de l'espace.

Son orientation, similaire au fossé de la phase précédente, suggère que son tracé s'appuie sur la persistance des marqueurs de surface du par-



cellaire remblayé (talus affaissé, dépression végétalisée ?) ou de la permanence fonctionnelle de son aménagement jusqu'au Bronze moyen (entretien, réfection). La cohérence planimétrique de l'ensemble atteste vraisemblablement de la continuité chronologique et structurelle de ces aménagements. Ils se relieraient hors emprise dans le cadre d'un vaste enclos de 60 m de large dont la surface, dégagée sur près de 3000 m², se développe plus largement que la fouille.

Cette reconfiguration de l'espace parcellisé antérieur pourrait être la manifestation d'un phénomène de restructuration de l'emprise agricole, comme identifié sur les sites du complexe Manche – Mer du Nord entre la fin du Bronze ancien et le Bronze final I (Marcigny *et al.* 2007). Il correspond également au développement des enceintes de type *Deverel-Rimbury* (« enclosures », « irregular enclosures » ; Burgess 1983) dans le sud de la Grande-Bretagne à la même époque (South Lodge, Pitt-Rivers 1898 ; Angle Ditch, Burgess 1980 ; New Barn Down, Curwen 1934). À ce titre, le double fossé d'Oudalle participe vraisemblablement d'un processus « d'enclosure » de l'habitat à l'intérieur de fossés, intégrés à de vastes systèmes parcellaires pour tout ou partie hérités des planimétries agraires du Bronze ancien (Cairon, Flotté *et al.* 2012 ; Tatiou « phase 2 », Marcigny, Ghesquière 2003a, p. 69 ; Saint-Vigor-d'Ymonville « La Mare des Mares », Marcigny 2002 ; **fig. 4**). Oudalle semble toutefois se distinguer des grands établissements agricoles (fermes) pourvus d'une enceinte déconnectée du parcellaire, datés de la fin du Bronze moyen/Bronze final I (les enceintes de Mondeville « ZI Sud », Chancerel *et al.* 2006 ; Mondeville « L'Étoile », Besnard-Vauterin *et al.* 2006 ; Thaon « Éléazar », Chancerel 1993, p. 36 ; Fontenay-le-Marmion, Giraud *et al.* 2006 ; Biéville-Beuville, Giazon 2009b ; les deux fermes de Nonant « La Bergerie » et Vaux-sur-Seulles, Marcigny *et al.* 2002 ; le système d'enclos de Bosrobert « La Métairie B », Le Goff 2007 ; **fig. 4**).

Aucun autre vestige associé à l'enceinte du Bronze moyen d'Oudalle ne permet de caractériser la nature de l'occupation qui s'y développe. Une partie des vestiges non datés pourrait cependant correspondre et lui conférer *a minima* un caractère domestique (structure hydraulique, d'extraction, de stockage ?) à l'instar des autres enceintes évoquées. Son aire interne ne présente pas non plus de vestiges d'architectures. Bien que cette absence soit relative à l'érosion du site, elle semble caractéristique de la plupart des

sites enclos (Hérouvillette « Les Pérelles », Besnard-Vauterin *et al.* 2015, p. 132-133 ; Thaon « Éléazar », Chancerel 1993 ; Mondeville « ZI Sud », Chancerel *et al.* 2006 ; Mondeville « L'Étoile », Besnard-Vauterin *et al.* 2006 ; Bosrobert « La Métairie B », Le Goff 2007).

6. Phase 3 : un enclos au Bronze final

Les quelques vestiges datés du Bronze final traduisent la continuité d'une occupation qui s'articule autour de la mise en place d'un fossé de partition interne de l'enceinte précédente au Bronze final IIB-IIIa (Poz-134864 : 2860±30 BP, 1122-927 cal. BC à 2σ ; Poz-134866 : 2880±30 BP, 1197-933 cal. BC à 2σ). Il correspond à un grand fossé orthogonal (55 m de long, profil en V de 0,60-1,10 m de large pour 0,30-0,60 m de profondeur) dont l'orientation se conforme à la section sud du double fossé, avec qui il forme un enclos de 43 m de large qui se développe au-delà de la limite sud de l'emprise (**fig. 2**). Son extrémité bifide s'interrompt au niveau de l'entrée de l'enceinte antérieure, dont il semble en réaménager l'accès (7 m) en regard de la « pince de crabe ». La cohérence planimétrique de ces aménagements, ainsi que les correspondances topographiques et architecturales de leurs extrémités, attestent vraisemblablement de la permanence de tout ou partie des aménagements hérités du Bronze moyen II : sous la forme d'une enceinte subdivisée (à l'exemple de Nonant « La Bergerie », Marcigny *et al.* 2002) ou d'un enclos quadrangulaire de plus petites dimensions.

Aucune structure datée n'est associée à l'enclos. Toutefois, une série de fosses régulièrement espacées sur la bordure intérieure de celui-ci pourrait en être contemporaine, sans qu'elle permette pour autant de caractériser le type d'installation.

Le processus de restructuration de l'enceinte préexistante (partition et/ou réduction) au cours de l'étape moyenne du Bronze final détonne particulièrement au regard des données régionales. Celles-ci montrent au contraire un abandon généralisé du parcellaire et une réouverture de l'habitat (Marcigny *et al.* 2007, p. 311 ; Marcigny *et al.* 2017, p. 65-68) à l'exception de certains établissements fortifiés (le ring-fort de Cagny et les éperons barrés de Soumont-Saint-Quentin, Flamanville, Merri et Igé ; *ibid.*, p. 68). Ce phénomène pourrait trouver un parallèle dans l'adjonction de l'enceinte nord de Mondeville (Gif-10843 : 2810±60 BP, 1115-828 cal.

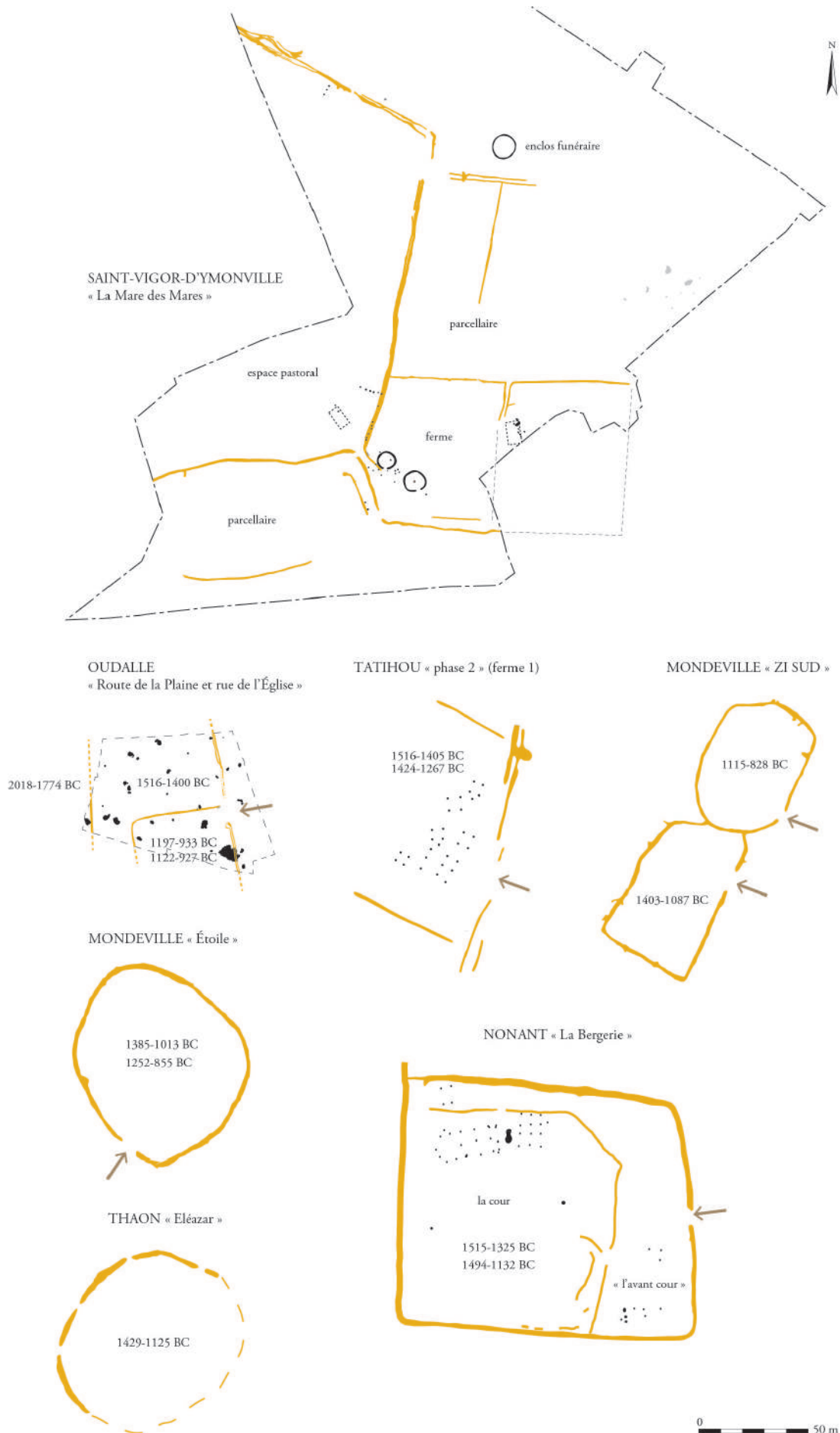


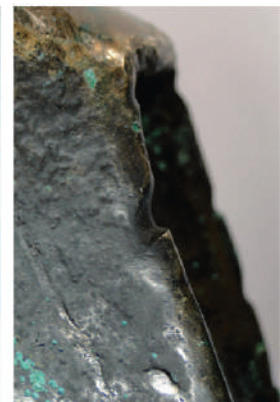
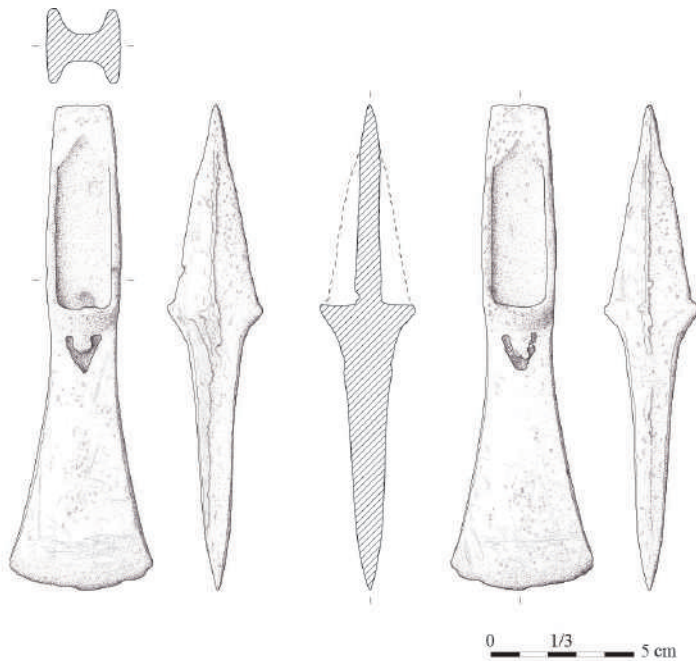
Fig. 4 - Les établissements agricoles de la fin du Bronze ancien à l'âge du Bronze moyen/final I en Normandie (© A. Tramon, Archeodunum / Source : Marcigny et al. 2007, fig. 3)



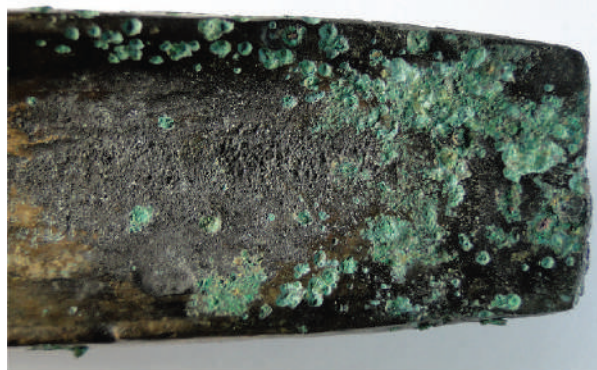
BC à 2 σ) à l'enceinte sud (Gif-10838 : 3020 \pm 50 BP, 1403-1087 cal. BC à 2 σ), mais il semble qu'elle aurait été fondée la première (Chancerel *et al.* 2006, p. 165 ; **fig. 4**). Il est toutefois intéressant de remarquer que ce site

livre lui aussi des indices d'utilisation des fossés d'enceinte du Bronze moyen jusqu'à la fin du Bronze final.

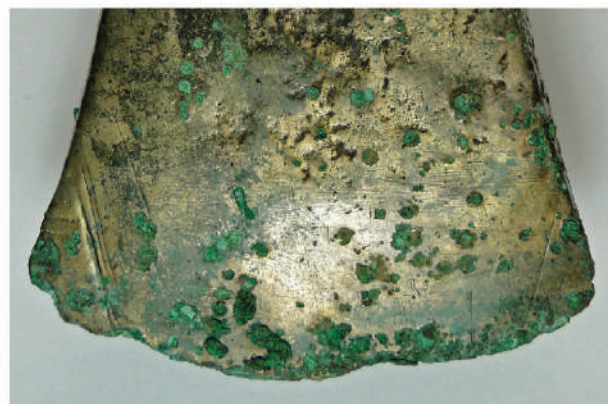
L'extrémité du fossé a livré une hache à talon en alliage cuivreux dans un état de conservation



Lacune de coulée sur un rebord du talon



Négatifs de bulles de gaz emprisonnées lors de la coulée.



Stries d'affûtage du tranchant par abrasion.

Fig. 5 - La hache à talon d'Oudalle : dessin (éch. : 1/3), vue générale et des détails (© A. Collet, Archeodunum)

exceptionnel (fig. 5). La hache, de 415,7 g et 170 mm de long, se caractérise par une zone d'emmanchement sub-rectangulaire à butée anguleuse épaisse et par une lame trapézoïdale à tranchant large (49,8 mm) légèrement convexe. Plus court que sa lame, son talon dispose de rebords rectilignes qui rejoignent, par un arrondi, des gorges relativement profondes. À la base de la butée, on note la présence d'un décor en creux de chevron irrégulier sur les deux faces. D'après sa morphologie, la hache d'Oudalle se rattache au type dit «normand» (Briard, Veron 1976, fiche 522, p. 91-95). Ce type de hache est originaire de la basse vallée de la Seine et largement diffusé dans la moitié nord de la France au Bronze moyen II (Monna *et al.* 2013, fig. 2; Bouet-Langlois 2009, p. 66-67). Bien que ce type de hache soit relativement standardisé (Mélin, Nordez 2019, fig. 13), il existe un grand nombre de variantes (Gabillet 2003) suivant le type de décor appliqué sur la lame (Briard, Veron 1976, fig. 2) ou certains caractères morphologiques spécifiques (forme du tranchant, présence/absence d'un anneau latéral, etc.). Le très bon état de conservation de la hache d'Oudalle autorise une lecture aisée de sa surface, sur laquelle se distinguent des traces de fabrication (coulée dans un moule bivalve) et de préparation (martelage, ébarbage, affûtage). Les traces d'utilisation de la hache sont beaucoup plus ténues. Elles correspondent à des ébréchures du fil de la lame qui résultent probablement de chocs répétés lors de la découpe du bois (fig. 5).

Si la présence « erratique » de cette hache dans le remplissage du fossé peut relever d'une explication purement triviale (rejet, abandon, perte), sa localisation à l'entrée de l'enclos rappelle les dépôts de fondation pratiqués au niveau de l'accès des enceintes du Bronze moyen/Bronze final I de Mondeville (hache à talon, pointe de lance, épingle ; Chancerel *et al.* 2006, p. 160-165), de South Lodge et d'Angle Ditch (pointe de lance, hache à talon ; Burgess 1983).

La datation radiocarbone du rejet détritique associé (graine de céréale ; Poz-134865 : 3090±35 BP, 1435-1261 cal. BC à 2σ), concorde avec l'attribution typo-chronologique de la hache. Elle rentre cependant en contradiction avec la position stratigraphique de son dépôt : situé dans la partie supérieure du remplissage daté du Bronze final IIb-IIIa. On pourrait interpréter ce dépôt comme un geste intentionnel, votif ou propitiatoire. Située à l'entrée du nouvel enclos (position inaugurale) qu'il forme avec l'enceinte antérieure, elle pourrait aussi consti-

tuer le témoignage le plus remarquable de la survivance de l'occupation précédente. D'autant plus que sa datation fournit un intervalle de transition entre l'occupation du Bronze moyen II et celle qui continue de se développer au Bronze final IIa-IIb dans l'espace de son enceinte.

Celle-ci est représentée par un ensemble composé d'une structure probablement liée à l'extraction de matériau, associée à un trou de poteau et une structure hydraulique, ainsi que par un foyer de type inédit (Poz-134591 : 2975±35 BP, 1372-1055 cal. BC à 2σ) constitué d'une sole en terre aménagée dans le fond d'une fosse circulaire.

À l'autre extrémité de la chronologie, l'abandon du site à la fin du Bronze final, est représenté par trois fosses indéterminées dont l'une d'elle est datée du Bronze final IIIa-IIIb (Poz-134863 : 2825±30 BP, 1107-901 cal. BC à 2σ).

7. Conclusions

L'étude de ce site aura permis de mettre en évidence l'évolution diachronique des modalités d'occupation d'un paysage agricole au cours de l'âge du Bronze : à partir d'un parcellaire du Bronze ancien II en deux systèmes d'enclos successifs du Bronze moyen II au Bronze final IIa-IIb.

Les données de l'occupation restent très limitées (défaut de mobiliers, fosses indéterminées, absence de bâtiments) pour l'ensemble de la période. Néanmoins, la récurrence des structures à fonction culinaire (fours, foyer), la composition déritique de certains remplissages (résidus de combustion, fragments de sole ou de torchis ?) et la production matérielle associée témoignent indirectement de son caractère domestique à forte composante agricole.

Bien qu'on ne puisse caractériser l'habitat (architecture, organisation), il est toutefois possible d'envisager qu'il se localise dans les espaces vides de la trame générale des vestiges. Leur répartition homogène, sans qu'aucun ne se superpose, suggère en outre que les installations successives aient délibérément évité les précédentes (encore visibles ou connues). Cette planification concertée du site est un argument supplémentaire de sa continuité au cours de l'âge du Bronze.

Dans cet espace, l'habitat opérerait une transition entre une forme ouverte et multipolaire au Bronze ancien vers un regroupement clos au Bronze moyen, qui se poursuivrait au Bronze final. Si son absence est caractéristique des sites



enclos normands, elle constitue cependant la principale contrainte à l'évaluation de leur statut. Correspondent-ils uniquement à des établissements agricoles dont les architectures n'auraient laissé aucune trace au sol ? Ou relèvent-ils aussi d'une autre fonction (culturale ?) dont le dépôt intentionnel de la hache à talon pourrait être le témoignage ?

Bien que le contexte dans lequel s'implante le site soit mal connu pour la période, notons que les sites de coteaux qui surplombent l'estuaire (Oudalle, Saint-Vigor-d'Ymonville, Sandouville [Jimenez 2007 ; fig. 1, n° 4]) s'implantent tous aux sommets de vallées affluentes. Elles offrent vraisemblablement un accès privilégié à l'espace estuarien pour l'exploitation des ressources marines, les activités d'échanges et le commerce, que pourraient notamment évoquer les nombreux dépôts de haches de Gonfreville-l'Orcher (Cochet 1866, Bailliard 1870, Coutil 1899, Beurion *et al.* 1995 ; fig. 1, n° 3).

Bibliographie

Bailliard M.J. 1870 : Note sur quelques antiquités de Gonfreville-l'Orcher et de Honfleur, *Recueil des publications de la Société havraise d'Etudes diverses*, année 37, p. 447-468.

Besnard-Vauterin C.-C., Chancerel A., Marcigny C. 2006 : L'enceinte de l'âge du Bronze moyen de l'Étoile (Mondeville) in Chancerel A., Marcigny C., Ghesquière E. (dir.) : *Le plateau de Mondeville (Calvados), du Néolithique à l'âge du Bronze*, Paris : Maison des Sciences de l'Homme, coll. « Documents d'archéologie française », n° 99, p. 112-138.

Besnard-Vauterin C.-C., Auxiette G., Besnard M., Deloze V., Fiant C., Giazon D., Puil-Texier M., Schier E. 2015 : L'occupation d'un micro-terroir de la Protohistoire à l'Antiquité : le site d'Hérouvillette « Les Pérelles » (Calvados), *Revue archéologique de l'Ouest*, 32, p. 129-176.

Beurion C., Etienne C., Ropars A. 1995 : *Indicateur général du patrimoine des cantons de Gonfreville-l'Orcher et de Saint-Romain-de-Colbosc (Seine-Maritime) : manuscrit 0* ; Rouen : Direction Régionale des Affaires Culturelles de Haute-Normandie, 387 p.

Bouet-Langlois B. 2009 : *Nouveaux dépôts de haches à talon en Île-de-France. Observations macroscopiques, techniques et typologiques*, *Revue archéologique de l'Île-de-France*, 2, p. 65-88.

Briard J., Verron G. 1976 : *Typologie des objets de l'âge du*

Bronze en France. Fascicule III : Hache (I), Société Pré-historique Française, Paris, 122 p.

Burgess C. 1980 : *The Age of Stonehenge*, London : Dent, 402 p.

Burgess C. 1983 : Bronze age settlements in North Britain, in *Enclos funéraires et structures d'habitat de l'Âge du Bronze en Europe du Nord-Ouest*, table ronde CNRS-Université de Rennes I (Rennes, 24-27 sept. 1981), Rennes : Université de Rennes, p. 93-108.

Chancerel A. 1993 : Thaon « Eléazar », in SRA, *Bilan scientifique de Basse-Normandie*, Paris : Ministère de la Culture et de la Communication, p. 36.

Chancerel A., Marcigny C., San Juan G. 2006 : La double enceinte de l'âge du Bronze moyen de la ZI sud (Mondeville, Grentheville), in Chancerel A., Marcigny C., Ghesquière E. (dir.) : *Le Plateau de Mondeville (Calvados), du Néolithique à l'âge du Bronze*, Paris : Maison des Sciences de l'Homme, coll. « Documents d'archéologie française », n° 99, p. 140-172.

Cochet J.-B.-D. 1866 : *La Seine inférieure historique et archéologique. Époques gauloise, romaine et franque*, 2^e éd., Paris, 614 p.

Coutil L. 1899 : L'âge du Bronze en Normandie et spécialement dans les départements de l'Eure et de la Seine-Inférieure », *Bulletin de la Société Normande d'Etude Préhistorique*, 6, p. 46-114.

Curwen E.C. 1934 : A Late Bronze Age farm and a Neolithic pit-dwelling on New Barn Down, Calpham, near Worthing, *Sussex archaeological collections*, 75, p. 136-170.

Flotté D., Ghesquière E., Giazon D., Marcigny C., Ménager L., Vipard L. 2012 : Nouveaux parcelles et habitats du Bronze ancien-moyen en Basse-Normandie : les fouilles de 2010, Paris : Association pour la promotion des recherches sur l'âge du Bronze, *Bulletin de l'APRAB*, n° 10, mars 2012, p. 82-90.

Gabillot M. 2003 : *Dépôts et production métallique du Bronze moyen en France nord-occidentale*, British Archaeological Reports, BAR International Series, 1174, Oxford, 471 p.

Ghesquière E., Marcigny C., Lefebvre R. 2014 : Parcelles de l'âge du Bronze ancien à Saint-Aubin-d'Arquenay « Éco-quartier des Vignettes » (Calvados), *Revue Archéologique de l'Ouest*, 31, p. 57-82.

Giazon D. 2009a : Bayeux, Lotissement Bellefontaine, *Bilan scientifique de la région Basse-Normandie*, Caen,



DRAC Basse-Normandie, p. 26-27.

Giazzon D. 2009b : Biéville-Beuville – Parcelles AL1p, AL2p et AL3p [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Normandie, mis en ligne le 01 mars 2009, consulté le 19 mai 2022. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/3844>

Giraud P., Barbier-Pain D., Baudry A., Dietschsellami M.-F., Gachon S., Gaudin L., Maçon P., Patouret J., Riquier C. 2006 : *Fontenay-le-Marmion « la Grande Pièce » (Calvados)*, rapport de fouille préventive, Caen, SRA Basse-Normandie.

Jimenez F. 2007 : *Sandouville « Route du Vachat, parcelle ZB7 » (Seine-Maritime – Haute-Normandie)*, Rapport de diagnostic, Cesson-Sévigné, INRAP.

Le Goff E. 2007 : *Boisrobert « La Métairie B » (Eure). Des occupations de la fin de l'âge du Bronze/premier âge du Fer et de La Tène en Pays brionnais, Autoroute A 28 Rouen/Alençon, section Eure, zone prioritaire n° 9*, rapport final d'opération de fouille archéologique, 75 p.

Marcigny C., Ghesquière E. 2003a : *L'île de Tatihou (Manche) à l'âge du Bronze : Habitats et occupation du sol*, Paris, DAF, 96, 185 p.

Marcigny C., Ghesquière E. 2003a : Parcellaire et nécropoles de l'âge du Bronze ancien à Bernières-sur-Mer (Calvados), *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 100, n° 1, p. 117-134.

Marcigny C., LespezL. et Ghesquière E. 2007 : Emprise et déprise agricole à l'âge du Bronze moyen sur le littoral de la Manche ? Une lecture du phénomène grâce aux sites normands, in RichardH., Magny M. et Mordant C. (dir.) : *Environnements et cultures à l'âge du Bronze en Europe occidentale*, Actes du 129^e Congrès CTHS de Besançon (avril 2004), p. 311-326.

Marcigny C. 2002 : *Saint-Vigor-d'Ymonville (Seine-Maritime) « Les Sapinette » et « La Mare des Mares (Carrière Lafarge, tranches 1 et 2)*, Document Final de Synthèse, S.R.A. de Haute-Normandie, 3 vol.

Marcigny C., Ghesquière E., Giazzon D. 2002 : La ferme de l'âge du Bronze moyen de Nonant « La Bergerie » (1700-1400 ans avant J.-C.), *Une histoire des campagnes aux portes de Bayeux, Recherches archéologiques menées dans le cadre de la construction de la déviation de la route nationale 13*, Caen, p.14-16.

Marcigny C., Ghesquière E., Giazzon D., Aubry B., Néré E. 2017 : L'habitat et l'occupation du sol en Normandie, in Carozza L., Marcigny C., Talon M. (dir.) : *L'habitat et*

l'occupation des sols à l'âge du Bronze et au début du premier âge du Fer, Paris : CNRS éditions, p. 53-77.

Mélin M., Nordez M. 2019 : Entre influences armoricaines et normandes : le dépôt du Bronze moyen atlantique 2 de Bais (Mayenne), *Gallia Préhistoire*, 59, 2019, p. 151-180.

Monna F., Jebrane A., Gabillot M., Laffont R., Specht M., Bohard B., Camizuli E., Petit C., Chateau C., Alibert P. 2013 : Morphometry of Middle Bronze Age palstaves. Part II – Spatial distribution of shapes in two typological groups, implications for production and exportation, *Journal of Archaeological Science*, 40 (1), p. 507-516.

Pitt-Rivers A.H. 1898 : *Excavations in Cranborn Chase, near Rushmore, on the border of Dorset and Wilts*, vol. 4 : South Lodge Camp, Rushmore Park, London : s.n., 242 p.

*

Arthur Tramon
Responsable d'opération – Archeodunum SAS,
agence Nord (Reims)
UMR 5608 TRACES
a.tramon@archeodunum.fr







APRAB



Rappel aux communicants et aux auteurs (Résumés ou Actualités)

Les *résumés des communications* de la journée annuelle de l'APRAB devront être envoyés à isabelle.kerouanton@inrap.fr, et ce **avant la fin du mois de juin**.

Pour les *glanes de l'âge du Bronze*, veuillez envoyer vos courtes contributions à milcent@univ-tlse2.fr, **avant fin décembre**.

Dans tous les cas, les textes doivent être enregistrés **sans aucune mise en forme (et surtout pas de bordures, de puces, notes de bas de page et liens hypertexte)**. Pas de feuilles de style. Les textes doivent être saisis "au kilomètre". **Pas d'insertion de figures ni de tableaux dans le texte.**

Les illustrations, dont le nombre doit rester limité, devront être **enregistrées en .jpg**, et avec une résolution de 300 dpi.

Toutes les **normes** sont consultables sur le site internet de l'aprab :

<http://www.aprab.org/>

**Les textes présentés dans le bulletin
de l'APRAB n'engagent que leurs
auteurs, et en aucun cas le comité de
rédaction ou l'APRAB.**



Association pour la Promotion des Recherches sur l'Âge du Bronze

Association type loi de 1901

Cette association a pour but de concourir à la mise en valeur des études archéologiques et de la recherche sur la protohistoire européenne et particulièrement sur l'âge du Bronze.

L'association se propose de mettre en œuvre ou de soutenir toute action visant notamment à :

- Diffuser auprès du public la connaissance de l'archéologie protohistorique en général, et en particulier sur l'âge du Bronze européen ;
- Favoriser les échanges entre les chercheurs à l'échelon européen qu'il s'agisse de professionnels ou d'amateurs.

Adresse du secrétariat :

Association pour la Promotion des Recherches sur l'Âge du Bronze

UMR 6298 ARTEHIS

Université de Bourgogne – Faculté des Sciences

6, Bd Gabriel 21000 DIJON

stefan.wirth@u-bourgogne.fr

Site internet : <http://www.aprab.org/>

Conseil d'administration 2022

Président : Claude Mordant

Trésorier : Sylvie Boulud-Gazo

Secrétaire : Stefan Wirth

Administration :

Mireille David Elbiali

Isabelle Kerouanton

Thibault Lachenal

Anne Lehoërff

Emmanuelle Leroy-Langelin

Pierre-Yves Milcent

Théophane Nicolas

Marilou Nordez

Rebecca Peake

Kewin Peche-Quilichini

Mafalda Roscio

Marc Talon

Membre invité représentant le Musée d'Archéologie Nationale :

Rolande Simon-Millot

Tiers renouvelable en 2023

Sylvie Boulud-Gazo, Anne Lehoërff, Rebecca

Peake, Mafalda Roscio, Marc Talon

Organisation de la journée d'actualités :

Emmanuelle Leroy-Langelin

Bulletin

Directeur de publication : Claude Mordant

Secrétaire d'édition et mise en page : Isabelle Kerouanton

Comité de rédaction : Isabelle Kerouanton, Sylvie Boulud-Gazo, Emmanuelle Leroy-Langelin, Pierre-Yves Milcent, Claude Mordant, Rebecca Peake.

Supplément au Bulletin

Directeur de publication : Claude Mordant

Secrétaire d'édition et du Comité de lecture : Rebecca Peake

Liste de diffusion

Marilou Nordez

Site internet

Thibault Lachenal

Comité de lecture des Suppléments au Bulletin de l'Aprab

Sophia Adams (British Museum)
 Barbara Armbruster (CNRS, Toulouse)
 Ginette Auxiette (Archéozologue, Inrap Haut-de-France)
 Maria Bernabò Brea (Institut Italien de Pré-Protohistoire)
 Yves Billaud (Ministère de la Culture, DRASSM Marseille)
 Jean Bourgeois (Professeur émérite, Université de Gand)
 Dirk Brandherm (Université de Belfast, Secrétaire Commission « Âges des Métaux en Europe de l'UISPP »)
 Valérie Delattre (Anthropologue, Inrap Ile-de-France)
 Emilie Gauthier (Université de Franche-Comté, Besançon)
 José Gomez de Soto (CNRS émérite, Angoulême)
 Alexis Gorgues (Université de Bordeaux 3)
 Estelle Herscher (CNRS, Aix-en-Provence)
 Christoph Huth (Université de Fribourg-en-Brisgau)
 Marc-Antoine Kaeser (Directeur du Laténium et Université de Neuchâtel)
 Marie-Pierre Koenig (responsable d'opération, Inrap Grand Est)
 Chantal Leroyer (Palynologue, Ministère de la Culture Rennes)
 Regine Maraszek (Musée Halle)
 Cyril Marcigny (DAST Normandie, Inrap Grand Ouest)
 Guy de Mulder (Université de Gand)
 Brendan O'Connor (Spécialiste âge du Bronze Edinbourg)
 Jean-François Piningre (Conservateur du Patrimoine honoraire, Besançon)
 Bénédicte Quilliec (Inrap Paris)
 Katharina Rebay-Salisbury (Austrian Archaeological Institute)
 Samantha Reiter-Scott (Musée national Copenhague)
 Brigitte Röder (Université de Bâle)
 Francesco Rubat-Borel (Surintendant archéologique du Piémont)
 Jean-Michel Treffort (Responsable d'opération, Inrap Auvergne-Rhône-Alpes, Lyon)
 Marion Uckelmann (Secrétaire du Bronze Age Studies Group, Durham)
 Joël Vital (CNRS honoraire, Lyon)
 Eugène Warmenbol (Professeur émérite, Université libre de Bruxelles)







Contacts

Adresse secrétariat

Association pour la Promotion des Recherches sur l'Âge du Bronze
 UMR 6298 ARTEHIS
 Université de Bourgogne – Faculté des Sciences
 6, Bd Gabriel 21000 DIJON
 stefan.wirth@u-bourgogne.fr

Trésorière (envoi des cotisations)

Mme Sylvie Boulud-Gazo
 Université de Nantes – UFR Histoire, Histoire de l'art, Archéologie
 Chemin de la Censive du Tertre – BP 81227
 44312 Nantes Cedex 3, France

Journée d'information

manuelangelin@hotmail.fr

Site internet

Site internet : <http://www.aprab.org/>

Liste de diffusion

aprab@framalistes.org





Impression & brochage - France

Numéro d'impression : N23112220193 - Achevé d'imprimer : février 2023

Dépôt légal : février 2023



PEFC 10-31-3532 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org



Adhésion

Le montant de la cotisation s'élève à **25 €**.

Les étudiants et demandeurs d'emploi bénéficient d'un tarif préférentiel : **10 €** (sur présentation d'un justificatif).

Elle comprend l'adhésion à l'association, le bulletin annuel et l'inscription sur notre liste de diffusion.

Le bulletin est remis aux adhérents lors des journées annuelles de l'association ou, à défaut, envoyé par courrier postal (frais postaux : **7 €**).

Envoi du règlement (prioriser les deux premiers modes de règlement)

- **par paiement en ligne** :

<https://www.helloasso.com/associations/aprab/adhesions/adhesion>

- **par virement** :

IBAN : FR76 1551 9390 3100 0234 5370 197

BIC : CMCIFR2A

- **par chèque** à :

Mme Sylvie Boulud-Gazo

Université de Nantes – UFR Histoire, Histoire de l'art, Archéologie

Chemin de la Censive du Tertre – BP 81227

44312 Nantes Cedex 3, France

APRAB, adhésion 2023

(à joindre au chèque, ou à envoyer par mail pour les virements : sylvie.boulud@wanadoo.fr).

Nom :

Prénom :

Coordonnées (préciser personnel et/ou professionnel) :

.....

.....

Adresse électronique :

Règlement Chèque
 Virement

Cotisation 25 €
 10 €
Frais de port 7 €

Total €



Editorial	3
Journée annuelle d'actualités 2022	5
L. BLONDIAU, N. BUCHEZ, I. LE GOFF et Y. LORIN : Nouvelles occupations de l'âge du Bronze à Méaulte, ZAC du Pays du Coquelicot 2 (Somme)	7
A. DAVID avec la collaboration de K. DONNART, S. HUTSON, M. LAFORGE, C. LE CARLIER DE VESLUD, M. ROSCIO, F. TOULEMONDE : Saint-Jean-Froidmentel, Terres du Buisson (Loir-et-Cher) : Une occupation du début du Bronze final dans la vallée du Loir	17
A. DAVID avec la collaboration de R. BOQUART, Q. FAVREL, M. LAFORGE, F. TOULEMONDE, M. VANTOMME : Les occupations de l'âge du Bronze (ancien et final) des Roches de Vayres à Chasseneuil-du-Poitou (Vienne)	25
É. ESTUR, avec la collaboration de C. COUSSOT, O. DUPART, L. GAUDIN, M. LABILLE, C. SCHAAL : Un habitat du Bronze final IIIb (IX ^e s. av. J.-C.) à Sandillon - Les Fraudes (Loiret, Centre-Val-de-Loire)	34
F. COUDERC, F. DELRIEU, B. DOUSTEYSSIER, D. LALLEMAND, V. MATHÉ, P.-Y. MILCENT, F. MULLER, M. PASQUEL, M. VALLÉE : À propos des occupations de hauteur fortifiées et de la fouille de remparts de l'âge du Bronze final 3 près de Gannat (Allier, Auvergne)	43
F. COUDERC : Sites et paysages protohistoriques en Basse-Auvergne (XXII ^e - V ^e s. av. J.-C.)	56
F. DUCREUX : Des fosses du Bronze final à caractère culturel à Decize - le Four à Chaux (Nièvre)	62
I. KEROUANTON et C. MAITAY : Les sanglots longs des violons de l'automne... ..	73
C. GODARD et A. MONNIER : Une fosse d'extraction du Bronze final à l'abondant mobilier céramique : la fouille de Sézanne, Maison de Santé (Marne)	78
P.-Y. MILCENT, F. COUDERC, M. PASQUEL, M. VALLÉE, avec la collaboration de F. BORDAS, S. DELAMARE, T. NICOLAS, E. RIPOLL, M. CISIELSKI, S. CISIELSKI : Jenzat (Allier, Auvergne) : un grand site à multiples dépôts métalliques de la fin de l'âge du Bronze	88
F. BORDAS et L. BOURY : Les dépôts de Soultz (Haut-Rhin)	101
N. BUCHEZ, I. LE GOFF, G. LAPERLE, L. BLONDIAU : Les Jardins d'Intercampus à Amiens (Somme) : un espace funéraire polynucléaire des XVI-XIV ^e s. av. J.-C.	111
A. DE ROUX : Quel statut pour la chasse ? Place de la faune sauvage à l'âge du Bronze dans le sud de la France	115
M. VALLÉE : Contributions pour une approche naturaliste des représentations d'oiseaux durant la Protohistoire	122
R. SIMON-MILLOT, C. LOUBOUTIN, C. CHASTANIER, P. MACHU : Un œil sur le marché de l'art et un autre sur le terrain : l'enrichissement des collections du Néolithique et de l'âge du Bronze au Musée d'Archéologie nationale – Domaine national de Saint-Germain-en-Laye	129
Résumé de thèse	145
L. DUMONT : Résumé de thèse de doctorat : « Production et circulation des épées à poignée métallique de l'âge du Bronze en Europe occidentale »	147
Glanes	151
J. CESARI et K. PECHE-QUILICHINI : L'habitat de l'âge du Bronze « disparu » de la Punta di Contra Maiò (Casalabriva, Corse-du-Sud)	153
D. CRESCENTINI et A. LAGARRIGUE : Les Aubugues-Nord, un site d'habitat du Bronze final à Souillac (Lot)	156
C. MORDANT : Quelques petits ensembles funéraires du Bronze final des vallées de l'Armançon et du Serein (Yonne)	166
E. LEROY-LANGELIN et C. MARCIGNY : Des nouvelles du dépôt d'ambre de Guînes (Pas-de-Calais)	177
A. TRAMON : Oudalle (Seine-Maritime) « Route de la Plaine et rue de l'Église » : évolution d'un site enclos au cours de l'âge du Bronze	180
APRAB	191

Association pour la Promotion des recherches sur l'Âge du Bronze
 UMR 6298 ARTEHIS Université de Bourgogne - Faculté des Sciences
 6, Bld Gabriel 21000 Dijon
 aprab@free.fr



<http://www.aprab.org/>
 ISSN 2257-1248 (imprimé)
 ISSN 2803-8754 (en ligne)
 Prix de vente au numéro : 32 €



2023